TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 242 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 22 - LUNDI 23 MARS 1981

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 880 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

La nouvelle tension en Pologne

Les « durs » et la politique du pire

Depuis des mois, la relative accalmie que connaissait la Pologne était à la merci d'un incident comme celui qui s'est produit jeudi à Bydgoszcz. Plus encore que dans la Tchécoslovaquie de 1968, où le pacifisme proverbial de la population expliquait que le calme du printemps de Prague n'ait été rompu que par l'arrivée des chars russes, c'était miracle que la vague de renouveau et de contestation qui soulève la Pologne n'eût entraîné aucune espèce de violence. L'image des militants de Solidarité matraqués avec une brutalité systématique par la police locale a rompu cette belle apparence.

Les précisions connues depuis jeudi confirment la thèse de M. Walesa selon laquelle les militants de Bydgoszcz ont été victimes d'une provocation délibérée, mais dont les responsables ne sont pas les autorités suprêmes du pays. Ce n'est probablement pas par hasard si l'incident s'est produit alors que MM. Kania, chef du parti, et Jaruzelski, chef du gouvernement, se trouvaient simultanément retenus hors de Varsovie. Mais l'on ne saurait se borner pour autant à attribuer tout le blâme aux seules autorités locales. La première réaction d'un porte-parole du gouvernement et de l'agence officielle de presse tendait à justifier l'action de ce que l'on n'ose guère appeler les « forces de l'ordre ». Et l'on sait depuis longtemps que les partisans de la manière forte disposent de solides appuis à l'échelon central.

Les propos ultraconservateurs tenus dans certains cercles officiels, les commentaires de même contenu publiés par le journal de l'armée, sans parler des manifestations ouvertement antisémites encouragées par des proches du général Moczar, membre de la direction du parti, ne peuvent en effet qu'encourager les « petits chefs » locaux à « se faire la main » sur les nouveaux syndicalistes, à chercher à briser par la force une vague de contestation qui leur a valu maintes humiliations depuis neuf mois et dont la victoire balaierait ce qu'il leur reste de pouvoirs et de privilèges. La police et la milice sont à la fois le bras séculier du régime et le principal retranchement de sa partie la plus conservatrice.

L'attitude responsable des autorités suprêmes, qui promettent une « enquête énergique », la modération une fois de plus manifestée par M. Walesa, qui n'en finit pas de jouer les pompiers et tente de limiter les grèves, enfin, la compréhension traditionnelle de l'Eglise donnent à penser que ce grave incident pourrait être surmonté. Mais beaucoup dépendra en fait de l'attitude des dirigeants soviétiques. Ceux-ci peuvent faire le silence sur toute l'affaire, comme c'est le cas depuis deux jours, laissant les Polonais la régler entre eux et autorisant ainsi un espoir raisonnable de retour au calme.

Mais ils peuvent aussi saisir cette excellente occasion de souffler sur le feu, justifier à l'avance le comportement de la police de Bydgoszcz et interdire ainsi à MM. Kania et Jaruzelski de régler l'incident par un compromis. C'est peut-être précisément ce résultat-là que recherchent les « durs » de l'appareil polonais, qui poussent à la politique du pire dans l'espoir de provoquer une intervention décisive du « grand frère » soviétique à leur côté. On devrait savoir sous peu si ce calcul était justifié.

• Le syndicat Solidarité demande le limogeage des responsables des derniers incidents
• Mise en garde de Washington à Moscou contre toute intervention

La tension reste vive en Pologne à la suite des violences policières dont ont été victimes une vingtaine de militants de Solidarité, le jeudi 19 mars, à Bydgoszcz, mais M. Lech Walesa tout comme M. Kania cherchent, semble-t-il, à éviter l'affrontement. En attendant le résultat des travaux de la commission d'enquête gouvernementale envoyée sur place, Solidarité a maintenu son ordre de préparation à la grève générale. Un compromis sera cependant difficile à trouver, Solidarité demandant le limogeage des responsables des brutalités. Le syndicat ayant exigé l'ouverture immédiate de négociations avec le gouvernement, une commission gouvernementale conduite par le vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski, chargé des relations avec les syndicats, se rendra dimanche à Bydgoszcz pour des conversations avec Solidarité.

Aucune réaction n'a été enregistrée à Moscou sur les événements de Bydgoszcz, qui n'ont même pas été mentionnés dans la presse. Mais, dans un communiqué sur la visite en U.R.S.S. du ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, les deux pays expriment « leur volonté de consolider par tous les moyens l'unité et la cohésion de la communauté socialiste et de garantir le caractère indestructible de tous ses maillons ».

A Bratislava, le premier secrétaire du P.C. slovaque a affirmé, pour sa part, que la communauté socialiste a suffisamment de moyens pour « anéantir les aventures hasardeuses de l'impérialisme mondial », *après avoir évoqué le soutien des* « forces antisocialistes » *en Pologne par les* « milieux impérialistes réactionnaires ».

A Washington, dans la soirée, les Etats-Unis ont « clairement informé » *l'U.R.S.S. que toute intervention* « dans les affaires internes » *de la Pologne aurait les « conséquences les plus graves », a indiqué le porte-parole du département d'Etat. Ils ont aussi lancé un appel* « au calme et à la modération » *en Pologne, estimant que le gouvernement et le peuple polonais* « sont en mesure de résoudre leurs problèmes pacifiquement ».

Varsovie. — « L'état de préparation à la grève » dans tout le pays est maintenu par le syndicat indépendant Solidarité jusqu'au lundi 23 mars à la suite des incidents de Bydgoszcz. La commission d'enquête gouvernementale dépêchée vendredi sur place et présidée par M. Jozef Zyto, vice-procureur général, s'est entretenue le jour même avec les dirigeants de Solidarité pendant trois heures. Leur entretien a été diffusé par haut-parleurs dans les rues de la ville.

Après cette entrevue, Solidarité a présenté une liste de revendications. Le syndicat demande le remplacement du vice-préfet Roman Bank (qui a fait appel à la police) ; la publication du nom des policiers qui ont procédé aux tabassages (un troisième blessé, M. Michal Bartoszcze, syndicaliste paysan de soixante-huit ans, a eu la machoire fracturée et aurait été victime d'une embolie cérébrale consécutive aux violences subies) ; le syndicat veut savoir aussi pourquoi le vice-premier ministre, M. Mach, qui était dans la salle de la préfecture jeudi, n'a pas mis un terme aux violences des policiers ; le syndicat souhaite aussi le limogeage du premier secrétaire du parti pour la région et du commandant local de la police ainsi que la diffusion du film pris par la police juste avant qu'elle entre en action. Enfin, Solidarité souhaite la diminution des effectifs de police qui, avec un équipement anti-émeutes, sillonne toute cette ville de trois cent cinquante mille habitants.

(Lire la suite page 3.)

L'état de siège à Bangui

• Trois morts lors des manifestations contre l'élection du président Dacko
• Les militaires français prennent des mesures pour protéger les Européens

La tension demeurait vive, samedi 21 mars, à Bangui, placée sous l'état de siège, et où la répression de la manifestation des partisans de M. Patasse, qui protestaient contre l'élection — irrégulière à leurs yeux — du président David Dacko, a fait vendredi au moins deux morts — un membre du service d'ordre ayant été tué par ailleurs — et une centaine de blessés, dont plusieurs par balles.

Des désordres ont également été signalés en province, notamment dans le fief électoral de M. Patasse.

La proclamation de l'état de siège et la fermeté affichée par le président élu ont néanmoins mis un terme aux troubles dans la capitale. A toutes fins utiles, les forces françaises qui y sont stationnées ont mis au point un dispositif pour protéger, et le cas échéant évacuer, les Européens, dont certaines habitations ont été pillées.

De notre envoyé spécial

Bangui. — Barricades éventrées, carcasses de voitures, troncs d'arbres couchés en travers de la chaussée, débris de verre et de bois, sandales abandonnées par leurs propriétaires pour s'enfuir plus rapidement donnaient, vendredi 20 mars à quelques-unes des artères de Bangui, l'aspect d'un champ de bataille. Aucun magasin du centre de la capitale n'avait ouvert ses portes.

Presque entièrement désertes, les rues et avenues de la ville européenne et de la Kouanga, quartier dont les habitants sont favorables au président Dacko, semblaient à l'heure de la sieste écrasées sous la moiteur équatoriale. Le spectacle était identique aux abords de l'université, près du siège de Barracuda, quartier général de la force française d'intervention installée ici depuis septembre 1979, ainsi que devant les bâtiments où travailla, jusqu'à jeudi, la commission de recensement des votes de l'élection présidentielle.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 4.)

— POINT —
La C.G.T. en campagne

Depuis quinze jours, le trafic des autobus parisiens a été perturbé par la grève, mais de moins en moins gravement au fil des jours. La situation était redevenue presque normale ce samedi matin. Ce mouvement a été lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T., qui ont donné aussi, au début de la semaine, des consignes d'arrêt de travail dans le métro, sans succès. Ni F.O. ni les autonomes n'ont voulu s'associer à ces actions, dans lesquelles la C.G.T. s'est engagée à fond.

En revanche, la grève lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. dans les mines de fer de Lorraine s'est nettement durcie en fin de semaine. Alors que les effectifs ont été ramené de vingt-trois mille mineurs à quelque quatre mille trois cents en ce début d'année, les deux fédérations réclament des négociations immédiates pour s'opposer aux neuf cents nouvelles suppressions de postes annoncées.

Ce mouvement des mineurs lorrains montre donc que, en dépit de la guérilla que se livrent les deux centrales, l'unité d'action se ressoude sur le terrain lorsqu'un danger menace gravement les salariés.

Mais c'est délibérément seule que la C.G.T. a pris l'initiative de lancer un arrêt de travail de vingt-quatre heures dans tous les services publics et administratifs, le jeudi 26 mars, pour la défense des salaires et contre le « démantèlement » de la fonction publique. Les agents cégétistes de l'Etat (l'ordre de grève générale, a-t-il été précisé, pourra être adapté selon les situations locales) recevront le renfort de ceux de l'E.D.F., qui ont annoncé des coupures de courant dans la matinée.

Ces consignes ne sont sans doute pas étrangères aux élections professionnelles qui vont avoir lieu parmi les gaziers et les électriciens. Mais, à coup sûr, elles s'inscrivent dans la tactique qu'a adoptée la C.G.T. dans la perspective de la campagne pour l'Elysée.

LA RÉUNION DE MAASTRICHT
Figuration européenne

Le conseil européen, qui réunit trois fois par an les chefs d'Etat et de gouvernement et les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, se tiendra à Maastricht (Pays-Bas) les lundi 23 et mardi 24 mars, sous la *présidence de M. Van Agt, premier ministre* néerlandais.

Ce sont les prix agricoles (qui devraient normalement être fixés avant le 1er avril) et la pêche qui risquent de provoquer les discussions les plus vives. La France et l'Allemagne fédérale reprochent à la Grande-Bretagne d'oublier les engagements politiques souscrits *dans ces domaines par Mme Thatcher* lorsque lui fut consentie l'an dernier une ristourne budgétaire considérable.

par PIERRE DROUIN

Pour la première fois depuis son existence, le Marché commun passera, en 1981, de l'autre côté de la ligne de la croissance. Il affichera une « contraction » de sa production, et son armée de chômeurs dépassera les huit millions. Ils seront ainsi presque aussi nombreux que toute la population active occupée actuellement dans l'agriculture de la Communauté.

« L'Europe se présente aujourd'hui, disait M. Gaston Thorn, président de la Commission devant le Parlement européen, le 11 février dernier, *comme une maison sans toit, vu l'absence d'union, sans chauffage, eu égard au déficit énergétique, sans architecte, compte tenu de l'extinction de cette génération des pères qui l'on portée sur les fonds baptismaux, et en l'absence d'accord sur les différents plans déjà présentés, avec une entreprise au bord de la faillite puisque bientôt sans ressources, mais entourée d'un jardin encore bien présentable et dont l'entretien cependant devient de plus en plus exorbitant, par ailleurs habitée par des locataires aux abois, car souvent privés d'emplois, et ce, à un moment où d'autres locataires veulent y entrer. »*

La métaphore n'est pas une figure de rhétorique que pratiquent beaucoup les chefs d'Etat et de gouvernement dans leurs communiqués quand ils se réunissent en Conseil européen. Celui qui va se tenir à Maastricht, les 23 et 24 mars, ne brillera sûrement pas non plus par son ouverture sur le grandiose. Comme la plupart du temps, les plus hautes responsabilités de la C.E.E. feront de la figuration, cette rencontre servant surtout à la parade dans les deux sens du mot. Sur les tréteaux s'agitent gravement les personnages d'une pièce où le décor et la mise en scène remplacent le texte. Parade aussi contre les défaillances des conseils des ministres, mais là, le résultat est moins assuré.

Ce ne sont pas pourtant les sujets de conversation qui manqueront et les questions politiques, une fois de plus, serviront de plat de résistance. Tour à tour, M. François-Poncet, Mme Thatcher et M. Genscher viennent de rencontrer M. Reagan et il serait sain que les gouvernements européens *s'efforcent d'adopter* une attitude commune face à la nouvelle donne américaine, et aux pressions beaucoup plus sensibles de Washington.

(Lire la suite page 2.)

TROIS NOUVEAUX ACCIDENTS FERROVIAIRES EN FRANCE

Deux morts près de Beaune

(Lire page 14.)

AU JOUR LE JOUR
« GREGARIO »

Mme Garaud compare l'élection présidentielle à une course cycliste qui aurait ses champions et ses domestiques. Et elle se dépêche d'ajouter qu'elle sera « le coureur indépendant ».

Peut-être en a-t-elle effectivement l'intention. Mais, comme elle a indiqué qu'elle ne resterait pas « neutre » pour le second tour, elle avoue bel et bien qu'elle « court » pour un des champions, même si elle ne le sait pas, même si elle ne l'a pas encore choisi.

Et d'ailleurs rien ne serait très différent si elle ne donnait pas de consignes de vote, car telle est la règle de cette élection, et telle est la dure loi pour les « petits », même si aucun — il faut l'espérer — ne se voit avec la livrée du « gregario ».

MICHEL CASTE.

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
Les cent ans de Valery Larbaud

L'extrait d'acte de naissance, le 29 août 1881, à Vichy, de Valery Larbaud, qui accueille le visiteur à l'entrée de la salle Mortreuil, lui rappelle la raison de cette exposition. Hommage trop discret, à notre avis, pour le centenaire de celui qui, sous le masque de Barnabooth, a longtemps passé pour « un riche amateur » et qui est un des rares — *rara avis,* comme le saluait Paul Valéry — écrivains du siècle assurés de survivre. Sans doute Monique Kunz, l'organisateur et l'auteur du catalogue, a-t-elle prélevé à la bibliothèque de Vichy l'essentiel des trésors confiés à sa garde, mais comme l'espace lui a été mesuré ! Comme les documents sont serrés ! Comme les taches de couleur, les toiles de Coubine, de Marie Laurencin, d'Hermine David, eussent gagné à être plus nombreuses !

Michel Brunet a dû accomplir des prodiges d'ingéniosité pour caser le maximum de manuscrits, de livres luxueux, de lettres, de portraits et d'illustrations, d'autant qu'on s'aperçoit, à les compulser, que ce pseudo-dilettante fut, jusqu'au mal qui l'immobilisa, doué d'une fantastique puissance de travail. Bien plus : que cet effort s'est exercé dans un double registre. Le créateur fut parallèlement un découvreur, mettant la même plume au service des lettres étrangères.

On ne peut davantage dissocier l'homme de l'œuvre, Monique Kunz l'a compris, ni biffer le milieu familial, le cadre de vie, le « pays d'Allen » d'un enchanteur qui s'est ingénié à prolonger indéfiniment son enfance.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Les difficultés économiques expliquent en partie l'offensive diplomatique de M. Brejnev

De notre correspondant

Moscou. — Depuis le discours de M. Brejnev au XXVIe Congrès du P.C. soviétique, les observateurs étrangers à Moscou s'interrogent sur les éventuels arrière-plans intérieurs de l'offensive diplomatique de l'U.R.S.S. Au-delà de strictes considérations de politique étrangère, il n'est pas exclu en effet que des changements d'ordre économique aient dicté l'attitude des dirigeants soviétiques. D'autre part, l'insistance mise par la presse à justifier le bien-fondé des propositions du secrétaire général amène certains diplomates occidentaux à la conclusion qu'une discussion a eu lieu à l'intérieur de la direction, avant le congrès, sur la nature de la réponse qui devait être apportée à la nouvelle politique américaine.

Même si elle n'ont pas constitué l'élément fondamental de la décision soviétique, les difficultés traversées depuis plusieurs années par l'économie du pays ont sans doute joué un rôle dans la volonté manifeste de Moscou de « calmer le jeu » international. Bien que le sujet ne soit jamais abordé publiquement de front, il est latent dans certains discours de responsables et dans quelques commentaires de la presse. L'embargo céréalier et les restrictions aux exportations de technologie sensible décidés par les Américains après l'invasion de l'Afghanistan, la poursuite de la course aux armements qui détourne des secteurs civils des investissements importants, des installations industrielles de pointe et les meilleurs spécialistes — fardeau dont ne rendent absolument pas compte les chiffres dérisoires du budget militaire officiel, — à quoi il faut ajouter l'aide militaire et civile accordée aux pays frères du tiers-monde, tout cela a pesé ces dernières années sur l'économie soviétique. Un hebdomadaire de Moscou laissait entendre récemment que, pour toutes ces raisons, les citoyens soviétiques comprennent très bien que l'on ne puisse pas tout faire à la fois et qu'il faille plus de temps que prévu pour atteindre les objectifs fixés de l'augmentation du niveau de vie.

Sans tirer de conclusions définitives de chiffres partiels, on peut remarquer que les résultats économiques des deux premiers mois de cette année n'annoncent aucune amélioration : le taux de croissance (2,8 % par rapport à la période correspondante de 1980) est loin des 4,1 % fixés par le plan. La croissance de la productivité du travail est en retard. La production de pétrole stagne, celle de charbon diminue. Dans le domaine énergétique, seule l'industrie du gaz suit le plan. La production de l'industrie chimique, des équipements pour l'industrie pétrolière, des machines agricoles, etc. est en diminution. Même chose pour certains biens de consommation, pour la viande, les produits laitiers...

Aussi la nécessité de coopérer avec l'Occident revient-elle dans toutes les déclarations officielles. Les Soviétiques félicitent les « bons » partenaires qui n'ont pas diminué leurs échanges après le coup de Kaboul, et ils se déclarent prêts à renouer avec les autres. Pour ne pas souligner leur position de demandeurs, ils lancent en même temps des avertissements : si vous ne voulez pas coopérer avec nous, nous sommes capables de nous passer de votre aide, expliquent-ils en substence aux Occidentaux. Mais, contrairement à la doctrine, les échanges commerciaux de l'U.R.S.S. augmentent plus vite avec les pays capitalistes qu'avec les pays frères du Comecon.

Sans doute serait-il erroné de tirer de ces pesanteurs économiques la conclusion que le Kremlin est prêt à consentir des concessions majeures sur ses positions stratégiques pour sauver la détente et son corollaire, la coopération économique avec l'Ouest. Là encore, le discours soviétique est clair : si l'U.R.S.S. y est contrainte par l'Occident, elle mettra tout en œuvre pour suivre le rythme de la course aux armements, le peuple soviétique est prêt une nouvelle fois à « se serrer la ceinture ». Mais il serait évidemment préférable de ne pas en venir à cette extrémité.

Des discussions au sein de la direction

Ces explications sont également à usage interne, comme l'est aussi la campagne de presse menée autour des propositions de M. Brejnev. C'est du moins la conviction de certains observateurs occidentaux à Moscou. Si la presse publie à longueur de colonnes tous les échos favorables aux initiatives soviétiques, qu'ils émanent des personnalités les plus célèbres ou les plus obscures, ce n'est pas seulement pour impressionner l'opinion publique internationale, c'est aussi pour démontrer à l'intérieur du pays, et peut-être du parti, la justesse de la position officielle.

On peut penser, en effet, que des discussions ont eu lieu au sein de la direction soviétique sur l'attitude à adopter dans la nouvelle situation internationale créée par la détérioration des rapports Est-Ouest et qu'un groupe s'est montré partisan d'une politique « plus dure ». Cette hypothèse expliquerait que de nombreux commentaires justifient le refus du Kremlin de céder aux « provocations » verbales de M. Reagan en affirmant que l'ouverture de Moscou a pris à contrepied l'administration américaine et l'a même mise dans l'embarras. Les « faucons » de Washington, écrivent-ils, espéraient un durcissement soviétique pour faire admettre plus facilement leur stratégie de la confrontation. Les propositions de M. Brejnev les ont placés devant un « délicat dilemme » : refuser, au risque de s'aliéner l'opinion publique internationale, ou accepter, en totale contradiction avec leurs plans initiaux.

Cependant, les observateurs occidentaux à Moscou estiment que l'ouverture faite par M. Brejnev reflète, sinon « l'impasse » selon l'expression d'un diplomate de haut rang, du moins les incertitudes et les contradictions de la diplomatie soviétique, qui continue à se présenter comme le meilleur rempart de la paix, à tenter de séparer les Européens des Etats-Unis, sans pour autant faire de concessions substantielles permettant de débloquer les relations Est-Ouest.

DANIEL VERNET.



Pékin accueille l'ancien président Ford et une délégation commerciale américaine

De notre correspondant

Pékin. — Avec l'arrivée, dimanche 22 mars, de l'ancien président Gerald Ford et la présence simultanée dans la capitale chinoise d'une importante délégation du Conseil national pour le commerce entre les Etats-Unis et la Chine, la semaine promet d'être marquante pour l'avenir des relations sino-américaines. Les entretiens prévus avec les responsables chinois devraient apporter des éclaircissements quant à la politique de la nouvelle administration américaine et permettre de mieux connaître les intentions de Pékin quant à la façon dont sont envisagées, dans la phase actuelle de réajustement économique, les perspectives de la coopération bilatérale.

Ces conversations vont faire suite à celles que vient d'avoir à Washington un haut fonctionnaire du ministère chinois des affaires étrangères, M. Ji Chaozhu, dépêché aux Etats-Unis pour examiner, sous un angle diplomatique global, le même dossier des relations bilatérales. M. Ji, qui s'est entretenu avec des responsables de la Maison Blanche et du département d'Etat, a été reçu par le président Reagan, entouré pour la circonstance — fait remarquable vu le rang, malgré tout modeste, de l'émissaire chinois — de ses principaux collaborateurs, M. George Bush, le vice-président, en tête. L'entrevue a été qualifiée de « cordiale et amicale ». Les égards manifestés par M. Reagan envers cet hôte paraissent indiquer qu'il a bien perçu le sens des messages récents de Pékin.

Dans la situation présente, la position de la Chine à l'égard des Etats-Unis peut se résumer de la façon suivante : Pékin reste favorable fondamentalement, face à « l'expansionnisme soviétique », à un rapprochement, voire à une coopération technologique et militaire plus poussée et à des attitudes pouvant déboucher sur le terrain, comme cela avait été dit il y a plus d'un an lors de la visite à Pékin de M. Harold Brown, ancien secrétaire américain à la défense, sur des « actions complémentaires ».

Cela dit, il est évident que cette volonté doit être réciproque. Pékin n'a nullement fait mystère ces derniers mois du mécontentement que lui causaient les analyses de certains conseillers de M. Reagan, comme M. Cline, peu convaincus de l'importance stratégique de la Chine, ni des inquiétudes que lui inspiraient l'idée d'élever le niveau de la représentation américaine à Taïwan et l'éventualité de la vente au gouvernement nationaliste du matériel militaire (avions F-16) que celui-ci réclame. Il serait vain de croire à ce propos que les déclarations intempestives faites à ce sujet pendant la campagne électorale par le futur président ont été oubliées à Pékin. Même si on est prêt ici à juger M. Reagan sur ses actes plutôt que sur ses paroles.

Quant à M. Ford, c'est en « vieil ami », a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères, que la Chine se prépare à l'accueillir. La visite de l'ancien président devrait « faciliter la compréhension mutuelle et l'amitié entre les peuples chinois et américain ».

Un obstacle supplémentaire dans le dialogue sino-américain pourrait être l'insistance mise par les Etats-Unis à tirer un avantage commercial rapide de leurs relations avec la Chine. Or la réorientation de la politique économique à laquelle le gouvernement chinois a l'intention de procéder pendant encore deux ou trois ans perturbe un développement harmonieux de ses échanges extérieurs. Le Japon et l'Allemagne fédérale en font actuellement l'expérience.

Des perspectives peu encourageantes

Le commerce sino-américain, insignifiant en 1978, aurait atteint l'an dernier une valeur de 4 milliards de dollars. Mais, devant les perspectives peu encourageantes offertes par le réajustement, plusieurs sociétés américaines installées à Pékin ont récemment décidé de mettre en sommeil leurs activités. Le degré de clarté avec lequel les dirigeants chinois exposeront à leurs interlocuteurs leur stratégie économique pour les années à venir pèsera sans doute sur la détermination de Washington à repousser par ailleurs les pressions que va continuer à exercer sur l'administration américaine le régime de Taïwan.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● REMANIEMENT MINISTERIEL. — Le gouvernement angolais a été remanié, a annoncé, vendredi 20 mars, l'Agence angolaise de presse, sans donner les raisons de ce remaniement. M. Lopo Da Nascimento, ancien premier ministre, troque le portefeuille du commerce extérieur contre celui du plan, son ancien poste demeurant vacant. On ignore, en revanche, le sort de M. Roberto de Almeida, ancien ministre du plan et « numéro trois » du régime, qui pourrait être amené à occuper d'importantes fonctions au sein du parti unique, le M.P.L.A.-Parti du travail.

Irlande du Nord

● DEUX VICTIMES DE LA VIOLENCE. — Un jeune homme de dix-sept ans, qui se trouvait à bord d'une voiture recherchée, a été tué, le vendredi 20 mars, dans un quartier catholique de Belfast, par des membres de l'Ulster Defence Regiment, corps auxiliaire de l'armée britannique. La veille, un automobiliste avait été assassiné par l'IRA provisoire à Ballsmills, près de la frontière avec la République d'Irlande. — (A.F.P., U.P.I.)

R. F. A.

● ECHANGES DE PRISONNIERS OUEST-ALLEMANDS AVEC LA R.D.A. — Mme Christel Guillaume, épouse de l'espion Günter Guillaume, ancien collaborateur de M. Willy Brandt, condamnée à huit ans de prison, en 1974, pour avoir remis à la R.D.A. des documents secrets soustraits par son mari, a été échangée, le 20 mars, ainsi que plusieurs espions est-allemands, contre des Allemands de l'Ouest détenus en R.D.A. (le Monde du 21 mars). L'affaire Guillaume avait entraîné la démission de M. Willy Brandt. — (A.F.P., A.P.)

Syrie

● DEUX SYRIENS ORIGINAIRES DE DAMAS, ayant séjourné en R.F.A. avec des visas de touristes, ont été identifiés, vendredi 20 mars, comme étant les meurtriers de l'épouse du directeur du Centre islamique d'Aix-la-Chapelle, M. Issam El Attar, tuée mardi dernier de quatre balles dans la tête par un commando de trois hommes (le Monde du 19 mars).

Le tribunal d'Aix a lancé un mandat d'arrêt pour meurtre contre MM. Abdel Karim Atien, un commerçant de trente-sept ans, et Fadi Hammadi, un étudiant de seize ans. Selon les enquêteurs, les deux meurtriers présumés de Mme Banam El Attar ont quitté le territoire ouest-allemand et regagné la Syrie. — (A.F.P.)

Union soviétique

● LA YOUGOSLAVIE FERME QUINZE DE SES REPRESENTATIONS COMMERCIALES. — Belgrade a décidé de fermer quinze de ses soixante-neuf représentations commerciales en Union soviétique, qui, selon un comité gouvernemental chargé de contrôler l'efficacité du réseau commercial yougoslave à l'étranger, n'auraient pas rempli leur tâche. Seize autres ont obtenu un sursis. — (A.F.P.)

Zimbabwe

● UN BLANC TUE. — Alors qu'il s'apprêtait à distribuer leur paie à ses ouvriers, un Blanc a été tué, vendredi 20 mars par balle dans un faubourg de Bulawayo. Ce meurtre porte à six personnes le nombre de Blancs assassinés en l'espace de deux semaines au Zimbabwe. — (A.F.P.)

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- PRÉSIDENTIELLE : Les marginaux dans la campagne.
- IDÉES : Peine de mort.
- BOLIVIE : Début d'une enquête de Yves Hardy.
- ARMÉE : L'artillerie française devient une pièce essentielle de la guerre « nucléo-classique », par Jacques Isnard.
- ILE-DE-FRANCE : « Vivre et travailler à Paris ».
- « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE ».

Figuration européenne

(Suite de la première page.)

Au reste, les échanges de vue politique ont tendance à déboucher peu à peu sur des orientations plus concrètes. Trois jours seulement après le début des hostilités entre l'Irak et l'Iran, les Européens publiaient une déclaration commune alors qu'ils avaient été quasiment absents au moment de la crise de l'Afghanistan. Après avoir agi d'un commun accord, on s'en souvient, à la conférence d'Helsinki, ils ont poursuivi dans la même voie lors de la rencontre Est-Ouest de Madrid.

Mais il ne faut pas se leurrer : l'influence politique de la C.E.E. ne s'épanouira vraiment que si les tiraillements graves cessent sur le chapitre économique. Or, on ne voit rien s'amorcer en ce sens. Les Anglais ont bloqué une fois de plus toute solution sur une politique commune de la pêche. Les dossiers les plus actuels, les plus délicats, ceux du budget et de la politique agricole commune, intimement liés, vont sûrement rester sur la table beaucoup plus longtemps que prévu.

Dans quelques jours, nous assisterons aux premières escarmouches sur les prix agricoles. Les propositions de la Commission sont très loin de ce que réclament les responsables des exploitants français, et si le gouvernement de Paris paraît, lui, plus raisonnable, il ne pourra évidemment en pleine période électorale lâcher trop de lest.

Puis c'est sans doute une lente montée vers « l'heure de vérité » qui sera enregistrée à partir de juin prochain, date à laquelle la Commission remettra ses propositions sur la réforme de la politique agricole commune. On en connaît déjà l'esprit. Il se résume en un mot : « coresponsabilité ». Les exploitants devront prendre eux-mêmes en charge l'écoulement des excédents au-delà d'un certain volume de production. Le principe a déjà été accepté pour le lait (depuis 1977) et pour le sucre.

En contrepartie, la Commission recommandera une politique d'exportation plus vigoureuse, ouvrant la possibilité de conclure des contrats à long terme, comme les « grands » du commerce alimentaire (Etats-Unis, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande). Enfin, un coup de frein devrait être donné aux importations de produits comme le soja ou le manioc, qui concurrencent les céréales européennes.

Il est trop tôt pour dire comment ces propositions seront reçues par les Etats membres, mais il sera important de commencer par balayer les mythes qu'à sécrétés l'Europe verte, presque depuis son origine. Les Allemands d'abord, les Anglais ensuite avec une virulence très particulière, ont insisté sur le coût exorbitant de la politique agricole commune (PAC). Jusqu'où faut-il les suivre ?

Comme le soulignait M. F. Laborde (1), la PAC a pris en charge par substitution des dépenses qui relevaient des budgets nationaux, et rien ne prouve qu'elle a entraîné un accroissement des transferts publics des Etats membres vers l'agriculture. En outre, le budget agricole de la Communauté inclut les dépenses qui pourraient tout aussi bien relever d'autres politiques (sociale, régionale, politique extérieure).

Gonflage des prix ? En fait, les prix communautaires ne sont pas plus élevés que ceux d'autres marchés internes tels les Etats-Unis ou l'U.R.S.S. Quant aux mesures de soutien, elles ne représentent environ que 0,50 % du produit intérieur brut de la Communauté.

Cela dit, de grave distorsions existent qu'il faut s'employer à corriger. Dépenser 4,5 milliards d'unités de compte en 1978 (un ECU = 5,9 francs environ) pour le lait et le beurre, alors qu'il n'y a pas suffisamment de débouchés solvables, n'est pas le signe d'une étincelante gestion ! Sans doute, on pourrait envisager de produire, en toute connaissance de cause, des « surplus » pour développer l'aide alimentaire au tiers-monde. Cette politique n'apparaît pas, hélas, dans les comptes communautaires ou nationaux de financement du soutien au tiers-monde.

La seule politique de « relations extérieures », qui coûte cher à l'Europe et irrite les agriculteurs, est celle qui force la C.E.E. à importer chaque année entre 90 000 et 95 000 tonnes de beurre néo-zélandais, 1,3 million de tonnes de sucre en provenance des Etats associés, 60 000 tonnes de viande, en 1981, au titre d'accords préférentiels avec des pays tiers. Et n'oublions pas les quelque 5,5 millions de tonnes de manioc, 12,2 millions de tonnes de tourteaux, qui entrent quasi librement dans la C.E.E. et viennent concurrencer les produits européens pour l'alimentation animale.

Les rêves de M. Thorn

La Grande-Bretagne a sans doute précipité le mouvement qui conduit à réformer la politique agricole commune ; mais, comme l'Europe verte était menacée de faillite, il fallait bien sortir des cartons un plan de redressement. Diminuer les dépenses ne sera pas une mince affaire, mais faudra-t-il augmenter les ressources ? Trois gouvernements et non des moindres (la France, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne) ont fait savoir qu'il n'en était pas question. Mais la pression des agriculteurs de leurs pays leur permettra-t-elle de s'en tenir à ce sec *non possumus* ? Ils seront aidés au reste par la Commission, dont le président, M. Thorn, n'hésitait pas à dire le mois dernier devant le Parlement européen, rêvant sans doute tout haut : « *Je ne peux accepter que l'on érige en dogme absolu le plafonnement actuel des ressources budgétaires. Il s'agit là d'une querelle théologique qui procède d'une conception étroite, et j'ai le courage de le dire erronée... On ne saurait prétendre que l'Europe peut se faire à prix fixe, à « 1 % »* (2)...

Même son de cloche chez un ancien président du Parlement européen, sénateur du Tarn, M. Georges Spenale, qui dans un récent discours (3) déclarait : « *Les recettes communautaires ne doivent pas être considérées comme de la fiscalité supplémentaire, mais avant tout comme une façon différente de gérer certaines ressources pour plus de solidarité, de cohérence et de convergence au moyen d'un budget commun.* »

L'agriculture, une fois de plus, sous son habillage « budgétaire » (les dépenses du Fonds d'orientation et de garantie représentent 70 % du budget total), sera en 1981 la pierre de touche du Marché commun, et le conseil européen de Maastricht ne pourra l'ignorer. Ainsi l'Europe continuera d'être perçue à travers ses orages et même pas les plus graves : l'inflation, le chômage, le risque de pénurie d'énergie, sont des questions qu'elle « *n'est pas équipée pour traiter* » (4). Et c'est au reste pour cela que, faute de mieux, après la rencontre Giscard-Schmidt du 14 mars, M. Barre ira en Allemagne essayer de nouer quelques fils de concertation.

Faut-il chercher plus loin des causes de la désaffection générale de l'opinion pour la vie du Marché commun ? Qui s'étonnera que les candidats à l'élection présidentielle n'en parlent même plus ? Tout ce qui requiert l'attention anxieuse des citoyens échappe à la médecine communautaire. La « figuration » à laquelle se prêtent les chefs d'Etat et de gouvernement sur la scène européenne n'a sans doute pour effet que de maintenir un simulacre liturgique.

M. Giscard d'Estaing affirmait récemment (5) ne pas croire au réveil de la conscience européenne aujourd'hui et poursuivait : « *l'identité européenne naîtra grâce à la culture* ». Il serait cruel de rappeler la phrase célèbre : « *La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié.* »

PIERRE DROUIN.

(1) *Revue du Marché commun*, décembre 1980, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.

(2) On sait en effet que les ressources propres de la Communauté sont fournies par une cotisation représentant 1 % de la T.V.A. perçue par les Etats membres et par le produit des droits de douane et des « prélèvements », c'est-à-dire des taxes versées par les nations membres qui achètent des produits agricoles aux pays tiers et dont le montant représente la différence entre les prix intérieurs et les prix extérieurs.

(3) Le 25 février 1981, à l'occasion du prix Joseph-Bech à Luxembourg.

(4) Robert Marjolin, ancien vice-président de la commission de la C.E.E., revue *Banque* n° 403.

(5) Entretien avec Louis Pauwels pour « le Figaro magazine » du 28 février 1981.

● *Les fonctionnaires de l'Assemblée européenne* se mettront en grève pour trois jours lundi 23 mars, afin de protester contre la décision de tenir à Strasbourg et non à Luxembourg, où résident la plupart d'entre eux, les sessions des dix prochains mois. La grève, qui a été décidée par plus de 70 % des membres du personnel, risque de compromettre la session spéciale agricole qui doit se tenir à Strasbourg le 23. L'administration de l'Assemblée a réagi en réquisitionnant le personnel par lettres individuelles. — (Corresp.).

EUROPE

Pologne

La nouvelle tension

(Suite de la première page.)

De part et d'autre, cependant des plaidoyers se font entendre pour une certaine modération. Le chef du gouvernement, le général Jaruzelski, a déclaré que *« dans les circonstances actuelles des conversations sont particulièrement nécessaires »* pour parvenir à un accord *« tellement nécessaire, pour le bien du pays »*.

De son côté, M. Lech Walesa, s'adressant à cinq cents délégués régionaux, et dont le discours était diffusé par haut-parleurs à l'extérieur de la salle, a dit que *« la situation est plus sérieuse qu'en août. Nous ne pouvons reculer. S'il le faut, nous pourrions arrêter l'activité dans tout le pays, il ne nous faudrait que trente minutes pour cela »*. Mais il a laissé entendre qu'il attendait du gouvernement Jaruzelski, auquel il entend faire confiance, des réactions susceptibles d'éviter *« le dernier stade de l'affrontement »*. Car, a dit M. Walesa, *« vous devez comprendre que la situation intérieure et extérieure est très précaire et qu'une grève générale pourrait signifier la fin de notre combat »*.

A Varsovie, la section régionale de Solidarité a annoncé qu'elle observerait lundi une grève d'avertissement de deux heures si le gouvernement ne remplissait pas les exigences du syndicat, y compris le limogeage des responsables des brutalités policières à Bydgoszcz. Le syndicat varsovien demande une enquête sur *« les instigateurs de la provocation »*. Il proclame dans son communiqué que *« tout indique que les événements de Bydgoszcz, comme d'autres actes de terrorisme contre les militants, membres et conseillers de Solidarité, ont été conçus et préparés bien à l'avance. La provocation de Bydgoszcz est dirigée à la fois contre Solidarité et contre le gouvernement. Elle vise à perturber les 90 jours de paix sociale, à faire retomber le blâme sur Solidarité, à faire tomber les dirigeants actuels du gouvernement et de permettre à un groupe d'extrémistes de s'emparer du pouvoir (...) Seule l'unité d'action peut nous permettre de contrôler la situation. Solidarité est notre principal atout face aux partisans de l'affrontement qui ne reculeront devant rien »*.

Les intellectuels contre l'antisémitisme

A Wroclaw, la section locale de Solidarité a demandé *« au gouvernement de prendre des mesures énergiques pour rétablir le calme perturbé par des éléments irresponsables, anti-polonais et anti-socialistes au sein de la police, des forces de sécurité et de certaines branches du parti et du gouvernement »*.

D'autre part, cent vingt et une personnalités du monde polonais des lettres, des sciences et des arts ont publié vendredi, dans le *Zycie Warsawy*, une lettre ouverte pour exprimer leur *« indignation devant l'apparition récente dans la vie sociale en Pologne d'éléments chauvins et antisémites »*. Dans cette lettre, qui fait suite à la manifestation nationaliste ayant marqué le dimanche 8 mars l'anniversaire des révoltes étudiantes de mars 1968, les signataires dénoncent *« l'apparition récente de publications illégales incitant à la haine raciale »*.

Les signataires stigmatisent les *« forces qui ont, une fois encore, recours à l'antisémitisme et exploitent les tragédies humaines de la période stalinienne en s'efforçant de déformer l'histoire récente du pays. »* De telles activités *« détournent l'attention de la société »* des vrais problèmes et *« l'opinion publique a le droit de soupçonner qu'elles cachent les intérêts de groupes ou de personnes qui veulent freiner le renouveau et entraîner dans l'impasse le processus d'assainissement en cours »*.

Les signataires, dont les cinéastes Andrzej Wajda, Jerzy Kavalerowicz (auteur de *Mère des anges*) et Jan Lomniski, le comédien Daik Daniel Olbrychsky et le recteur de l'université de Varsovie, Henryk Samsonowicz — appellent tous les créateurs polonais et tous les militants politiques et sociaux de quelque tendance que ce soit à *« condamner ouvertement et énergiquement ceux qui sèment la haine raciale »*. Celle-ci *« ne peut que nuire au bon renom de la pologne dans le monde et jette le discrédit sur le peuple polonais tout entier »*.

L'ajournement du voyage de M. Walesa en France

La C.F.D.T. transforme son gala du 25 mars en manifestation de soutien

Toutes les organisations syndicales, qui avaient invité M. Lech Walesa et une délégation de Solidarité en France du 22 au 29 mars, ont exprimé leur déception, vendredi 20 mars, à l'annonce de l'ajournement de leur visite dû au rebondissement de la crise sociale polonaise.

La C.F.D.T. a cependant décidé de maintenir, malgré l'absence des syndicalistes polonais, la conférence de presse que devait tenir Solidarité, le lundi 23 mars à 10 h. 30, au Centre de conférences internationales, rue Lapérouse à Paris (M. Edmond Maire y prendra la parole) et le « gala international », prévu, mercredi 25 mars, à la porte de Pantin, en l'honneur des syndicalistes polonais. Dans les deux cas, elle exprimera ses positions sur les événements en Pologne et fera du « gala international » une *« manifestation de soutien et de solidarité des travailleurs et du peuple parisiens à Solidarité et aux travailleurs polonais »*.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., à qui certains militants critiques avaient reproché sa tiédeur à l'égard de l' « été polonais », a, lui aussi, exprimé ses regrets, mais également son espoir que *« l'apaisement triomphera »*. Il n'a toutefois pas caché son *« inquiétude »* devant l'évolution des événements en Pologne, et a, en même temps, rendu responsables du regain de tension en Pologne, *« les conservateurs réfractaires à l'innovation »* et qui peuvent *« prendre des initiatives intempestives »*, comme ceux qui, *« par hostilité au socialisme, et dans l'ombre de Solidarité, s'affairent à pousser au crime »*.

Par la voix de M. André Bergeron, la Confédération F.O. s'est déclarée déçue mais non pas étonnée : *« Les faits, une fois de plus, démontrent qu'il y a incompatibilité totale entre le communisme et la liberté. »* Il a formé des vœux pour que *« Lech Walesa et ses amis finissent par triompher »*.

M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., a souligné que l'appui à Solidarité doit continuer à se manifester *« par tous les moyens »*. Ceux qui remettraient en cause les libertés syndicales en Pologne, a-t-il dit, se condamneraient à jamais devant l'histoire.

M. Jean Menu, président de la C.G.C., « navré » de cet ajournement, a exprimé à la fois son *« soutien »* à l'action des travailleurs polonais pour *« le droit à la liberté syndicale et à la liberté tout court »* et son *« respect »*.

De son côté, l'association Solidarité France-Pologne appelle *« l'opinion publique française à rester vigilante contre toute tentative de répression du mouvement syndical et du peuple polonais »*. C'est la seule organisation qui demande à ses membres de se rendre massivement au meeting organisé mercredi par la C.F.D.T., à la porte de Pantin.

Espagne

Les chefs de l'armée redoutent une intensification des actions de l'ETA militaire

La junte des chefs d'état-major des forces armées espagnoles a décidé, vendredi 20 mars, de renforcer au maximum les mesures de sécurité autour des installations militaires. Les chefs de l'armée redoutent, en effet, une intensification des actions de l'ETA militaire. L'organisation séparatiste basque a envoyé des lettres de menaces aux techniciens de la centrale nucléaire, en construction, de Lemoniz, près de Bilbao. Et le lieutenant-colonel, victime d'un attentat, jeudi, à Bilbao, est décédé ce samedi 21 mars.

De notre correspondant

Madrid. — Le lieutenant-colonel Ramon Romero Roateche, victime d'un attentat jeudi, est mort ce samedi 21 mars à Bilbao. Le général Gabeiras, chef d'état-major de l'armée, s'était rendu vendredi à son chevet.

A Madrid, le ministre de la défense, M. Alberto Oliart, s'est réuni avec les principaux chefs militaires, qui ont manifesté leur inquiétude face à la perspective d'une relance des actions de l'ETA contre des objectifs militaires, qu'ils estiment probable.

En effet, après l'appel à la trêve lancé par la branche politico-militaire de l'ETA au lendemain de la tentative de putsch du 23 février, les principaux dirigeants de l'ETA militaire se seraient réunis dans le sud de la France, au début de ce mois, afin de décider de leur stratégie. Les dirigeants les moins radicaux représentés principalement par Domingo Iturbe Abasolo, dit Txomin, et partisans d'une révision de la ligne de « lutte à outrance », auraient été écartés au profit des « durs », dirigés par un leader « historique » de l'ETA, Miguel Angel Apalategui, dit Apala.

La stratégie des jusqu'auboutistes risque de déclencher un affrontement ouvert avec les nationalistes modérés du P.N.V. (parti nationaliste basque) et de provoquer un durcissement de la répression, qui polariserait à nouveau les forces politiques au Pays basque. Bien que l'ETA militaire ait démenti dans un communiqué l'existence de divergences, celles-ci ne sont pas nouvelles et se seraient déjà manifestées lors de l'enlèvement de l'ingénieur Ryan : un secteur de l'organisation était, dit-on, opposé à son assassinat.

En attendant, l'isolement politique de l'ETA-militaire s'accroît. Un communiqué a été publié après l'attentat de Bilbao par Euskadiko Eskerra, proche de l'ETA politico-militaire. *« Voulez-vous provoquer l'armée et justifier les motifs des putschistes*, dit le texte, qui s'adresse à l'ETA militaire. *Voulez-vous tester les limites de la démocratie ? Et quel prix devra payer le peuple pour vos expériences de laboratoire ? Quelle solution politique proposez-vous autre que le statut d'autonomie que le peuple basque a approuvé majoritairement par référendum ? Et au nom de qui parlez-vous aujourd'hui ? »*

Th. M.

Italie

Douze ans après l'attentat meurtrier de la Piazza Fontana à Milan

Les acquittements prononcés en seconde instance indignent l'opinion

De notre correspondant

Rome. — Le non-lieu prononcé le vendredi 20 mars par la cour d'appel de Catanzaro (notre dernière édition du 21 mars) dans le *procès en seconde instance* de l'attentat du 12 décembre 1969 contre la Banque de l'agriculture de Milan a indigné une large partie de l'opinion italienne. Cet attentat à la bombe avait fait seize morts et marqué le début du terrorisme en Italie.

Après quatre-vingt douze heures de délibération les huit jurés et les deux magistrats ont absous, « pour insuffisance de preuves », les deux néo-nazis, MM. Franco Freda et Giovanni Ventura, ainsi que l'agent de l'ex-SID (services secrets du ministère de la défense, dissous en 1975), M. Guido Giannettini, qui avaient été condamnés en première instance le *23 février 1979* aux travaux forcés à perpétuité pour leur responsabilité dans le massacre. MM. Freda et Ventura ont été néanmoins condamnés à quinze ans de prison *« pour association subversive »*. Ils avaient réussi une évasion spectaculaire lors du dernier procès, en 1979. Le premier, réfugié au Costa-Rica, avait été rapidement extradé, tandis que M. Ventura se trouve toujours dans une prison argentine.

L'anarchiste Pietro Valpreda, qui avait servi de bouc émissaire, ainsi que le néo-nazi infiltré dans le cercle anarchiste « 22-Mars » de Milan, M. Mario Merlino, se sont vu confirmer le verdict d'absolution pour « insuffisance de preuves » prononcé en première instance.

Les supérieurs de M. Giannettini, le général Gianadelio Maletti et le capitaine Antonio La Bruna, condamnés pour avoir couvert la fuite à l'étranger de leurs subordonnés, ont vu leur peine de quatre ans d'emprisonnement respectivement réduite à deux ans et un an et deux mois.

L'ampleur de l'indignation s'explique à la fois par le choc qu'avait représenté pour l'opinion italienne l'attentat de la Piazza Fontana de Milan et par les innombrables péripéties, les assassinats, les découvertes de complicités en haut lieu qui depuis douze ans ont jalonné l'enquête.

C'est en effet grâce au courage de quelques journalistes, relayés ensuite par de « petits juges » de province, que l'enquête avait pu *s'orienter* vers les *milieux néo-fascistes* qui avaient initialement tenté de faire retomber la responsabilité du massacre sur les anarchistes. L'anarchiste Pietro Valpreda, arrêté trois jours après l'attentat, sur la foi de déclarations douteuses d'un chauffeur de taxi, mort ensuite comme d'autres « témoins » de l'affaire, avait ainsi été libéré en décembre 1972.

L'enquête s'orienta ensuite vers un groupe néo-fasciste, dont on s'aperçut qu'il disposait de complicités au sein des services secrets, lesquels furent réorganisés à la suite de ces révélations.

M. Giannettini, *l'homme du* SID, qui représentait le lien entre des cellules néo-nazies de Padoue et les services secrets de l'Etat, avait été couvert par ses supérieurs directs. Ceux-ci avaient-ils été protégés par les gouvernements ou certains ministères de l'époque ? A la barre, des témoins du premier procès de Catanzaro avaient défilé des personnalités politiques comme MM. Mariano Rumor ou Giulio Andreotti. Ils répétaient invariablement à toutes questions des magistrats : *« Je ne sais pas, je ne me souviens de rien. »* Le général Saverio Malizia, qui avait été le lien entre le ministère de la défense et la présidence du conseil de l'époque, avait même été condamné — puis absous — en juin 1980 pour faux témoignage.

Le procureur général du procès, *M. Domenico Porcelli*, avait demandé dans son réquisitoire les travaux forcés pour les cinq premiers prévenus. Il n'a pas été suivi par la Cour le 20 mars. Il a annoncé qu'il présenterait un recours en cassation. Mais aucun supplément d'instruction ne sera ordonné. Cette sentence de la cour d'appel de Catanzaro, qui bouleverse les résultats des trois instructions précédentes et du procès de première instance, risque bien de mettre fin à une affaire qui avait marqué le véritable début de la « stratégie de la tension ».

MARC SÉMO.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE IRANO-IRAKIENNE

Dans Susangerd défendue pied à pied

Susangerd (front sud) (A.F.P.). — Susangerd, la ville deux fois prise par les forces irakiennes, et deux fois libérée au prix de batailles meurtrières, reste, après six mois de guerre, le théâtre de combats acharnés au mortier, à l'arme lourde, et parfois même au corps à corps. Susangerd commande l'accès à la plaine du Khouzistan et à sa capitale Ahwaz. La frontière irakienne est à 30 kilomètres, mais la ligne de front passe à 1 kilomètre environ de l'autre côté de la rivière Karkeh.

En retrait de Susangerd, les forces iraniennes ont pris solidement position, déployant des centaines de véhicules blindés, de canons et de chars à demi enterrés, ou cachés sous des monticules de terre, non loin des oasis de Kut et Abu Homayzen.

A la fin du mois de novembre, après que la ville eut été occupée temporairement pour la deuxième fois par les Irakiens, ceux-ci ont tenté une percée, en direction d'Ahwaz. Les troupes iraniennes ont été stoppées, à une vingtaine de kilomètres de leur objectif, et ont dû se replier. Cette fois-là, comme lorsque, pour la première fois, la ville fut prise par les Irakiens au début de la guerre en septembre 1980, Susangerd s'est défendue maison par maison avant de tomber pour être reconquise, quarante-huit heures plus tard, selon les Iraniens.

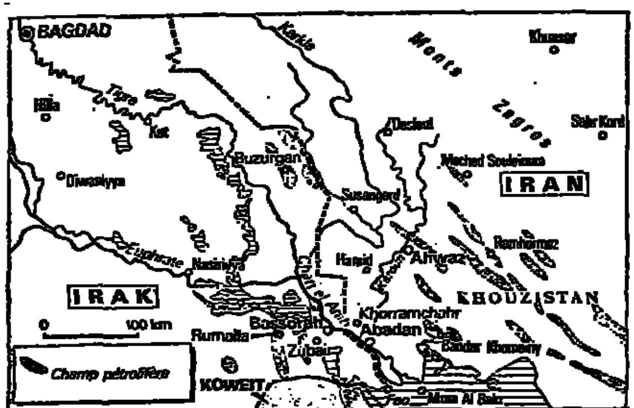
La population — arabe à 60 % — a participé au combat, affirme un volontaire *« à l'exception d'une poignée d'agents collaborateurs de la cinquième colonne qui, arrêtés et jugés, ont été exécutés »*.

Abdallah Jallabi, à dix-sept ans, se bat pour sa ville. Engagé volontaire dans les rangs des pasdarans (les gardiens de la révolution), on lui a fourni une veste de combat, une casquette et une Kalachnikov.

Son entraînement ? La question le laisse un court instant décontenancé. *« Je n'en ai pas beaucoup*, reconnaît-il, *mais j'ai la foi pour moi, et je suis prêt à tout. »*

La déclaration n'est pas pure forfanterie. Mercredi, Abdallah a participé, avec cent vingt-neuf autres volontaires, à la dernière en date des opérations de commando, à près de 5 kilomètres derrière les lignes ennemies, faisant passer armes et renseignements. L'armée iranienne a appuyé ce coup de main par des tirs d'artillerie. A elle la guerre « classique », aux pasdarans la guérilla. Le bilan, selon l'état-major, a été de cent morts et d'une cinquantaine de prisonniers, du côté irakien, et de treize « martyrs », dans son camp.

Les prisonniers ont été conduits au quartier général des pasdarans, dans une villa réquisitionnée d'Ahwaz. Vendredi matin, l'un d'entre eux racontait : *« Après les tirs d'artillerie, les Iraniens ont encerclé nos abris, par surprise. Il était 8 h. 30. »* Le soldat, qui est originaire de la province kurde de Souleymanieh (nord-est de l'Irak), appartenait à la 13e compagnie d'infanterie de la 9e division. *« Je me suis rendu parce que je n'avais pas envie de mourir, et de tuer d'autres musulmans*, dit-il. *Les Irakiens ont mis les Kurdes en première ligne pour s'en débarrasser. »* Certains Irakiens, cependant, se sont défendus à l'arme blanche, d'après des témoignages iraniens.



En représailles à l'opération de guérilla, les Irakiens ont pilonné pendant toute la nuit de mercredi à jeudi ce qu'il reste de Susangerd : c'est-à-dire des ruines désertes. Pas une des maisons de briques jaunes et d'argile séchée, pas une des boutiques n'a été épargnée par les impacts de balles ou d'obus. Les quatorze mille habitants — agriculteurs ou éleveurs de bétail, en majorité — avaient fui. En toute hâte, à en juger par les rayonnages encore garnis de boîtes de conserves dans certaines boutiques éventrées. Jeudi matin, les obus de mortier tombaient encore, à intervalles réguliers, aux portes de la ville, et des combattants lâchaient des rafales d'armes automatiques.

ASIE

Afghanistan

Le chef d'état-major général de l'armée aurait été relevé de ses fonctions

Le chef d'état-major de l'armée *afghane, le général Baba Jan*, a été démis de ses fonctions, et le vice-ministre de l'agriculture, M. Abdul Gaffar Lakanawal, arrêté au début de mars, indique-t-on à New-Delhi de source diplomatique occidentale. Aucune explication n'a été fournie par le gouvernement de M. Babrak Karmal sur ces mesures prises après que les troupes soviétiques auraient, selon les mêmes sources, écrasé des tentatives de soulèvement militaire, en particulier à Reshkho, dans la banlieue de Kaboul, et dans les provinces de Helmand et de Wardak.

Le corps expéditionnaire soviétique aurait — selon ces informations — utilisé des blindés pour contraindre les militaires à regagner leurs casernes. Un officier de la garnison de la capitale, le colonel Khalil Ullah, qui a joué un rôle important dans la répression, aurait été nommé premier vice-ministre de la défense. Rappelons, d'autre part, qu'au début du mois, le principal conseiller économique de M. Babrak Karmal, M. Mohamed Siddiq Farhrang, s'était réfugié à New-Delhi (*le Monde* du 14 mars).

D'autre part, les *Izvestia* s'en sont pris vendredi à la Grande-Bretagne, accusée une fois de plus de s'aligner sur les Etats-Unis en envisageant d'aider militairement les résistants afghans. — *U.P.I., A.F.P., A.P.)*

● *Washington préparerait un nouveau plan d'aide au Pakistan*, d'un montant de 600 millions de dollars sur deux ans, a annoncé, vendredi 20 mars, la chaîne de télévision américaine A.B.C. Il s'agirait de la première étape d'un programme à long terme d'assistance économique et militaire comportant *« l'offre précise d'une garantie à la sécurité du Pakistan »* et ayant notamment pour objectif d'éviter qu'Islamabad ne se dote de l'arme nucléaire. Il y a un an, Islamabad avait repoussé un plan d'aide américaine de 400 millions de dollars, qualifié par le chef de l'Etat de *« dérisoire »*. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LES CRISES D'AFRIQUE AUSTRALE

M. Reagan va demander la levée des dispositions interdisant l'aide aux maquisards angolais

La Maison Blanche a confirmé, vendredi 20 mars, son intention de demander au Congrès américain la suppression d'un certain nombre d'obstacles législatifs à ses prérogatives en matière de politique étrangère, notamment l'abrogation de l'« *amendement Clark* », adopté en 1976, lequel interdit la livraison d'armes aux factions luttant contre le régime angolais appuyé par Moscou. « *C'est une question de principe qui ne préjuge en rien notre future politique* », a déclaré à ce propos un porte-parole du chef de l'exécutif.

Le département d'Etat a confirmé, de son côté, la suspension de l'aide alimentaire au Mozambique, en représailles contre la récente expulsion par Maputo de six diplomates américains (*le Monde* des 15 et 16 mars). Dans l'immédiat, cette mesure affecte la fourniture de riz et de blé pour un montant de 5 millions de dollars, ainsi que celle de 20 000 tonnes de maïs.

Par ailleurs, le rapprochement entre Washington et Pretoria continue de provoquer des réactions hostiles en Afrique noire. Tout en rappelant que son pays n'avait pas les moyens d'appliquer des sanctions économiques à l'Afrique du Sud, dont il reste étroitement dépendant, M. Mugabe, premier ministre zimbabwéen, a demandé à M. Reagan de faire savoir « *clairement* » qu'il n'appuie pas la politique de Pretoria en Namibie et qu'il condamne l'apartheid ainsi que « *l'agressivité* » du gouvernement de M. Botha à l'égard de ses voisins. A Lusaka, MM. Stevens, chef de l'Etat sierra-léonais, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, et Kaunda, président de la Zambie, ont lancé aux travailleurs noirs d'Afrique du Sud un appel à la grève générale.

M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a exprimé sa « *préoccupation* » aux autorités sud-africaines après l'incident de frontière de mardi avec le Mozambique, leur demandant d'« *observer la plus grande retenue afin d'éviter une escalade de la tension dans la région* ».

LONDRES EST VIGOUREUSEMENT INVITÉ PAR LE NIGÉRIA A « PUNIR » PRETORIA

(De notre correspondant.)

Londres. — Le président Shagari du Nigéria a de nouveau invité, vendredi 20 mars, les dirigeants occidentaux à rompre leurs liens économiques avec la République Sud-Africaine. Les avantages à long terme des marchés africains, en particulier du Nigéria, sont largement supérieurs à ceux tirés à court terme des relations économiques avec les Sud-Africains, a déclaré en substance le président nigérian, à l'issue de sa visite officielle de quatre jours à Londres. Apparemment, le problème des relations avec l'Afrique du Sud a dominé un séjour dont les officiels britanniques se disent satisfaits. La franchise parfois brutale avec laquelle M. Shagari s'est exprimé n'a en rien compromis l'amélioration des relations entre Londres et Lagos, malgré un bilan dans l'ensemble négatif à propos des relations avec Pretoria.

Le président nigérian n'a pas convaincu les Britanniques de la nécessité d'appliquer rigoureusement les « *sanctions économiques et sportives* » contre le gouvernement sud-africain. De même, le gouvernement britannique a souligné qu'il n'envisageait pas de nouvelle initiative sur la Namibie avant que Washington n'ait défini sa politique à ce sujet.

M. Shagari a indiqué que Mme Tchatcher entretenait l'espoir d'arriver à persuader le gouvernement de Pretoria de négocier : « *Je lui souhaite bonne chance* », a-t-il lancé avec ironie. Puis, dans une diatribe apparemment destinée à la consommation intérieure, le président nigérian a dénoncé la complicité des puissances occidentales prêtes à recourir au veto aux Nations unies pour empêcher l'embargo pétrolier, considéré comme le seul moyen, a-t-il dit, de mettre fin au régime raciste sud-africain. « *Le Nigéria*, a-t-il ajouté, *aidera par tous les moyens tous les combattants africains de Namibie et d'Afrique du Sud.* »

Il a néanmoins indiqué que son pays favorisait les investissements étrangers, notamment britanniques, lesquels représentent 40 % du total. Il a déclaré que le quatrième plan de développement nigérian, qui prévoit 65 milliards de livres de dépenses pour les cinq prochaines années, offrait des perspectives très favorables à des entreprises conjointes avec des compagnies britanniques.

Tout en démentant que ses entretiens aient porté sur des ventes d'armes britanniques au Nigéria, d'une valeur estimée à 600 millions de livres, il a précisé que des conversations se poursuivaient à ce sujet.

HENRI PIERRE.

République Centrafricaine

L'état de siège

(Suite de la première page.)

La proclamation de l'état de siège, l'annonce de la dissolution du gouvernement, deux discours du président Dacko et une allocution du général Sana, ministre de la défense, suffiront-ils à ramener le calme ? Commencée paisiblement par la lecture d'un verset des psaumes « *Dieu qui me sauve de l'homme violent...* », que le président élu cita en exergue de son premier discours destiné à remercier ceux qui lui avaient fait confiance, la journée de vendredi, pourtant gravement troublée devant l'université d'abord puis dans une moindre mesure à proximité du palais, s'est achevée aussi calmement.

Entre-temps, l'afflux dans les hôpitaux de plus d'une centaine de blessés, parmi lesquels une dizaine dans un état grave, la plupart touchés par des balles, et la mort d'un membre du service d'ordre et de deux jeunes manifestants ont incité les chefs de l'opposition à comprendre qu'ils devaient soit se soumettre au verdict des urnes, si contestable leur parût-il, soit s'engager dans une véritable guerre civile qu'ils n'ont ni l'envie ni les moyens de soutenir. Dès le début de l'après-midi, le porte-parole de M. Ange Patasse, leader du M.L.P.C., apparemment retranché dans son fief de Bossangoa, à 350 kilomètres au nord de Bangui, où ont également eu lieu de violentes manifestations antigouvernementales, invitait les militants du parti à cesser une manifestation, qui s'est ainsi limiter à un sanglant baroud d'honneur.

Malgré le couvre-feu nocturne, les quartiers africains s'étaient bruyamment animés au cours de la nuit de jeudi à vendredi. A Ouango et à la Kouanga, on avait dansé et bu pour fêter la victoire du président Dacko. A Meskine et au « KM 5 », on avait attaqué, saccagé et pillé les boutiques en refusant le résultat officiel d'un vote que l'on affirme, en réalité, favorable à M. Ange Patasse.

Un dispositif d'évacuation des Européens

Dès le début de la matinée de vendredi, des jeunes gens se sont rendus maîtres de l'accès à l'aéroport international de Mpoko. A 8 h. 45, plusieurs milliers d'entre eux se sont heurtés à des membres des Compagnies nationales de sécurité (C.N.S.) en tenue bleu marine équipés de casques à visières de plexiglass et de larges boucliers, qui fermaient le carrefour de l'avenue de France et de l'avenue des Martyrs, situé à 300 mètres de l'université et du P.C. de Barracuda. Un tir lent, mais soutenu de grenades offensives et lacrymogènes devait rapidement disperser les porteurs de banderoles, qui scandaient des slogans hostiles au président Dacko. Ici, des flammèches provoquaient l'incendie d'herbes sèches. Là, gisait un blessé entouré de trois camarades, qui levaient les bras en signe de reddition. Plus loin, à la hauteur de la faculté de théologie protestante, un responsable du M.L.P.C. évitait qu'on fît un mauvais parti à un groupe de journalistes français entourés par une vingtaine de jeunes gens très hostiles.

Les militaire de Barracuda, qui ne sont à aucun moment intervenus, avaient détaché, en fin de matinée, une section qui prit position, avec un mortier, à l'intérieur de la concession de l'ambassade de France derrière les bâtiments. Une partie de la colonie européenne a été gagnée par une psychose de peur. Il est vrai que beaucoup ont gardé le souvenir des pillages de 1979 et que l'atmosphère de xénophobie qui règne ici actuellement n'est pas un produit de l'imagination. Enfin, parmi les deux mille huit cents Français de Bangui, on compte beaucoup de familles avec de jeunes enfants. En tout état de cause, la ville est divisée en treize îlots comprenant chacun une zone de regroupement à partir de laquelle les Barracuda peuvent éventuellement évacuer les personnes menacées. Quoi qu'il en soit, on ne déplorait samedi matin aucune victime française.

Dès 8 heures du matin, de longues files de piétons, dont de nombreuses femmes portant sur leur tête des marchandises, s'étaient repliées vers la zone située au-delà de l'ambassade de France, le long de la rive de l'Oubangui, vers Ouango, à proximité des camps militaires de Roux et du Kassaï. Le président Dacko a opté pour la fermeté, attitude qui, vendredi, semblait payante. Mais il est évident que la menace de nouveaux désordres persiste. En effet, aux militants du M.P.L.C. s'étaient joints, dans les rues, de nombreux désœuvrés attirés par les perspectives de pillages. Ces derniers pourraient bien refuser de suivre les consignes d'apaisement lancées à la fois par les autorités et par le principal mouvement d'opposition.

PHILIPPE DECRAENE.

OCÉANIE

Nouvelle-Zélande

Le bipartisme en crise

La Nouvelle-Zélande connaît une certaine désillusion à l'égard du traditionnel bipartisme. Le parti national (conservateur) du premier ministre, M. Muldoon, et le Labour de M. Rowling, qui se disputent le pouvoir depuis 1935 et s'affrontent alors que la crise économique secoue le pays, voient leur popularité baisser. Les prochaines élections législatives doivent avoir lieu avant novembre.

Ce mouvement d'opinion se trouve renforcé par l'existence d'une formation peu orthodoxe, aux théories économiques un peu confuses, le Crédit social qui, sous la houlette d'un politicien populaire — surtout auprès de l'électorat féminin — M. Bruce Beetham, apparaît à un nombre de Néo-Zélandais de plus en plus important comme une alternative crédible. Un sondage publié par le *New Zealand Herald* donne 31 % des préférences de vote aux Socreds contre 38 % aux nationaux et seulement 30 % aux travaillistes; lors des élections de 1978, les chiffres étaient respectivement de 16 %, 40 % et 40 %. Le Labour est donc la formation qui aurait le plus à perdre, bien qu'il soit difficile de savoir comment cette poussée du Crédit social se traduirait dans un scrutin uninominal à un tour.

Le premier ministre a fait face ces derniers mois à la révolte d'une bonne partie de ses troupes et il a eu beaucoup de mal à leur faire accepter, au début de février, le remplacement, au poste de vice-premier ministre, de M. Brian Talboys, ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur, démissionnaire, par M. Duncan McIntyre, ministre de l'agriculture et des pêcheries. Ce dernier avait été accusé, en 1980, d'être compromis dans une affaire de prêt consenti à sa fille; une commission d'enquête avait considéré que son attitude avait été « *extrêmement imprudente* ». L'immense majorité des membres du parti national le voient mal les conduire à la victoire électorale. Fort de son relatif succès, enlevé à l'arraché, M. Muldoon, qui est très autoritaire, a remanié son cabinet, nommant ou promouvant ses « fidèles » et rétrogradant ou chassant les « rebelles », à l'exception de leur chef, le ministre du logement, M. Derek Quigley : ce dernier, « libéral », reproche à M. Muldoon sa politique interventionniste.

Chez les travaillistes, la situation n'est guère plus brillante : contesté, M. Rowling avait pu résister, à une voix près, à l'attaque de son adjoint, M. David Lange, qui, en décembre, lui avait disputé la direction du parti. Les rivalités ne se sont pas calmées, en dépit des efforts de conciliation de certains députés, inquiets de la menace créditiste. Une récente, et impopulaire, grève à Auckland n'a guère fait remonter la cote du Labour.

Ces divisions internes des deux grands partis confortent le Crédit social dans ses espoirs de s'emparer du pouvoir — ce qui paraît peu probable — ou du moins de devenir l'appoint indispensable à une quelconque majorité.

PATRICE DE BEER.

AMÉRIQUES

El Salvador

Moscou refuse une épreuve de force sur un terrain choisi par Washington

Moscou. — L'Union soviétique continue d'observer une grande discrétion à propos du Salvador, même si, ces derniers jours, la presse a publié de nouveau des informations sur l'inervention américaine. L'absence du parti communiste du Salvador au 26e Congrès du P.C. soviétique (1), le silence observé sur ce pays par les principaux orateurs, avaient intrigué. Seul, M. Fidel Castro avait dénoncé « *les projets agressifs dirigés contre les patriotes du Salvador et du Guatemala* ». Mais M. Brejnev n'avait pas dit un mot des mouvements révolutionnaires en Amérique latine. Sa seule allusion au sous-continent avait été pour se féliciter du développement de « *relations mutuellement avantageuses* » avec des pays comme le Mexique, le Brésil, l'Argentine, le Venezuela et le Pérou.

En marge du congrès, M. Zamiatine, chef de la section d'information internationale du comité central, avait démenti la livraison d'armes soviétiques aux insurgés salvadoriens, et il avait éé affirmé que le Livre blanc publié par le département d'Etat ne contenait que « *des mensonges maintes fois répétés* ».

Dans la presse soviétique elle-même, pourtant prompte à s'enflammer pour défendre les mouvements de libération nationale et confondre l'impérialisme américain, les informations sur le Salvador se sont faites rares après l'échec de « *l'offensive générale* » lancée par le Front Farabundo Marti, le 10 janvier. De même, n'a-t-elle pas manifesté une profonde indignation après la publication du Livre blanc américain, ce qui ne signifie pas que les accusations portées dans ce texte contre l'U.R.S.S. aient été implicitement admises par les Soviétiques. L'explication de cette relative modération verbale est d'abord tactique. Au moment où il se lançait dans une nouvelle offensive de paix en direction de l'Ouest, le Kremlin ne voulait pas agacer les Occidentaux en polarisant l'attention sur un foyer de tension dans le tiers-monde. La remarque ne vaut d'ailleurs pas seulement pour le Salvador, mais pour tous les pays en voie de développement et pour tous les mouvements de libération nationale qui n'ont pas trouvé au vingt-sixième congrès la place que l'on attendait généralement.

La *Pravda* du dimanche 15 mars fournit une réponse, en opposant l'attitude de l'U.R.S.S. à celle des Etats-Unis :

« *Pendant que l'U.R.S.S. se bat*

De notre correspondant

pour normaliser la situation dans les points chauds de la planète, l'administration Reagan agit dans la direction totalement contraire. Un exemple : sa politique en Amérique latine. » Et, plus généralement, l'hebdomadaire *Temps nouveaux* publiait la semaine dernière une profession de foi que l'on n'avait pas entendue depuis longtemps de la part d'un Soviétique. « *Le credo de l'U.R.S.S.*, écrivait cet hebdomadaire destiné à l'étranger, *ce n'est pas la transformation du tiers-monde en objet de confrontation entre deux systèmes opposés, mais la garantie de son développement pacifique et indépendant, d'une égalité authentique et d'un ordre économique international juste.* »

Un combat à l'issue douteuse

Au-delà de ces considérations de propagande, il apparaît que le Kremlin ne veut pas faire du Salvador un problème Est-Ouest, et qu'il refuse une épreuve de force internationale sur un terrain plus ou moins choisi par les Américains. M. Reagan veut peut-être faire du Salvador un test de sa fermeté vis-à-vis de l'Union soviétique, mais celle-ci ne se prête pas au jeu. C'est encore la *Pravda* qui reproche aux Etats-Unis de chercher à internationaliser la question du Salvador, notamment en y impliquant ses alliées européens. « *Ainsi*, écrit le journal du parti communiste soviétique, *il ne s'agit plus seulement de maintenir une junte haïe par le peuple salvadorien à l'aide d'armes américaines et de conseillers du Pentagone, mais de créer dans cette région un point de confrontation aux dimensions internationales.* »

Ce refus de transporter la tension Est-Ouest au Salvador s'explique par deux considérations au moins. D'une part, les Soviétiques peuvent s'estimer mal placés pour soutenir, dans un combat à l'issue douteuse, des guérilleros latino-américains ; et surtout, ils déploient actuellement leur activité diplomatique dans une tout autre direction. Ils ne veulent pas compromettre les chances de succès de leur offensive de paix, non seulement auprès des Etats-Unis, mais aussi des Européens de l'Ouest, qui se sont montrés largement disposés à accepter les arguments américains à propos du Salvador. Or le Salvador n'est pas la Pologne, c'est-à-dire un enjeu suffisamment important pour le Kremlin pour que celui-ci lui sacrifie l'orientation fondamentale de sa politique.

La retenue soviétique a cependant des limites que M. Brejnev a nettement tracées en affirmant sa solidarité avec Cuba, lorsqu'il a reçu, à Moscou, M. Fidel Castro. « *Alors que les milieux impérialistes des Etats-Unis ont déclenché une nouvelle campagne anticubaine*, déclarait le communiqué publié pendant le vingt et unième congrès, *l'U.R.S.S. est, comme avant, au côté de Cuba socialiste, et elle exprime un soutien total à sa politique intransigeante de paix et d'amitié entre les peuples.* »

La crise salvadorienne peut enfin avoir une conséquence favorable pour l'Union soviétique : conduire le régime sandiniste du Nicaragua à resserrer sensiblement ses liens avec Moscou.

DANIEL VERNET.

(1) Une dizaine de partis communistes ou mouvements de libération se trouvaient « clandestinement » à Moscou ; mais il ne semble pas, à notre connaissance, que le P.C. salvadorien ait été du nombre.

LE COLONEL MAJANO A ÉTÉ LIBÉRÉ

Le colonel Adolfo Majano, ancien membre de la junte salvadorienne, arrêté le mois dernier, a été libéré, le vendredi 20 mars, et a quitté le Salvador, a-t-on appris de source militaire.

Le colonel Majano avait été exclu de la junte de gouvernement militaire et démocrate-chrétienne pour avoir critiqué les liens de ses pairs avec l'extrême droite. Il avait été fait prisonnier le 20 février après avoir, apprend-on, été extradé du Guatemala où il avait trouvé refuge. Il n'avait jamais appuyé ouvertement la guérilla en lutte contre la junte, mais l'armée l'avait considéré comme déserteur lorsqu'il avait refusé le poste d'attaché militaire en Espagne. Le colonel Majano n'a pas été rayé des cadres de l'armée.

D'autre part, des responsables du Pentagone américain ont assuré que les cinquante-quatre conseillers militaires envoyés au Salvador auraient tous quitté ce pays avant la fin de l'été. Le représentant démocrate, M. Clarence Long (Maryland), a demandé leur retrait immédiat à son retour d'une mission à San-Salvador. — *(Reuter.)*

Succès des « Six heures » à Paris

« *Les temps ne sont plus au soutien automatique de toutes les guérillas* », reconnaissait, le vendredi 20 mars en soirée, un orateur à la tribune de la Mutualité. La manifestation « Six heures pour le Salvador » n'en a pas moins connu une affluence exceptionnelle. Serait-ce l'acharnement démontré face au « *petit poucet* » de l'Amérique centrale par la première puissance de la planète — dont une banderole tendue au-dessus de la tribune stigmatisait l' « ingérence » dans cette région du monde ? Rencontre sur ce thème d'éléments progressistes et chrétiens, sensibilisée à l'approche du premier anniversaire du crime (le 24 mars) par la haute figure de Mgr Romero — « *le plus grand des Salvadoriens* », comme l'exprima l'un de ses anciens collaborateurs, M. Roberto Cuellar ? Prise de conscience, selon le mot d'un des orateurs, M. François Gèze, de « *la menace d'un nouveau Yalta* », où les deux grands s'échangeraient « *le Salvador contre la Pologne ou l'Afghanistan* » (1) ? Autant d'éléments qui ont peut-être contribué à stimuler, envers la révolution salvadorienne, un sentiment de solidarité jusque-là assez vagissant.

Un Américain, M. George Wald, prix Nobel de physiologie, enseignant à Harvard, exprima son « *horreur que les atrocités perpétrées au Salvador par une armée déchaînée le soient avec des armes américaines et avec le plein soutien de* [son] *gouvernement* », ajoutant : « *Un monde où l'on peut faire cela au Salvador est un monde où nul n'est en sécurité* ».

L'écrivain Artur London, Mgr Mendez Arceo, évêque de Cuernavaca, au Mexique, le professeur Laurent Schwartz, M. Armando Uribe, ancien ambassadeur du gouvernement chilien à Pékin, manifestèrent, entre autres, par leurs interventions ou leur présence à la tribune, leur soutien au Front démocratique révolutionnaire. Les représentants en France du F.D.R., Mme Ruth Argandoña et M. Roberto Armijo, en appelèrent à l'opinion pour éviter une « *internationalisation* », du fait des Etats-Unis, de la guerre civile et affirmèrent leur certitude de la victoire populaire — en réponse à l'opinion fréquemment émise dans les conversations de couloirs que « *rien n'est acquis* » et qu'il n'est, au Salvador, « *aucune issue certaine à court terme* ».

J.-P. C.

(1) Signe des temps : parmi les nombreux messages de solidarité lus à la tribune, l'un des plus applaudis fut celui du comité pour la libération du peuple afghan. Le représentant du « tribunal des peuples », qui vient de tenir une session sur le Salvador à Mexico, a annoncé qu'un nouveau « jugement » de l'ancien « tribunal Russell » aurait lieu en mai à propos de l'Afghanistan.

Argentine

L'ANCIENNE PRÉSIDENTE, Mme ISABEL PERON EST CONDAMNÉE A HUIT ANS DE PRISON

Buenos-Aires. — L'ex-présidente argentine, Mme Isabel Peron, a été condamnée, le vendredi 20 mars, à huit années de prison par un juge fédéral de Buenos-Aires. La veuve du général Peron était accusée de manipulation irrégulière de fonds de l'organisation de bienfaisance, la Croisade de solidarité justicialiste.

Mme Peron, qui est actuellement en résidence surveillée, et a effectué cinq ans de détention préventive, ne pourra donc être libérée prochainement que si elle bénéficie d'une grâce gouvernementale. Le verdict rendu vendredi lui interdit également d'exercer toute charge publique dans le futur. L'ancienne présidente avait été renversée par le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976.

Selon une disposition légale, un condamné peut être libéré après avoir accompli les deux tiers de sa peine : dans le cas de l'ancienne présidente, cela représente cinq ans et quatre mois — ce qui placerait sa libération au 24 juillet 1981, à moins, ce qui paraît improbable aux observateurs, que l'actuel président, le général Jorge Videla, commute sa peine. La libération d'Isabelita — comme la surnomment ses partisans — interviendrait sous la présidence du général Roberto Viola, qui doit succéder au général Videla le 29 mars. Selon des informations non confirmées, l'ancienne présidente, une fois libérée, se rendrait au Panama, puis en Espagne, où elle a longtemps vécu en exil avec son époux, l'ancien président, décédé en 1974, Juan Domingo Peron.

États-Unis

Un camp d'entraînement clandestin en Floride

C.I.A. OU KU KLUX KLAN ?

Miami *(A.F.P.)*. — *Un shérif de Floride soucieux de protéger une centrale nucléaire est bien embarrassé : il a arrêté une mystérieuse bande d'hommes armés qui pourraient être des agents de la C.I.A.*

M. Charles Dean, shérif du comté de Citrus, sur la côte centre-ouest de la Floride, avait été alerté, il y a quelques jours, par des tirs et autres activités paramilitaires sur des terres isolées d'un immense ranch bordant la centrale nucléaire de Crystal-River.

Après avoir obtenu des autorités militaires de la région l'assurance qu'aucune unité régulière n'effectuait d'exercices aux abords de la centrale, le shérif mobilisa, jeudi soir 19 mars, les forces de police à sa disposition pour un raid sur le ranch suspect. Il découvrit un véritable camp d'entraînement où une douzaine de jeunes gens fortement armés s'exerçaient au combat au corps à corps. Aucun d'eux n'opposa la moindre résistance et le shérif repartit avec treize prisonniers.

L'identité des personnes arrêtées n'a pas été rendue publique. Leur chef, un ancien combattant du Vietnam, avait en sa possession des passeports de plusieurs pays, dont le Mexique, l'Arabie Saoudite et l'Egypte.

Il pourrait s'agir d'exilés nicaraguayens ou cubains entraînés par la C.I.A. pour des missions dans leurs pays d'origine. La C.I.A. s'est refusée jusqu'ici à tout commentaire. D'autres hypothèses sont également envisagées, car on a déjà découvert, par le passé, dans le sud des Etats-Unis, des groupes paramilitaires se réclamant par exemple du Ku Klux Klan.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

A la conférence des socialistes européens sur la sécurité et le désarmement

M. Mitterrand : les propositions de M. Brejnev *sur les euromissiles doivent être étudiées* «avec intérêt et sous bénéfice d'inventaire»

La conférence sur la sécurité et le désarmement, organisée à Paris par l'union des partis socialistes de la Communauté européenne, était surtout, tout comme le symposium sur la science et la culture, tenu le jeudi soir 19 mars (« le Monde » des 20 et 21 mars), une occasion pour les chefs de file de la social-démocratie européenne de manifester leur solidarité avec M. Mitterrand dans la campagne électorale.

Réunis pendant deux demi-journées dans les sous-sol de l'Assemblée nationale, les participants n'ont pas manqué de rendre hommage, lors de la conférence de presse qui a clôturé les travaux, vendredi, à leur collègue et ami candidat à la présidence, qui venait de présenter, à la suite de M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, et du socialiste finlandais Kalevi Sorsa, un exposé sur une « conception globale de la sécurité en Europe ».

Cette rencontre se prêtait pourtant moins à une exploitation électorale, dans la mesure où elle s'est tenue à huis clos, où elle n'a débouché sur la publication d'aucun texte commun et a traité en priorité d'un sujet passablement technique encore qu'important : la course aux euromissiles. Or ce n'est pas dans ce domaine que les partis socialistes européens sont le plus unis.

Entre M. Joop Den Uyl, ancien premier ministre néerlandais et président de l'union des partis socialistes de la C.E.E., qui a vigoureusement plaidé pour « l'option zéro » en la matière (pas d'installation de missiles américains, démantèlement des SS-20 soviétiques) et les socialistes italiens représentés par MM. Craxi et Longo, qui s'en tiennent à la décision de l'OTAN de décembre 1979 (mise en place des engins américains et négociations parallèles avec Moscou), toutes les nuances existent, sur un fond commun de propension au contrôle des armements et au dialogue Est-Ouest. Les dernières propositions de M. Brejnev visant à un moratoire sur le déploiement de ces armes n'ont fait qu'accentuer la confusion.

M. Mitterrand, que l'on sait très « motivé » *sur le problème des* euromissiles, l'a abordé longuement au cours de la conférence de presse, accentuant encore le décalage avec le gouvernement puisque ce dernier, sans contester les positions de l'OTAN, estime n'avoir pas à se prononcer publiquement sur une affaire qui ne concerne que ses voisins membres de l'organisation militaire intégrée.

Pour le premier secrétaire du P.S., les cent cinquante SS-20 soviétiques actuellement en place ont « *modifié l'équilibre des forces* » puisqu'ils « *peuvent détruire tout le dispositif militaire allié du nord de la Norvège jusqu'au sud de l'Italie* ». Il convient donc qu'ils soient démantelés, ou au moins « *qu'ils s'écartent, qu'ils s'éloignent* » : le candidat socialiste semble ainsi se rallier à l'idée d'un retrait de ces engins au-delà de l'Oural, malgré l'avis de nombreux experts, pour qui un tel mouvement, facilement réversible en cas de crise, n'aurait d'autre effet que d'entretenir l'illusion et de provoquer les Chinois.

Quant à la proposition de moratoire, M. Mitterrand « *demande à voir* ». Si elle signifie un « *gel* » des SS-20, il répondra par une proposition visant « *à réduire le nombre de ces fusées et à les éloigner* ». « *Je ne refuse pas le dialogue*, ajoute-t-il, *mais réserve mes positions sur la façon de le conclure.* » En attendant, la proposition de M. Brejnev doit être étudiée « *avec intérêt et sous bénéfice d'inventaire (...) en tant que moyen d'approche pour engager des négociations* ».

M. Mitterrand n'est donc pas très éloigné de ses collègues de l'Internationale socialiste, y compris de M. Brandt, qui a vu dans les propositions de Moscou des « *éléments importants allant dans la bonne direction* ». Il reste *un peu plus vigilant* cependant face aux entreprises soviétiques : il a été le seul, vendredi, à s'alarmer des récentes informations sur l'apparition de « *satellites tueurs* » dans l'arsenal de l'U.R.S.S. (*le Monde* du 20 mars).

MICHEL TATU.

AU SYMPOSIUM INTERNATIONAL

Les propositions du candidat socialiste dans le domaine de la culture

Un plan national pour la recherche scientifique sera bientôt rendu public

Voici, dans le détail, les propositions faites par M. Mitterrand, dans le domaine de la culture, au symposium international sur la science et la culture réuni au palais de l'UNESCO (« le Monde » du 21 mars) :

« Donner toutes leurs chances aux chercheurs et aux défricheurs.

Ce qui veut dire :

— Non à la politique de la rentabilité immédiate ;

— Non aux taux d'écoute et aux sondages ;

— Non à la concentration du pouvoir de décision ;

— Oui à l'attribution de vrais moyens.

Ce que dit, par exemple, Louis Erlo, de l'Opéra de Lyon, me paraît juste : « Pourquoi des hommes sacrifieraient-ils leur vie à promener leurs œuvres dans leur carton, à tirer les sonnettes pour être quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent éconduits ? Alors, ils rongent leur frein. Les directeurs d'opéra ne sont pas responsables qui n'ont ni les moyens ni surtout l'encouragement de prendre des risques. Quand Mozart écrivait *la Flûte enchantée*, dans la même année se sont créés cinq ouvrages sur le même thème. Ils furent tous joués. Seul un émergea un peu plus tard. L'ennui aujourdhui, c'est qu'il faut être Mozart sur-le-champ pour être joué, alors qu'on est Mozart deux cents ans après. » *Laisser le temps au temps : oui. Mais ne pas perdre de temps pour prendre de vitesse les multinationales de l'audio-visuel et s'emparer de leurs techniques avant qu'elles ne s'emparent de nos consciences.*

Mettre en chantier des réalisations de référence.

Si le rôle premier appartient aux créateurs et aux chercheurs, il importe aussi que l'Etat soit lui-même inventeur de quelques réalisations de portée nationale ou internationale. Quelques projets :

1) Création d'une cité internationale de la musique dans les jardins de La Villette : *« Le Beaubourg de la musique ».*

A l'image du Royal Festival Hall de Londres, mais adapté et rajeuni, je propose la création d'un vaste ensemble *abritant tout à la fois un nouvel opéra, une salle de musique contemporaine, des ateliers d'expérimentation électro-acoustique, des salles de répétition, un auditorium.*

Hospitalière à toutes les formes de la musique (classique ou moderne, populaire ou savante) et à tous les publics, cette maison de la musique fonctionnera vingt-quatre heures sur vingt-quatre : comme le feu des vestales, la musique y brûlera jour et nuit. Je crois savoir que le projet enthousiasme plusieurs créateurs : Rolf Liebermann, Bernard Lefort, Pierre Boulez, Yannis Xenakis, et beaucoup d'autres.

Outre son originalité, ce projet répond à un besoin criant. Paris est la capitale d'Europe la plus pauvre en équipements musicaux.

2) Une école européenne du cinéma.

3) Une école européenne du chant : *il s'agirait simplement ici, en accord avec Bernard Lefort, d'étendre le champ d'action de son excellente école.*

4) Une académie franco-latine : *haut lieu de propagation des langues et des cultures latines. Ne pas oublier que le bloc culturel latin représente plus de six cents millions d'habitants. La présidence pourrait en être confiée à Senghor.*

5) Une exposition nationale pour le bicentenaire de la Révolution française.

Dans huit ans, la Révolution française aura deux cents ans. C'est l'âge adulte pour tous les grands mouvements de l'humanité. C'est le moment où ces mouvements codifient leurs livres sacrés et leurs hiérarchies. Après deux siècles, les nouvelles générations peuvent se retourner sur le passé récent sans rouvrir trop de cicatrices et sans ranimer trop vivement les querelles. La France sera, en 1989, comptable devant le monde entier de sa grande Révolution, de ses conquêtes, de ses progrès, de ses erreurs et de ses fautes. La préparation d'une grande exposition nationale, non seulement parisienne mais décentralisée dans les régions, pourra transformer toute la France, de 1985 à 1989, en un immense musée vivant animé de la Révolution.

Certes, Paris aura bien des choses à montrer, de la Bastille au Champ-de-Mars et des Tuileries au Palais de justice. Mais imaginons ce que pourront faire les Bretons autour de Nantes, les Vendéens autour de Cholet, les Girondins autour de Bordeaux, les Alsaciens à Strasbourg, les Marseillais et Toulonnais en Provence, les Lyonnais à propos du martyr de leur ville, les Auvergnats autour de Romme et Couthon...

Il faudrait des années de préparation et d'incitation, notamment grâce au corps d'enseignant, pour que, dans chaque ville et chaque village, les greniers s'ouvrent sur les vieux papiers de famille, les jeunes préparent des spectacles d'animation, et pour organiser des circuits touristiques tournant à travers toutes ces régions qui redeviendront historiques.

Il faut que la France soit de nouveau fière de son histoire vivante en 1989.

∴

Le temps manque pour exposer d'autres projets. J'indique simplement que sous la présidence de mon conseiller scientifique, François Gros, directeur de l'Institut Pasteur et professeur au Collège de France, un groupe de travail prépare un plan national pour la recherche scientifique *que je rendrai public dans deux semaines... »*

Les personnalités présentes

Parmi les personnalités présentes figuraient : MM. Willy Brandt, Felipe Gonzales (secrétaire général du P.S.O.E.), Andreas Papandréou (secrétaire général du PASOK), Michael Foot (leader du parti travailliste).

Dédiée à Salvador Allende, la manifestation a réuni plusieurs personnalités latino-américaines : Mme Salvador Allende, M. Gabriel Garcia Marquez, Mme Gueiler (ancienne présidente de Bolivie), M. Julio Cortazar, Mgr Mendès Arceo (archevêque de Cuernavaca, au Mexique). On notait en outre la participation de MM. George Wald (prix Nobel de physiologie et président du Tribunal des peuples (ex-tribunal Russell), Elie Wiesel et Adolfo Perez Esquivel (prix Nobel de la paix 1980), de Mme Melina Mercouri, de MM. Wolf Biermann et Iannis Xenakis.

Parmi les personnalités ayant envoyé des messages de soutien, figurent :

MM. Günnar Myrdal (prix Nobel d'économie), Saül Friedlander, Carlos Fuentes, Octavio Paz, Laurent Schwartz, Peter Weiss, François Furet, Alfred Sauvy, René Girard, Abel Gance, Jean Ziegler, Miguel Angel Estrella, Albert Cohen, Santiago Carrillo (secrétraire général du P.C.E.) et Michel Soutter.

M. MENDÈS FRANCE SOUTIENT M. MITTERRAND

M. Pierre Mendès France a décidé d'apporter son soutien à la candidature de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle.

L'ancien président du conseil a indiqué, le vendredi 20 mars, dans une déclaration à l'A.F.P. : « *A chaque élection, et chaque fois qu'il y a une échéance globale, mon devoir de citoyen est de donner mon avis.* »

M. Mendès France, qui s'était associé à la candidature de M. Gaston Defferre en 1969 (1), a indiqué qu'« *en raison de son état de santé* » il ne participerait pas directement à la campagne de M. Mitterrand. M. Mendès France doit expliquer les raisons de son engagement en faveur du candidat socialiste le dimanche 29 mars au « Club de la presse » d'Europe 1.

(1) Le maire de Marseille avait fait campagne aux côtés de M. Mendès France auquel il se proposait, en cas de victoire, de confier le poste de premier ministre. Il avait obtenu 5,1 % des suffrages au premier tour de l'élection.

● *Le Conseil constitutionnel* indique que les formulaires de présentation des candidats à l'élection présidentielle seront reçus, du dimanche 22 mars à 10 heures, au mercredi 7 avril à minuit, 2, rue de Montpensier, à Paris. Il précise que, le 22 mars et les jours suivants (à l'exception des dimanches 29 mars et 5 avril), les heures de dépôt des présentation sont de 10 heures à 12 heures et 14 heures à 17 heures.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE REPROCHE A M. MITTERRAND DE VOULOIR « ÉTATISER » L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le secrétariat général de l'enseignement catholique a commenté, lundi 16 mars, les déclarations de M. François Mitterrand sur les rapports entre les secteurs public et privé de l'éducation. Présentant « Dix propositions pour l'école », dimanche 15 mars à Evry (Essonne), le premier secrétaire du P.S. avait affirmé : « Un grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale sera mis en place, mise en place qui sera négociée sans spoliation ni monopole », et que « les contrats d'association des établissements privés conclus par les municipalités seront respectés » (« le *Monde* » du 17 mars).

L'abbé Victor Chopot, secrétaire général de l'enseignement catholique, a estimé, de son côté : « Le prétendu respect de certains contrats d'association est un leurre et dissimule une mort en sursis, puisque l'objectif final est clairement réaffirmé : étatiser l'enseignement privé en l'intégrant dans un service public unique et laïc. »

« M. Mitterrand entache son programme d'une atteinte à l'une des libertés publiques fondamentales », a-t-il ajouté, avant de conclure : « L'enseignement catholique s'opposera de toutes ses forces, comme il l'a toujours fait, aux projets qui visent à dénaturer d'abord, puis à supprimer l'exercice du libre choix d'éducation dans notre pays. »

Le candidat socialiste à l'élection présidentielle s'est déclaré surpris de constater que les responsables de l'enseignement catholique répondent par une « fermeture » à ce qu'il considérait, de sa part, comme une « ouverture ».

Le Mouvement des radicaux de gauche propose la création de « contrats de santé »

M. Michel Crépeau, candidat du Mouvement des radicaux de gauche à l'élection présidentielle, vient de présenter les objectifs et les modalités d'un « contrat de santé » qui devrait, selon lui, être proposé aux assurés sociaux et aux généralistes. Dans cette optique, les assurés sociaux qui le souhaitent pourraient passer avec leur médecin traitant un contrat aux termes duquel ce dernier s'engagerait à prendre en charge le patient et sa famille, moyennant « *une faible participation* » de sa part, « *éventuellement prise en charge en totalité par une mutuelle* » ; à dresser un bilan global de la santé de l'assuré ; à lui « *enseigner la prévention des maladies communes* ».

Pour chaque patient, ajoutent les responsables des radicaux de gauche, le médecin recevrait une somme forfaitaire, versée trimestriellement sous forme d'avance. Ces contrats seraient automatiquement renouvelés à la fin de chaque trimestre et pourraient être dénoncés à tout moment.

Dans une lettre ouverte qu'il adresse aux médecins généralistes, M. Michel Crépeau écrit notamment :

« *... Même si, aujourd'hui, certains d'entre vous caressent l'espoir de passer bientôt dans le secteur à honoraires libres, il va de soi que cette solution n'est ni satisfaisante pour les malades ni accessible à tous les praticiens.*

» *Pour sortir du piège qui vous est ainsi tendu par une droite faussement libérale, je vous propose non pas un nouveau système, mais une nouvelle modalité de travail. Elle ne nécessite aucun changement de statut pour le praticien qui la choisit.*

» *Cette modalité est notamment destinée aux médecins qui souhaitent intégrer la prévention dans l'exercice de leurs activités, sans se heurter à des obstacles financiers ou administratifs. Elle doit permettre de leur garantir un revenu minimum substantiel, indexé sur la hausse du coût de la vie, ainsi que davantage de temps libre pour leurs loisirs et la formation continue.* »

UN COLLOQUE SUR « VINGT ANS DE SYSTÈME PRÉSIDENTIEL »

M. Rocard : pour être une règle du jeu durable

L'Association des journalistes parlementaires a organisé, mercredi 18 mars, un colloque sur le thème « Vingt ans de système présidentiel ».

Pour M. Jean-Luc Parodi, secrétaire général de l'Association française de science politique, le système français, caractérisé par une pluralité des autorités dotées de pouvoirs et des « *circuits électoraux, n'a pas d'équivalent dans les autres démocraties pluralistes* ». Il relève qu'il n'est d'exercice possible du pouvoir qu'à l'issue d'une double conquête — présidentielle et parlementaire, — ce qui, dit-il, confère au système un caractère conservateur.

A ses yeux, le fait que l'opposition apparaisse comme un terme de l'alternance et que le régime ait perdu « *l'opacité qui le rendait si peu populaire à la fin de la IVe République* » constitue les véritables apports de la Ve République.

Pour M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, ce qui distingue le fondateur de la Ve République de ses successeurs est d'abord le recours au référendum. *Il relève, d'autre part,* que le régime actuel « *s'est orienté dans un sens plus libéral que démocratique en plaçant le Parlement sous la coupe du Conseil constitutionnel* ». En conclusion, l'ancien garde des *sceaux* s'interroge : « *Jusqu'à quand existera-t-il une suffisante cohérence entre le président de la République et la majorité parlementaire ?* »

M. Léo Hamon revient sur le rôle excessivement réduit de l'opposition. L'ancien ministre juge que, en dehors de ses problèmes propres, l'opposition est en crise et ce pour deux raisons : une « *théâtralisation permanente* » de la vie politique qui aboutit à ce qu'une opposition n'est bonne que si elle peut parvenir à un renversement du gouvernement ; le « *boycottage de l'autorité présidentielle* » (...) qui contraste avec la règle du jeu démocratique, d'autant plus, poursuit-il, que le président de la République n'a que « *trop tendance à être enfermé dans son courant majoritaire* ».

Les médias audio-visuels constituent-ils un nouveau conditionnement de l'opinion publique ? M. Edgar Faure pense que oui, mais il ne croit pas que ce soit un phénomène nouveau. Sa thèse s'appuie sur ce qu'il appelle les « *trois phases de la démocratie* ». Le premier stade, c'est celui de l'Antiquité, avec « *la démocratie agoréenne* ». Elle fut remplacée par la démocratie « *mandatée* », c'est-à-dire l'apparition du bulletin de vote. Aujourd'hui, explique l'ancien président de l'Assemblée nationale, nous sommes revenus au forum, par l'outil scientifique qu'est la télévision. Celle-ci permet de retrouver le phénomène essentiel du conflit entre Brutus et César. En tant qu'outil, bien sûr, la télévision a des vertus et des inconvénients, mais elle facilite la confrontation sans en changer la nature. D'où cette question — sans réponse — de M. Edgar Faure : « *Pourquoi la politique s'inspire-t-elle des mêmes règles, des mêmes méthodes, qu'au siècle dernier ou dans l'Antiquité ?* ».

Forces sociales et forces politiques

Réponse de M. Michel Rocard : « *Du temps de Brutus, il n'y avait pas de syndicats !* » La période actuelle, explique le député socialiste des Yvelines, est caractérisée par la faible connexion des forces sociales et des forces politiques. Depuis quelques années, déclare-t-il, nous vivons une très grave crise se régression des effectifs syndicaux. Or, « *lorsque l'encadrement social disparaît, on est plus disponible pour faire des à-coups, des sursauts* ». Les lieux de rencontre traditionnels des forces politiques et sociales que sont la « *représentation* », la « *négociation* » et la « *décentralisation* » sont de moins en moins utilisés : « *Tout le champ de la négociation collective est arrêté* », « *Tout ce qui est associatif n'est jamais consulté* ». Dès lors, s'interroge M. Rocard, quelle stabilité pour *nos institutions ?*

Lorsqu'on ne discute plus, lorsqu'on ne négocie plus, poursuit M. Rocard, la pression sociale peut s'aggraver. Et là, il y a un risque : « *Si la France est un pays fort calme au total, cela tient à ce que tous les porteurs d'opinion, tous les responsables des forces sociales, maintiennent cette idée que c'est tout de même sur le plan politique et par le suffrage qu'on change de politique. Mais après être arrivés à ce que les forces d'opposition acceptent les règles du jeu que constitue la Constitution de 1958, modifiée 1962, et n'entendent plus les mettre en cause, il faut au moins que ces règles du jeu, pour qu'elles survivent, soient reconnues comme équilibrées, c'est-à-dire profitant alternativement à tous les joueurs.*

» *Je pense, maintenant, que la Constitution de la Ve République n'a plus d'autres besoins, pour s'assurer comme une règle du jeu durable, que l'alternance comme vérification ultime. Et si l'alternance ne vient pas lui apporter cette vérification ultime, je crains que ce ne soit sur le front social que l'on voie un décalage par rapport au politique. Que l'on m'entende bien : je suis un pacifiste, et je n'envisage qu'avec la plus extrême inquiétude et une vive tristesse les conséquences pratiques pour notre pays de ce que je dis.* »

M. Roland Cayrol, chargé de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, s'intéresse lui aussi à « *l'outil télévision* ». S'il est vrai que, aujourd'hui, « *l'image compte plus que le contenu du message* » et que, « *de plus en plus, les événements politiques se passent dans les studios de la télévision, au détriment des corps intermédiaires* ». On ne peut, pour autant, conclure à la toute-puissance des médias.

Ce qui est nouveau, note M. Pierre Avril, professeur de droit constitutionnel (Paris-X-Nanterre), c'est que la filière politique a perdu une large partie de son autonomie au profit d'autres filières. « *Il en résulte*, explique-t-il, *ce que je serai tenté d'appeler une espèce de « Nomenklatura à la française », ce qui est inquiétant si elle se combine avec le pouvoir présidentiel.* » Selon lui, il existe deux axes d'action : il faut « *repolitiser le gouvernement* » (les ministres ne restent au gouvernement que s'ils sont d'accord avec celui-ci) et « *dépolitiser l'administration* » (revenir à une pratique plus rigoureuse de l'obligation de réserve) — A.C. et L.Z.

La campagne en bref

● *M. Jacques Chirac* a critiqué, le vendredi soir 20 mars, à Rouen, après avoir exposé son programme économique, « *la complicité entre M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand, pour faire croire qu'ils seraient seuls au second tour. C'est leur programme commun. Peut-être sont-ils contents de se revoir sept ans après. Entre M. Giscard d'Estaing, qui a déçu, et M. Mitterrand, qui promet, il y a de grandes chances que les électeurs choisissent M. Mitterrand. Je vous appelle donc à voter pour moi.* »

S'agissant de son attitude au second tour, M. Chirac avait précisé, à Strasbourg, qu'il « *attend de savoir ce que veut faire M. Giscard d'Estaing, s'il a vraiment l'intention de modifier son comportement, c'est-à-dire de faire une politique qui permette le redressement qui s'impose aujourd'hui à la nation* », avant d'arrêter sa propre décision.

● *M. Michel Debré* a critiqué, vendredi 20 mars à Lille, la campagne de M. Jacques Chirac. « *On ne relève pas un pays en cherchant à plaire successivement à toutes les catégories de Français*, a-t-il dit. *Le gaullisme est une révolte mais pas une révolte corporatiste. Le gaullisme est un appel mais pas un appel aux intérêts.* »

● *M. Michel Jobert* a déclaré dans une interview publiée samedi 21 mars par *Ouest-France* : « *La politique de la France a jauni, en sept ans, comme une vieille photo.* » La politique étrangère de M. Giscard d'Estaing, ajoute-t-il, « *prétend parler à des niveaux divers. Or, en politique étrangère, on ne peut pas parler plusieurs langages. Il faut n'en tenir qu'un. Il faut aussi être à la hauteur de ses inspirations : Varsovie aurait pu être une réussite. Imaginez de Gaulle provoquant cette rencontre et l'utilisant. Varsovie fut à la fois un échec et le ridicule pour M. Giscard d'Estaing. Tous ses collègues se sont aperçus à Venise qu'il avait été abusé.* »

● *M. François Mitterrand* s'est prononcé, vendredi 20 mars, à Rennes, devant quelque huit mille personnes, en faveur de l'alternance : « *Il n'est pas sain pour nos institutions que le mandat présidentiel de sept ans puisse être renouvelable et donc renouvelé* », a-t-il dit, avant d'ajouter : « *Le 10 mai sera une date historique pour la France.* »

Quelques heures auparavant, le candidat socialiste se trouvait à Niort (Deux-Sèvres) où devant quelque six mille personnes il a ironisé sur « *le locataire de l'Elysée* ». Il a indiqué : « *Habituellement, quand on quitte une maison — appelons-la l'Elysée — on n'emporte pas les meubles, ni la vaisselle, ni les menus. Le 17 mai (date d'expiration du mandat du président sortant) M. Giscard d'Estaing emportera 211 milliards de déficit budgétaire, 120 milliards de dettes extérieures et près de 100 milliards sous forme d'allocations chômage. J'aimerais bien qu'on me les rende avant que je m'installe.* »

● *France-Soir* du 20 mars a publié un sondage réalisé du 9 au 16 mars, par l'IFOP auprès d'un échantillon national représentatif de 1 930 personnes âgées de dix-huit ans et plus. 35 % des personnes interrogées (au lieu de 37 % en février) se déclarent « *très satisfaites* » ou « *plutôt satisfaites* » de M. Giscard d'Estaing, 47 % (au lieu de 51 % en février) se déclarent « *plutôt mécontentes* » ou « *très mécontentes* ». Le nombre des personnes qui ne se prononcent pas passe dans la même période de 12 % à 18 %. Depuis son élection à la présidence de la République, c'est la première fois que la cote de satisfaction de M. Giscard d'Estaing est aussi basse. La popularité de M. Raymond Barre est stable : 25 % ; en revanche, le nombre des mécontents régresse par rapport à février : 56 % au lieu de 63 %, et celui des indécis augmente : 19 % au lieu de 12 % en février.

Le Monde

société

Plus d'alcool autour des stades bretons

Boire ou shooter, pourquoi choisir ?

Aucune rencontre de football n'aura lieu, dimanche 22 mars, dans le département des Côtes-du-Nord, en raison de la nouvelle escalade dans la « guerre des buvettes » opposant les clubs au procureur de la République de Guingamp, Mlle Picot, qui entend faire respecter une ordonnance de 1959 interdisant la vente d'alcool dans les enceintes sportives.

Treize clubs du département avaient fait l'objet, le 15 mars, de procès-verbaux. C'est pour protester contre cette mesure que quatre-vingts présidents de clubs et les membres du comité directeur des Côtes-du-Nord ont démissionné et appelé au boycottage des quelque mille rencontres prévues ce week-end.

De notre envoyée spéciale

Brest. — « *Il existe une petite équipe de football dans l'arrondissement de Guingamp. Le stade, c'est une pelouse balisée aux quatre coins, les vestiaires, de vieux camions sans roues. Le sport est la seule animation qui est proposée à trois communes de 400 habitants et ces bénévoles sont pénalisés par une loi vieille de vingt ans subitement appliquée aujourd'hui !* »

La « guerre des buvettes » fait rage depuis quelques jours dans les Côtes-du-Nord et, constatant que treize procès-verbaux avaient été dressés durant le week-end des 14 et 15 mars sur les stades, M. Jean Tricot, président du district, a donné sa démission à Guingamp, suivi des membres du comité départemental, et, le dimanche 22 mars, les terrains de football du Trégor et de l'Argoat resteront vides.

Les premières escarmouches de la bataille qui oppose magistrats et présidents de clubs sportifs ont été enregistrées il y a quelques semaines dans le département voisin du Finistère, lorsque le procureur de la République demanda au comité de vigilance de Quimper de voter un avis réclamant l'application en Bretagne du décret du 23 octobre 1961 qui interdit la vente de boissons alcooliques sur les stades. Mais c'est dans les Côtes-du-Nord que l'affaire prit de l'ampleur : en dépit de l'information donnée aux maires de l'arrondissement de Guingamp, des présidents de clubs avaient décidé de maintenir leur décision de vendre, comme à l'accoutumée, de la bière et du vin rouge. Les procès-verbaux distribués à cette occasion ont déclenché la polémique.

« *Je suis retraité et bénévole, tout mon temps je le donne au football et j'ai commencé à boire de l'alcool vers quarante-cinq ans, lorsque j'ai cessé de faire du sport*, affirme M. Jean Tricot. *Le bénéfice des buvettes va tout entier à nos clubs.* » « En avant Guingamp », par exemple, gagne 40 000 francs par an avec les buvettes. « *Cela lui permet de faire fonctionner douze équipes de jeunes. Le club ne pourrait en aider que trois si cette mesure est maintenue.* »

Les Côtes-du-Nord et le Morbihan sont les départements champions toutes catégories de l'alcoolisme en France (1). « *On m'avait toujours dit qu'au-delà de 4 grammes d'alcool par litre un automobiliste avait dépassé le stade du coma éthylique. Or, j'ai vu en Bretagne des responsables d'accident afficher plus de 5 grammes* », répond le procureur de la République de Rennes, qui se dit, depuis son arrivée dans la région, il y a un an, décidé « *à appliquer la loi en Bretagne comme elle l'est partout ailleurs* ».

Mais, au-delà de ces arguments, la question reste posée : une telle mesure, dont l'application subite vingt ans après sa publication a suscité la surprise, est-elle efficace pour enrayer l'alcoolisme dans la région ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Les clubs sportifs qui refusent la mise en cause d'habitudes anciennes ne sont pas à court d'arguments. « *Les véritables alcooliques boivent plus chez eux que sur les lieux publics. A 4 F la bière, leur salaire entier y passerait !* » explique un président de club. « *Ce n'est pas sur les stades qu'on s'alcoolise ; de toute façon, ceux qui veulent boire boivent*, ajoute M. Tricot. *Alors nous préférons que la recette reste chez nous plutôt que dans le café du coin. La lutte contre l'alcoolisme, nous en sommes les premiers partisans, mais il existe d'autres moyens.* »

Si les magistrats reconnaissent que ce n'est pas l'interdiction faite aux buvettes qui réglera la question, mais se déclarent décidés à appliquer la loi, le professeur Claude Got, membre du haut comité d'études et d'information sur l'alcoolisme, constate pour sa part : « *Cette mesure est moins prise pour son efficacité que pour marquer une volonté de lutter contre l'alcoolisme.* » Mais le professeur Got note qu'en Bretagne la moitié, à peu près, des responsables d'accidents ont un taux d'alcoolémie supérieur à 0,80 gramme (alors que la moyenne nationale est de 37 %).

Enfin, on remarque dans la région que les pouvoirs publics n'ont rien fait il y a quelques années, pour aider les jeunes à consommer des « boissons hygiéniques ». « *Voici quinze ans, un effort a été fait par les jeunes qui, une fois dans les cafés, demandaient un jus de fruit*, affirme M. Yan Brekilien, ancien magistrat, écrivain, *mais ils y ont rapidement renoncé, le prix du jus d'orange étant supérieur à celui du verre de rouge (...)* »

Les présidents de clubs sportifs, qui ne voient pas pourquoi ils seraient les seuls à ne pas profiter d'un « système », pourraient trouver des alliés. La loi qui s'applique aux stades s'applique également à des lieux « super-protégés » (écoles, églises). Or, en Armorique, on ne compte plus les clubs et les groupes culturels qui gagnent l'argent nécessaire à la réfection d'une chapelle, aux voyages des personnes âgées ou à la préparation d'une fête grâce à des festou-noz où l'on boit de la bière autant qu'on danse la gavotte. La mobilisation de certains comités des fêtes de la région de Guingamp pourrait être l'occasion de nouveaux rebondissements

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) La Bretagne (notamment les Côtes-du-Nord), le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie tiennent le haut du pavé dans les statistiques de mortalité par alcoolisme.

De nombreuses associations boudent la Semaine de la jeunesse qui s'ouvre à Paris

Près de cent cinquante organismes, parmi lesquels des ministères, des entreprises publiques et privées, trente-cinq fédérations sportives, mais quarante seulement des quelque deux cents associations de jeunesse agréées par les pouvoirs publics, participent à la troisième Semaine de la jeunesse, organisée du 21 au 29 mars au Parc floral de Paris (château de Vincennes).

Cette Semaine de la jeunesse, placée sous le patronage du ministère de la jeunesse et des sports, veut officiellement favoriser les rencontres pour les jeunes de quinze à vingt-cinq ans autour des grands thèmes qui les préoccupent : loisirs, études, emploi et sports. Le prix modique d'entrée (5 francs), le grand nombre d'invitations gratuites ainsi que l'importante campagne de publicité menée conjointement avec la télévision et Europe 1 expliquent le succès qu'a connu cette manifestation l'année dernière puisque trois cent dix mille visiteurs selon les organisateurs avaient été reçus.

Pourtant, quatre-vingt douze fédération de jeunesse regroupées au sein du comité pour les relations nationales et internationales des Associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) ont pris collectivement position contre cette manifestation. « *Il y a une contradiction*, estime M. Alain Barrault, président du CNAJEP, *entre la diminution des moyens mis à la disposition des associations par l'État et la masse d'argent investie dans cette manifestation.* » Deux séries de chiffres reflètent cette tendance : l'évolution de la part relative du budget du ministère (0,74 % en 1974 et 0,60 % en 1981) et, à l'intérieur de ce budget, le budget des interventions extérieures, c'est-à-dire des subventions. En revanche, la Semaine de la jeunesse, dont le coût total est de 4 millions de francs, reçoit une subvention de 2 millions de francs.

Les responsables d'autres mouvements de jeunesse groupés au sein de la Jeunesse plein air (des centres aérés, des coopératives scolaires ou des centres d'entraînement pour moniteurs) font la même constatation. En 1981 le nombre de postes d'enseignants mis à leur disposition aura été diminué de trois cent cinq sur un total de mille cent. Ils organisent, afin de dénoncer cette situation, une réunion nationale, le samedi 21 mars.

Les responsables du CNAJEP protestent également contre l'utilisation à des fins politiques de la Semaine de la jeunesse qui s'est terminée l'année dernière par un dialogue entre le président de la République et cinq jeunes. Cette année pourtant le discours que M. Giscard d'Estaing doit adresser le samedi 28 mars aux jeunes sera totalement dissocié de cette manifestation, annoncent les jeunes giscardiens. Il reste qu'en confiant l'organisation de la Semaine de la jeunesse à une association animée par Mme Francine Londez, qui fut membre du cabinet de M. d'Ornano et en écartant systématiquement les mouvements repèrsentatifs des jeunes, souvent de sensibilité de gauche, le ministère de la jeunesse ne doit pas s'étonner que la légitimité de cette manifestation et son intérêt soient contestés.

NICOLAS BEAU.

JUSTICE

Les écoutes téléphoniques devraient être autorisées dans un plus grand nombre de cas

propose la commission de révision du code pénal

La commission de révision du code pénal, composée de personnalités nommées par le ministre de la justice, a franchi une nouvelle étape de ses travaux. Elle suggère, notamment, d'autoriser les écoutes téléphoniques dans des cas plus fréquents, et propose de modifier la loi sur la presse afin de rendre plus transparente la vie des hommes publics.

En droit, les écoutes téléphoniques ne sont autorisées aujourd'hui que lorsqu'elles sont ordonnées par un juge d'instruction. La commission suggère de laisser les coudées plus franches à la justice et à la police. Elle distingue pour cela la recherche des auteurs d'infractions déjà commises et la prévention des crimes et des délits. Dans le premier cas, le juge d'instruction pourrait, comme aujourd'hui, ordonner des écoutes « *lorsque ces investigations sont indispensables à la manifestation de la vérité* ». Le même pouvoir serait attribué — ce qui serait nouveau — au procureur de la République, « *en cas de crimes et de délits flagrants* ». Lorsqu'on sait les dérapages auxquels donne lieu la notion de flagrant délit, on mesure le pouvoir ainsi donné aux procureurs et à la police.

Dans la deuxième hypothèse — celle de la prévention, — le président du tribunal pourrait, lui aussi, autoriser les écoutes, mais seulement s'il s'agit de proxénétisme ou de trafic de drogue. Le projet précise que ces écoutes ne seraient autorisées qu' « *à titre exceptionnel* » et s'il existe des indices « *sérieux* ». Les enregistrements devraient être détruits si l'enquête ne donne pas lieu à des poursuites judiciaires. En matière de prévention de crime ou de délit contre la sûreté de l'État, le premier président de la Cour de sûreté de l'État peut agir de même, quelle que soit la nature de l'infraction. Cela reviendrait à légaliser, dans un très grand nombre de cas, les écoutes téléphoniques que le gouvernement reconnaît pratiquer aujourd'hui sous le sceau « secret défense ».

La presse et la vie des hommes publics

Dans un domaine très différent, la commission suggère de rendre plus transparente la vie des hommes publics. En application de la loi sur la presse, un fait diffamatoire ne peut actuellement être prouvé lorsque ce fait relève de la vie privée ou remonte à plus de dix ans. Par exemple si un homme politique décidait de poursuivre les journaux qui s'intéressent à ses activités sous l'occupation, ceux-ci ne pourraient prouver juridiquement ce qu'ils avancent.

La commission propose de supprimer la règle des dix ans lorsque la personne visée a été ou est « *membre du gouvernement, titulaire d'un mandat électif relevant du suffrage universel ou* (est) *candidat à un tel mandat* ». La commission suggère en outre qu'on puisse apporter la preuve de faits relevant de la vie privée lorsque la personne en cause appartient à l'une des trois catégories mentionnées plus haut. Des discussions serrées semblent avoir eu lieu sur ce point car l'exposé des motifs mentionne bien cette disposition, mais on n'en trouve plus trace dans le texte lui-même.

Un caractère intemporel et irréel

Ces divergences sont secondaires. La commission ne fait que des propositions et le document qu'elle a rédigé n'est que l'avant-projet d'un avant-projet sur lequel M. Peyrefitte recueille l'avis des chefs de juridiction. La révision du code pénal, qui date pour la partie la plus ancienne de ce texte de 1810, est un serpent de mer auquel se sont attaqués plusieurs gardes des sceaux. En 1974, M. Giscard d'Estaing a mis en place une commission qui, en 1978, après consultations, a rendu public un avant-projet définitif. Cet avant-projet portait sur la partie dite générale du code, c'est-à-dire sur l'application de la loi pénale.

Le nouveau document de la commission concerne la partie spéciale, c'est-à-dire les infractions elles-mêmes qu'il s'agit d'adapter à la délinquance moderne. Depuis sa création, la commission a connu des déboires. La loi « sécurité et liberté » a tourné le dos à ses principales conclusions et deux de ses membres — pour manifester leur désaccord — ont démissionné, M. Jacques Léauté, professeur à l'université Paris-II et Me Germaine Sénéchal-Loreno, avocate à Paris (1). Cela ne veut pas dire que ses nouvelles conclusions seront toutes écartées. La loi « sécurité et liberté » a, malgré tout, retenu certaines suggestions de l'« avant-projet définitif », en refondant notamment les articles concernant la destruction et la dégradation d'un bien « *appartenant à autrui* ».

Cela n'empêche pas la commission de continuer ses travaux. Ainsi a-t-elle proposé de refondre entièrement le système des sanctions qui, au lieu d'être comprises comme à l'heure actuelle entre un minimum et un maximum, ne comporterait plus de minimum. Cela signifie que, si la commission était suivie, les juges retrouveraient un large pouvoir d'appréciation qui leur permettrait, s'ils accordaient les circonstances atténuantes, de ne pas prononcer de sanctions du tout ou presque. En établissant des peines-planchers, c'est-à-dire au-dessous desquelles les magistrats, dans certains cas, ne peuvent pas descendre, la loi Peyrefitte a engagé, partiellement mais significativement, le droit pénal dans une tout autre voie.

La commission ne l'ignore pas, mais elle s'en tient au rôle « *technique* » qui, selon son président, M. Chavanon, lui a été confié. Cela donne à ses conclusions un caractère intemporel et parfois irréel.

Harmonisation

L'essentiel du travail de la commission porte sur l'harmonisation et la modernisation du code qui, au fil des années, a vu s'accumuler des strates correspondant aux soucis du moment. Parfois, elle s'inspire de la jurisprudence actuelle, parfois elle innove. Ainsi suggère-t-elle de créer un crime d'euthanasie strictement défini, moins sévèrement puni que le meurtre. De même propose-t-elle de sanctionner les personnes qui aident ou poussent quelqu'un à se suicider et que la loi actuelle ne permet pas de poursuivre.

La partie spéciale du code pénal comporte quatre titres : les atteintes à la personne ; les atteintes aux biens ; les atteintes à l'ordre économique et social ; et les atteintes à la sûreté et à l'autorité de l'État. Seules, les deux premières parties ont été mises en forme. La troisième est pratiquement terminée, et la quatrième fait l'objet des travaux actuels de la commission.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) La composition actuelle de la commission est la suivante : président : M. Guy Chavanon, procureur général honoraire à la Cour de cassation ; vice-président : M. Pierre Mongin, président de chambre à la Cour de cassation ; membres : MM. Guy Denis, directeur honoraire de l'Inspection générale de la police nationale ; Paul Malaval, conseiller à la Cour de cassation ; Emile Robert, substitut général à la cour d'appel de Paris ; Jean Robert, procureur général à la cour d'appel de Pau ; Me François Sarda, avocat à Paris ; MM. André Vitu, professeur à l'université Nancy-II, et Raoul Béteille, directeur des affaires criminelles et des grâces.

Un appel de la mère de Philippe Maurice

« Je suis une morte vivante »

Mme Jacqueline Pruvost, mère de Philippe Maurice, a rendu public, vendredi 20 mars, un « appel » en faveur de son fils dans lequel elle déclare notamment :

« *Aucun être ne naît mauvais. Mais, dans notre vie d'ici-bas, il y a les forts et les plus faibles, les sensibles et les purs. Cessons donc de « condamner à mourir » ceux de nos enfants qui n'ont pas tenu. Ne dites surtout pas : « Cela » ne m'arrivera pas* [...]. » *Une mort ne compense pas une autre mort. Dans le cas de mon enfant, qui a tué par peur un policier, la vengeance soulagera-t-elle le cœur des deux enfants et de la maman ? Je crains, au contraire, qu'ils ne s'aperçoivent un jour, beaucoup plus tard, que ce fut pour eux un cadeau empoisonné.* »

Après avoir rappelé qu'elle fut l'épouse d'un policier — le père de Philippe Maurice — et qu'elle a « *pu toucher ces objets de mort dont la fabrication, la vente libre sur certains marchés, rapportent tant d'argent à ceux qu'on ne condamne jamais* », Mme Pruvost ajoute :

« *Mon fils s'est égaré pendant deux ans, mais pendant vingt ans il a été un garçon exemplaire. Je n'oublie pas les victimes, mais la responsabilité que je ressens, parce que tout le monde ne s'arrange pas aisément avec sa conscience, — cette responsabilité-là est adoucie à l'idée que dans le pays de lumière où elles sont parvenues, elles se trouvent auprès du seul être qui ait le droit de juger* [...]. *Il faudrait se juger infaillibles pour conserver le droit de vie ou de mort envers notre prochain. Exigez que la peine de mort soit abolie* [...].

» *Philippe Maurice n'est pas le monstre, la bête qu'on a enfermée depuis des mois entre quatre murs, sans vue sur l'extérieur, que l'on nourrit au travers de barreaux, qui vit nuit et jour avec la lumière électrique. Si Philippe meurt, peut-être mes convictions m'obligeront-elles à vivre, mais, depuis cette condamnation, je suis une morte vivante à laquelle on interdit d'embrasser son fils.* »

AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE LA GRACE DU CONDAMNÉ

Londres (*A.F.P.*). — Amnesty International a lancé, vendredi 20 mars, un appel au président Giscard d'Estaing afin qu'il use de son droit de grâce en faveur de Philippe Maurice. Amnesty Inernational relève que l'exercice du droit de grâce « *permettrait d'empêcher la première exécution capitale en France depuis 1977* ».

« *L'exécution de Philippe Maurice, dont le dernier recours judiciaire vient d'être rejeté, serait un pas en arrière quant au respect des droits de l'homme* », déclare l'organisation, qui est « *opposée en toutes circonstances à la peine de mort* ». Elle a adressé au chef de l'État un télégramme, lui demandant d' « *agir conformément aux déclarations dans lesquelles il s'est dit opposé à la peine de mort et conformément aux critères internationaux* ».

Amnesty International rappelle que M. Giscard d'Estaing, lors de la campagne de 1974, avait fait part de la « *profonde aversion* » qu'il éprouvait pour la peine de mort. L'organisation rappelle que le Parlement européen « *a lancé il y a quatre mois un appel à tous les pays membres de la C.E.E. pour qu'ils suspendent la peine de mort en attendant qu'il débatten de ce sujet* » et que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est prononcée l'an dernier contre la peine de mort.

Amnesty conclut qu'il n'a « *jamais été prouvé que la peine de mort soit plus efficace que d'autres sanctions pour dissuader les criminels* ».

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE NE SOUHAITAIT PAS RENCONTRER M. PEYREFITTE A LA CONFÉRENCE DES BATONNIERS.

Rendant compte dans *le Monde* du 24 février de la réunion de la conférence des bâtonniers, nous indiquions que Me Paul Bouchet, bâtonnier en exercice de Lyon, avait quitté cette réunion au moment de l'arrivée de M. Peyrefitte.

Nous ajoutions que M. François Roger, président du Syndicat de la magistrature, était, en revanche, présent. Celui-ci nous prie d'apporter sur cette présence les précisions suivantes : « *Si le Syndicat de la magistrature avait tenu à accepter l'invitation à déjeuner qui lui avait été faite, il ne souhaitait pas rencontrer M. Peyrefitte. Je n'étais pas présent à l'arrivée du garde des sceaux, ainsi qu'il est inexactement écrit. Au contraire, je ne me suis présenté dans les locaux où se tenait la conférence des bâtonniers qu'à l'heure du déjeuner, auquel M. Peyrefitte ne participait pas.* »

[Nous avions noté la présence de M. Roger, en le voyant à 3 mètres de M. Peyrefitte, au moment où celui-ci se faisait présenter des avocats présents.]

FAITS DIVERS

● *Sept personnes sont mortes* et deux autres ont disparu, selon le premier bilan fait le vendredi 20 mars, après les pluies diluviennes qui se son abattues, les 18 et 19 mars, sur l'ensemble du territoire de la République de Djibouti. Près de cent mille sinistrés ont dû chercher refuge dans les écoles ou sous des tentes. Radio-Djibouti a précisé que les victimes avaient été emportées par les oueds en crue. — (*A.F.P.*)

Faits et jugements

M. Marcantoni est réhabilité

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) a rendu, vendredi 20 mars, un arrêt de réhabilitation en faveur de M. François Marcantoni, âgé de soixante-cinq ans, à propos d'une condamnation à cinq ans de travaux forcés pour complicité de vol qualifié le 6 mai 1955 par la cour d'assises de la Seine.

L'avocat de M. Marcantoni, Me Jacques Isorni, avait déposé une requête en ce sens, affirmant que son client n'avait aucun lien avec l'affaire pour laquelle il avait été condamné. La cour lui a donné raison, se fondant notamment sur « *les bons renseignements recueillis sur M. François Marcantoni invalide de guerre, pensionné à 100 % et titulaire de la médaille de la Résistance* ».

Ce dossier, sur lequel la cour vient de statuer, est sans rapport avec les diverses affaires dans lesquelles est apparu M. Marcantoni. La plus importante d'entre elles était l'assassinat du secrétaire d'Alain Delon, Stefan Markovitch, trente et un ans, retrouvé tué d'une balle dans la tête dans une décharge publique à Elancourt (Yvelines) le 1er octobre 1968. Le 17 janvier 1969, M. Marcantoni avait été inculpé de complicité d'assassinat et écroué. Il avait été mis en liberté le 4 décembre 1969 (*le Monde* du 5 décembre 1969) et avait bénéficié d'un non-lieu le 12 janvier 1976 (*le Monde* du 13 janvier). Son défenseur, Me Isorni, avait demandé que son client soit indemnisé pour sa détention en 1969. Cela lui a été refusé (*le Monde* du 22 juin 1979).

M. Marcantoni a, en outre, été entendu lors d'enquêtes sur diverses afafires, notamment celle qui opposa MM. Hervé de Vathaire et Marcel Dassault, celle de l'enlèvement d'un industriel, M. François Fériel, dans la villa de Francis Lopez, à Cannes.

Enfin, dans l'affaire de Broglie, lorsque Mlle Pascale de Varga décida de mener une « contre-enquête » pour blanchir son père, accusé d'avoir commandité l'assassinat de Jean de Broglie, elle désigna comme « chargé de mission » M. Marcantoni (*le Monde* du 9 mars 1977).

Nouvelle instruction après la mort d'un détenu à Montpellier

Montpellier. — L'instruction ouverte, puis close, après la mort d'un détenu de la prison de Montpellier, le 7 juillet 1979, va reprendre.

Ce matin-là, peu avant 7 heures, Robert Galant, quarante-deux ans, était découvert, mourant, dans sa cellule. Il devait décéder pendant son transfert à l'hôpital. L'autopsie révéla que ce détenu — qui allait être libéré — était mort de coups portés à la base de la nuque avec un objet dur. On constata aussi qu'il avait bu, avant l'heure habituelle de la distribution, du café qui n'était pas fait avec le mélange qu'il possédait dans sa cellule.

Le témoignage de son codétenu, qui fut rapidement mis hors de cause, ne fut d'aucun secours. Le 15 octobre 1980, le juge d'instruction, tout en reconnaissant que la victime était morte après avoir été frappée, estimait qu'il n'était pas possible de découvrir l'auteur des coups et rendait une ordonnance de non-lieu.

Me Patrick Bouygues, avocat de la famille de Robert Galant, faisait appel. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier vient d'ordonner un supplément d'information ; un nouveau juge d'instruction, M. Alain Lapierre, a été chargé du dossier. — (*Corresp.*).

● *Un Corse condamné à cinq ans d'emprisonnement.* — M. Noël Pantalacci, vingt-neuf ans, a été condamné, vendredi 20 mars, à cinq ans d'emprisonnement par la Cour de sûreté de l'État pour un attentat contre la villa du procureur général de la cour d'appel de Bastia (Haute-Corse) commis le 18 juillet 1979. Il entendait ainsi protester contre la sévérité de la Cour de sûreté de l'État, qui, la veille, avait condamné l'un de ses amis à neuf ans d'emprisonnement pour la tentative de destruction par explosif d'un immeuble en construction.

● *Un malfaiteur en fuite* depuis près de deux ans, Claude Gress, âgé de vingt-neuf ans, a été arrêté à Lille, mardi 17 mars. En juillet 1979, alors qu'il était détenu à Caen après une condamnation pour attaque à main armée, il avait bénéficié d'une permission dont il n'était pas rentré. Le 3 août 1979, il avait participé à une tentative de hold-up, boulevard Haussmann à Paris, en compagnie de son frère Louis et d'un autre homme qui, tous deux, avaient été immédiatement arrêtés (*le Monde* daté 5-6 août 1979).

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DE MONTPELLIER

Le SNES demande à la FEN d'organiser un syndicat unitaire du second degré

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Le congrès du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), qui affirme regrouper à cette date quelque soixante-dix mille adhérents, a clos ses travaux, vendredi 20 mars (« le Monde » du 17 mars et du 19 mars). Deux décisions adoptées retiennent l'attention : d'une part, la modification des statuts du syndicat qui renforce désormais les sections départementales et supprime les « congrès d'études » organisés tous les deux ans ; d'autre part, la perspective d'un « syndicat pluricatégoriel unifié du second degré » s'adressant aux « personnels qui exercent » dans les collèges, les lycées et les lycées techniques.

Ce choix de la majorité du SNES — le courant Unité et Action où sont influents les militants communistes — avait, par avance, été dénoncé par la direction socialisante Unité, indépendance et démocratie (UID) de la FEN, majoritaire au syndicat des instituteurs où sont actuellement syndiqués les professeurs des collèges (P.E.G.C.). Déjà largement ouvert, le conflit entre les deux principaux courants de la FEN risque donc de s'accentuer, même si les dirigeants du SNES ont proposé à M. Guy Georges, secrétaire général du SNI-P.E.G.C., de le rencontrer.

Les arguments ne volent pas toujours haut. A la tribune, M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint, il fait feu de tout bois et brandit une brochure anonyme d'extrême droite intitulée *Main basse sur l'éducation*, pour prouver la « *campagne d'intoxication qui assimile le SNES au parti communiste* ». Les minoritaires réclament un « *point d'ordre* » et dénoncent l' « *amalgame* ». On se dispute le micro et on confronte la force des applaudissements.

Tous les moments ne furent certes pas aussi tumultueux, bien que la division de la gauche syndicale et politique avive les polémiques. Les responsables du syndicat se décrivent volontiers comme une forteresse assiégée par un front hétéroclite qui rassemblerait le ministre de l'éducation, la direction de la FEN et les trois tendances minoritaires. Celles-ci, *qu'elles soutiennent* la majorité de la FEN (U.I.D.) ou qu'elles soient proches de l'extrême gauche (Ecole émancipée et Union pour le SNES aux syndiqués), n'hésitent pas à parler de « *normalisation bureaucratique* », de « *débats bâclés* » et de « *votes à la hussarde* ». Aussi ont-elles quitté ensemble le congrès lors du vote sur la modification des statuts, dont elles jugeaient la procédure peu démocratique.

Sur le fond, les questions en débat n'étaient pas nouvelles. Ainsi de la dénonciation des dirigeants de la FEN comme les « *auxiliaires empressés du pouvoir* », selon la formule de M. Jean Chaubard, secrétaire national, ou de l'exigence d'une « *action internationale, syndicale et fédérale* » au troisième trimestre. Si la revendication par le SNES de la syndicalisation des PEGC n'est pas non plus récente, les délégués ont cette fois adopté un texte favorable à la constitution d'un « *syndicat unitaire du second degré* ».

« *Les structures de syndicalisation actuelles de la FEN ne sont pas adaptées à l'évolution du système éducatif*, explique M. Chaubard. *Avec l'élévation des exigences de formation, il y a eu un mixage des élèves comme des enseignants qui donne une place nouvelle au second degré.* » Le courant Unité et action n'est pas seul à s'interroger. La tendance Ecole émancipée (syndicalisme révolutionnaire) reconnaît qu'il y a un problème mais y apporte une réponse différente : la constitution d'un « *syndicat unique* » des personnels, de la maternelle à la terminale.

On ne saurait trop préjuger des conséquences du choix fait par le SNES sur l'unité de la FEN, dont le principal syndicat, le SNI-P.E.G.C. semble fermé à toute évolution sur ce point. Chaque partenaire est en effet pris dans une contradiction. En tenant sous haute surveillance sa minorité Unité et action, qu'elle accuse de « *menées scissionnistes* », la FEN risque de mettre en péril ce qui fait sa spécificité dans le monde syndical depuis 1948, c'est-à-dire son unité. Inversement, en poussant le jeu trop loin, les responsables du SNES risquent de mettre à mal la diversité du courant Unité et action, qui fit sa force aux temps bénis de l'union de la gauche.

C'est sans doute dans les établissements scolaires que se fera sentir l'évolution de cette crise interne. Pour l'instant, le SNES demande à la FEN d'organiser un débat et une consultation des « *personnels concernés* » à propos de ce « *grand syndicat unitaire* ». Si elle refuse, il est probable qu'il n'hésitera pas à encourager la « *pression de la base* ». Le scénario tient plutôt du harcèlement de guérilla que de la guerre ouverte.

EDWY PLENEL.

Un responsable national du SNI-P.E.G.C. est temporairement suspendu de ses fonctions syndicales

M. Christian Rouby a été suspendu jusqu'à la fin de l'année scolaire de son mandat de membre du bureau national du Syndicat national des instituteurs et *professeurs de collège* (SNI-P.E.G.C.) jeudi 19 mars, par le conseil national du syndicat. M. Rouby est responsable des professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) au sein de la tendance Unité et action où prédominent les militants communistes. La direction du SNI-P.E.G.C., proche des socialistes, accuse M Rouby d'avoir animé, en particulier à Amiens, des réunions organisées par Unité et action pour débattre de la syndicalisation des professeurs de collège dans un « *grand syndicat unitaire du second degré* ». Actuellement, les professeurs d'enseignement *général de* collège sont regroupés au SNI-P.E.G.C. Mais le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, à majorité Unité et action) voudrait pouvoir les compter parmi ses adhérents (*le Monde* du 19 mars).

Commentant la suspension de M. Rouby, l'un des dix membres de la tendance Unité et action qui siègent au bureau national du SNI-P.E.G.C. — aux côtés des dix-neuf membres de la tendance Unité, indépendance et démocratie et du représentant de l'Ecole émancipée, — M. Michel Bouchareissas, secrétaire national, l'a qualifiée de « *mesure douce* », puisque limitée à un trimestre (jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit deux réunions du conseil national). Il a ajouté, toutefois, que « *trop c'est trop* » et qu'« *il n'y a pas de précédent à l'entreprise destructice de la part de la fraction Unité et action dans le but de casser le SNI-P.E.G.C. au bénéfice d'un SNES en perdition et pour des raisons politiques évidentes* ».

Au congrès du SNES à Montpellier, les responsables de la tendance Unité et action ont déclaré que la décision du SNI est « *parfaitement arbitraire* » et constitue « *une répression syndicale* ».

LE SYNDICAT APPELLE LES INSTITUTEURS A UN RASSEMBLEMENT NATIONAL LE 27 MAI

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) a décidé au cours de son conseil national du 19 mars de continuer l'action qu'il a engagée en janvier et février par une grève administrative, puis le 9 mars par une grève nationale des instituteurs et des professeurs de collège. L'objectif reste le même : obtenir satisfaction sur les trois dossiers qu'il estime prioritaires : la carte scolaire, la situation dans les collèges, et la revalorisation du traitement de tous les instituteurs.

Le 25 avril, des manifestations auront lieu dans tous les chefs-lieux de canton pour dénoncer les menaces de fermeture de classes à la rentrée prochaine, un « *manifeste national* », tiré à cinq millions d'exemplaires et expliquant la nécessité de revaloriser le salaire des instituteurs sera diffusé aux parents d'élèves et sur la voie publique. Enfin, « *quelle que soit l'issue de l'élection présidentielle* », un rassemblement national sera organisé à Paris le 27 mai.

Le SNI-P.E.G.C. compte aussi utiliser la période électorale pour faire prendre en compte les dossiers qui le préoccupent. Il a demandé à être reçu par les dix candidats à l'élection présidentielle qui, à ses yeux, « *représentent une pensée politique en France* ». Le syndicat a d'ailleurs fait connaître sa position sur la consultation nationale. Tout en s'efforçant de « *séparer les domaines politique et syndical* », il déclare ne pouvoir « *envisager la poursuite de la politique actuelle* ». Il demande à ses adhérents de « *contribuer au changement* » en mettant en accord « *leur engagement syndical et leur choix de citoyen* ».

MÉDECINE

La semaine internationale de la prévention à Strasbourg

Le diabète sucré se situe en France au cinquième rang des causes de mortalité

La seconde journée du colloque scientifique organisé conjointement, à Strasbourg, par le ministère de la santé et de la sécurité sociale et par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), dans le cadre de la Semaine internationale de la prévention et de la réadaptation (le Monde *du 21 mars*), *a été consacrée à une approche physiopathologique, clinique et psychologique des handicaps.*

Plusieurs dizaines de spécialistes ont simultanément examiné des sujets aussi divers et éloignés que les handicap moteur (aphasie, maladies rhumatologiques, myopathies), sensoriels (cécité, surdité), viscéraux (pathologies cardiaque, broncho-pulmonaire, rénale et urinaire, digestive) et mentaux. Le diabète sucré, ensemble de troubles liés à la perturbation des taux de glucose sanguin (glycémie), a été l'objet d'une « table ronde » particulière.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — « *Le diabète sucré touche*, a rappelé le professeur Georges Tchobroutsky (Hôtel-Dieu, Paris), *entre 2 % et 5 % de la population des pays de type occidental. Il n'épargne aucun groupe ethnique, aucune nation.* » Plus que le diabète, il conviendrait de parler de maladies diabétiques. La même dénomination recouvre en effet deux types de pathologie à la fréquence, à l'étiologie, au recrutement et aux thérapeutiques fort différents. Seul point commun : les troubles de la régulation des taux de glycémie et leurs conséquences dégénératives. On distingue, en pratique, les diabétiques insulino - dépendants — 20 % des cas, — dont un sur cinq a moins de quinze ans, et les diabétiques non insulino-dépendants, malades le plus souvent âgés qui présentent un poids excessivement élevé.

Le terme de handicap convient-il pour évoquer le statut et la vie des diabétiques ? Peut-être ne faudrait-il parler que de contraintes thérapeutiques ou alimentaires. Les premiers doivent s'imposer une surveillance extrêmement régulière de leur glycémie et de la concentration en glucose dans leurs urines (glycosurie). Ils sont aussi astreints à des injections sous-cutanées pluriquotidiennes d'insuline, une hormone pancréatique qui facilite l'absorption périphérique, par les cellules, du glucose excédentaire. Le traitement des malades du second groupe est essentiellement fondé sur le respect de strictes règles diététiques et sur la prise régulière de médicaments hypoglycémiants.

On peut donc penser que c'est très certainement l'existence du jeune diabétique insulino-dépendant qui est le plus perturbée par la thérapeutique. Celle-ci impose, d'autre part, pour éviter les accidents liés au surplus ou à l'insuffisance du sucre sanguin (coma hyper ou hypoglycémique), une alimentation à heures fixes et une certaine prudence en ce qui concerne la place et l'intensité des activités physiques génératrices d'hypoglycémie.

Les récentes informations en matière de thérapeutique antidiabétique ne devraient guère modifier les problèmes que posent la prise en charge et le traitement de cette maladie : la synthèse et la fabrication industrielle d'une insuline humaine à partir des techniques des manipulations génétiques (*le Monde* du 11 septembre 1980) ne dispenseront pas des injections pluriquotidiennes.

On mesure mal, en règle générale, l'impact économique de la maladie diabétique. Les troubles de la glycémie sont, en effet, à terme, à l'origine de l'apparition de nombreuses pathologies (cécité, infarctus du myocarde, gangrène, insuffisance rénale, neuropathie, etc.). « *Schématiquement, on peut dire*, précise le professeur Tchobroutsky, *que l'espérance de vie du malade diabétique est diminuée d'un tiers.* » Selon lui, le diabète sucré se situe en France au cinquième rang des causes de mortalité.

Il convient, dans ces conditions, pour les spécialistes réunis à Strasbourg, de promouvoir massivement, auprès des malades insulino-dépendants, les techniques simples de surveillance et de traitement individuelles (bandelettes réactives de dosage de la glycémie et de la glycosurie, techniques automatiques d'injection d'insuline), et, pour le malade non insulino-dépendant, les informations concernant le rôle primordial joué dans ce domaine par une alimentation équilibrée riche en fibres alimentaires et en cellulose.

JEAN-YVES NAU.

URBANISME

Les projets du maire de Paris

- Quatre mille nouvelles places de stationnement payant
- Une aide accrue aux théâtres de la capitale

Outre la révision du plan d'occupation des sols de la Ville de Paris (« le Monde » du 20 mars), l'extension du stationnement payant, l'essai d'un système nouveau de transport en commun, dit *Aramis*, la fixation du taux des impôts locaux et la politique théâtrale de la Ville seront à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de Paris, lundi 23 mars, a annoncé, le vendredi 20 mars, M. Jacques Chirac au cours d'une conférence de presse réunie à l'Hôtel de Ville.

● *Stationnement payant.* — Quatre mille nouveaux parcmètres seront implantés sur le trottoir parisien en 1981 (*le Monde* du 13 janvier), ce qui portera leur nombre total à 52 800 places où sera pratiqué le système rotatif traditionnel. Ils seront installés dans les 4e, 5e, 7e, 12e, 14e et 15e arrondissements, et 3 200 places de stationnement résidentiel dans les 5e, 6e, 7e, 14e, 16e et 17e arrondissements. Le coût du stationnement rotatif sera de 3 ou 4 francs l'heure, selon les quartiers ; celui du stationnement résidentiel de 10 francs par jour. Le maire de Paris a précisé qu'il avait demandé que la dérogation accordée aux V.R.P. de la région Ile-de-France soit étendue à tous les V.R.P. qui en feront la demande.

● *Transports en commun.* — La mairie de Paris a décidé de mettre à l'essai un système nouveau de transport en commun, dit Aramis, sur le site de la gare de marchandises de Grenelle, dans le quinzième arrondissement (*le Monde* du 9 décembre 1980). Il s'agit de véhicules de petite taille (dix places), circulant en rames et roulant, sur pneus, à 50 kilomètres à l'heure. Le moteur et le freinage sont électriques. Le nombre de voyageurs aux heures de pointe pourrait atteindre douze mille. Le site retenu pour l'essai de ce système, mis au point par la société Matra, est compris dans la zone d'aménagement des terrains Citroën, sur la partie de la Petite Ceinture traversant le quinzième arrondissement.

Impôts locaux. — Les taux des quatre principales taxes locales seront fixés lundi prochain par le Conseil de Paris. C'est la *première fois* depuis l'entrée en vigueur de la réforme sur les finances locales que la municipalité parisienne, comme les autres communes de France, est amenée à prendre une telle décision, la ventilation entre les différents impôts étant faite, jusqu'ici, par les services fiscaux. Les taxes concernées sont : la taxe d'habitation, les deux taxes sur les propriétés bâties et non bâties, et la taxe professionnelle. M. Jacques Chirac a indiqué que les taux qu'il allait proposer au Conseil de Paris « *sont pour chaque taxe en diminution par rapport à ceux de 1980* ». Il a ajouté : « *Concrètement, les contribuables occupant en 1981 les mêmes locaux qu'en 1980, et dans les mêmes conditions, ne supporteront qu'une augmentation inférieure à 10 %.* ». L'augmentation sera du même ordre pour la taxe foncière et pour la taxe professionnelle concernant les petits commerçants et artisans.

Vie théâtrale. — Selon le maire de Paris, le budget consacré par la Ville pour aider le théâtre est passé de 22.4 millions en 1978 à 43.65 millions de francs *en 1981. Après avoir indiqué* que la municipalité continuerait son action en faveur du Théâtre de la Ville, du Centre culturel du Marais et du Carré Sylvia Monfort, installé désormais aux abattoirs de Vaugirard, où se produit aussi le cirque Gruss. M. Chirac s'est félicité de « *l'installation de la compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault dans l'ancien Palais des glaces au rond-point des Champs-Elysées* ».

La mairie a, en outre, accordé sa garantie à l'emprunt de 10 millions contracté par l'association de soutien aux théâtres privés. Enfin un troisième théâtre d'arrondissement a été créé dans le quinzième arrondissement. « *Cette politique de création de théâtre de quartier doit être continuée cette année* », a précisé M. Chirac.

Parlant du sort des jeunes compagnies, le maire a précisé que les subventions, *qui leur ont été consacrées*, sont passées de 2,450 millions de francs en 1978 à 5,400 millions de francs en 1981.

Enfin, toujours dans ce secteur du théâtre, la mairie va appuyer une expérience intéressante. Pour permettre aux Parisiens qui ne souhaitent pas programmer leur soirée théâtrale longtemps à l'avance, mais se décider seulement le jour même, un ou deux kiosques seront mis à leur disposition « dans un quartier très fréquenté ». Le public pourra y acheter dans l'après-midi pour le soir même des places à prix réduits pour l'ensemble des théâtres qui adhéreront, naturellement, à cette formule. L'expérience serait lancée pour l'ouverture de la prochaine saison théâtrale.

JEAN PERRIN.

SPORTS

ESCRIME

La démission d'un président

Au lendemain des Jeux olympiques, tout incitait à croire que l'escrime française était à l'abri des turbulences. A Moscou, ses représentants venaient de remporter *six médailles* (quatre d'or, une d'argent, une de bronze) au nez et à la barbe des spécialistes soviétiques auxquels l'essentiel des honneurs avaient été promis. L'escrime *française* sortait aussi *d'une période fertile en actions* positives menées sous la coupe du président, M. Jack Guittet : réorganisation des ligues de l'Ile-de-France, réconciliation avec les enseignants, réforme des statuts et de règlements intérieurs de la F.F.E., décentralisation des championnats de France, établissement d'un classement national des tireurs, gestion informatisée, etc. Malgré ces réalisations, les dirigeants du bureau fédéral se sont souvent trouvés en désaccord. *La démission de M. Patrick* Vajda du poste de trésorier général, en date du 1er janvier 1980, constitua la première manifestation de ce conflit. A l'époque, on voulut cependant croire que les différends étaient réglés et que le deuxième mandat de M. Guittet se présentait bien. L'équipe appelée à ses côtés ne subit d'ailleurs que deux modifications. Il fut pourtant vite évident que la crise était loin d'être dénouée.

Il était essentiellement reproché au président de la F.F.E. de ne pas respecter les décisions prises collectivement et un manque de disponibilité. Il est vrai qu'en raison de ses responsabilités au Commissariat à l'énergie atomique et au laboratoire Spartacus à l'université de Paris-XII, M. Guittet ne disposait plus du temps nécessaire pour assumer la charge de président d'une fédération sportive. Vrai aussi que les démissions, dimanche 15 mars, de deux des vice-présidents, MM. Christian d'Oriola et Claude Peretti (*le Monde* du 17 mars), ont accéléré le processus de crise.

Au centre de la polémique, le procès fait à l'ancienne championne Brigitte Dumont, qui souhaitait obtenir que sa fédération ne s'oppose pas à sa candidature au comité directeur du Comité national olympique et sportif français Cette affaire servit de détonateur et, après une ultime réunion, mardi 17 mars, M. Guittet a finalement accepté de se démettre. Il restera toutefois en place jusqu'au 25 avril, date de l'assemblée générale qui devra élire un nouveau président.

J. M. S.

D'un sport à l'autre...

TENNIS. — *Le Français Yannick Noah a été éliminé, vendredi 20 mars, par l'Américain Brian Gottfried, 6-7, 6-3, 7-6, en quart de finale du tournoi de Rotterdam, doté de 175 000 dollars. Au tournoi de Nancy, doté de 50 000 dollars, les deux derniers Français encore en compétition ont également été battus : Patrice Dominguez par le Bolivien Mario Martinez, 6-1, 4-6, 6-0 et Thierry Tulasne, diminué par une intoxication alimentaire, par l'Espagnol José Lopez Maeso, 2-6, 6-4, 6-0.*

FOOTBALL. — *Le tirage au sort des demi-finales des Coupes européennes a été effectué vendredi 21 mars à Zurich. Coupe des clubs champions : Liverpool-Bayern Munich, Real Madrid-Inter Milan. Coupe des vainqueurs de coupe : Tbilissi-Feyenoord Rotterdam, Iéna-Benfica Lisbonne. Coupe de l'UEFA Sochaux-A.Z. 67 Alkmaar (P.-B.) Ipswich-Cologne. Les matches aller auront lieu sur le terrain du club nommé en premier, le 8 avril. Les matches retour ont été fixés au 22 avril. Le Real Madrid s'était qualifié en battant au match retour le Spartak Moscou par 2 buts à 0, jeudi 20 mars, après avoir obtenu un résultat nul 0 à 0 en Union soviétique.*

Marché Saint-Germain : un nouveau conflit entre M. Chirac et M. d'Ornano

Nouvel épisode dans deux affaires très parisiennes. L'avenir du parc de la Visitation, dans le quatorzième arrondissement, et celui du marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement, défraient en effet régulièrement la chronique, notamment en période électorale, sans pour autant trouver une solution définitive. Affaires à suivre, encore...

La polémique qui oppose le comité de défense du quartier de l'Observatoire aux religieuses du couvent de la Visitation vient de rebondir. Le tribunal administratif de Paris a annulé le permis de construire accordé à ces religieuses pour construire un immeuble de cinquante-trois logements dans le potager du parc du couvent, 7 et 9, rue Boissonnade, dans le quatorzième arrondissement.

Le tribunal a estimé notamment que le projet des religieuses, trop dense, n'était pas conforme aux « normes » autorisées dans ce quartier. Trois annulations de permis de construire, et inscrit comme espace vert non constructible au plan d'occupation des sols deux hectares entre l'avenue Denfert-Rochereau et la rue Boissonnade. Ce parc est, à l'exception du potager, concerné par le permis de construire. Inscrit comme espace vert non constructible au plan d'occupation des sols de la Ville de Paris. Les religieuses, qui ont besoin d'argent, notamment pour effectuer des travaux de réfection de leur toiture, désirent réaliser une opération immobilière dans leur potager.

Le permis de construire qui vient d'être annulé par le tribunal administratif avait été approuvé par la commission départementale des sites présidée par M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris (*le Monde* du 24 avril 1980), la commission avait estimé que le nouveau projet présenté par les sœurs de la Visitation était moins « dense » que les précédents. Ce n'est pas l'avis du tribunal administratif.

Autre affaire, plus compliquée encore, et qui a des arrière-plans politiques : l'ensemble formé par le marché Saint-Germain et les rues qui l'entourent est classé parmi les sites pittoresques du sixième arrondissement de Paris, indique un décret publié au *Journal officiel* du jeudi 19 mars. L'instruction du projet de classement, rappelle à ce propos le ministère de l'environnement et du cadre de vie, a duré près d'un an et demi. Le classement consacre donc le « caractère historique » de ce marché, qui date de 1811.

La Ville de Paris, qui prévoit depuis des années de construire au-dessus du marché un ensemble d'équipements publics, devra donc soumettre son projet, si elle envisage de le continuer, au ministère de l'environnement.

Cependant, cette décision n'engage pas les finances de l'Etat, puisque c'est l'ensemble urbain auquel il appartient qui est classé et non la vieille halle en tant que telle. Le ministère de l'environnement et du cadre de vie répond « *que l'édifice central a subi sans doute trop d'altérations pour être protégé isolément, mais que le marché reste l'élément majeur d'un site à reconquérir* ».

Dans un communiqué, M. Pierre Bas (R.P.R.), député du secteur, adjoint au maire de Paris, s'élève contre cette décision et affirme que « *M. d'Ornano poursuit son projet dérisoire de classer un site qui, aux termes de la loi n'est pas un site pittoresque.* » Il continue : « *Cette entreprise ubuesque d'un gouvernement expirant est sans valeur, et les pourvois seront formés en temps utile devant la suprême juridiction administrative pour rappeler au ministre la loi et les limites de ses pouvoirs.* »

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a indiqué le 20 mars que la Ville allait se pourvoir devant le Conseil d'Etat pour demander l'annulation du décret signé par M. d'Ornano.

● *Une Journée nationale de l'arbre.* « L'arbre et ses produits » est le thème de la Journée nationale de l'arbre organisé le samedi 21 mars par le ministère de l'environnement et du cadre de vie. A cette occasion, quelque cinq cents mille arbres seront plantés dans toute la France et des actions d'information seront menées pour sensibiliser le public à l'importance de l'arbre dans le cadre de vie et dans l'économie nationale.

INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04), ou S.O.S.-Médecins (707-77-77). Urgence pédiatrique, 806-36-46, garde de nuit et week-end.

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS. — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. - Urgences buccodentaires (337-51-00) ; ordre des chirurgiens, conseil de Paris (261-12-00).

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy - Charles - de - Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S. N. C. F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTATS DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière : Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 854-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78; Metz (8) 762-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert vingt - quatre heures sur vingt-quatre ;

— Paris 08, annexe (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1 ; ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

●. UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98 et en allemand au 720-57-58. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées, est ouvert le dimanche, de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

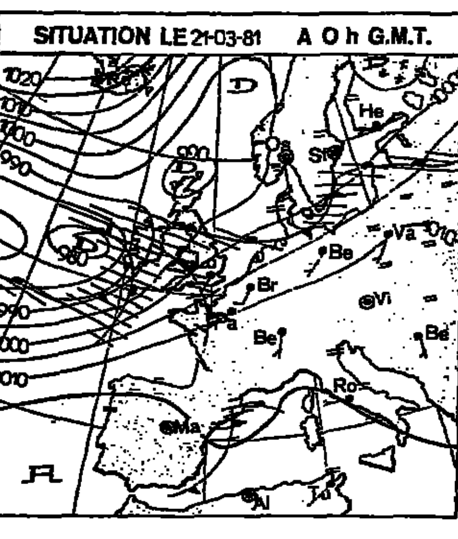
S.O.S. - AMITIÉ

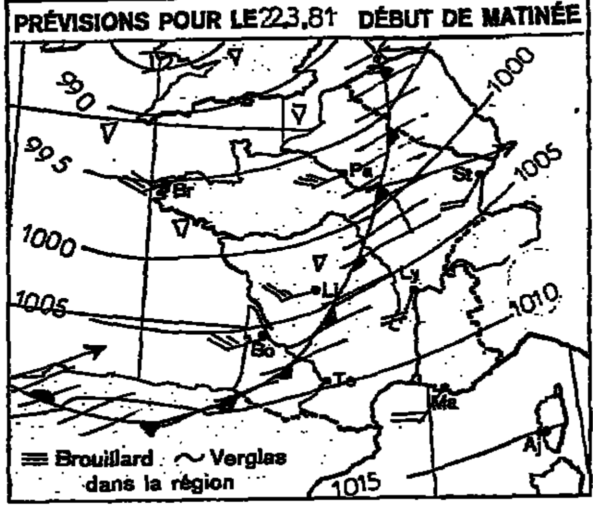
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 073-16-16 pour Évry (de 14 heures à 6 heures du matin) ; au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin) et au 296-28-26 un poste en anglais : S. O. S.-Help au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds / 10 nœuds / 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 mars à 6 heure et le dimanche 22 mars à 24 heures :

La profonde zone dépressionnaire de l'ouest de l'Irlande se déplacera vers l'est et le flux cyclonique qu'elle engendre sur sa face orientale s'accentuera sur la France. Le front froid de la perturbation associée à ces basses pressions pénétrera sur la France et donnera un passage pluvieux. Une nouvelle perturbation s'approchera du golfe de Gascogne dans la soirée de Dimanche.

Dimanche matin, la limite frontale précitée donnera un temps couvert avec quelques pluies des Flandres et des Ardennes au Bassin Aquitain. Cette zone continuera à progresser ensuite vers l'est. Elle achèvera de traverser nos régions de l'Est et du Sud l'après-midi. Elle sera précédée à l'est d'un temps nuageux avec des éclaircies. Après son passage, un temps plus instable s'établira par l'ouest avec des averses qui s'atténueront le soir. En effet, les nuages deviendront à nouveau abondants au début de la nuit suivante près de l'Atlantique avant l'arrivée de nouvelles pluies.

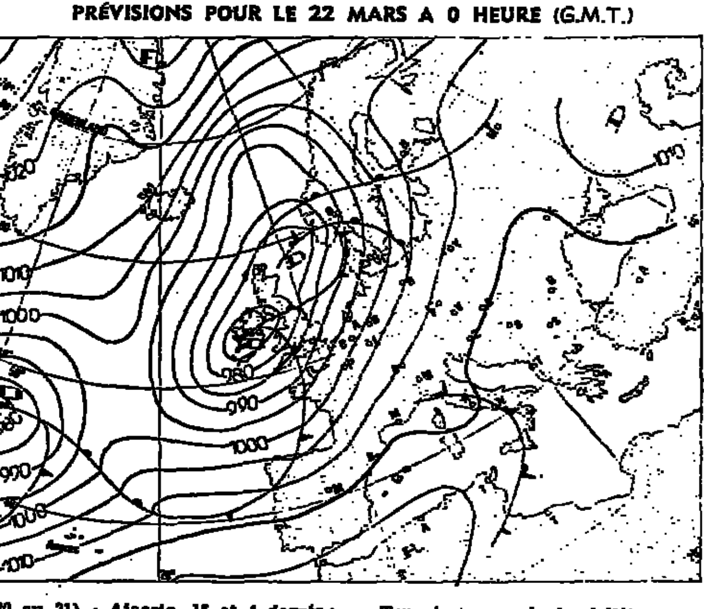
Les vents seront forts sur les côtes de l'Atlantique, de la Manche et assez forts dans l'intérieur sur la moitié Nord-Ouest. Ils faibliront ensuite lentement.

Le samedi 21 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008 millibars, soit 756,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mars ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 15 et 4 degrés ; Biarritz, 19 et 8 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Bourges, 17 et 6 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 16 et 7 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 6 ; Dijon, 15 et 3 ; Grenoble, 17 et 3 ; Lille, 14 et 6 ; Lyon, 17 et 5 ; Marseille, 15 et 9 ; Nancy, 15 et 3 ; Nantes, 16 et 10 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 18 et 9 ; Pau, 20 et 5 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 16 et 3 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 17 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9 degrés ; Amsterdam, 11 et 7 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 13 et 5 ; Bonn, 16 et 3 ; Bruxelles, 14 et 7 ; Le Caire, 24 et 12 ; Iles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 7 et 4 ; Genève, 12 et 3 ; Jérusalem, 15 et 6 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 14 et 10 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, —2 et —1 ; Nairobi, 19 et 14 ; New-York, 1 et 0 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, 2 et —9.

PRÉVISIONS POUR LE 22 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



VIE QUOTIDIENNE

LE 29 MARS L'HEURE D'ÉTÉ

L'heure d'été entrera en vigueur le dimanche 29 mars. A 2 heures du matin, ce jour-là, il sera 3 heures. L'heure d'hiver sera de nouveau appliquée le 27 septembre à 3 heures du matin. A ce moment, les pendules devront être retardées d'une heure.

La France applique le système des heures d'été et d'hiver depuis six ans. Selon l'Agence pour les économies d'énergie, cette formule permet d'économiser 300 000 tonnes d'équivalent pétrole, soit la consommation annuelle d'une ville de la taille de Lyon.

Les pays de la C.E.E. appliquent aussi les heures d'été et d'hiver, de même que le Portugal, l'Autriche, la R.D.A., la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et le Danemark.

ANCIENS COMBATTANTS

L'INDEMNISATION DES « MALGRÉ NOUS » PROGRESSE LENTEMENT

M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a déclaré, jeudi 19 mars à Strasbourg, qu' « *il avait tout lieu de croire que le Parlement de Bonn voterait rapidement* » le texte de l'accord franco-allemand accordant aux incorporés de force alsaciens et lorrains une indemnisation par la R.F.A. de 250 millions de DM (580 millions de francs).

Au cours d'une réunion à la préfecture du Bas-Rhin avec une centaine d'anciens « *malgré nous* », M. Plantier a confirmé ce que le président de la République avait laissé entendre dimanche dernier, à savoir que la France était disposée — compte tenu des délais que vont exiger ces transferts de fonds — à avancer cette somme.

Toutefois, M. Plantier a soulevé deux restrictions en précisant que cette avance ne pourrait être débloquée tant que le Parlement de Bonn n'aura pas voté le texte et tant que n sera pas créée la fondation destinée à répartir ces indemnisations aux soixante mille incorporés de force alsaciens et mosellans encore vivants ou aux cent trente mille ayant-droits.

BREF

CONCOURS

P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement d'un médecin à temps plein du service départemental de protection maternelle et infantile de Seine-Saint-Denis. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Seine-Saint-Denis, 124, rue Carnot, 93007 Bobigny.

MAISON

MEUBLER LA SALLE D'EAU. — De nouveaux meubles de rangement, pour la salle de bains, ont une largeur de 32 centimètres et une profondeur de 27 centimètres, ce qui permet de les caser facilement entre les appareils sanitaires. Cette gamme « Andonia » d'Allibert comprend treize meubles différents, à suspendre ou à poser au sol, ces derniers allant jusqu'à 1,93 mètre de haut. Ils sont équipés d'étagères, tiroirs ou bac à linge (de 285 F à 1 160 F environ le meuble double haut).

★ « Andonia », Allibert, grands magasins et magasins de meubles.

PIÈCES SOUS LE TOIT. — Lorsqu'on veut aménager des pièces dans les combles d'une maison, les poutres obliques de la charpente sont bien gênantes. Un nouveau procédé d'aménagement des combles supprime la majorité de ces traverses et reporte la charge de la toiture de chaque côté, pour dégager l'espace central. Cette répartition se fait soit sur les murs seuls, soit sur les murs et sur des poteaux qui descendront jusqu'au sol. Dans ce dernier cas, les poteaux vont soutenir un plancher suspendu (tendu par des câbles d'acier) qui assurera une bonne isolation phonique.

★ « Inter - Combles », Harnois, B.P. 13, 91540 Mennecy. Tél. : 499-77-88.

TRANSPORTS

LES AUGMENTATIONS A LA S.N.C.F. — Les tarifs de la S.N.C.F. augmenteront de 7 %, à partir du 30 mars 1981, comme nous l'indiquions dans nos éditions du 21 mars. Le prix de base du kilomètre en deuxième classe passera de 25,55 centimes à 27,34 centimes ; en première classe, il sera porté de 38,33 centimes à 41,01 centimes. Le prix des cartes de libre-circulation ainsi que ceux des trains autos-motos accompagnées augmentera de 12 %. Enfin, le « module de base » des suppléments pour les trains spéciaux passera de 8 F à 9 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2891

HORIZONTALEMENT

I. L'adieu aux armes. Se boucle souvent avec une grande ceinture. — II. L'un est originaire de Bohême, l'autre de Mongolie. Devenu coriace. — III. Peut peser sur un mari léger. Très attachés au point de paraître soudés. — IV. N'enrichit pas quand on l'a dans la poche. Quelque chose de sublime. Organes se développant avec les spores. — V. Valeurs fermes. Comte japonais qui régla le compte à des Russes. Tombent quand ils ne sont plus maintenus. Il meurt, au dernier acte, dans les bras d'Emilie. — VI. Qui aura vécu ce que durent les roses. Une femme les corrigent avec un bâton. — VII. Indice d'une charité bien ordonnée. Peu attiré par la gauche. — VIII. Premiers pas. Invitation à renouveler l'air. Plus elles sont simples, plus elles sont compliquées. — IX. Précèdent toujours les premières. Celle de France fut duchesse de Ferrare. — X. Il est davantage rompu à la montagne qu'à la mer. Il ne vaut que lorsque le bâtiment va. — XI. Habitants du Marais. Terres de bruyère. — XII. Relent de gargotte. Obligent les barbes à pousser d'une manière désordonnée. — XIII. Le titi montmartrois a certainement raillé sur cette éminence. Rousse, c'est l'affaire d'un cordon-bleu. D'un verbe situant le propre de l'homme. — XIV. Unité statique de la flotte. Obéir à une loi universelle. S'expriment sur tous les tons. — XV. Fruit d'une certaine culture. Le prix de certains travaux pénibles. Coup porté par des agents agresseurs.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II		■						■							
III										■					
IV					■			■							■
V					■								■		
VI									■						
VII				■		■									■
VIII	■						■				■				
IX								■							
X			■											■	
XI		■						■							■
XII					■		■								
XIII						■						■			
XIV				■						■					
XV			■						■						

VERTICALEMENT

1. Si les uns nous apportent la lumière, les autres nous rapprochent inexorablement vers la nuit. Sortes de H.L.M. maghrébins. — 2. Queues de certains bouquets. Port finlandais. — 3. Homme de tribune. Souvent mise à sac par les Indiens. — 4. Voisine d'une certaine religieuse. Pierre ayant bâti la « Chaussée des Géants ». — 5. Certain prisa fort le mignon, le suivant préféra la poule au pot. Le serin s'en fait quand il n'en a pas. Vieil agent du trésor. — 6. Nulle. Agents préposés à l'extinction des feux. Interjection. — 7. Partie d'un bâtiment. Consommes pour la nourriture de l'esprit. Sa carrière dans le bronze date du Second Empire. — 8. Elles sont dorées chez Cérès et multicolores chez Chloris. Elément de manteau royal. — 9. Donnai un air de fête. Ses pièces à rôtir sont toujours prises dans le filet. — 10. Symbole. Confère au vase un caractère de noblesse. Saint connu des bouilleurs de cru. — 11. On peut le rabattre avec une pointe acérée. Paient quelqu'un à ne rien faire. — 12. Accord en deux mots, tendant à confirmer que de deux maux, il faut choisir le moindre. Basse mésopotamienne de la plus Haute Antiquité. — 13. Rivière lorraine ou fleuve normand. Qui a été priée de regagner sa place. — 14. Qui vient combler celui qui n'en attendait pas tant. On les prend en affection et parfois en grippe. — 15. Fixé. Un dur qui est au chien ce que le mou est au chat. Participe au plaisir de la langue et de l'oreille. Où la meilleure force de frappe est assurée de la victoire.

Solution du problème n° 2890

Horizontalement

I. Grévistes. — II. Relation. — III. Opération. — IV. Steele. Ré. — V. Sa. Ul. O.M.S. — VI. Et. Sérail. — VII. Site. Este. — VIII. Sou. Asie. — IX. Ennemis. — X. Elan. Ou. — XI. Assureurs.

Verticalement

1. Grossesse. — 2. Reptation. — 3. Elée. Tunes. — 4. Vareuse. Elu. — 5. Italie. Amar. — 6. Site. Résine. — 7. Toi. Oasis. — 8. Enormité. Or. — 9. Nesle. Sus.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 24 MARS

« L'Opéra de Paris », 13 h. 45, marches, Mme Vermeersch.

« Montagne Sainte - Geneviève », 15 h., entrée de Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Allaz.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel.

« Chapelle du collège de Beauvais », 15 h., 9 bis, rue Jean-de-Beauvais, Mme Saint-Girons.

« Hameau Boileau », 15 h., métro Michel - Ange - Auteuil, Mme Bachelier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Notre - Dame », 15 h., métro Cité (Approche de l'art).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont - Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel des Monnaies », 15 h., 11, quai Conti, Mme Ferrand.

« Monet », 15 h., entrée du musée Marmottan, Mme Pleuriot.

« Chez un doreur - argenteur », 15 h., métro Arts-et-Métiers, P.-Y. Jaslet.

« Passages du Vieux-Paris », 15 h., métro Sentier (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La place des Vosges », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 62, rue Madame : « Les plaisirs et les jeux dans l'Afrique romaine » (Arcus).

20 h., Maison des polytechniciens, 12, rue de Poitiers, M. R. Muraz : « Sondages et démocratie ».

20 h., 26, rue Bergère, M. J. Beauchard : « Rencontres ésotériques » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 24, rue Saint-Jacques, M. F. Schwarz : « Pythagore et l'alchimie des ombres » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La société anglaise au dix - huitième siècle ».

20 h. 30, 17, rue de la Sorbonne, amphithéâtre Guizot, M. L. Le Guillou : « Lamennais, Montalembert et les immigrés polonais d'après 1830 ».

21 h., 36, rue Jacob, M. Juan-Luis Cousino : « L'art dans les grandes civilisations et sa place dans l'actualité » (la Tisanière-Andrée Jacob).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 mars 1981 :

DES DECRETS

● Créant des centres de formalités des entreprises ;

● Modifiant certaines dispositions du décret du 12 mars 1975, modifié par le décret du 11 mars 1980, portant statut particulier des membres des tribunaux administratifs ;

● Portant suppression du comité technique de coordination en matière d'allocation de logement;

● Portant délimitation de la circonscription du port autonome de la Guadeloupe.

CARNET

Naissances

— Gilles et Josiane MONSON et le petit Charlie, ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Paul,

le 17 mars 1981.
35, rue de Rivoli,
75004 Paris.

— Tahar GUEDOUAR et Zuzanna EICHLER ont la joie d'annoncer la naissance de

Ludwik Nizar,

le 17 mars 1981, à 12 h. 50.
129, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

Décès

— Mme Jean-Claude Petit,
Guillaume et Nicolas,
Mme André Petit,
Mme Pierre Madilhac,
M. et Mme Brossaud,
Le docteur et Mme Lecoq,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude PETIT,
publicitaire,

survenu le 19 mars 1981, à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 24 mars, à 11 heures, en l'église de Bray-sur-Seine.

99, rue de La Pompe.
75016 Paris.

— Labastide - de - Lévis, Castres, Jouars - Pontchartrain, Gaillac, Naucelle, Rennes.
Mme Pierre Poujade,
Les docteurs Marcel et Geneviève Laclavetine et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Poujade et leurs enfants,
Le docteur et Mme Yves Poujade et leurs enfants,
Les docteurs Marc et Danielle Poujade et leurs enfants,
Mme Jean Poujade et ses enfants,
Les familles Deffrenne, Bardou, Journès, Taillefer, Fontès, Bailhe, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-unième année, de

M. Pierre POUJADE,

dont les obsèques ont eu lieu le mardi 17 mars 1981, en l'église de Saint-Blaise, à Labastide-de-Lévis (81150 Marssac-sur-Tarn).

Ils tiennent à remercier vivement toutes les personnes, qui leur auront, en ces circonstances, témoigné leur sympathie.

— Oran, Paris.
M. et Mme Pierre Skalli, leurs enfants et petits-enfants,
M. Fabien Saier et ses enfants,
M. et Mme Louis Saier et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SAIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole.

Les obsèques auront lieu lundi 23 mars 1981, à 10 h. 30, au cimetière de Neuilly-sur-Seine, rue Victor-Noir.

La famille ne reçoit pas.
90, avenue Henri-Martin.
75016 Paris.

— Lyon.
Mme Bernard Schandalow,
M. et Mme Roger Schandalow,
Le docteur et Mme Pierre Fourchtein et leurs enfants,
Ainsi que toute leur famille.
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard SCHANDALOW.

Inhumation au cimetière de la Guillotière (nouveau), vers 15 h. 15, le lundi 23 mars 1981.

Remerciements

— Mme Malka Weksler,
Le docteur et Mme Maurice Weksler, et leurs enfants Michel et Nathalie, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence et messages, se sont associées à leur peine lors du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Mme Marjem WEKSLER.

PRESSE

REMOUS A « LIBÉRATION »

Après l'annonce de trente-huit licenciements parmi le personnel de *Libération* (*le Monde* du 21 mars), dont vingt et un journalistes, les « exclus » se sont réunis, le vendredi 20. Ils ont fait appel à la solidarité de ceux qui restent embauchés.

Vingt-neuf employés de la fabrication ont décidé de démissionner. Ils envisagent, avec les licenciés de la rédaction, de faire paraître un numéro spécial « autogéré » pour donner leur point de vue sur la crise, qui a provoqué l'arrêt du journal, afin de permettre un nouveau départ sur d'autres bases.

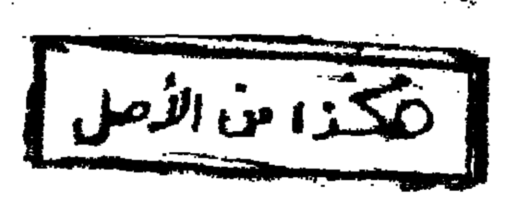
En Grande-Bretagne

LE GROUPE LONRHO N'EST PAS AUTORISÉ A ACHETER L' « OBSERVER »

Le groupe financier Lonrho, contrôlé par M. Roland Rowland, n'a pas été autorisé par le ministre britannique du commerce à acheter l'*Observer*, un des plus prestigieux hebdomadaires anglais, qui tire à près d'un million d'exemplaires.

Ce projet n'a pas été soumis à la « commission des monopoles et des fusions ». Venant après le rachat du *Times* par M. Rupert Murdoch, une nouvelle concentration de la presse britannique (*Lonrho* y possède déjà de nombreux intérêts) aurait suscité de vives critiques.





Le Monde

culture

THÉÂTRE

UNE PIÈCE DU GROUPE EXTINCTEUR

Apollon et Dionysos, rockers

Ce sont d'importantes personnes. Ils s'appellent Jupiter, Apollon, Dionysos, Minerve... Ils sont les déesses et les dieux. Ils sont toujours là, en vie.

Ils font bonne figure. L'air d'avoir vingt ans, même moins. Teint de pêche. Ils ont abandonné les robes de lin blanc d'autrefois pour des combinaisons, blanches aussi, plus légères, plus fraîches, souveraines pour leur climat si toposphérique, si exposé aux ultra-violets.

En fait, ils cachent leur jeu. L'immortalité, c'est intolérable. Ils ne supportent plus la vie, les gens, le monde, rien. Ils en ont assez, assez, et cela depuis des siècles. Ils ont tout pris en horreur, surtout les images que les humains ont faites d'eux, les iambes qu'on leur a dédiés, les concertos qui les chantent. L'art, voilà qui les fait, en premier lieu, vomir Et avant de lire chaque après-midi *le Monde*, ils se font arracher, par des anges dont c'est la mission, les pages « arts et spectacles ».

Ils ont bien essayé l'immigration clandestine, ils ont débarqué impromptu dans nos métros, ils se sont glissés incognito dans des peaux de braconniers, de sous-directeurs, de candidats présidents, d'apiculteurs, de marins. Ce n'était pas pour eux : trop de travail, trop d'angoisse, trop d'antibiotiques.

Et puis l'un d'eux, un jeune, un arrière-petit-neveu quelconque d'Héraclès ou de Poséidon, par hasard, en suivant une jeune fille, est entré un matin dans une classe de terminale du lycée Lavoisier, à Paris. Le professeur était absent. Les élèves, assis sur des transats de plage, tenaient un débat sur les dieux de l'Olympe, les plaignaient beaucoup (dure immortalité !) et concluaient que seul le rock pouvait leur rendre la santé, le moral.

Alors les dieux ont pris des guitares, des batteries, des micros, et, avec le groupe de théâtre Extincteur, c'est-à-dire, en partie, les lycéens de Lavoisier, ils ont engagé un concert. Plein de musique et de chansons. Parfois, à bout de souffle, on s'arrêtait de jouer pour causer un peu politique, botanique, géographie, puis on reprenait la musique.

Un jour des anges casqués sont venus rechercher les immigrés des sommets. Ils sont repartis pour les galaxies. Mais les lycéens du groupe Extincteur ont gardé un bon souvenir de ces passagers en transit. Ils ont monté un spectacle de rock, chansons, et p'tits dialogues, où eux, lycéens, discutant et chauffent avec les dieux à propos de ras-le-bol, de soleil et de saxophones. C'est exaltant.

Juste avant de grimper dans une soucoupe officielle pour regagner son Olympe, Jupiter avait déclaré aux lycéens d'Extincteur: « *Vous voyez, on respire mieux, merci, c'est grâce à vous, on avait juste besoin de s'éclater un peu.* »

Le spectacle « olympien » du groupe Extincteur, une merveille de folle technique, a lieu également le lundi 23 mars, à 20 h. 30.

MICHEL COURNOT.

★ Institut national des jeunes sourds de Paris, 254, rue de Saint-Jacques, 75005 Paris.

CINÉMA

Anna Magnani, un film d'amour

de Chris Vermocken

Elle est morte le 26 septembre 1973 ; elle avait soixante-cinq ans. Le 28, jour de ses obsèques, des milliers de Romains se pressèrent dans les rues. Au micro où on lui rendait hommage, au milieu de la foule, Giulietta Masina, tremblante du chagrin que tous ressentaient, dit, simplement : « *Anna, nous t'aimions tant* » et fondit en larmes derrière ses lunettes noires.

Ces images figurent dans le film de Chris Vermocken (réalisé à partir d'entretiens recueillis en 1974 et 1979, d'extraits d'archives et de films) et donnent le ton. Ce montage de documents est un acte d'amour envers Anna Magnani, la femme, la comédienne, qui ne se conduisit jamais comme une star et dont la gloire internationale (liée à la découverte de *Rome, ville ouverte*, de Rossellini) vint justement de ce que, dans tous ses rôles, elle resta prodigieusement simple, passionnée, généreuse, naturelle. Nous l'avons tous aimée, nous l'avons tous pleurée.

Chris Vermocken retrace sa vie d'une façon émotionnelle, tout en éclairant des aspects mal connus, en France, de sa carrière : ses débuts au cabaret et au music-hall, son action énergique en faveur de la défense du cinéma italien subissant, au début des années 50 l' « invasion » américaine et les stéréotypes hollywoodiens, son passage à vide dans les années 60 où les producteurs et distributeurs italiens ne voulaient plus d'elle (Claude Autant-Lara, avec qui elle tourna, en France, *le Magot de Josépha*, rapporte à ce sujet une anecdote significative) et où les jeunes cinéastes, Pasolini excepté, qui en fit sa *Mamma Roma*, la négligèrent. Ce film est construit de façon à renvoyer constamment le portrait d'Anna Magnani, par elle-même et par les autres, à ses personnages, à ses rapports avec le cinéma et le public. Et aussi avec Rome, la ville où elle était née (et non Alexandrie comme l'ont indiqué ses biographies), elle le proclamait, elle le revendiquait, elle en était fière.

Ainsi, la Magnani, c'est la Rome *populaire avec toute sa force vitale*. Fellini l'avait bien compris lui qui, dans ses visions de *Roma*, la montra, éblouissante image nocturne, au seuil de sa porte, avec son visage marqué, ses yeux cernés, son sourire. Au terme de son itinéraire cinématographique, il y eut ces quatre films produits par la télévision italienne qu'Antenne 2 diffusa — doublés, Rosy Varte avait prêté sa voix à la Magnani qu'elle admirait — en 1974. Ici, une séquence de *la Divette* — en version originale cette fois — illustre une de ses incarnations les plus pathétiques.

C'est beau, c'est très beau, une œuvre, en somme, « documentaire » qui se fonde sur les sentiments. Non seulement la réalisatrice a compris qui était profondément Anna Magnani, mais, encore, elle nous la restitue dans toute sa vérité.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

ROCK

La différence de Garland Jeffreys

Garland Jeffreys est né à Brooklyn d'une mère d'origine portoricaine et d'un père natif des Antilles. Sa couleur, il est métis, ses yeux, il a un œil de verre, il doit vivre chaque jour avec sa différence, lutter dans l'indifférence, celle de ses parents, des petits ouvriers qui vivent au jour le jour, celle des gens qu'il côtoie (élevé dans le culte catholique, il est le seul Noir, au milieu d'Italiens et d'Irlandais, dans son église). Aucune ethnie à laquelle se rattacher. Garland Jeffreys ne trouve pas sa place « simplement parce qu'il n'y a pas de place pour les bâtards ».

Aujourd'hui, le chanteur se souvient de son enfance comme d'une « terre abandonnée », « mais je crois, *dit-il*, que la plupart des musiciens, des acteurs, des gens de spectacle ont cette dynamique en eux pour créer, cette absence, là-bas, dans leur passé, qui les rend plus sensibles. ». *Ce passé, sa vie, resurgissent à chacun de ses albums.*

Ses chansons racontent les gosses de la rue, leur solitude, un baiser rêvé qui ne vient pas, un besoin de chaleur humaine improbable, l'aliénation, le vide mais malgré tout, tout au bout, l'espoir. « Lorsque je parle des kids dans mes chansons, *dit-il*, ça ne m'est pas difficile, je parle de moi, je ne viens pas en touriste. » *Sur tous ses disques, Garland Jeffreys écrit un petit poème comme une sorte de message :* « J'essaie qu'ils soient positifs, *explique-t-il*, ainsi les gosses peuvent voir que ma vie n'a pas été si facile et que si j'ai réussi à m'en sortir, ils le peuvent aussi. C'est vraiment un hasard que je sois encore là aujourd'hui. »

Le succès pour Garland Jeffreys est venu d'Europe. Aux Etats-Unis, il est encore peu connu, considéré comme un chanteur blanc par les Noirs, il est un chanteur noir pour les Blancs, mais c'est une situation qu'il connaît bien : « J'ai eu mon premier article dans un grand magazine noir aux Etats-Unis, *dit-il*. Les radios noires commencent à passer de la musique blanche. Aujourd'hui, en Amérique, ça paraît encore bizarre, mais dans quinze ans ce sera naturel. Je suis au commencement de ça. Cela semble incroyable, mais lorsque j'ai dit sur un disque : « Un petit » garçon noir rencontre une petite » fille blanche », la maison de disques n'a pas compris, les radios ont été effrayées. Bien sûr, Malcolm X a prêché l'unité avant moi (*Black People with White People Together*), mais ça n'avait jamais été mis sur un disque ! »

Cette unité, Garland Jeffreys la provoque encore sur Escape Artist, *son nouvel album; autour de lui, il a réuni des Américains, Lou Reed, David Johansen, les musiciens de Bruce Springsteen, des Anglais, les musiciens de Graham Parker, des chanteurs noirs jamaïquains et anglais, Big Youth, Linton Kwesi Johnson,* « des gens qui n'avaient jamais joué ensemble ». *Alors la musique est à l'image de cette réunion cosmopolite : rock et reggae, chansons d'amour et romances électriques, ballades urbaines et dubs authentiques, autant de styles confondus pour n'en faire qu'un, celui de Garland Jeffreys.*

ALAIN WAIS.

★ Au Palace le 21 mars, le 22 à Lyon, le 23 à Montpellier. Discographie : Escape Artist, CBS Epic 84808.

NOTES

Danse

Gigi Caciuleanu

Gigi Caciuleanu a conçu spécialement pour le Centre Georges-Pompidou un programme qui est une sorte de radiographie de sa compagnie rennaise, de ses techniques d'entraînement, des rapports entre les danseurs et le chorégraphe. Il aiguise ainsi la curiosité du public et le prédispose en faveur des ballets qu'il viendra créer en juin au Théâtre de la Ville.

A travers une suite ininterrompue d'interventions de styles très variés, tantôt rythmés à la batterie, tantôt sur fond de chansons populaires, se dégage la manière personnelle du chorégraphe. Venu du classicisme le plus pur, il a élaboré en quelques années un langage gestuel souple, ample, dynamique qui rappelle par certains côtés l'esprit inventif de Paul Taylor, avec plus de prolixité dans le mouvement et un humour qui vire souvent à l'absurde. Comme Paul Taylor aussi, il est un interprète d'une qualité exceptionnelle.

La compagnie, très homogène, répond à la seconde même à ses sollicitations les plus fantaisistes. Elle est aussi à l'aise dans le jeu théâtral que dans la danse pure. On ne s'ennuie pas une minute à Beaubourg. Gigi Caciuleanu apporte décidément à la danse néo-classique un souffle nouveau.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre Georges-Pompidou, ce samedi 21 et lundi 23 mars, à 18 h. 30 ; lundi 22 mars, à 16 heures.

Ventes

Sert, Reisener, Blaeu

L'unique exemplaire existant en France des grandes décorations murales de José-Maria Sert (1876-1945) restera en France. Au cours d'une vente, le 18 mars, à l'hôtel George-V, les Musées nationaux ont en effet préempté à 650 000 francs l'ensemble des panneaux sur le thème de la reine de Saba exécutés vers 1925 par Sert, pour la salle des fêtes de Maurice de Wendel, quai de New-York.

Les Musées nationaux ont également acheté 1,1 million de francs, le 19 mars, à l'hôtel George-V, une commode signée Reisener qui avait été commandée par Marie-Antoinette en 1777 pour le cabinet du roi au Petit Trianon. La commode, qui comporte cinq tiroirs et est ornée d'un panneau de marqueterie, retournera ainsi à Versailles.

Signalons enfin que les douze volumes du Grand Atlas Blaeu, édité en français à Amsterdam et dédié à Louis XIV, ont été acquis pour 670 000 F par un amateur français, le 18 mars à Drouot, au cours d'une vente de livres anciens organisée par l'étude Ader, Picard, Tajan.

LETTRES

Valery Larbaud à la Bibliothèque nationale

(Suite de la première page.)

Voici l'altier testament de son père Nicolas, le sourcier de Saint-Yorre ; sa mère qu'une des plus émouvantes *Enfantines* — *Rachel Frutiger* — évoquera petite fille, exilée à Genève ou en Savoie, avec ici une miniature d'Eugène Sue qui vint en aide aux proscrits. Et le château de Valbois, où se passe *le Couperet*. Et la *Thébaïde*, de Valery, dans la propriété de Vichy. Et son cabinet de travail reconstitué tapissé des portraits de ses amis, de ses pairs. Et les lycées et collèges, celui de Sainte-Barbe-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses, et ses élèves venus du monde entier. Là prirent forme les chevaliers servants de *Fermina Marquez*, là s'éveillèrent les rêves cosmopolites, rêves tôt réalisés : une lettre de 1898 est datée de Moscou. Maintes reliques font revivre les voyages au long cours d'une époque révolue au charme rétro, la maquette d'un compartiment de l'Orient-Express, et aussi les trains à l'humeur plus vagabonde, les paquebots, *les palaces — deux cents chambres*, deux cents salles de bains — qui seront l'univers du milliardaire O. V. Barnabooth, personnage mythique, certes, mais tout de même porte-parole, en vers et en prose, de Valery Larbaud. C'est lui qui tient la plume après tout, lui qui s'est déjà abrité sous plus d'un pseudonyme. Pudeur ? L'humour pas toujours innocent, le voile d'ironie qui met une sourdine aux effusions lyriques, aux émerveillements du touriste impénitent, sont d'autres parades d'autodéfense.

Alors vont pouvoir s'épanouir au grand jour *Amants heureux amants*, *Beauté mon beau souci*, *Jaune Bleu Blanc*, etc., volumes habillés de reliures parlantes comme les couleurs de l'écrivain ou en rapport avec le contenu. Les manuscrits, eux aussi, sont reliés, en dépit des formats inégaux des feuillets. Tous sont importants. Le reste a été détruit.

Autre face d'une activité inlassable, une vitrine trop petite recèle quelques exemplaires seulement des deux revues dirigées ou codirigées par Larbaud, *Commerce* et *la Revue européenne*. C'est pourtant énorme, ce qui a été publié entre 1923 et 1932. Tous les grands noms de la littérature de l'entre-deux-guerres s'y côtoient. On en retrouvera pas mal dans les « domaines » français ou étrangers. Une troupe qui grossira dans *Ce vice impuni, la lecture*.

L'intercesseur

Car, on l'a déjà laissé entendre, Valery Larbaud fut pour sûr le plus grand découvreur, ou redécouvreur, d'écrivains qui étaient souvent fort éloignés de sa propre esthétique, prêt à s'emballer pour toute forme d'expression neuve. Une longue lettre d'Audiberti, du 10 janvier 1933, le remercie de ses encouragements. Il exalte Maurice Scève, Heroët, Racan aussi bien que Léon-Paul Fargue, Charles-Louis Philippe, Saint-John Perse, sans oublier Edouard Dujardin, l'inventeur du monologue : sa préface aux *Lauriers sont coupés* reconnaît qu'il a retenu la leçon. Il l'appliquera dans *Mon plus secret conseil*. Et James Joyce à son tour...

Quels domaines ce polyglotte n'a-t-il pas explorés ? Avec un art de la traduction dont l'auteur de *Sous l'invocation de saint Jérôme* ébauche le traité dans une lettre à Jean-Richard Bloch : « *...Mes deux principaux exemples sont d'Edward Fitzgerald et Paul Claudel.* »

Le domaine anglais annexe l'Amérique du Nord et l'Irlande. Larbaud traduit *la Complainte du vieux marin*, de Coleridge, et pense y trouver une des sources du *Bateau Ivre*, ainsi qu'Arnold Bennett, Walt Whitman, Samuel Butler encore inconnu du public français. Dans une lettre à Jean Paulhan (2 janvier 1934), il exhale sa rancœur : « *Le petit mérite de « lancer » Faulkner m'a été escamoté* », au bénéfice d'André Malraux, préfacier de *Sanctuaire*, alors que Gallimard détenait de Larbaud la préface « antérieure » de *Tandis que j'agonise*. Personne, cependant, n'osera lui contester le « lancement » de Joyce, dont il a revu, avec l'auteur, la traduction d'*Ulysse*. Voyez d'ailleurs la dédicace de l'édition princeps d'Adrienne Monnier : « *A Valery Larbaud, avec la reconnaissance de James Joyce. Paris, 13 february 1922.* »

Le domaine italien est plein de semblables trouvailles. Larbaud traduit les plus belles pages de *Senilita* d'Italo Svevo avec qui il correspond comme il correspond avec les plus jeunes poètes dont il pressent le génie. Giuseppe Ungaretti lui fait part de l'impasse où la poésie italienne s'est arrêtée depuis Leopardi : « *Nous avons dû observer de très près les expériences françaises de ces derniers vingt-cinq ans...* » Eugenio Montale lui écrit de son côté, le 5 mars 1926 : « *Je vois en vous l'un des précurseurs de cet homme européen qu'il s'agit de construire si l'on ne veut s'abîmer.* »

Dans le domaine espagnol, Larbaud consacre entre autres une longue étude à Miguel de Unamuno, après avoir protesté contre l'exil qui le frappait. Il traduit Ramon Gomez de la Serna. Et il tourne son regard vers les écrivains de l'Amérique latine. On ne peut les citer tous. Il faut tout de même souligner que dès 1925 il annonce le rayonnement de « *Jorge Luis Borges, le plus moderne des poètes de Buenos-Aires, c'est-à-dire de ceux qui expriment poétiquement la vie quotidienne et le paysage de Buenos-Aires...* ».

Il s'est initié à la langue portugaise et s'intéresse aux jeunes écrivains brésiliens dont l'entretient, une lettre autographe en fait foi, Henri Hoppenot alors diplomate à Rio-de-Janeiro.

Butler, Svevo, Joyce, Borges... le l'air de Valery Larbaud n'était jamais en défaut. Il est vrai que ceux qu'il admirait, les vivants du moins, lui rendaient la pareille. En toute justice. Il est des centenaires moins glorieux.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu. Jusqu'au 12 avril.

Deux disparitions

LE CHANTEUR DE BLUES TAMPA RED...

Le chanteur et guitariste de blues, Tampa Red, de son vrai nom Hudson Woodbridge, est mort jeudi 19 mars dans une maison de retraite de Chicago. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

[Né à Smithsville en Georgie, le 8 janvier 1903, Tampa Red s'initia à la guitare en autodidacte et apprit la technique du « bottleneck », dont il allait devenir l'un des spécialistes. Comme beaucoup de chanteurs de blues de sa génération, il commença par voyager le long du Mississippi avant d'animer des « parties » à Chicago. A la fin des années 20, il accompagne au studio Ma Rainey, Lucille Bogan, Cow Cow Davenport avant d'enregistrer sous son propre nom pour la marque Victor-Bluebird. Entre 1941 et 1945, il se produit régulièrement en compagnie de Big Maceo et enregistre notamment avec lui *Let me play with your poodle*, *She wants to sell my monkey*. Il joue dans la plupart des clubs de Chicago — qu'il ne quitte pratiquement plus — et remporte un certain succès avec d'autres titres comme *It hurts me too*, *Crying won't help you*, *When things go wrong with you*. Au début des années 60, des ennuis personnels et son état de santé l'avait fait renoncer à la musique.

Tampa Red est un de ceux qui avaient contribué au développement du blues urbain. Rigoureux dans ses improvisations, il chantait d'une voix méditative des textes cocasses, souvent truculents.]

...ET LE SAXOPHONISTE JO MAKA

Le saxophoniste africain Jo Maka est mort à Paris le 16 mars. Il était âgé de cinquante et un ans. Deux concerts lui seront dédiés. Le premier réunira le 22 mars de 17 heures à minuit, au Jazz Unité du centre commercial de la Défense, Noah Howard, Franck Wright, Lavelle, Bobby Few, Steve Lacy, Hal Singer, Alan Silva, Christian Escoudé, Mike Zwerin et Claude Bernard. Les recettes iront à la famille de Jo Maka. Le second concert aura lieu 28 rue Dunois (13e arrondissement), à partir de 18 heures, le 29 mars, avec l'Intercommunal Free Dance Music Orchestra, Hamsa Music, Edja Kungali, Texture, Beqummernis, Celestrial Communication Orchestra, Kominikasion, Ovo et Bonga.

[Compagnon de route de François Tusques et son Intercommunal, du Synchro Rhythmic Eclectic Language, de groupes afro-brésiliens ou antillais, d'Edja Kungali ou de chanteurs, installé à Paris depuis une vingtaine d'années, Jo Maka était très représentatif des courants musicaux d'aujourd'hui. Il se savait Africain, s'était « reconnu » dans le jazz, et allait à la rencontre de toutes les musiques : de souche africaine, colombienne ou bretonne... Pour éprouver les différences, pour élaborer une langue universelle, et par souci de l'amitié. — F.M.]

■ Les représentations de « Barnum », nouveau spectacle mis en scène par Yves Mourousi au Cirque d'Hiver, sont annulées ce week-end pour des raisons techniques. La soirée du 23 mars devrait pouvoir être assurée.

■ La SEITA (Société d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes) va attribuer cette année, pour la première fois, une aide financière à l'Opéra de Paris afin de permettre la réalisation de tournées de ballets en France et à l'étranger. Ainsi, la troupe du palais Garnier peut-elle présenter à Lyon, du 21 au 29 mars, son « Hommage à Stravinski » qui sera ensuite montré à Nancy (les 4 et 5 mai) puis à Dijon (les 25 et 26 mai).

D'autre part, le ballet « Giselle » sera donné par la compagnie de l'Opéra à Cholet (les 9 et 10 mai) et à Bordeaux (les 29 et 30 mai).

La SEITA financera également en partie la première tournée du Groupe de recherches chorégraphiques de l'Opéra (G.R.C.O.P.), récemment constitué sous la direction de Jacques Garnier. Enfin, la SEITA fera aussi bénéficier le prochain festival d'Aix-en-Provence de son mécénat.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Visitation de l'Inde : Cité internationale, la Galerie (589-38-69), sam. 20 h. 30.

Colporteurs d'images : Galerie Nane Stern (705-52-76), sam. et dim. 19 h. 30.

Hic Parade : la Tanière (337-74-39), sam. et dim. 20 h. 30.

Alexandre Révérend, la Grande Shirley : Comédie de Paris (281-00-11), sam. et dim. 20 h. et 21 h. 15.

Amour et poésie : Théâtre 13 (589-05-99), sam. et dim. 20 h. 30.

Glaces : Espace Marais (271-10-19), sam. 20 h. 30.

L'Illusion comique : Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), sam. et dim. 20 h. 45.

La Nuit des rois : Boulogne, T.B.B. (603-60-44), sam. 20 h. 30, dim. 15 h. 30.

Tell me : Marie-Stuart (508-17-80), sam. 21 h.

Et cric et crac : Théâtre Noir (797-85-14), sam. et dim. 20 h. 30.

Festival du théâtre populaire d'intervention : Levallois, M.J.C. (270-83-84), sam. et dim.

Loup, y es-tu : Plessis-Robinson, Centre G.-Philipe (631-15-00), sam. et dim. 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Don Quichotte (sam., 19 h. 30).

Comédie-Française (296-10-20) : les Plaisirs de l'île enchantée (sam., 20 h.); Sertorius (dim., 20 h. 30); la Mouette (dim., 14 h. 30).

Chaillot (727-81-15), salle Gémier : les Pieds dans le plat (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).

Odéon (325-70-32) : Britannicus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Petit Odéon (325-70-32) : Détruire l'image (sam. et dim., 18 h. 30).

T. E. P. (797-96-06) : Tueur sans gages (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Petit T.E.P. (707-96-06) : Figuren Theater Triangel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam., 14 h. et 16 h. 30); Petit Déjeuner chez Desdémone (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).

Théâtre de la Ville (274-11-24) : Rossel-Isaac (sam., 18 h. 30); le Bonheur des dames (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Théâtre musical de Paris (261-19-83): Cendrillon (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Elle lui dirait dans l'île (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.). — Une heure avec F.G. Lorca (sam., 22 h. ; dim., 17 h. 30).

Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).

Artistic Athévains (355-27-10) : Mémoires d'une tache d'encre sur un buvard (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernières).

Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).

Athénée (742-67-27) : Cher menteur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Bouffes du Nord (239-34-50) : la Cerisaie (sam., 20 h. 30).

Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Cartoucherie, Aquarium (374-99-61) : Un conseil de classe très ordinaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Epée de Bois (808-39-74) : Hernani (sam., 20 h. 30 ; sam. et dim., 16 h.).

Chez Georges (326-79-15) : la Voiture (sam., 20 h.).

Centre d'Art Celtique (258-97-62) : Prévert Jacques, Breton André (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Centre culturel du Marais (278-66-55) : Germination (sam., 20 h. 30. dernière).

Cinq Diamants (588-61-00) : Metropolitan Opera (sam., 20 h. 30).

Cité international universitaire (589-38-69), Grand Théâtre : les Fiancés de K ou l'Eternel Masculin (sam., 21 h.). — La Resserre : Phèdre (sam., 20 h. 30).

Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Comédie des Champs-Elysées (723-27-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).

Comédie italienne (321-22-22) : les Malheurs de Pantalon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Daunou (261-69-14) : Et ta sœur ! (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Edouard-VII (742-57-49) : Deburau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Espace Marais (271-10-19) : les Bonnes (sam., 22 h. ; dim., 15 h.).

Essaïon (278-46-42), I : la Vie en douce (sam., 21 h.) ; Est-ce que les fous jouent-ils (sam., 21 h. 30).

Fondation Deutsch de La Meurthe (236-54-39) : Brandon, Fourbon et Cie (sam., 21 h.).

Fontaine (874-74-40) : J'aimerais bien aller à Nevers (sam., 20 h. 30) ; les Aviateurs (sam., 22 h.).

Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 15).

Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).

Le Lierre (589-49-84) : Œdipe roi (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.). — Désormais (dim., 15 h. 30).

Lucernaire (544-57-34), Théâtre Rouge : Pardon, M'sieur Prévert (sam., 18 h. 30); Jafabule (sam., 20 h. 30). — Théâtre Noir : Où donc est-elle ma lumière ? (sam., (sam., 18 h. 30). — La Chambre de Marguerite (sam., 22 h. 15). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).

Madeleine (265-07-09) : Siegfried (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.) : F. Chopin (sam., 18 h.).

Marigny (256-04-41) : Domino (sam., 21 h. ; dim., 15 h.). — Salle Gabriel (255-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Mathurins (265-90-00) : Huis Clos ; Pétition (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).

Michodière (742-95-23) : le Président (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Moderne (874-10-75) : le Rêveur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Montparnasse (320-89-90), I : Exercices de style (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h.) ; l'Evangile selon saint Marc (dim., 17 h. 30). — Petite salle : Pierrot d'Asnières (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Nouveautés (770-52-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).

Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Poche-Montparnasse (548-92-97) : le Butin (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Studio Fortune (539-88-11) : Roule pas ta caisse, tu perds tes planches (sam., 20 h. 30).

Studio Théâtre 14 (539-88-11) : Antigone (sam. et dim., 20 h. 30).

T.A.I. - Théâtre d'Essai (278-10-79) : l'Ecume des jours (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

Théâtre Adyar (304-30-97) : l'Ecume des jours (sam., 20 h. 30).

Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Y'en a marre (sam., 20 h. 30) ; la Chambre infernale (sam., 22 h.).

Théâtre du Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h. 30).

Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Liesel et Karl (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Théâtre de Ménilmontant (366-60-60) : la Passion à Ménilmontant (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h.).

Théâtre de la Mer (589-70-22) : Ode maritime (sam., 21 h.).

Théâtre de Paris (281-25-10) : Vu du pont (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 19 h.).

Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Pinok et Matho (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Théâtre Saint-Georges (878-74-37) : la Culotte d'une jeune femme pauvre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Théâtre 18 (226-47-47) : Richard II (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Tristan-Bernard (522-08-40) : Fils de personne (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Samedi 21 - Dimanche 22 mars

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Jamais deux sans moi (sam., 20 h. 30) : Des phantasmes dans le caviar (sam., 21 h. 30) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 45).

Blancs-Manteaux (887-16-70), I : Areuh = MC 2 (sam. et dim., 20 h. 15) ; A. Valardy (sam. et dim., 21 h. 30). — II : Tribulations sexuelles à Chicago (sam. et dim., 20 h. 15) ; Poulet frites (sam. et dim., 21 h. 30) ; Refrains (sam., et dim., 22 h. 30).

Café d'Edgar (322-11-02), I : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; Sueur, cravate et tricot de peau (sam., 21 h. 30). — II : Camisole Blues (sam., 23 h. 15).

Café de la Gare (278-52-51) : le Cracheur de phrases (sam., 19 h. 15); le Grand Vide sanitaire (sam., 21 h.).

Le Connétable (277-41-40) : le Grand Ecart (sam., 20 h. 30) ; J. Rigaud (sam., 21 h. 30); Duo S. Ferry (sam., 22 h. 30).

Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30).

Débarcadère (607-79-39) : A. Cuniot (sam., 21 h. 30).

Fanal : La chasse est ouverte (sam., 20 h.); le Président (sam., 21 h. 15).

L'Ecume (542-71-16) : Gouin (sam., 20 h. 30).

Lucernaire (544-57-34) : C. Sauvolle (sam., 22 h. 30).

Le Petit Casino (278-36-50), I : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; le Concerto déconcertant (sam., 22 h. 15) ; II : Des bigoudis à l'intérieur de la tête (sam. et dim., 22 h.) ; Poupette Pompon (sam. et dim., 21 h.).

Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30).

Sélénite (354-53-14) : Racontez-moi votre enfance (sam. et dim., 20 h. 15) ; Generation Hollywood (sam. et dim., 21 h. 30).

Soupap (278-27-54) : Amours noires, humours tendres (sam., 21 h. 30); Tierra Caliente (dim., 20 h. 30).

Le Splendid (887-33-82) : le Troisième Jumeau (sam., 22 h.).

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Un polichinelle dans le tiroir (sam., 20 h. 30) ; Ma vie est un navet (sam., 21 h. 30); Mélodie en duplex (sam., 22 h. 30); Pascal Chevalier (sam., 23 h. 30).

Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : les Jumelles (sam., 20 h. 30) ; Bonjour les monstres (sam., 21 h. 30) ; l'Amour en visite (sam., 23 h. 30).

Vieille Grille (707-60-93) : Y'a des grillons dans le foyer (sam., 20 h. 30) ; J.-C. Asselin, J.-Y. Lacombe (sam., 22 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : G. Bedos (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).

Casino Saint-Martin (208-21-93) : Pierre Péchin (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).

Centre Mandapa (589-01-60) : Malambo latino (sam., 20 h. 45).

Cirque d'Hiver (806-63-30) : Barnum (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h. et 17 h. 30).

Espace Gaîté (325-95-94) : France Léa (sam., 20 h. 15, dim., 17 h.). Riou, Pouchain (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 15).

Forum des Halles (297-53-47) : Plume Latraverse (sam., 20 h. 30).

Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : H.-F. Thiéfaine (sam., 20 h. 15 ; dim., 17 h.).

Gymnase (246-79-79) : Coluche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)

Lucernaire (544-57-34) : Sylvie Joly (sam., 23 h. 15).

Olympia (742-25-49) : Dalida (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30); Harout (dim., 20 h. 30).

Palais des congrès (758-21-34). Serge Lama (sam., 21 h. ; dim., 17 h.) ; Chantal Goya (dim., 10 h. 30).

Palais des Glaces (607-49-93) : Bob Kerky (sam., 22 h. 30).

Palais des sports (828-40-48) : Holiday on Ice (sam., 17 h. 30 et 21 h., dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).

Théâtre La Bruyère (874-76-99) : Popeck (sam., 21 h., dim., 15 h.).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, dir. H. Soudant (Prokofiev, Wagner, Brahms) (sam., 17 h. 30) ; Maîtrise de Radio-France, orchestre P. Kuentz (Haendel, Vivaldi, Mozart) (sam., 20 h. 30).

Salle Cortot : D. Vellard, M.-P. Brun (Haydn, Mozart) (sam., 20 h. 30).

Chapelle des Pères du Saint-Esprit : La Sinfonietta de Paris, dir. : P. Botti (Vivaldi) (sam., 21 h.).

Heure musicale de Montmartre : J. Rouvier (Debussy, Schumann) (sam., 17 h. 45).

Eglise Saint-Merry : R.C. España (Albeniz, Soler, Turina) (sam., 21 h.).

Fondation de l'Allemagne : X. Chabot, M. Simon, G. Talbot (Haydn, Weber) ; Y. Bellocq, F. Dreno, S. Baluchet (Debussy) (sam., 20 h. 30) ; C. Josse (Cimarosa, Scriabine, Beethoven, Liszt) ; K. Waring, I. Koudela (Bach, Reineke) (dim., 20 h. 30).

Galerie A. Oudin : G. Buquet (sam., 20 h. 30).

Lucernaire : C. Gonzales (Bach, Busoni, Mozart...) (sam. et dim., 19 h. 30) ; P. Ferrette, P. Ruby (Lawes, Scarlatti, Albeniz, Duarte) (sam., 21 h.).

Ranelagh : D. Brebbia, S. Baschera, C. Chanel (Kovats, Tomasi, Badings, Linde) (dim., 17 h. 30).

Salle Rossini : Orchestre des Jeunes A. Loewenguth (dim., 10 h. 45).

Conciergerie : J.-J. Kantorow (Bach) (dim., 17 h. 30).

Notre-Dame : M. Mehl (Tunder, Rinck, Czerny, Mendelssohn, Magin) (dim., 17 h. 45).

Théâtre du Rond-Point : M. Piquemal, G. Causse, A. Meunier, S. Gazeau, C. Ivaldi (Brahms) (dim., 10 h. 55).

Eglise Saint-Jean : J. Sachs, M. Boujou, D. Comtois (Bach, Haendel) (dim., 18 h. 30).

Eglise suédoise : Quatuor de la Maison des Concerts de Stockholm (Haydn, Larsson, Welin) (dim., 18 h.).

Eglise américaine : L. Lukas, R. Loiselle, S. Sauerwein, C. Burke, M. Sporaccio (Bach, de Boismortier, Berlioz) (dim., 18 h.).

Eglise Saint-Louis des Invalides : D. Haro (Bach, Clérambault, Franck, Messiaen) (dim., 17 h.).

Eglise des Billettes : Quatuor Français (Beethoven) (dim., 17 h.).

Eglise Saint-Merry : D. Walter, Y. Henry (dim., 16 h.).

Eglise Saint-Thomas d'Aquin : A. Bedois (Cerreira, Coelho) (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop, rock, folk

Brasserie Bofinger (272-87-82) : Maury, R. Le Lann (sam., 21 h. 30).

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Dany Doriz, Memphis Slim (sam. et dim., 22 h.).

Cardinal Paf (272-62-05) : R. Guerin (sam. et dim., 21 h.) ; C. Cagnasso (dim., 15 h.).

Caveau de la Montagne (354-82-39) : R. Urtreger, L. Fuentes, L. Trussardi (sam. et dim., 21 h. 30).

Chapelle des Lombards (357-24-24) : J. Blood Ulmer (sam., 20 h. 30) ;

Mutualité (329-12-69) : Tabou Combo (sam., 21 h.).

Olympia (742-25-49) : American Folk Blues Festival (sam., à partir de 16 h.).

Palace (246-10-87) : Garland Jeffreys (sam., 19 h.).

Palais des Glaces (607-49-95) : Brenda Wooton (sam. et dim., 20 h. 30).

Patio (758-12-30) : les Petits Français (sam., dim., 22 h.).

Petit Journal (326-28-59) : Preissac Jazz Quintet (sam., 21 h. 30).

Petit Opportun (236-01-36) : Vander, Caratini, Fosset (sam. et dim., 23 h.).

Les Quatre-Temps (776-44-26) : Willem Breuker Kollektief (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : le Journal d'une fille perdue, de G. W. Pabst ; 17 h., Le cinéma grec : l'Homme à l'œillet de N. Tzimas ; 19 h., Hommage à Lotte Eisner : Asphalte, de J. May; 21 h. : les Sœurs de Gion, de K. Mizoguchi (sam.). — 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : Haute pègre, d'E. Lubitsch ; 17 h. : le Grand Café, de W. Klein ; 18 h. 15 : Grands Soirs et Petits Matins, de W. Klein ; 20 h. 30 : Mai 68, de C. Lawaetz (dim.).

Beaubourg (276-55-57), 15 h., Hommage à Lotte Eisner : Tartuffe, de F.-W. Murnau ; 17 h., Cinéma tunisien : Soleil des hyènes, de R. Behi ; 19 h. 30, Les réalismes entre les deux guerres : la Terre, d'A. Dovjenko ; 21 h. : Mes chers amis, de P. Germi et M. Monicelli (sam.). — 15 h., Hommage à Lotte Eisner : Raskolnikoff, de R. Wiene ; 17 h., Cinéma tunisien : la Noce ; 19 h., Les réalismes entre les deux guerres : Okraina, de B. Barnett ; 21 h. : Vierge moderne, de M. Pagliero (dim.). (633-97-77), en alternance : v.o.,

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPACE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354 50-91).

LA BIDASSE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90 10).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C -Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Passy, 16e (288-62-34)

BRUBAKER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), St-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). V. f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18).

ÇA PLANE LES FILLES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) : v.f. : Caméo 9e (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43).

CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93), h. sp.

C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE CHINOIS (A., v.o.-v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Tourelles, 20e (364-51-98).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagode, 7e (705-12-15), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Athéna, 12e (343-00-65).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26), Concorde, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-

LES FILMS NOUVEAUX

ACCROCHE-TOI, J'ARRIVE, film américain d'Alvin Rakoff. V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR, film belge de Chris Vermocken : Olympic, 14e (542-67-42).

LE CHENE D'ALLOUVILLE, film français de Serge Pénard : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétans, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).

LE CONCOURS, film américain de Joël Oliansky. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de W. Sachs (**). V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

RADIO-TÉLÉVISION

19-23), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
DINASTY (Chi.-Taïwan, v.f.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
FAME (A. v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA FIANCEE DU PIRATE (It., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), mat., Athéna, 12e (343-00-65) H.Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
GRAU ZONE (Suis., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE LAGON BLEU (A., v.o) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES MOTOS SAUVAGES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-10-03) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PALERMO (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA PROVINCIALE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Danton, 6e (329-42-62) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Rotonde, 6e (633-08-22); Biarritz, 8e (723-69-23); U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45); 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79); (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24); Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).
RECHERCHE (Ira., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70): Berlitz, 2e (742-60-33); Quintette, 5e (354-35-40); U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Marignan, 8e (359-92-82); U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Clichy - Pathé, 18e (522-46-01); Secrétans, 19e (206-71-33).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93); Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74); Studio Cujas, 5e (354-89-22); Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.): 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); Balzac-Olympic, 8e (561-10-60); 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Maxéville, 9e (770-72-86) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Maxéville, 9e (700-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33); Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ZOLTAN (A., v.f.) (**) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

VU

Accepter les surdoués

Curieux, cet embarras, cette ironie, cette vague pitié de nos élites face à ce qu'on appelle aujourd'hui les surdoués. Il fallait voir, vendredi soir (« V 3 »), le journaliste chargé d'une enquête sur ce sujet jouer les bêtas devant le secrétaire général de Mensa France, cette association ouverte aux hommes et aux femmes dont le Q.I. dépasse 120 ou 140, je ne sais plus. « Alors, pour être admis, faut piller tout le monde ? Faut être le plus fort en tout, en math, aux échecs ? » *Et puis méchant, soudain :* « C'est quoi, votre but ? Prendre le pouvoir ? »

Si vous adhérez — la plupart du temps dans l'espoir de rencontrer à qui parler, — gardez ça pour vous, nous confiait une étudiante, faute de quoi vous verrez les gens devenir méfiants, hargneux, désobligeants. Les gens de notre coin sûrement. Pas les gens simples. On les a arrêtés dans la rue, on leur a demandé ce que c'était, à leur avis, un surdoué. Ils n'ont pas de complexe, eux, pas l'ombre. Les surdoués, ils connaissent très bien... « Tenez, en voici un justement. Hein ! Eric, que t'es malin ! Dis-le au monsieur, hein ! que t'es astucieux et que tu fais des beaux dessins... »

On aurait pu penser que ce « psy » niçois président de l'Association nationale pour les enfants surdoués serait assiégé par les parents persuadés à tort que leur moutard est un petit Einstein. Pas du tout. Neuf fois sur dix, ils ont raison. L'âge mental de l'enfant ne correspond pas à son âge réel. Ou bien — ça va souvent de pair — il montre une aptitude exceptionnelle pour une activité intellectuelle quelconque. Etant bien entendu que la créativité, ce don de Dieu, échappe à tout moyen de contrôle et de mesure. Il n'y a pas de test qui permette de déceler un futur Picasso ou un Rimbaud en herbe.

Cependant, ce bébé brésilien de vingt-quatre ou vingt-cinq mois capable de lire, d'écrire et de calculer a certainement des facilités qu'il serait absurde de ne pas encourager. De même aurait-il été dommage de laisser à la ferme ce jeune ouvrier agricole dont les tests militaires ont révélé, il y a une vingtaine d'années, les dons. Il est beaucoup plus heureux à l'université de Poitiers.

Conclusion ? Elle va à l'encontre des recommandations ministérielles nous engageant à ne pas mettre nos gosses à la communale avant six ans. S'ils sont en avance, pourquoi retarder leur développement en les laissant piétiner à la porte ? Les enseignants ne s'y trompent pas. Ils demandent cinq fois plus de dispenses d'âge pour le bac que le tout-venant des parents des quatre cent mille surdoués que compte, paraît-il, notre pays.

CLAUDE SARRAUTE.

On triche

Quelle fichue idée a donc Bernard Pivot d'encourager les invités d'« Apostrophes » à venir nous raconter, dans le détail, l'intrigue de leur bouquin ? J'avais commencé celui de Patrick Cauvin (1), un roman inspiré par ce ...comment appeler ça, mettons ce « documentaire », tourné en 1944 par les nazis à Terezin, à l'intention de la Croix-Rouge internationale, et intitulé Le Führer offre un village aux juifs. *En l'entendant m'expliquer qu'au début de la seconde partie, les héros se rencontreront gare de Lyon et qu'ensuite... j'ai quitté la pièce. Il me gâchait mon plaisir.*

Quand je suis revenue, on donnait un extrait de ce film, entièrement truqué bien évidemment, suivi d'une bande d'actualité tournée par les Américains à leur arrivée dans un camp de la mort jonché de cadavres. On en avait la gorge serrée une fois de plus. Cinéma vérité ? Le voilà. Tout le reste — c'était le thème du débat — est mensonge. A des degrés divers. Dès qu'un homme parle devant une caméra, dès qu'on recommence une prise ou qu'on règle un éclairage, on triche — le moyen de faire autrement ? — avec la réalité. — C. S.

(1) *Nous allions vers les beaux jours*, Ed. J.-C. Lattès.

A VOIR ET ÉCOUTER

Paul Le Flem a cent ans

« Les génies meurent jeunes », affirment volontiers les mélomanes, citant, à l'appui de cette hypothèse, l'exemple de Pergolèse, de Purcell, de Mozart ou de Schubert. Aussi est-ce avec circonspection qu'il convient d'évoquer François-Joseph Gossec, mort à *quatre-vingt-quinze ans* en 1829, Gustave Charpentier (quatre-vingt-seize ans) ou Henri Busser, qui, en 1974, aurait fêté son cent deuxième anniversaire ; si on fait grâce à Pablo Casals de ses *quatre-vingt-dix ans*, c'est qu'il était surtout connu comme violoncelliste...

Que dire alors de Paul Le Flem qui a eu cent ans le 18 mars ? Rien de ce qui voudrait faire croire à la découverte tardive d'un compositeur de tout premier plan, mais assez pour qu'on se demande si la vie musicale a besoin de prétextes aussi futiles qu'un centenaire pour s'ouvrir parcimonieusement à des auteurs qui le mériteraient à d'autres titres.

Elève de Vincent d'Indy et d'Albert Roussel à la Schola Cantorum, où il fut le disciple et l'ami de Varèse (étudiant en philosophie également auprès de Bergson), *Paul Le Flem a partagé sa* vie entre l'enseignement — il a eu pour élèves, entre autres, Erik Satie et André Jolivet, — la critique musicale au *Temps présent* et à *Comœdia*, la direction des chœurs de Saint-Gervais au répertoire desquels les pages classiques voisinaient avec des créations, mais le centre de gravité d'une carrière éclectique, à l'image de l'homme, reste la composition : des pièces chorales, de la musique de chambre, des opéras aux sujets inspirés par sa Bretagne natale, quatre symphonies enfin dont la dernière date de 1975.

Outre une série d'entretiens avec Odile Martin diffusés par France-Culture du 15 au 20 mars et une soirée organisée lundi dernier dans les locaux de la SACEM consacrée à l'audition de pages pour piano et d'un quintette, TF 1 donnera une nouvelle diffusion d'un film réalisé en 1978 (dimanche 22 mars, à 22 h. 10), et France-Musique transmettra en direct un concert donné à la *Maison* de la culture de Rennes le mardi 24 mars, au cours duquel, succédant à la *Fantaisie* pour piano et orchestre (1912) et aux interludes de la *Magicienne de la mer*, sera créée la *Quatrième Symphonie*, de Paul Le Flem.

GÉRARD CONDÉ.

★ Dimanche 22 mars, TF 1, 22 h. 10. Mardi 24 mars, France-Musique, 20 h. 30.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	357 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Samedi 21 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 *Six minutes pour vous défendre.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Serge Lama.
21 h 35 Série : Dallas.
Election ; réalisation B. Carne ; avec L. Hagman, B. Geddes, J. Davis, L. Gray...
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : La guerre des insectes.
D'après J. Courtois-Debrieux ; adapt. G. Questi ; réal. P. Kassovitz ; avec M. Carrière, M. Fernandes, P. Chesnay, etc.
Un seul regret : manque le frisson fantastique.

21 h 35 Variétés : Suivez Lecoq.
22 h 30 *Les frontières de l'inconnu.*
Les frontières de l'espace, par M. Peissel ; réalisation J. Delrieu.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 35 Histoires extraordinaires : Le système du docteur Goudron et du professeur Plume.
D'après J. Courtois-Brieux ; adapt. G. Questi ; reaus. O. Ducados, P. Le Rumeur, etc.
Entre la farce et le cauchemar.
21 h 25 Le pays d'où je viens : Tahiti.
Une émission de M. Dumay.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Hollywood U.S.A.
Portrait de Donald Sutherland.
23 h 10 Festival du court métrage de Lille.

FRANCE-CULTURE

20 h, De l'eau, de F. Karinthy ; adaptation : R. Richard. Avec : G. Laurent, Y. Marie, G. Tréjean, etc.
21 h 30, Des nouvelles épouvantables, de G. Gorgey ; adapt. : R. Richard (redif.).
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Concert (Grand Auditorium, 16 octobre 1976) : « La Voix humaine », tragédie lyrique en un acte de F. Poulenc, texte de Jean Cocteau ; « Les Mamelles de Tirésias », opéra bouffe en deux actes et un prologue de F. Poulenc, poèmes de Guillaume Apollinaire, par l'Orchestre national de France, dir. J.-P. Marty, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec Jane Rhodes, A.-M. Miranda, J.-C. Benoit, C. Meloni, A. Bartelloni, etc.
23 h, Ouvert la nuit : Genèse (Byrd, Lebègue, Couperin, Rameau) ; 0 h 5, Le dernier concert : les musiques du roi à Versailles (Hotteterre, Jacquet de la Guerre).

Dimanche 22 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h *Messe.*
Célébrée avec la communauté du centre Jean XXIII dans le grand ensemble des Ulis, prédicateur Mgr B. Bududira.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h *Journal.*
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé à Auteuil.
15 h 40 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 35 *Sports première.*
18 h 20 Feuilleton : La conquête de l'Ouest.
Réal. V. et B. McEveety.
19 h 25 Les animaux du monde.
Sa grandeur, la girafe.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Hold-up extraordinaire ».
Film américain de R. Neame (1966), avec S. McLaine, M. Caine, H. Lom, R.C. Carmel, J. Abott, A. Moss. (Rediffusion.)
Un aventurier britannique prépare, avec la complicité d'une Eurasienne, le vol d'une statue précieuse appartenant à un magnat du pétrole. Rien ne se passe comme prévu.
Un récit en deux volets, beaucoup d'humour, une bonne mise en scène, et Shirley Mac Laine étourdissante de fantaisie.
22 h 15 Paul Le Flem ou cent ans de musique.
Réal. M. Rabinovsky.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Timide et sans complexe ; 14 h 55, Ecole des fans ; 16 h, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Le tourbillon des jours.
« *La Demoiselle de Vallas* ». (Rediff.)
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 *Feuilleton : Nana.*
D'après E. Zola ; réal. M. Cazeneuve ; avec V. Genest, G. Tréjean, etc.
Deuxième épisode : où Nana, installée à la campagne, poursuit son ravage des cœurs.
22 h 5 Série : Inuit (Les Esquimaux).
Les Groenlandais et le Danemark : Nunarut. Une

23 h Variétés : Vidéo 81.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Emission spéciale sur le Portugal.
15 h 45 *Aspects du court métrage français.*
« *La Petite Annonce* », de S. Cousture.
16 h Ecouter le pays chanter.
Faut pas faire la gueule à la vie, avec G. Chelon.
17 h Prélude à l'après-midi : Wagner.
Ouverture de Tannhauser, par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Dir. H. von Karajan.
17 h 25 *Théâtre de toujours : Henri IV.*
Dans le cycle Shakespeare présenté en version originale, tous les mois, grâce à la B.B.C., voici l'une des grandes œuvres de la première période de l'auteur, celle des drames historiques de l'ère élisabéthaine. C'est dans « Henri IV » qu'apparaît, pour la première fois, le personnage de Falstaff.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 L'invité de FR 3 : Georges Simenon.
Une émission de P. Giannoli ; réal. J.-D. Verhaeghe.



22 h 15 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle J. Duvivier) : « la Tête d'un homme ».
Film français de J. Duvivier (1932), avec H. Baur, V. Inkijinoff, G. Jacquet, G. Manes, A. Rignault, L. Noro, Damia. (N.)
Un intellectuel tchèque, échoué à Montparnasse et atteint d'une maladie mortelle, organise un « crime parfait », pour le plaisir de défier la police. Il engage une étrange partie avec le commissaire Maigret.
L'atmosphère Simenon admirablement recréée dans un film qui tient autant de l'étude de caractère que de l'enquête policière. A redécouvrir, pour la qualité de la mise en scène et, face à face, Harry Baur-Inkijinoff.

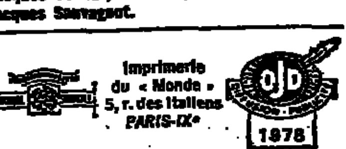
FRANCE-CULTURE

8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h, Messe au collège Saint-Jean de Passy.
11 h, Regards sur la musique : « The Rake's Progress », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Disques rares, d'E. Bloch.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : De la Perse à l'Espagne. Montage poétique d'Y. Gasc.
16 h 5, Lyriscope : « l'Amour des trois oranges », de Prokofiev », à l'opéra de Lyon.
16 h 45, Conférences de carême : « Parce qu'il nous a aimés le premier », par le R.-P. Sintas.
17 h 35, Rencontre avec... J. Colombel.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h 40, Albatros : Poésie persane.
21 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Boccherini, Chopin, Suk, avec le Quatuor Parrenin et la pianiste Eva Osinska.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (R. Schumann) ; 8 h, Musiques chorales : « Messe en mi mineur », de Lovreglio, par l'Orchestre symphonique et le Chœur de la RAI-Milan, dir. G. Bertola ; 9 h 2, Les classiques favoris (Schubert) ; 9 h 30, « Cantate BWV 204 », de J.-S. Bach ; 10 h. 30, Les classiques favoris (Mozart).
11 h, Concert (en direct de l'opéra de Sydney, (Australie) : « Symphony » (Butterfly), « Passacaille et fugue en ut mineur BWV 582 » (Bach), « Symphonie n° 3 en ut mineur, avec orgue » (Saint-Saëns), par l'Orchestre symphonique de Sydney, dir. L. Fremaux, avec M. Dudman, orgue.
12 h 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood (Gershwin) ; 13 h 30, Jeunes solistes : Lamiya Sabic, soprano, avec Daniel Selig, piano, interprètent Schumann, Berlioz, Wagner, Duparc.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : L'histoire de *la direction d'orchestre en France.*
16 h 15, La tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements de Couperin.
19 h, Concert de jazz : Le groupe Ethnic 3 à la Maison des arts de Créteil, l'Ensemble Oregon à l'Espace Cardin.
20 h 5, Concert (église des Dominicains, 29 juin 1980) : « *Symphonie n° 48 en ut majeur* », « *Concerto pour* violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur », « Symphonie n° 45 en fa dièse mineur », de Haydn, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Münchinger, avec P. Lodéon, violoncelle ; 22 h, Une semaine de musique vivante (Festival de Colmar 80).
23 h, Ouvert la nuit : Saturnales (Sibelius, Britten, Smetana, *Mozart*).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

économie

AFFAIRES

L'EUROPE DE LA TÉLÉMATIQUE

Le fantôme d'Unidata

De notre envoyé spécial

Francfort. — L'idée d'une coopération européenne dans le domaine de l'industrie électronique refait surface. L'irruption des nouvelles technologies et l'avènement de la télématique, l'avance américaine, le danger japonais qui se précise, ont entraîné, sur le Vieux Continent, une prise de conscience à laquelle le rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société, largement diffusé auprès des élites européennes, n'est pas étranger.

A Bruxelles, dans les services de la Commission, dans plusieurs capitales européennes, au sein des grands groupes électroniques, on réfléchit sur les voies et les moyens pour résister et faire en sorte que l'Europe ne soit pas absente de ces nouveaux marchés. Il y a bien eu, ici ou là, quelques opérations ponctuelles ces derniers temps. Mais il ne s'agissait, pour l'essentiel, que de classiques opérations (rachats d'entreprises).

Or certains souhaiteraient aller plus loin et mettre sur pied une « Europe de la télématique » s'appuyant sur un axe franco-allemand. Tel est le vœu qu'a, en tout cas, formulé, la semaine dernière, M. Gérard Théry, directeur général des télécommunications, à l'occasion d'un colloque franco-allemand sur la télématique, organisé à Francfort par le groupe du Crédit industriel et commercial (C.I.C.).

Devant des représentants de la Bundespost et des industriels allemands, M. Théry a plaidé pour l'adoption de normes européennes, tant pour les réseaux de transmission que pour les matériels. « *Nous devons favoriser la création d'un vaste marché européen pour les nouvelles générations d'équipements* ». Une « *guerre des normes ne profiterait qu'aux États-Unis et au Japon,* a précisé le directeur de la D.G.T., qui souhaite que de chaque côté du Rhin on « *renforce les alliances industrielles* ». Et de proposer que les futurs produits télématiques, comme l'annuaire électronique, la carte à mémoire, soient « *traités dans un esprit de coopération et d'alliance entre nos industries respectives* ». Ces propositions n'ont apparemment pas reçu un accueil enthousiaste.

« *Rien d'étonnant*, dira-t-on, *l'Allemagne fédérale a un léger retard sur la France en matière de nouveaux produits télématiques, et elle peut craindre qu'une coopération ne soit déséquilibrée.* » Sans doute. Pourtant, ce n'est pas, loin de là, la seule raison à cette prudence allemande face aux offres françaises.

Les conséquences d'une introduction massive et rapide de ces nouveaux matériels suscitent outre-Rhin bien des inquiétudes. Plus qu'en France on s'y interroge. « *L'être humain est-il en mesure d'absorber sans dommages toutes ces innovations ? Faut-il consacrer tant d'argent à des matériels générateurs de chômage ? Peut-on se lancer dans cette aventure avant de savoir ce que souhaitent réellement l'usager, la clientèle ?* » Bref, on a peur de jouer à l'apprenti sorcier.

Dernière raison, et non des moindres, à cette prudence de nos voisins : les Allemands n'ont pas la mémoire courte. Ainsi l'abandon, en 1975, du fait de la France, de l'association Unidata en informatique (1) a laissé de sérieuses traces. Aucune coopération sérieuse en électronique ne peut se faire sans Siemens. Or ce géant, qui pèse à lui seul autant que Thomson et C.G.E. réunis, ne cache pas qu'il se méfie, depuis cette affaire, des « *revirements* » français.

Reste maintenant aux pouvoirs publics et aux industriels français à trouver le moyen d'effacer les séquelles d'Unidata — et de quelques autres affaires de moindre importance — afin de rétablir ce climat de confiance indispensable si l'on veut jeter les bases d'une nouvelle et vaste coopération franco-allemande en électronique.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) La C.I.I., Siemens et Philips développaient en commun une gamme d'ordinateurs dans le cadre de cette association. La France, en choisissant l'alliance avec l'américain Honeywell, avait signé *ipso facto* l'arrêt de mort d'Unidata.

CONSOMMATION

LE VEAU AUX HORMONES

Les États-Unis souhaitent que la C.E.E. autorise l'utilisation de certains œstrogènes

La victoire des consommateurs sur le veau aux hormones n'est peut-être pas définitive. L'engagement pris il y a bientôt six mois par le conseil des ministres de la C.E.E. d'interdire l'utilisation d'œstrogènes « *sans faire de distinction entre naturels et artificiels* » dans l'élevage des veaux peut-il être remis en cause ? Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) semble le craindre qui fait état dans un communiqué des pressions non seulement des professionnels de certains pays (industrie pharmaceutique et associations de vétérinaires), mais encore du gouvernement américain.

Le BEUC écrit notamment : « *Trois pays — la Belgique, l'Irlande et le Royaume-Uni — souhaitent que les trois types d'hormones naturelles proposés par la Commission à des fins exclusivement thérapeutiques puissent être également employés comme stimulateurs de croissance (il s'agit de l'œstradiol, du testotéron et du progestéron). Outre ces trois hormones naturelles, l'Irlande et le Royaume-Uni proposent que deux autres hormones synthétiques soient également permises : il s'agit du trenbolone et du zénarol, dont l'innocuité n'est absolument pas démontrée.*

» *Dans le même temps, le gouvernement des États-Unis ne cache pas son hostilité à la mise sur pied d'une législation communautaire stricte qu'il considère comme une barrière douanière non tarifaire. Il estime que, étant donnée l'utilisation très importante des hormones aux U.S.A., il lui est impossible de différencier les animaux non traités des autres, à moins de créer des systèmes de contrôle très coûteux. C'est pourquoi, il souhaite ouvertement que la C.E.E. permette l'utilisation des hormones déjà permises aux U.S.A. (progestéron, testotéron, œstradiol, zéranol et mélengestrol).* » Une note de la mission américaine auprès de la C.E.E. chiffre à 1,2 million de dollars la perte que subiraient les exportations américaines en cas d'adoption d'une législation contraignante par la Communauté européenne.

Le BEUC, qui « *demande solennellement au conseil des ministres de résister à toutes les pressions visant à modifier l'engagement qu'il a pris lui-même* », ajoute : « *Si cette décision n'est pas prise avant le 1er avril 1981, les associations de consommateurs membres du BEUC, à qui l'on avait promis une législation communautaire avant la fin de l'année 1980, sont décidées à lancer une nouvelle campagne.* »

British Leyland a perdu 4,2 milliards de francs en 1980

British Leyland reste sur le fil du rasoir. La compagnie automobile britannique dans le même temps qu'elle améliore sa part de marché en Grande-Bretagne, annonce une perte record pour l'exercice 1980 : 378,5 millions de livres, soit 4,2 milliards de francs. En 1979, le déficit n'était que de 112,2 millions de livres (1,2 milliard de francs). Le déficit est toutefois légèrement inférieur aux prévisions qui étaient de 400 millions de livres, et le président de B.L., Sir Michael Edwards, a exprimé l'espoir que la compagnie « *commence à sortir de l'ornière* ». Il compte en effet rétablir la rentabilité de l'entreprise en 1983 lorsque la gamme de véhicules de la compagnie aura été entièrement rénovée.

La première étape a été effectuée avec le succès de la « Metro », lancée en octobre, drain qui a permis à B.L. de faire remonter sa part de marché de 13 à 25 %. Mais B.L. joue de malchance puisqu'elle pourrait être contrainte de rappeler les soixante-dix mille Metro déjà en circulation, à la suite d'un défaut « soupçonné » dans le mécanisme de direction et l'embrayage. La décision sera prise « *s'il s'agit d'un défaut affectant la sécurité du véhicule* ». Au moment où B.L. s'apprête à lancer son modèle en Europe, un tel rappel constituerait un revers important.

Après cette « Metro », B.L. lancera en automne prochain la « Triumph Acclaim », moyenne cylindrée construite sous licence Honda, puis, dans deux ans, une nouvelle voiture familiale, la « LC 10 », pour laquelle un contrat de fournitures de boîtes de vitesses par Volkswagen vient d'être signé.

En présentant ces résultats à la presse, Sir Michael a lancé un appel au gouvernement britannique (qui détient 95 % du capital de B.L. et lui a assuré un secours financier d'environ onze milliards de francs) pour qu'il poursuive la réduction des taux d'intérêt et qu'il prenne de « *fermes mesures* » contre la « *concurrence inéquitable* » du Japon, de l'Espagne et des pays du Comecon. L'ensemble de ces pays ont pris 18 % du marché britannique en 1980, a-t-il précisé, alors que l'entrée chez eux de voitures britanniques est extrêmement difficile.

DEUX ENTREPRISES FRANÇAISES PARTICIPERONT A LA CONSTRUCTION DU NOUVEL AÉROPORT DU CAIRE

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Un accord est intervenu ces jours derniers entre Français et Égyptiens pour la construction du nouvel aéroport international desservant la capitale égyptienne. Cette réalisation, dont le coût est estimé à 500 millions de francs, sera confiée conjointement à la Compagnie française d'équipement électrique (C.G.E.E.-Alsthom) et à la Compagnie française d'entreprises mécaniques, associées pour cette opération aux Entrepreneurs arabes, société de travaux publics contrôlée par M. Osman Ahmed Osman, un proche du président Sadate nommé récemment vice-président du conseil chargé du développement.

Le nouvel aéroport, qui comprendra une aérogare prolongée par un satellite d'embarquement (l'ensemble couvrant 50 000 mètres carrés), des pistes d'atterrissage et des aires de dégagement, sera installé dans le désert bordant la banlieue d'Héliopolis, à l'est du Caire, à côté de l'actuel aéroport, qui sera par la suite réservé aux lignes intérieures et arabes.

La réalisation de deux autres importants projets d'équipement pourrait dans les prochaines semaines être confiée à la France : la construction du port de Damiette, ville située au carrefour de la branche orientale du Nil, du canal de Suez et de la Méditerranée, et celle du métro du Caire dont l'étude a été achevée dès 1974 par la Sofretu, filiale de la Régie autonome des transports parisiens. — J.-P. P.-H.

● *L'usine de Damprichard* (Doubs), leader européen dans la fabrication de boîtiers pour montres-bracelets, a rouvert ses portes le 18 mars avec un effectif de cent vingt-sept personnes. Propriété de la famille Burdet, cette usine avait dû cesser son activité en décembre dernier avec un passif de 30 millions de francs, incapable qu'elle était de lutter contre la concurrence du Sud-Est asiatique. Elle a été rachetée à 50/50 par la manufacture de montres Cattin (deux millions de pièces par an) et la Société de développement de l'horlogerie mini-IDI de l'industrie horlogère.

BURLINGTON SCHAPPE S.A. EST CÉDÉ A UN GROUPE ALLEMAND

Le second groupe textile mondial Burlington Industries (U.S.A.) a annoncé la cession de la totalité des actions de l'une de ses filiales françaises Burlington Schappe S.A. à M. Gunther Mibach, P.-D. G. du groupe allemand du même nom. Burlington Schappe, racheté en 1968 par le groupe américain emploie environ huit cents salariés dans trois usines, dans l'Ain (cinq cent cinquante-neuf salariés) et dans les Vosges, qui fabriquent des fils à coudre et des fils pour moquette. L'entreprise qui avait subi d'importantes pertes et ce depuis plusieurs mois, avait dû réduire des horaires de travail à trente-deux heures par semaine.

Pour l'Ain, nous signale notre correspondant, la suppression de quatre-vingt-cinq emplois avait été annoncée au début du mois. Les autres activités du groupe Burlington Industries (les chaussettes, les tissus Burlington sportswear et la société Klopman) ne sont pas concernées par cette cession. Le groupe Mibach emploie environ mille cinq cents salariés et est spécialisé dans le tissage et la filature de laine peignée.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0,9 % EN FÉVRIER

La hausse des prix de détail en Grande-Bretagne a été de 0,9 % en février contre 0,6 % en janvier et 0,5 % en décembre 1980. Cette augmentation — la plus forte depuis l'été dernier — succède à une série de résultats qui montraient une nette décélération des prix en Grande-Bretagne et constituaient — grâce aussi à l'appréciation de la livre sterling — un point positif de la politique économique menée par Mme Thatcher.

Le mauvais résultat de février n'est-il qu'un accident de parcours ne remettant pas en cause une tendance générale à la « désinflation » ? Le taux annuel d'inflation (février 1981 comparé à février 1980) est retombé à 12,5 % contre 13 % pour la période janvier 1980-janvier 1981. C'est dire qu'il est maintenant à peu près le même qu'en France (12,8 %) et aux États-Unis (11,7 %). En mai 1980, le taux d'inflation annuel en Grande-Bretagne était de 21,9 %.

La phase de ralentissement rapide de l'inflation en Grande-Bretagne semble terminée. Le mois de mars enregistrera un mauvais résultat, à cause notamment du fort relèvement des impôts et taxes indivement des impôts et taxes indirects (bière, whisky, cigarettes, essence) prévu dans le budget récemment présenté par Mme Thatcher (*le Monde* du 12 mars) et intervenu immédiatement après le vote des Communes. L'effet sur l'indice des prix de détail sera de deux points : un point en mars, un point en avril. De même les tarifs du gaz et de l'électricité augmenteront-ils à nouveau. A l'inverse, les taux d'intérêts du crédit hypothécaire pour le logement baissent.

Tous comptes faits le taux annuel de la hausse des prix, qui dépend largement des tarifs publics et de ceux du secteur nationalisé (ils ont augmenté de 25,8 % en un an) devrait continuer de se réduire lentement pour atteindre 10 % à la fin de l'année.

SOCIAL

Durcissement de la grève dans les mines de fer de Lorraine

Le mouvement de grève lancé mardi par la C.G.T. et la C.F.D.T. dans les mines de fer de Lorraine s'est nettement durci, vendredi 20 mars, avec le blocage de nombreuses routes en Moselle et en Meurthe-et-Moselle.

Au quatrième jour de grève, indiquent la C.G.T. et la C.F.D.T., le mouvement « *a été observé par la presque totalité des quatre mille trois cents mineurs encore employés dans les vingt-deux puits en activité* ».

Les deux centrales syndicales exigent l'ouverture immédiate de négociations avec les pouvoirs publics et les représentants de l'Association de la sidérurgie et des mines de fer de Lorraine (Assimilor), pour empêcher les neuf cents nouvelles suppressions d'emplois prévues en 1981 et mettre fin à la liquidation du bassin ferrifère.

A Lorient, dix délégués syndicaux de la Société bretonne des fonderies mécaniques ont comparu devant le tribunal de grande instance pour entrave à la liberté du travail. Les juges ont ordonné de laisser libre accès à l'usine sous peine d'une amende de 500 F par infraction constatée.

Des licenciements sont annoncés à Challans (Vendée) pour 91 salariés d'une entreprise de travaux publics qui a déposé son bilan du 9 mars ; à Strasbourg (82 salariés) soit le tiers des effectifs de la fabrique de meubles Nestor Leopold ; aux Forges de Saint-Armel à Ploermel (52 personnes), cette entreprise métallurgique étant mise en liquidation judiciaire.

La Fédération C.G.T. des ports et dockers a décidé de lancer une journée d'action et une grève de heures et une grève le mardi vingt-quatre heures le mardi 24 mars pour protester contre les propositions faites par le ministre des transports, M. Daniel Hoeffel, et par l'Union nationale des industries de la manutention, qui auraient pour effet, toujours selon le syndicat, de donner de nouvelles prérogatives aux préfets en matière de négociations salariales et conduiraient, à terme, à une réduction des effectifs des ouvriers dockers professionnels.

Cinq femmes font la grève de la faim pour défendre leur emploi aux services des impôts

Banderoles, tracts, affiches, un vent de révolte souffle dans l'austère bâtisse du service du cadastre situé 6, rue Paganini, dans le 20e arrondissement de Paris. Dans le hall d'entrée, cinq jeunes femmes, enveloppées de leur sac de couchage, allongées sur des matelas ou des lits de camp, poursuivent une grève de la faim, les unes depuis lundi 16 mars, la dernière depuis jeudi 19. Leur objectif : obtenir leur « *permanisation* », qui représente, dans l'administration, un premier pas vers la titularisation, et dont elles ont la certitude d'avoir été privées par un savant tour de passe-passe.

Avec vingt et une autres personnes, elles occupaient, en octobre 1980, le poste d'expéditionnaires ; c'est-à-dire qu'elles étaient chargées d'envoyer aux contribuables des données que des techniciens du cadastre relèvent sur le terrain. Certaines faisaient ce travail depuis plus d'un an. En octobre, on informa les agents du cadastre et hypothèques de Paris de l'implantation de deux centres des impôts fonciers dans la capitale, et trente vacataires furent mensualisés. Soudain, en février, après cinq mois de fonctionnement des centres, la direction générale des impôts décida de retirer 26 de ces postes, en laissant aux personnes concernées le choix entre partir ou redevenir expéditionnaires. C'est-à-dire qu'aucune ancienneté ne serait prise en compte, toute perspective d'une « *permanisation* » disparaissant.

Les syndicats SNADGI-C.G.T. (Syndicat national de la direction générale des impôts) et le SNI-C.F.D.T. (Syndicat national des impôts) ont, aussitôt, décidé un mouvement malgré la proposition de la direction de reclasser « *ceux qui le désirent* » dans d'autres directions parisiennes.

Les discussions n'aboutissant pas, trois agents, Irène, Sylvie et Wanda, ont décidé lundi dernier de commencer une grève de la faim. La réplique de la direction fut brutale. Elle appela deux fois la police pour faire évacuer les bureaux occupés par les grévistes, fit fermer le local syndical, et adressa des lettres aux seize auxiliaires grévistes pour les mettre à la disposition des services fonciers de la région parisienne à compter du 18 mars, en menaçant de rompre leurs contrats dans le cas d'un refus d'obtempérer. Enfin, la direction vient d'envoyer une vingtaine de lettres suspendant différents agents grévistes pour occupation de locaux administratifs et refus de les évacuer.

Vendredi 20 mars, dans l'après-midi, le Syndicat national des impôts (autonome) a décidé de se joindre au mouvement. Tous les syndicats ont lancé un arrêt de travail le 26 mars, jour de grève générale déjà fixé par la C.G.T. dans la fonction publique.

LE SYNDICAT AMÉRICAIN A.F.L.-C.I.O. VA REPRENDRE SA PLACE A LA C.I.S.L.

L'A.F.L.-C.I.O., principal centrale syndicale des États-Unis va reprendre sa place à la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), qu'elle avait quittée il y a douze ans en raison d'opposition avec les pays de l'Est.

M. Martin Ward, un des vice-présidents de la centrale américaine, qui représente 13,6 millions de salariés, a fait cette annonce le 20 mars, devant la conférence sur le développement économique que tient la C.I.S.L. à New-Delhi. « *L'A.F.L.-C.I.O.*, a-t-il dit, *veut renouveler et étendre ses liens internationaux* ».

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Citroën va fermer son usine d'assemblage en Yougoslavie.* — L'établissement, qui a produit 8 200 Dyane et G.S. en 1980, était contrôlé à 49 % par Citroën et à 51 % par la firme yougoslave CIMOS. La date de fermeture n'est pas précisée.

Agriculture

● *Les agriculteurs danois ne participeront pas à la manifestation de Bruxelles*, estime-t-on dans les milieux agricoles de Copenhague, où l'on croit savoir que seuls les paysans hollandais et belges répondront à l'appel lancé par la F.N.S.E.A. en France pour la tenue d'une telle manifestation pendant le « marathon » des négociations sur les prix. — *(A.F.P.)*

Étranger

● *Pour la première fois depuis 1976, la balance américaine des paiements courants* a enregistré, en 1980, un excédent de 118 millions de dollars (687 millions au titre du quatrième trimestre et 4,6 milliards au titre du troisième alors que les deux premiers trimestres s'étaient soldés par des déficits importants), au lieu d'un déficit de 705 millions en 1979. Cette amélioration a reflété une réduction du déficit de la balance commerciale, ainsi que le maintien d'un fort excédent au titre des échanges invisibles. — *(A.F.P.)*

LES « LIP » QUITTENT PALENTE

(De notre correspondant.)

Besançon. — Les « Lip » quittent Palente. La coopérative ouvrière de production Les Industries de Palente s'installe dans une usine-relais acquise par la ville de Besançon et la chambre de commerce et d'industrie du Doubs dans un autre quartier de la ville. Les machines cédées avec la marque Lip pour 2 700 000 F par les syndics ont été transférées dans le nouveau local durant le week-end.

La coop L.I.P. a respecté la première étape de son plan d'embauche avec cent soixante-dix salariés au 1er janvier, et les premières aides publiques ont été versées en octobre. Elle a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 12,6 millions de francs et pense dépasser 22 millions en 1981 en s'appuyant sur trois types de fabrication : la mécanique de petite série pour l'aéronautique, le nucléaire et l'industrie pétrolière, l'emboutissage-décolletage en grande série pour l'armement et l'horlogerie de haut de gamme.

La seconde coopérative issue des Lip, la CAP (Coopérative artisanale de Palente), devrait elle aussi se replier dans d'autres locaux. Elle fonctionne avec un effectif réduit et fabrique des pendulettes décoratives, des jeux éducatifs et des articles en soie peinte que l'association Les amis de Lip tente de faire commercialiser par ses adhérents.

La Société civile des études industrielles de Palente, constituée elle aussi par d'anciens « Lip » et qui s'est spécialisée dans l'ingénierie et le secrétariat, s'est déjà établie depuis plusieurs mois en un autre point de la ville. — C. F.

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Une légère reprise a été enregistrée sur les cours des obligations classiques, en laison avec la baisse timide des rendements du marché secondaire.

	20 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	2430	— 20
7 % 1973	7795	+ 155
10,30 % 1975	85,75	— 0,35
10 % 1976	85,60	+ 0,60
P.M.E. 10,6 % 1976	85,10	+ 0,10
P.M.E. 11 % 1977	85,40	+ 0,20
8,80 % 1977	98,50	+ 0,50
10 % 1978	82,15	— 0,85
9,80 % 1978	81,50	inch.
9,45 % 1978	79,60	— 0,25
8,80 % 1978	80	+ 0,45
9 % 1979	77,30	+ 0,50
10 % 1979	81,35	+ 0,65
10,80 % 1979	83,90	+ 0,20
12 % 1980	92,35	+ 0,15
C.N.E. 3 %	3073	+ 43

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le *Crédit foncier de France* fait état d'un bénéfice net de 104,5 millions de francs contre 95 millions de francs : le dividende net est fixé à 28 F (+ 12 %).

Le bénéfice net de la *Banque Hervet* est en progression de 29,2 % à 38,47 millions de francs en 1980, après 10 millions de francs de provision ayant payé l'impôt. *Le dividende global est porté à 15,75 F (+ 20,7 %).*

	20 mars	Diff.
Bail Equipement	195	— 7,50
B.C.T.	128,50	— 3,50
Banque Rothschild	180	+ 7
Cetelem	218,50	+ 9,50
Chargeurs Réunis	167,50	+ 6
Cie Bancaire	352,90	+ 1,90
C.C.F.	209	— 1
C.F.F.	399,80	— 1,20
C.F.I.	270	— 30,30
Crédit du Nord	81,40	— 3,90
Eurafrance	342	+ 1
Financ. Paris	252	— 2,50
La Hénin	430	— 17
Locafrance	187	— 2,50
Locindus	340	— 10
Midi	1030	+ 5
Prétabail	452	+ 2
Pricel	155	— 10,90
Schneider	165,50	— 2,50
Suez	346	— 31
U.C.B.	156,10	— 2

Le résultat net de *Prétabail SICOMI* s'inscrit en progression de 18,4 % pour 1980 à 117,1 millions de francs, et le dividende global est porté à 49,96 francs (+ 18,4 %).

Alimentation

Le groupe *Promodès* annonce pour 1980 un bénéfice net consolidé de 117,3 millions de francs (+ 37 %). Dans ce chiffre, la part du groupe compte pour 103,6 millions (+ 27 %). Le dividende global passe de 39 à 48 F.

	20 mars	Diff.
Beghin-Say	258,30	— 14,70
B.S.N.-G. Danone	1025	— 16
Carrefour	1763	— 17
Casino	1320	— 2
Gén. Occidentale	390	— 6
Guyenne et Gasc.	494	— 1
Martell	590	— 39
Moët-Hennessy (1)	485	— 6
Mumm	349	— 16,50
Olida Caby	312	— 14
Pernod-Ricard	299,20	— 5,80
Perrier	163,70	— 5,10
Radar	488	+ 3
St Louis-Bouchon	219	— 11
Saupiquet	296	+ 15
Vve Cliquot	1038	+ 14
Viniprix	662	— 10
Nestlé	7760	+ 10

(1) Compte tenu d'un coupon de 6 F.

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net de *Poliet* (maison mère) a progressé de 47,3 % *en 1980 pour atteindre 44,8 millions* de F. Il s'ajoute encore à un chiffre de 7,7 millions provenant d'opérations réalisées sur le capital. Le dividende global est majoré : 25,50 F contre 21 F.

	20 mars	Diff.
Auxil. d'Entrep.	638	— 1
Bouygues	667	— 5
Chim. et Routière	117	— 1
Ciments Franç.	179	+ 1,40
Dumez	862	— 58
Ent. J. Lefebvre	247,50	+ 7,40
Gén. d'Entrep.	226	— 15
Gds Trav. Marseille	421,20	— 18,80
Lafarge	288,50	— 0,50
Maisons Phénix	535	— 34
Poliet et Chausson	408	+ 3

Filatures, textiles, magasins

Selon les premières données comptables, le bénéfice net consolidé de *La Redoute* aurait *atteint 53,8 millions de francs* (+ 20 %) pour 1980. Le résultat de la maison mère, cependant, n'aurait progressé que de 12 % à 13 % (49,7 millions de F pour 1979).

	20 mars	Diff.
Agache-Willot	405	— 16
B.H.V.	105	— 0,50
C.F.A.O.	510	— 18
Darty	563	— 2
Dollfus-Mieg	38	— 0,20
Galeries Lafayette	118,50	+ 1,50
La Redoute	537	+ 22
Lainière Roubaix	35	inch.
Printemps	116,70	— 1,20
Roudière	218	— 4
S.C.O.A.	54	— 4

Les résultats consolidés de la *S.C.O.A.* ont été équilibrés pour l'exercice 1979-1980.

Matériel électrique, services publics

L'année écoulée a été plus mauvaise encore que la précédente pour le groupe « Philips », dont le bénéfice net (328 millions de francs) a baissé de 41,8 %. Le dividende total est maintenu à 1,80 florin.

	20 mars	Diff.
Alsthom-Atlant.	127,30	— 6,70
C.E.M.	35,40	— 1,20
CIT-Alcatel	940	+ 14
C.G.E.	400	+ 5
Crouzet	351,90	— 5,90
C.S.F.	360	— 19
Gén. des Eaux	337	— 12
Legrand	1556	— 14
Lyonn. des Eaux	409	+ 5
Mach. Bull	56,10	— 1,70
Matra	2190	+ 5
Mot. Leroy-Somer	581	— 30
Moulinex	80,40	— 3,50
P.M. Labinal	261	— 21,50
Radiotechnique	225	— 15
S.E.B.	150	+ 11
Signaux	576	— 14
Télémée. Electr.	1151	— 47
Thomson-Brandt	225	— 1
I.B.M.	310	— 9,10
I.T.T.	160,10	+ 3,10
Schlumberger	488,90	— 31,10
Siemens (1)	584	+ 12,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 14,10 F.

Pétroles

Le contrôle des prix a complètement laminé les bénéfices de la *Société française des pétroles BP*, dont les comptes, pour 1980, se sont soldés sans profits ni pertes. Pour l'exercice précédent, le groupe avait dégagé 382 millions de francs de bénéfice net après *cinq années déficitaires. Mais* la revalorisation insuffisante et tardive des prix des produits encore contrôlés (carburants, fuel domestique) n'est pas seule en cause. Au siège de la compagnie on impute aussi ce résultat nul et la diminution de moitié de la marge brute (889 millions de francs contre 1 725 millions) à l'impossibilité de se procurer du brut saoudien moins cher et à l'obligation de s'approvisionner sur le marché « spot ». Le dividende global est minoré : 3 F contre 4,50 F.

	20 mars	Diff.
Elf-Aquitaine	1198	— 38
Esso	254,80	— 16,20
Franç. des pétroles	223	— 9
Pétroles B.P.	108	— 1
Primagaz	329	— 14
Raffinage	131	— 4
Sogerap	357	— 18
Exxon	338,20	— 24,80
Petrofina	651	+ 6
Royal Dutch	494	— 19

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 16 AU 20 MARS

BAISSE DE RÉGIME

Le ressort s'est détendu. Après avoir pendant six semaines monté de près de 7 % presque sans reprendre son souffle, poussée en cela par ses forces internes, la Bourse de Paris a ces derniers jours donné des signes de faiblesse et, pour la première fois depuis le 2 février, elle a fait un pas en arrière. Oh pas bien grand ! puisque, corrigée *par deux légères reprises, l'une survenue mardi et* l'autre à la veille du week-end, sa baisse a tout juste dépassé 1 %. Mais le fait mérite d'autant plus d'être signalé que, mercredi et jeudi, le marché n'avait manifestement pas bonne mine du tout (— 2 % environ). Au point que son sursaut du vendredi 20 mars fut immédiatement attribué à l'intervention des « gendarmes », tant il apparaît inexplicable. De fait, la réponse des primes avait lieu ce jour-là et les opérations d'achat au terme des trois mois écoulés s'étant révélées gagnantes par rapport aux engagements pris, il y avait assez de titres à revendre pour peser sur les cours. Que, dans ces conditions, les organismes de placement collectif aient cru bon d'exercer une action discrète pour éviter un nouveau dérapage n'est pas à exclure.

Une chose est sûre en tout cas : le climat a changé sous les colonnes du palais Brongniart. Le charme serait-il rompu ? Pas encore tout à fait, mais avec l'arrêt momentané peut-être, mais à peu près complet, des « coups de main » sur certains points chauds de la cote, les « effets spéciaux », dont le marché tirait le plus large profit, ont presque cessé d'opérer. L'affaire de la Générale des eaux *a trouvé son épilogue. Les actions Suez ne suscitent plus,* pour l'instant du moins, autant de convoitise maintenant que le capital de l'établissement paraît verrouillé. Pour PUK, les jeux sont pratiquement faits. Sous peu, le groupe signera avec Sacilor un accord sur les aciers spéciaux et le sort de *sa chimie paraît être scellé. Quelques titres sont encore* « chatouillés » : Financière de Paris, Michelin, A.D.G., C.S.F., Matra. Mais les frémissements produits parviennent plus difficilement à déboucher sur des mouvements de fond. Du même coup, l'effet anesthésiant causé par les actions répétées de « commando » sur la cote commence à se dissiper. La Bourse reprend peu à peu conscience de l'environnement, dont l'image était masquée, presque volontairement occultée, et qui lui apparaît maintenant avec tout ce qu'elle comporte d'inquiétant : dégradation progressive de la situation économique, rebondissement de la crise polonaise, durcissement de la campagne électorale, etc. Tous ces problèmes, et bien d'autres, sont de nouveau débattus autour de la corbeille, où la réélection du chef de l'État n'apparaît plus aux yeux de certains aussi assurée que par le passé. Parler malaise sous les lambris serait sans doute excessif. Mais une certaine morosité avec son cortège d'interrogations a fait son retour.

ANDRÉ DESSOT.

Produits chimiques

	20 mars	Diff.
Institut Mérieux	1025	— 5
Laboratoire Bellon	381,50	inch.
Nobel-Bozel	38,50	— 0,60
Rhône-Poulenc	90,50	— 0,50
Roussel-Uclaf	190	— 9
B.A.S.F.	313	+ 11
Bayer	267	+ 2
Hoechst	282	+ 11
I.C.I.	28	+ 1,10
Norsk-Hydro	410	— 12

Mines d'or, diamants

	20 mars	Diff.
Amgold	467	+ 9
Anglo-American	71,60	+ 2,10
Buffelsfontein	201	+ 1
De Beers	41,10	+ 1
Free State	235	+ 7,20
Goldfields	50,10	+ 1,60
Harmony	96	+ 1,40
President Brand	209,60	— 4,10
Randfontein	303	+ 3
Saint-Helena	288	— 4
Gencor	94,10	+ 3,30
West Driefontein	350	— 20
Western Deep	235	— 5,30
Western Holding	348,50	+ 5,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

	20 mars	Diff.
Imetal	103	+ 20,80
Kléber	40	— 1,50
Michelin	779	— 22
Penarroya	79,50	— 0,90
Charter	25	+ 0,60
INCO	105,80	+ 0,60
R.T.Z.	50,60	— 0,70
Union minière	106	+ 5
Z.C.I.	3,16	inch.

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour les neuf mois de l'exercice *qui s'achèvera fin mars, Kubota* a fait 11.279 millions de yens de bénéfice net (— 5,1 %).

L'exercice 1980 a été bon pour la *Soudure autogène,* qui a vu son bénéfice net (9,14 millions de F) augmenter de 57,3 %. Le dividende global est seulement majoré de 15 % à 17,25 F, près de 3 millions de F étant reportés à nouveau.

	20 mars	Diff.
Alspi	116	— 9
Av. Dassault-Brég.	795	— 50
Fives Lille	150	— 1,50
Chiers-Châtillon	9,60	+ 0,05
Creusot-Loire	86,10	— 5
De Dietrich	472	— 17
FACOM	516	— 5
Valéo	262	— 19,80
Gén. de Fonderie	130	— 10,50
Marine-Wendel	42,10	+ 2
Métal.-Normandie	32,80	— 0,20
Penhoët	295	— 7
Peugeot S.A.	145	+ 11,50
Poclain	282	— 3,50
Pompey	103	inch.
Sacilor	14,73	+ 0,95
Sagem	901	+ 1
Saulnes	80	+ 4
Ent. Saunier-Duval	119	— 4
Usinor	8,60	+ 0,05
Vallourec	52,70	+ 2,50

Valeurs diverses

« A.D.G. » a enregistré une très forte augmentation de ses résultats pour l'exercice clos le 30 septembre 1980. Le bénéfice net de la société mère a augmenté de 83 % à 18,37 millions de F et celui du groupe de 35 % à 22,6 millions. Le dividende global est porté de 9 à 12 F.

« Skis Rossignol », en revanche, équilibrera tout juste les siens pour l'exercice, qui s'achèvera le 31 mars. Le groupe en 1979-1980 avait dégagé 15,72 millions de F *de profits. Le dividende pourrait* être réduit de moitié.

« Saint Gobain - Pont à Mousson », dont le bénéfice net non consolidé a progressé de 16 % en 1980 à 483,2 millions de francs, augmente son dividende de 14 % à 12,20 F net, comme l'avait déjà laissé entendre son président, M. Fauroux.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	16 mars	17 mars	18 mars	19 mars	20 mars
Terme	154 892 556	156 431 987	170 926 873	230 876 365	228 834 594
Compt.					
R. et obl.	172 858 961	200 535 072	309 316 638	280 206 604	352 086 398
Actions	85 335 201	112 362 101	91 838 660	93 789 549	78 617 374
Total	413 086 718	469 329 160	572 082 171	604 872 518	659 538 366

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

Franç.	101,4	101,7	101	100,5	100,7
Etrang.	106,7	106,8	106,7	106,3	106,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)

Tendance	104,4	104,6	103,6	102,9	103

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	112,4	112,5	111,7	110,6	110,5

Grandes manœuvres

L'approche de l'échéance électorale ne *semble pas paralyser* le monde des affaires, comme elle l'avait fait avant les élections législatives de mars 1978. Après la prise de contrôle de Hachette par le groupe Matra, c'est la Compagnie des Eaux qui est entrée dans l'orbite de la Compagnie Générale d'Electricité (C.G.E.) à l'occasion d'une petite bataille boursière. Un acheteur inconnu ayant acquis en Bourse 6 % du capital de la Générale des Eaux, très répandu dans le public, son président, M. Dejouany, appela au secours son vieil ami M. Ambroise Roux, président de la C.G.E., qui forma un syndicat avec le Crédit Commercial de France et la Banque Rivaud pour s'assurer 9 % dudit capital en opérant sur le marché. Du coup, l'acheteur inconnu se découragea et consentit une option à M. Jean-Luc Gendry, président de la B.P.G.F. (encore lui), l'homme de l'affaire Hachette, qui vint proposer les 6 % au syndicat, ce qui lui permit de « verrouiller » le capital de la Générale des Eaux avec 15 %, 8 % d'« appuis » extérieurs, au coût total approximatif de 480 millions de francs dont 150 millions environ pour la C.G.E. Pour la suite des événements, et un rapprochement éventuel entre les deux sociétés, « rien n'est à exclure dans l'avenir », a déclaré M. Roux.

Une autre attaque semble avoir été déjouée, celle dirigée contre le conseil d'administration de la Compagnie Financière de Suez, menacé par des achats nourris qui auraient porté sur au moins 6 % du capital. Le dit conseil vient d'annoncer que, en raison de ces achats, effectués « par un investisseur dont ni l'identité, ni les objectifs ne sont connus *de la compagnie,* ont pris une allure permettant d'exclure l'hypothèse d'un simple placement, il a décidé de renforcer les positions des sociétés proches de la compagnie ». Pour les *non-initiés,* cette périphrase indique que ces sociétés ont acheté des actions financières de Suez *sur le marché,* peut-être jusqu'à 10 % du capital, et resserré ainsi le « cercle de famille », qui peut compter, en outre, sur les 15 % détenus par de grandes institutions françaises, « parfaitement connues de la Compagnie ». Du coup, le cours du titre, qui était monté de 315 à 392 francs au plus haut, est redescendu à 345 francs.

Autre grande manœuvre, les efforts de PUK pour se débarrasser de ses « boulets » : Ugine-*Aciers, dont la plus grande partie* devait aller très prochainement à Sacilor, qui obtiendra l'aide de l'État à cette occasion, et la division produits chimiques (P.C.U.K.), pour *laquelle des « accords de spécialisation* sont recherchés avec plusieurs groupes français ou étrangers » (on a parlé du pétrolier américain Occidental Petroleum). « Aucune décision fiscale *ne saurait être prise sans l'approbation* des autorités compétentes. » En clair, cela signifie que PUK va bientôt pouvoir se concentrer sur sa spécialité, l'aluminium, sans oublier le combustible nucléaire et les filiales étrangères.

Creusot-Loire, enfin, a fini par apporter à Usinor ses activités « aciers spéciaux - produits longs », redevenues bénéficiaires mais chargées d'un endettement de 900 millions de francs, dont la société se débarrasse avec l'aide du Trésor. Quelle animation avant une élection ! — F. R.

Bourses étrangères

LONDRES
Redressement

L'espoir d'un nouvel abaissement du taux de l'escompte et d'une réduction de l'inflation a relancé le marché, cette semaine, dont l'effort de reprise a, d'autre part, été soutenu par des achats institutionnels. Tant et si bien que l'indice des industrielles a monté de 5 % environ.

Seuls, les pétroles ont été délaissés, leurs dépression provenant des commentaires de presse défavorables sur la nouvelle taxation fiscale frappent les compagnies.

Indices « F.T. » du 20 mars : industrielles, 500,9 (contre 477,2) ; mines d'or, 345,1 (contre 336,1) ; fonds d'État, 70,61 (contre 69,65).

	Cours 13 mars	Cours 20 mars
Bowater	198	213
Brit. Petroleum	396	385
Charter	228	233
Courtaulds	60	61
De Beers*	8,20	8,55
Free State Geduld*	45 1/4	49
Gt Univ. Stores	448	473
Imp. Chemical	228	238
Shell	404	394
Vickers	161	165
War Loan	31 1/2	32 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT
Nouvelle avance

Favorisée par la baisse du dollar et la baisse des taux d'intérêt, le marché a poursuivi son avance, ajoutant près de 1 % à son gain précédent de 2,2 %. Les valeurs automobiles ont été recherchées.

Indice de la Commerzbank du 20 mai : 689,70 (contre 683,6).

	Cours 13 mars	Cours 20 mars
A.E.G.	62	59
B.A.S.F.	130,20	132,30
Bayer	114,80	115,90
Commerzbank	132,50	134,50
Hoechst	117,50	118,50
Mannesmann	128,30	128,80
Siemens	254,50	247
Volkswagen	157	161

TOKYO
Au plus haut de l'année

Amorcé dans la matinée du samedi 14 mars, le redressement des cours s'est poursuivi presque sans discontinuer cette semaine avec une seule interruption mardi sur des ventes bénéficiaires. Après une hausse de 2,6 %, le marché a atteint son plus haut niveau de l'année. Le mouvement a été grandement favorisé par l'espoir rapidement confirmé d'un abaissement du taux de l'escompte et l'annonce d'un plan de relance économique.

	Cours 13 mars	Cours 20 mars
Canon	828	946
Fuji Bank	473	479
Honda Motors	535	586
Matsushita Electric	899	998
Mitsubishi Heavy	191	198
Sony Corp	3 680	3 696
Toyota Motors	788	837

NEW-YORK
Le marché bute contre la barre des 1 000

Réussira, réussira pas ? Par deux fois, cette semaine, sur sa lancée précédente, Wall Street a essayé de franchir la fameuse barre psychologique des 1 000 points. Sa première tentative a été couronnée de succès mais le marché n'est pas parvenu à se maintenir plus de vingt-quatre heures au-dessus de ce niveau. Un second essai, à deux jours d'intervalle, a échoué et, finalement, le Dow Jones s'est établi vendredi à 992,79 (7,03 points).

C'est la seconde fois cette année que le New-York Exchange bute contre ce seuil. Déjà, le 7 janvier dernier, il avait dû renoncer à renouveler son exploit réalisé la veille.

L'exercice de ce franchissement, il est vrai, n'est pas de tout repos, engendrant chaque fois des forces de résistance internes avec l'apparition de ventes bénéficiaires.

Une fois encore, le marché a été tiraillé dans les deux sens et les stimulations venues de la baisse des taux d'intérêt ont été contrariées par les dégagements d'investisseurs d'autant plus soucieux de prendre leurs bénéfices que les signes de ralentissement économique se multiplient.

	Cours 13 mars	Cours 20 mars
Alcoa	34 1/4	35 5/8
A.T.T.	52 1/8	52 3/4
Boeing	34 1/8	34 3/4
Chase Man. Bank	47	46 7/8
Du Pont de Nemours	50 1/2	49 1/4
Eastman Kodak	81 1/2	82
Exxon	70 7/8	68 7/8
Ford	22 3/8	24 7/8
General Electric	67	66 7/8
General Foods	34	33
General Motors	50 3/4	53 7/8
Goodyear	18 5/8	19 3/4
I.B.M.	63 3/8	63
I.T.T.	30 3/8	32 7/8
Kennecott	54 3/4	54 1/8
Mobil Oil	66	64 1/2
Pfizer	53 1/2	53
Schlumberger	101 5/8	98 3/8
Texaco	38	35 7/8
U.A.L. Inc.	25 1/8	24 5/8
Union Carbide	59	58 7/8
U.S. Steel	31 1/8	33
Westinghouse	30 1/4	31 1/4
Xerox Corp.	57	59

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Sanofi (1)	185 850	81 694 470
4 1/2 % 1973	24 390	59 360 400
Schlumberger	77 125	38 383 079
C.N.E. 3 %	10 410	29 775 245
Matra	12 395	27 425 345
Europe n° 1 (2)	23 790	26 870 100
Suez (3)	72 350	25 905 085
Elf Aquitaine	19 150	23 334 125
Philip Morris (2)	92 800	22 828 800

(1) Quatre séances seulement. Dont un bloc de 171 050 titres jeudi.

(2) Séance de vendredi seulement.

(3) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 13/3	COURS 20/3
Or fin (kilo en barre)	85300	83600
— (kilo en lingot)	85150	83500
Pièce française (20 fr.)	850	854
Pièce française (10 fr.)	451	470 10
Pièce suisse (20 fr.)	581	599 50
Union latine (20 fr.)	578 10	579 80
• Pièce tunis. (20 fr.)	585	585
Souverain	730	720 10
• Souverain Elizabeth II	935	899
• Demi-souverain	438	421
Pièce de 20 dollars	3240	3279 80
— 10 dollars	1595	1590
— 5 dollars	785	800
— 50 pesos	3399	3395
• — 20 marks	796	892
— 10 florins	612	619 50
• — 5 roubles	396	396

Chimie à vendre

Que se passe-t-il à la Bourse de Londres sur l'action du groupe Fisons, numéro deux de la chimie britannique avec 453,7 millions de livres (5 *milliards de francs*) de chiffre d'affaires ?

Depuis quelque temps, elle est systématiquement ramassée et vient de monter de près de 30 % en un mois. Pourtant *l'année 1980 a été noire pour le* groupe. Durement éprouvé par la récession, incapable de manœuvrer sur les marchés extérieurs avec la cherté de la livre, handicapé, enfin, par des taux *d'intérêt excessifs au point que* ses charges financières ont augmenté de 93 %, Fisons, pour la première fois depuis fort longtemps, a enregistré un déficit dont le montant net s'élève à *16,8 millions de livres (184 millions* de francs) contre un bénéfice de 12,1 millions de livres.

Toutes les divisions, même les plus rentables comme la pharmacie (19 % du chiffre d'affaires), « vache à lait » du groupe dont les profits avaient représenté 50 % des bénéfices en 1979, et l'agrochimie (18 % du chiffre d'affaires), ont enregistré une *forte baisse de leurs* résultats. Ne parlons même pas de l'équipement scientifique (12,7 %) dont les profits ont chuté de 57 %, encore moins des engrais (45 % des ventes) lourdement déficitaires, qui ont coûté en plus 11,6 millions de livres pour la constitution d'une provision après la fermeture de quatre usines.

Les dirigeants de Fisons recherchent toutes les possibilités d'économie réalisables : mille cent personnes, soit 10 % des effectifs en Grande-Bretagne, vont être licenciées et le siège social de Londres va être fermé à l'automne prochain. Quant à l'état-major, il vient d'être profondément remanié. Le grand patron a été remercié, son dauphin écarté et la conduite des affaires confiée au directeur général, M. John Kerridge. Malgré cela, l'horizon reste chargé de nuages. Quel spéculateur aurait dans ces conditions intérêt à acheter discrètement des actions Fisons ?

Selon des rumeurs insistantes circulant dans la City, le mystérieux acheteur ne serait autre que Norsk Hydro (13 milliards de francs de chiffre d'affaires), le groupe norvégien bien connu qui exerce ses activités dans le pétrole (37 % de son chiffre d'affaires), les engrais (13,5 %), l'aluminium (12,5 %), la pétrochimie (11 %), l'agrochimie (7 %) et diverses branches comme la chimie lourde et le magnésium. Norsk Hydro cherche depuis longtemps à se diversifier vers l'aval. La complémentarité avec Fisons est évidente. De surcroît, Norsk Hydro, déjà un des plus gros producteurs mondiaux d'engrais et d'urée après le rachat en 1979 de la Compagnie belgo-néerlandaise de l'azote, verrait sa position considérablement renforcée dans ce secteur avec les économies d'échelle escomptables. Reste à savoir si le groupe norvégien, de taille relativement modeste quand même, a les reins assez solides pour prendre en charge cet autre grand malade de l'industrie britannique. Après son accord avec l'ENI italienne dans la chimie et sans doute celui sur le point de se conclure avec *PUK* pour le rachat de ses actifs dans la chimie, le géant américain Occidental Petroleum pourrait bien lui damer le pion. — A.D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2. DIPLOMATIE
— Les difficultés économiques expliquent en partie l'offensive diplomatique de M. Brejnev.
— Pékin accueille l'ancien président américain Ford.
3. EUROPE
— ESPAGNE : les chefs de l'armée redoutent une intensification des actions de l'ETA militaire.
4. AFRIQUE
AMÉRIQUES
— EL SALVADOR : Moscou refuse une épreuve de force sur un terrain choisi par Washington.
OCÉANIE
— NOUVELLE-ZÉLANDE : le bipartisme en crise.

POLITIQUE

5. LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.

SOCIÉTÉ

6. Plus d'alcool autour des stades bretons.
6. JUSTICE : les écoutes téléphoniques devraient être autorisées dans un plus grand nombre de cas, propose la commission de révision du code pénal.
7. ÉDUCATION.
— MÉDECINE.
— SPORTS.

CULTURE

9. THÉATRE : Apollon et Dyonisos rockers.
— CINÉMA : *Anna Magnani*, un film d'amour de Chris Vermocken.
— ROCK : la différence de Garland Jeffreys.
11. VU : « Accepter les surdoués » ; « On triche », par Claude Sarraute.

ÉCONOMIE

12. AFFAIRES : l'Europe de la télématique : le fantôme d'Unidata.
— CONSOMMATION : le veau aux hormones.
13. REVUE DES VALEURS.

RADIO-TELEVISION (11)
INFORMATIONS « SERVICES » (8)
Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Carnet (8) ; Programmes spectacles (10-11).

A NEVERS

L'avocat général écarte la peine de mort en requérant contre le meurtrier d'un gendarme

De notre envoyé spécial

Nevers. — *C'est ce samedi 21 mars, dans l'après-midi, que les cinq femmes et les quatre hommes composant le jury des assises de la Nièvre devaient se prononcer sur le sort de trois hommes jugés depuis le lundi 16 mars (*le Monde *du 19 mars). Jean-Luc Della Guistina, vingt-huit ans, déjà condamné quatre fois, y répondait du meurtre du gendarme Jean-Louis Leblond, le 9 août 1977, à Varzy (Nièvre), et était accusé en outre de multiples attaques à main armée ; Frédéric Landrieu, vingt-huit ans, douze fois condamné depuis dix ans, qui était présent à ses côtés lors du meurtre et a participé à tous les hold-up figurant au dossier ; Claude Laputet, trente-neuf ans, enfin, six fois condamné, accusé d'avoir pris part à plusieurs agressions.*

Dans son réquisitoire de près de trois heures, le substitut, M. Didier Joly, a demandé, vendredi, la réclusion criminelle à perpétuité pour les deux premiers et quinze années pour le troisième.

« La rigueur parfois aveugle »

Dès le début de l'audience, les débats s'annonçaient sans surprise. Car, à côté d'un Laputet maître dans l'art de semer le doute — aucun témoin n'a pu formellement le reconnaître, — les deux autres accusés — sur qui repose le poids d'une mort d'homme — n'auront jamais cessé de plaider coupable. Car Della Giustina et Landrieu ont choisi l'un et l'autre de répondre neuf fois sur dix par : « *C'est exact, monsieur le président* » aux questions de M. Jean-Charles Jubien, ou par : « *Oui, monsieur l'avocat général, c'est bien cela* » à celles de M. Joly.

Mais on pouvait se poser des questions sur les raisons qui ont pu conduire Della Giustina à tuer d'une balle de calibre 38 spécial tirée à très courte distance dans le dos le gendarme qui venait, assisté de son collègue Denis Tonetti, de les interpeller, lui et Landrieu. Cela est resté sans réponse.

Est-ce la peur, le manque de sang-froid qui l'ont fait presser la détente de son pistolet ? Difficile à croire : son complice a déjà obtenu du gendarme Tonetti que celui-ci lève les bras, et il l'a désarmé. Della Giustina, lui, marche derrière le gendarme Leblond, qui ignore tout de la scène et n'a même pas dégainé. Si Della Giustina lui avait appliqué sur la tempe le canon de son arme — comme ils l'ont si souvent fait lors de hold-up — tout peut porter à croire qu'il aurait, lui aussi, obéi. Mais Della Giustina va tirer, froidement.

Pourquoi ? Pour prouver à l'autre, ce Landrieu qui a fait peu à peu de lui un voyou, ce Landrieu dont il admire le cran, la froide résolution, qu'il est aussi un « dur ». Et dont il admire les théories du genre : « *Dans notre société, il y a trois catégories d'individus, les riches, les esclaves et les chiens de garde* », ou qui se plaît à philosopher : « *Il ne faut pas subir la contrainte, ne pas s'occuper de la loi, mais lutter contre un système qui fait des hommes des robots* ».

Les expertises psychiatriques auxquelles ont été soumis les accusés s'accordent à ne leur reconnaître aucune anomalie mentale ni atténuation de responsabilité. Landrieu est, certes, aussi amoral qu'insensible et s'en vante volontiers. Della Giustina, lui, est visiblement un faible qui s'est laissé convaincre, puis subjuguer.

Mais, au long de cinq journées d'audience, pas même l'ombre d'un regret n'est passée. Pour expliquer son geste, Della Giustina se sera borné à répéter que le gendarme « *s'est tourné vers lui et a esquissé un geste vers son arme.* »

« La voix de la conscience »

Il y a tant de veulerie dans l'attitude des deux accusés que le public, quand vient l'heure des réquisitions, s'attend à entendre l'avocat général réclamer une tête, sinon deux.

Mais, dès qu'il entame un réquisitoire qui durera près de trois heures, M. Joly fait clairement savoir ses intentions : « *J'ai senti peser sur ce procès*, dit-il, *quelque chose qui tient en trois mots : peine de mort... J'ai senti monter de la salle comme une tension, un appel qu'il me faudra décevoir. Je ne veux entendre que la voix faible, brisée, de la conscience...* »

L'instant d'après, il va s'en expliquer : « *Entre l'indulgence qui a pu prédominer jadis et la rigueur parfois aveugle de ces quatre derniers mois contre les criminels, il y a une vaste médiane que je souhaite emprunter, depuis le début de ce procès...* »

Avec une minutie, une clairvoyance et une rigueur exemplaires, M. Didier Joly va s'attacher à commenter chaque ligne du dossier, resituant chacune des responsabilités à son plus juste niveau, rejetant ce qui peut bénéficier du moindre doute. Du meurtrier et de son complice, c'est le second, pour lui, qui est le vrai coupable. Et il va reconnaître à Della Giustina des circonstances atténuantes : « *Ce n'est pas*, dit-il, *celui qui appuie sur la gâchette qui porte la responsabilité la plus lourde... Je suis persuadé que Della Giustina — qu'il ne s'agit pas d'absoudre ! — n'aurait jamais tué sans Landrieu... Avant de le connaître, il n'avait jamais commis le moindre délit...* »

Aux yeux de l'avocat général, c'est Landrieu « *qui domine ce procès de son extrême dangerosité, de sa haine de la société, de son absence de repentir* », ce Landrieu qui commence les lettres qu'il adresse au juge d'instruction par des formules telles que : « *Je vous crache à la gueule, les lois ne sont pas pour moi, je vous vomis. Je suis invulnérable...* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

A Moscou

L'AMBASSADEUR DE FRANCE A ÉTÉ REÇU PAR M. GROMYKO

(De notre correspondant.)

Moscou. — L'ambassadeur de France à Moscou, M. Henri Froment-Meurice, a été reçu à sa demande, le vendredi 20 mars, par M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, pour un tour d'horizon des questions internationales intéressant les deux pays. Aucune réponse à la lettre que M. Brejnev a envoyée au début du mois à M. Giscard d'Estaing, ni aucun message, n'ont été remis à M. Gromyko.

Selon l'agence Tass, l'entretien s'est déroulé « *dans une atmosphère amicale et concrète. (...) Les parties ont examiné les questions relatives à la sécurité et à coopération en Europe. Les interlocuteurs ont constaté, en particulier, que de nouvelles possibilités s'offrent pour que soient adoptée, à la rencontre de Madrid, une décision de principe sur la convocation d'une conférence européenne en commençant par l'examen des mesures de confiance dans le domaine militaire* ».

Le texte diffusé par l'agence Tass ne constitue pas un communiqué commun, mais une interprétation soviétique unilatérale de la rencontre.

[La C.S.C.E. (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), réunie à Madrid depuis le 11 novembre dernier, bute sur le projet d'une conférence sur les aspects militaires de la détente en Europe. L'U.R.S.S. a fait une « concession » le mois dernier en acceptant que les mesures de contrôle et de préavis des mouvements de troupes s'étendent à l'ensemble de son territoire européen, c'est-à-dire jusqu'à l'Oural.

Mais en contrepartie, les Soviétiques ont suggéré que certaines de ces mesures de surveillance militaire s'appliquent également aux Etats-Unis et au Canada, notamment à leurs espaces aériens et maritimes. Le délégué canadien, M. Rogers, a répondu à cette proposition par un refus catégorique, et on s'attend que Washington fasse de même dan un proche avenir.

M. Rogers a déclaré vendredi 20 mars que l'extension de ces mesures de détente militaire jusqu'à l'Oural n'était que la reconnaissance de la réalité géographique, tandis que déborder leur champ d'application du cadre européen pour l'étendre au continent nord-américain, revenait à confondre la C.S.C.E. avec une conférence mondiale, ce qu'elle n'est pas.

Au cours de cette même réunion, le délégué des Pays-Bas, M. Van Dongen, a dressé, au nom de la C.E.E., un constat d'échec de la réunion de Madrid et propose que, si aucun compromis ne se dégage bientôt, il y soit mis fin et qu'une nouvelle C.S.C.E. se réunisse dans deux ans.]

LA R.F.A. DEMANDE A LA SUISSE L'EXTRADITION DE M. PAUL CRÉMIEUX

Les autorités judiciaires de Mannheim (R.F.A.) ont envoyé à la Suisse une demande d'extradition pour M. Paul Crémieux, président-directeur général de la SAPVIN (Société d'approvisionnement vinicole). Celui-ci est incarcéré en Suisse depuis le 12 mars et non le 18 comme indiqué jusqu'alors. Il aurait importé en R.F.A., sous le nom d'alcool de vin, de l'alcool de betterave en provenance d'Amsterdam.

Cette nouvelle affaire Crémieux pourrait entraîner un remaniement dans l'état-major de la Société des Vins de France (S.V.F.) où la SAPVIN détient une participation majoritaire (49,9 %).

Le P.-D.G. de la S.V.F., M. Gilbert Cassin, neveu de M. Paul Crémieux, étant également administrateur de la SAPVIN, pourrait être amené à démissionner. Le groupe Pernod-Ricard, qui détient 44,9 % du capital de la S.V.F. (1), et le Crédit agricole, qui en possède 4,9 %, ont demandé un examen financier de cette société.

(1) Et non de la SAPVIN comme il a été imprimé par erreur dans nos éditions datées du 21 mars.

FORTE DE SES CINQ CENTS PARRAINAGES

Mme Garaud continuera « d'ouvrir des sillons »

Mme Marie-France Garaud a surpris en annonçant, vendredi 20 mars, qu'elle dispose déjà des cinq cents signatures indispensables pour que sa candidature soit reconnue comme telle par le Conseil constitutionnel. On la croyait en difficulté, voire sur le point d'être contrainte à renoncer. Pas du tout : elle sera présente, affirme-t-elle, au premier tour de scrutin. Non pas pour gagner. Mme Garaud n'a jamais eu cette prétention. Mais pour soumettre au pays « les questions que personne ne veut poser car elles peuvent faire perdre des voix », *et pour* « faire des traces, ouvrir des sillons ».

L'ancienne conseillère de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac peut se féliciter d'avoir déjà « ouvert un sillon », *devenu tranchée, autour de laquelle la bataille électorale fait rage aujourd'hui. Elle l'a fait il y a six mois en engageant le débat sur la politique internationale et l'*« hégémonisme » *soviétique.*

Elle a tenté d'en creuser d'autres, vendredi, sur des sujets (l'économie et le social) qu'elle avait relégués jusqu'à présent au second plan de son discours. Mme Garaud propose de réduire la couverture sociale des Français. Elle se prononce, d'autre part, pour une réforme de la fonction publique qui permettrait de « faire supporter aux fonctionnaires les conséquences de leurs actions », *ce qui revient à dénoncer leur irresponsabilité supposée.*

Si elle continue d'avancer de telles propositions, Mme Garaud atteindra sans aucun doute l'objectif qu'elle s'est fixé : déranger.

J.-Y. L.

Mme Marie-France Garaud a annoncé, vendredi 20 mars, qu'elle dispose des cinq cents parrainages indispensabes pour que le Conseil constitutionnel enregistre officiellement sa candidature. « *J'ai en ma possession*, a-t-elle dit, *plus de cinq cents formulaires de parrainage, signés, remplis, tamponnés réglementairement par des maires, des conseillers généraux, des représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat.* » Ces signatures, qui viennent de soixante-dix départements, a-t-elle précisé, lui ont été accordées par des élus appartenant à toutes les formations politiques, « *de la gauche du parti socialiste à la droite du parti républicain* ».

Mme Garaud continue de critiquer la procédure qui contraint les prétendants à la candidature à recueillir cinq cents signatures. Cette procédure donne à l'élection présidentielle, selon elle, l'allure d'un « *Tour de France* » : « *Il y a les champions qui transforment le parrainage en une sorte de droit de présentation et les domestiques.* »

L'ancienne conseillère de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac estime que son action, depuis qu'elle a annoncé sa candidature en octobre dernier, « *n'a pas été inutile* », dans la mesure où les autres candidats ont situé le débat au niveau où elle l'avait placé, celui de la politique internationale.

Elle considère que ses concurrents, à l'exception de MM. Georges Marchais et Michel Debré, ont imprimé à leurs discours des « *mutations radicales* ». « *Ces changements*, dit-elle, *sont bien suspects.* » Mme Garaud les discerne notamment chez MM. Giscard d'Estaing et Chirac. « *M. Giscard d'Estaing n'arrête pas de changer. Entre le président et le candidat, les métamorphoses sont tellement rapides que je m'y perds* ». Quant à M. Chirac, « *il est parti en guerre contre la technocratie*, note-t-elle, *après avoir été le premier ministre le plus technocratique de la Ve République* ».

Mme Garaud a donné quelques précisions sur son programme économique axé sur la « *reconquête du marché intérieur* » et une politique d'investissement à long terme dans les pays en voie de développement. Afin d'alléger les charges sociales des entreprises, elle propose notamment la mise en place d'un ticket modérateur, à 50 %, pour le « *petit risque* ». Ces 50 % seraient couverts par un système de mutualité privée pour les personnes qui disposent de revenus suffisants et de mutualité d'Etat pour les autres.

Mme Garaud suggère également une réforme du statut de la fonction publique. « *Ce n'est pas au nombre des fonctionnaires qu'il faut s'attaquer*, dit-elle, *c'est à leur responsabilité* ». Elle estime nécessaire de rendre chaque fonctionnaire, quel que soit son échelon, responsable de ses actions.

Une réforme de l'institution régionale lui paraît également indispensable, afin de donner « *une approche régionale* » aux problèmes de l'emploi et de l'énergie en particulier. Mme Garaud imagine une quinzaine de provinces dont les contours seraient déterminés selon des critères économiques, géographiques, historiques. L'exécutif serait assuré par un fonctionnaire nommé par le pouvoir central et une assemblée d'élus composée de représentants des conseils généraux disposerait « *de pouvoirs très larges en matière économique, sociale et financière* ».

● *L'Express*, daté 21-27 mars, publie un sondage réalisé par l'institut Louis Harris, du 9 au 13 mars, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus. Selon cette enquête, M. Valéry Giscard d'Estaing l'emporterait au second tour avec 52 % des intentions de vote contre 48 % à M. François Mitterrand. Lors du précédent « tableau de bord » publié par *l'Express* en février, les deux candidats étaient à égalité : 50-50 (*le Monde* daté 22-23 février). Pour le premier tour, le président de la République sortant est crédité de 28 % des intentions de vote (soit un point de mieux qu'en février), le candidat socialiste de 25 % (un point de moins qu'en février), M. Georges Marchais de 16 % (au lieu de 17 %), M. Jacques Chirac du même score (au lieu de 14 %), M. Michel Debré de 3 % (au lieu de 3,5 %), et Mme Marie-France Garaud de 2,5 % (au lieu de 3 %). Le pourcentage de ceux qui ne se prononcent pas passe de 13 % à 14 %.

Trois nouveaux accidents ferroviaires

Deux morts près de Beaune

Trois accidents se sont produits, le vendredi 20 mars, sur le réseau ferré de la S.N.C.F. Le plus grave, près de Beaune, en Côte-d'Or, a entraîné la mort de deux conducteurs de motrice. Le deuxième a eu lieu en gare de Lyon-Perrache ; il y a eu douze blessés dont un est encore en observation à l'hôpital Edouard-Herriot pour une blessure au visage. Enfin, un train de marchandises a heurté, sans dommage, un barrage dressé, semble-t-il, par des enfants, à la hauteur de Fain-les-Sources dans la Meuse.

A un kilomètre au sud de Beaune, c'est la collision des deux motrices haut le pied (sans wagon) avec l'arrière d'un convoi de citernes qui a entraîné la mort de MM. Serge Brochetto et Fernand Cheray, tous deux employés au service des machines de Dijon. Un convoi de vingt-huit citernes d'essence, venant de Lyon-Feyzin et se rendant à Dijon pour décharger sa marchandise avait été arrêté peu avant la gare de Beaune. Les deux motrices, qui suivaient le convoi, sont venues percuter contre la dernière citerne. Les deux véhicules ont pris feu aussitôt, ainsi que, peu après, cinq autres citernes.

Cent cinquante sauveteurs sont venus à bout du sinistre, qui a fait des dégâts matériels importants : une douzaine de porte-caténaires sont hors service, et le trafic Paris-Lyon a été détourné pour vingt-quatre heures sur la Bresse. On ignore pour l'instant si l'origine de l'accident est dû à une défaillance technique ou humaine. Mais il semblerait, sous toutes réserves, selon la S.N.C.F., que les signaux aient correctement fonctionné.

A Lyon-Perrache, c'est la rame automotrice Saint-Etienne-Lyon, qui roulait à faible allure (12 km/heure), qui a percuté contre le wagon de queue du turbotrain Lyon - Grenoble à l'arrêt le long du quai, dans des circonstances encore indéterminées. Le train tamponné n'a subi aucun dégât, mais douze voyageurs ont été légèrement blessés dans la rame automotrice et mis en observation toute la soirée à l'hôpital Edouard-Herriot. L'un d'entre eux, sérieusement touché au nez, était encore à l'hôpital ce samedi 21 mars. Le trafic ferroviaire n'a subi aucun retard. Selon la S.N.C.F., cet accident serait dû à une défaillance humaine.

Enfin, à Fains-les-Sources, dans la Meuse, le chauffeur d'un train de marchandises n'a pas pu arrêter son convoi devant un barrage de briques, tuyaux de poêle et troncs de sapins, dressé selon les premières constatations, par des enfants. Cet incident n'a entraîné aucun dégât.

Ces trois accidents sont les derniers d'une longue série, qui devrait conduire la S.N.C.F. à s'interroger sur les conditions d'application des règles de sécurité sur ses convois.

Le 24 janvier dernier, un conducteur de rame sur la ligne Paris-Roissy trouve la mort dans un accident d'origine criminelle. Le 5 février, le conducteur d'un train de marchandises doit être amputé d'une jambe après que sa machine eut heurté, près de Gaillon, dans l'Eure, une grue mal arrimée sur un train venant en sens inverse. Le 9 février, une rame remplie de voyageurs s'en vient percuter, à la gare Saint-Lazare, contre une rame en stationnement : vingt-cinq personnes sont blessées ou contusionnées. Le 12 mars, enfin, un train de banlieue déraille à Villeneuve-Saint-Georges : dix-sept voyageurs sont blessés, dont deux grièvement, qui n'ont pu être dégagés par les sauveteurs qu'après une heure et demie d'efforts.

En trois mois donc, trois conducteurs ont trouvé la mort, un autre a été sérieusement atteint, et cinquante-quatre voyageurs plus ou moins gravement blessés dans des accidents ferroviaires.

● *Autocars incendiés près de Cherbourg.* — Quatre autocars servant au transport du personnel de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague ont été détruits par un incendie sur une place à Octeville (Manche) le vendredi 20 mars, à 4 heures du matin, peu de temps avant que les chauffeurs prennent leur service.

Le numéro du « Monde » daté 21 mars 1981 a été tiré à 534 754 exemplaires.

A B C D E F G

La jeunesse flamande tranquille et inquiète PAGE VII

Informatique policière : l'après-Safari PAGE XIII

De Gaulle et l'affaire Muselier PAGE XVI

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11242, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 22 MARS 1981

Le Monde

DIMANCHE



CLAUDE LAPOINTE

Tueur à gages en Floride

Qu'y a-t-il dans la tête d'un tueur à gages ? Comment « travaille-t-il » ? Avec qui ? Martin Monestier, avec les difficultés que l'on devine, a recueilli le témoignage de l'un de ces professionnels de la mort, récemment « retiré des affaires », et qui opérait aux Etats-Unis.

MARTIN MONESTIER

EN France, les renseignements généraux estiment qu'en plus des barbouzes et des gorilles de tout poil qui gravitent autour des ambassades, plus de deux cents tueurs professionnels vivent dans l'attente et la préparation de l'exécution qui leur a été commandée.

L'un de ces spécialistes du crime a accepté de parler de sa terrifiante activité. A l'heure actuelle réfugié en Europe, cet homme de trente-cinq ans, d'origine française, calme et d'abord sympathique, a, pendant quatre ans, dirigé sur la côte est des Etats-Unis, sous couvert d'une école d'arts martiaux, une des associations des plus secrètes qui soient. Elle regroupait des exécuteurs. Nous lui laissons son langage.

« *Comment t'appelait-on là-bas ? Le Français ? Frenchy ?*

— Non, on m'appelait « Crazy » ! (cinglé).

— *Pourquoi ?*

— Parce que j'ai fait des coups pas possibles.

— *Cette école d'arts martiaux était-elle réelle ou s'agissait-il d'une façade ?*

— Non, c'était une vraie école de karaté. On utilisait les élèves pour la surveillance des boites de nuit, pour la protection des gens qui transportaient de la drogue, de l'argent. On utilisait les gens de l'école comme gardes du corps. C'est à l'école que se traitaient les « affaires ».

— *Quel genre d'affaires ?*

— On s'était spécialisé dans le ramassage de l'argent. C'était notre gagne-pain ordinaire, en plus du « spécial ». Par exemple, on te doit et on ne te paie pas. Tu viens me voir. Je prends 20, 30 ou 40 %, et je te récupère ton pognon !

— *Comment faisais-tu ?*

— L'intimidation. On fait faire une « pipe » avec un pistolet chargé pendant trois heures à un mec, pour l'effrayer. On rentre quelque part, soit on lui met une carabine entre les deux yeux, soit on lui prouve qu'on peut violer toute sa famille, pour qu'il paie. C'est tout.

— *De quelles sommes s'agissait-il ?*

— Des grosses. Je ne travaillais pas sur ce job à moins de 20 000 dollars.

— *La somme était partagée ?*

— Ah ! bien sûr, on partageait. On était quatre associés. On payait les gens qui faisaient des travaux supplémentaires. C'est tout.

— *Les élèves connaissaient vos activités réelles ?*

— Oui ! Certains élèves faisaient partie de la « société ». Il y en avait trois ou quatre qui étaient beaucoup plus entraînés que les autres pour justement être à la hauteur pour faire des travaux spéciaux.

— *Existe-t-il d'autres associations semblables à la tienne ?*

— Je crois que, sur le marché de Floride, nous étions les seuls. Mais, dans les autres Etats, sûrement oui.

— *Etais-tu affilié à la Mafia ?*

— Non, on travaillait seuls, mais souvent pour elle.

— *Qui s'adressait à toi ?*

— C'était la première, deuxième et troisième main.

— *Tes « contrats » spéciaux avaient-ils un rapport avec la drogue ?*

— Oui. Drogue ou musique, un énorme racket !

— *Explique-moi mieux !*

— Les Beatles, par exemple. S'ils se remettaient ensemble pour un gala aux Etats-Unis, ça leur rapportait 50 millions de dollars. Et ils ont refusé ! D'après moi, c'est à cause des pressions. C'est-à-dire que la Mafia voulait protéger ses disques, ses productions et ses ventes à elle.

— *Il existe donc dans le show business tout un côté insoupçonné ?*

— Mais bien sûr, c'est underground ! Par exemple, les contrats de musiciens. C'est une concurrence entre les impresarios. Les types qui s'occupent des galas, des spectacles et tout ça, ça peut leur rapporter 30 à 40 millions la soirée. Alors « ils » te forcent la dose pour que tu viennes chez eux.

— *Ils te forcent la dose comment ?*

— Ils te disent : « Tu viens et » tu vas pas là ! » Ou alors « ils » essaient de te « priver de contrat ». Ou alors ils t'envoient des mecs pour te « réveiller » un peu.

— *As-tu des exemples précis ?*

— Ah ! oui, Doyle, on l'a tué à la roulette russe. Pour Janis Joplin, la grosse américaine, je ne sais pas le film qu'ils ont fait... Je crois, c'était un contrat. C'était ce que les gens dans ce milieu disaient. Et Jimi Hendrix, à mon avis, ça c'est un contrat qui a été fait ! C'est sûr !

— *Pourquoi penses-tu cela ?*

— Un type qui connaît la drogue comme lui, qui sait ses capacités limites, un type qui avait toujours des amis autour de lui qui lui préparaient et dosaient ses drogues, ne pouvait prendre une overdose comme ça, bêtement !

— *Pour quel motif l'aurait-on tué ?*

— Le motif, c'est qu'ils ne veulent absolument pas qu'il reste dans les contrats, qu'il chante et fasse des tournées. Ces gens-là, comme Hendrix, ne veulent pas faire de tournées ; au bout d'un moment, ils en ont marre. Et s'il n'y a pas de tournée, les types qui le « tiennent » ne gagnent pas d'argent. Et s'il ne veut pas travailler, on le descend et les disques vont se vendre plus vite !

— *Ne crois-tu pas que c'est un motif un peu faible pour liquider quelqu'un comme Jimi Hendrix ?*

— Non, le motif n'est pas faible. Il était fini. Il ne voulait plus travailler, mais il dépensait 2 000 dollars par jour de drogue pour lui et ses copains. Il payait pour tous. Il était fini de toute façon. Il avait abandonné. Il lui restait quoi à vivre, comme camé, deux ans ? Il aurait fait quoi, un disque, deux concerts ? Alors un type qui rapporte plus et qui bouffe 2 000 dollars par jour...

— *C'est une pratique courante dans le show business ?*

— Tous les musiciens un peu connus ont ce budget, entre 1 000 et 2 000 dollars par jour de drogue pour eux et les copains... Si un imprésario perd son contrat et que quelqu'un veut récupérer le musicien, alors, on le tue, comme ça, pour l'exemple !... C'est comme dans les courses.

— *Tu as travaillé là-dessus aussi ?*

— Nous, on était surtout basés sur la drogue, comme je t'ai dit. Et si on faisait « les chevaux », c'est parce que ça nous rapportait gros. Puisque les types qui font les courses savent qui va gagner. Alors ces types mettent de l'argent dessus. Par exemple, ils appellent leur book : « Je veux mettre 1 000 dollars sur le 7 », et le cheval ne sort pas... Alors ils nous téléphonent... « Voilà, il y a ça, allez récupérer mon pognon ». Je récupère plus, avec l'amende, en plus, et je prends ma commission.

— *Et si le book ne peut pas rembourser ?*

— Il se fait tirer à la sortie du champ de courses. Pour l'exemple, pour les autres surtout ! Le contrat ne coûte pas cher pour ces gens-là.

— *Combien à peu près ?*

— Deux ou trois millions... pas plus.

— *C'est quand même pas mal !*

— Oui, c'est pas mal, mais c'est fait très rapidement. C'est un contrat qui est pris par un peu tout le monde. Et comme ça concerne un type qui travaille avec le milieu, la police cherche pas trop.

— *Tu faisais ça pour l'organisation de la Mafia de Floride ?*

— Oui, elle a les paris clandestins, les books, mais aussi la boxe, les matches de foot et le trafic des courses, etc. Aux Etats-Unis, c'est trafiqué, presque tout !

— *Pourquoi as-tu fermé ton école de karaté ?*

— Parce que je me suis fait arrêter pour une histoire de ramassage d'argent, et que juste après ça, on a commencé à tomber sur nous. Tout le monde se faisait arrêter, contrôler...

(Lire la suite page IV.)



COURRIER

Parti pris

Bonjour !



CARLOS BRITO

« Bonjour ». Une bonne partie du courrier adressé au Monde Dimanche *— généralement par des moins de quarante ans — débute par cette aimable salutation. Faute de savoir à qui on s'adresse (un homme, une femme, une équipe ?), le mieux n'est-il pas d'éviter les impairs ? Explication simple mais partielle. Le phénomène n'est pas particulier au supplément hebdomadaire du* Monde. *Les « Bonjour » fleurissent à la place des « Monsieur », « Madame », « Monsieur le directeur » et, bien entendu, « Chers parents ». Il n'y a guère que dans les missives officielles ou les lettres d'injure ou de simple mécontentement que se manifeste toujours la stricte politesse des formules traditionnelles.*

Pourquoi ce changement ? Peut-être parce que, du fait de la radio et de la télévision, le style parlé se substitue de plus en plus au style écrit, l'interpellation directe aux préambules. Peut-être est-ce aussi un des derniers héritages de l'âge soixante-huitard, de ses tutoiements fraternels et de sa volonté d'établir des relations dépourvues de formalisme ?

Certains s'offusqueront. Le protocole n'est-il pas une forme minutieuse, mais respectable, de politesse ? Avouons cependant que ce « bonjour » a bien des charmes. Il est direct et généralement joyeux. Ce qui est toujours bon à prendre.

Si sa multiplication épistolaire est un de ces phénomènes de société que nous sommes si friands de dénicher, c'est un plaisant phénomène : n'est-il pas agréable de supposer qu'il marque le passage de la politesse des formules à la politesse du cœur ?

JEAN PLANCHAIS.

Solaire

Votre article sur une « ville solaire » *(le Monde Dimanche* du 1er mars 1981) dans les Hautes-Alpes m'a beaucoup intéressé. Je dois toutefois avouer ma surprise qu'en ce domaine la France soit aussi peu avancée alors qu'elle prétend officiellement vouloir économiser l'énergie.

J'ai pu observer lors d'un séjour à Chypre, il y a deux ans déjà, que la plupart des maisons neuves et des bourgs entiers dans le sud-est de l'île, étaient équipés de capteurs solaires. Nous sommes si bien informés à ce sujet en France que j'avais d'abord pris ces capteurs pour des réservoirs d'eau (comme aux Etats-Unis). Ils étaient carrés — comme de gros cubes — posés sur le toit et, il faut le dire, peu esthétiques. Leur présence donnait de loin aux villages un aspect un peu surréaliste.

Sur les maisons les plus récentes, un effort était fait pour mieux intégrer ces capteurs, qui étaient alors encastrés en partie dans une sorte d'encoche pratiquée au faîte du toit.

Vous voyez qu'en France en fait d'idées...

MICHEL BLANCHARD *(Paris).*

Essayez...

D'une lectrice qui nous demande à préserver son anonymat :

J'ai la trentaine, trois enfants dont je suis heureuse d'avoir la garde, une profession moyenne avec un salaire moyen,
mais je suis seule.

Je suis locataire d'une grande maison, avec un jardin,
mais j'y suis seule.

J'ai même le téléphone, ce qui est très utile,
mais il ne sonne presque jamais.

J'ai une généalogie pittoresque, une famille, un passé, une culture classique et humaniste, des relations,
mais je suis seule.

J'ai des amis, hommes ou femmes, couples unis, ou patraques, ou défaits,
mais je suis seule.

J'ai le cœur et le corps pleins de désirs et de tendresse inemployés, je me sens belle et hospitalière,
mais je suis seule.

Je dois être vraiment très subversive :

— et si l'organisation domestique générale n'était pas si naturelle que ça, puisque j'assume n'importe quelle tâche essentielle ?

— et si j'allais donner envie aux bonnes mères de famille de faire autre chose que de se consacrer uniquement à leurs enfants (et à leur mari...), puisque j'ai élevé trois enfants « sans travailler » plusieurs années, que ma maison est agréable sans femme de ménage, et que maintenant je suis seule ?

— et si l'aisance familiale, et « le beurre dans les épinards » n'étaient pas la seule justification du travail professionnel des femmes ?

— et si j'allais tenter les maris satisfaits ou insatisfaits ?

— et si c'était vrai que nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour qu'il soit possible d'être une femme, tout en étant mère, tout en étant libre, et tout en n'étant pas finalement seule ?

— et si la justice, c'était effectivement de mettre en œuvre l'égalité des deux moitiés de l'humanité, sans oublier pourtant que la plupart des hommes et des femmes, quoi qu'ils en disent n'en veulent vraiment pas, au nom de la virilité et de l'éternel féminin...

Couples heureux, ou patraques, ou défaits, réjouissez-vous ! Malgré leur solitude insupportable, il y a des femmes qui désirent ne pas répéter leur passé (que souvent vous vivez vous-mêmes), et qui souhaitent néanmoins vivre au milieu de vous sans vous faire souffrir.

A la fois èves — conscientes de leur nudité — et vierges sages, elles veillent...

Essayez, s'il vous plaît, de les reconnaître, et de ne pas les laisser tomber.

La roue de vélo !

Faut que j'vous en parle, car, après cinquante-deux ans, j'l'ai encore sur le cœur ! Aucune acrimonie... mais seulement pour dire que, à l'époque, nous avions certainement une confiance du tonnerre de Dieu dans l'avenir !

C'était en 29. Notre premier gosse avait un an et M. Duvigneau était notre très sympathique percepteur, en poste à Thoirette, charmant village du Jura sur le bord de la rivière d'Ain.

Nous souscrivions une assurance dotale auprès de la Caisse des dépôts et consignations : pendant dix-neuf ans, nous verserons dix-neuf fois 360 F. Après : la vingtième année, la dot tombe : 10 000 francs. Une affaire du tonnerre de Dieu, que j'vous dis ! Faites le calcul ! 360 francs ! C'était, à l'époque, le prix d'un vélo de grand luxe : cadre chromé, double plateau, pneus ballon translucides (mais oui !), plus, encore, deux pneus et deux chambres à air de rechange.

De 1929 à 1935, ça fait sept ans, nous avons donc donné sept vélos à l'Etat ; 1936 : le Front populaire, les grèves qui aboutissent aux congés payés ; nous donnons un vélo sans la roue avant. 1937, 1938, 1939, ça fait, en tout, deux vélos. Ai-je versé en 40 ? J'crois bien oque oui. En 41... je résilie après avoir « versé » près de dix vélos, et je me précipite, avec la somme récupérée, chez un petit artisan de campagne qui, fait rarissime, a encore quelques vélos ordinaires à vendre. Au moment de payer... je n'ai pas eu assez de la somme... Je ne pouvais avoir qu'un vélo, *sans la roue avant !*

Cette histoire très morale, très instructive, est rigoureusement authentique. Une remarque, cependant. Il faut tout multiplier par deux, car nous avions deux enfants à l'époque (bien vivants en 1981).

Aujourd'hui, je n'ai plus de ronds. C'est dommage, car si j'en avais... j'les boufferais ! Et en vitesse !

P. L. *(Ariay).*

Hurler

Un article d'un de vos correspondants *(le Monde Dimanche* du 1er mars 1981) recommandant l'usage d'une carte de rationnement pour les automobiles m'a, à proprement parler, ébaubi. Dans cette position, si je puis dire, je ne pouvais que suivre son conseil : réfléchir. Dans tout autre cas de figure, j'aurais d'ailleurs fait de même. J'avais donc le droit de hurler, droit que je n'attendais pas plus que le conseil.

Hurler quand ce monsieur parle d'utilité sociale : qui la définira ? Et pourquoi l'utilité ? N'émane-t-elle pas d'entreprises qui l'apparaissent le moins au départ ? Et le loisir, n'aurait-il pas non plus une « utilité » ? Faut-il n'user de son automobile que pour se rendre à une tâche utile (rentable) ? Pourquoi aussi ne pas couper son chauffage, se coucher avec le jour, et se laver à l'eau froide ?

Hurler quand je constate que ce sont ceux-là mêmes qui jouissent de toutes les libéralités qui prônent les sacrifices aux agrumes que nous sommes à force d'être pressurés.

Hurler quand j'entends un avion de chasse ou que je croise un convoi militaire, dont la consommation est incommensurable par rapport à celle de l'automobile-loisir, et quand je n'aperçois d'autre « utilité sociale » que celle de procurer des rentes de situation aux magnats des complexes militaro-industriels.

Hurler quand je constate que, de plus, mon argent (prélevé sur l'essence ?) sert à présenter à la télévision ces mêmes avions de chasse afin que le contribuable glorifie à jamais le grand ordonnateur des prélèvements fiscaux.

Oui, je ne peux que hurler ! De rire ! Avant d'en mourir ?

JEAN-LUC DELEU *(Tourcoing).*

Surboums (suite)

Invoquant leur droit de réponse, quatre maires de Thiérache nous ont fait parvenir la lettre suivante.

A propos de l'article « Au pays de l'impôt-surboum », des notables de Thiérache répondent :

Nous avons pris connaissance avec surprise et indignation du texte publié en page VII du *Monde Dimanche,* signé Daniel Schneider.

Les maires menacent d'interdire les surboums pour faire cesser la soûlographie et les batailles, indique-t-il. Certes, comme dans les bals ou discos de la France entière, il y a eu quelques rares bagarres. Mais dire que « *les jeunes du pays sont en quête de leur dose hebdomadaire de castagne et que chaque dimanche matin le canton* (région de Wassigny) *compte les hématomes et les vitres brisées* » est contraire à la vérité. La plupart des manifestations dansantes se déroulent sans aucun incident. La gendarmerie, au cours de l'année 1980, n'est intervenue que huit fois pour les cent trente communes de toute la Thiérache.

Quant à dire que « *la vie associative de la région est assise sur cette sacro-sainte soûlographie hebdomadaire avec un Niagara de canettes de bière, sans préjudice d'une bouteille de scotch ou de pastis* » est une exagération sans fondement.

M. Schneider, au cours de son enquête, aurait dû apprendre que les maires d'Etreux, La Neuville, Dorengt et Wassigny ont pris un arrêté limitant la vente de la bière aux seules premières heures de chaque bal ou disco, que les jeunes de moins de quinze ans ne sont pas admis à pénétrer dans ces manifestations. Toute entrée de boissons dans les salles y est interdite. Il n'y a donc pas de « *sordide abrutissement* » et les notables que nous sommes n'ont pas de « *contrition matoise* ». Et dire qu' « *on ne va pas leur demander de s'attendrir sur cette viande à exode* (les jeunes) *promise à quitter bientôt la Thiérache* », c'est leur prêter des sentiments peu nobles.

Si la Thiérache exporte du bétail d'excellente qualité, elle tient à garder la plus grande partie de sa jeunesse. Elle y a réussi en partie grâce aux notables qui y ont développé l'industrialisation par la venue d'unités compétitives ou l'expansion de celles existantes. Notre région n'est donc pas accrochée à quelques modestes usines.

Notre arrondissement n'est pas « *une aberration de pâturages coincés et de bocage incongru* », mais un coin verdoyant qui n'a rien à envier à la Suisse normande et dire que l'inévitable maroilles n'est plus ce qu'il était est une appréciation toute personnelle.

L'auteur de l'article prête au maire d'Etreux des paroles qu'il n'a pas prononcées, puisqu'il ne l'a jamais rencontré.

M. MANESSE, *maire d'Etreux.*
M. MACAIGNE, *maire de Wassigny.*
M. MAYET, *maire de La Neuville.*
M. DHUIEGE, *maire de Dorengt.*

Donnons acte sur un point à M. Manesse, maire d'Etreux. Une erreur de transmission lui a fait attribuer un propos, d'ailleurs de bon sens, tenu par le maire d'une localité voisine.

Ecoles sans frontières

L'adresse d'Ecoles sans frontières, association citée dans le reportage de Thierry Quinsat « Thaïlande : les camps de la longue attente » dans *le Monde Dimanche* du 22 février 1981 est 63, avenue Vincent-Picareau, 83140 Six-Fours-les-Plages, C.C.P. La Source 1092 54 V. Indépendante de toute option politique, religieuse, philosophique, ethnique, l'association, formée de volontaires bénévoles, s'efforce, à l'intérieur des camps de réfugiés du Sud-Est asiatique, de favoriser une meilleure insertion de ces derniers en France et dans les pays francophones.

VOUS et MOI

Lui

La Puce souffre d'hustérite aiguë. Cela lui a pris brutalement lors d'une matinée classique à la Comédie-Française où elle LE voyait jouer pour la première fois.

A la sortie, tandis que papa-maman allaient prendre le thé chez Ruc avec des petits croissants chauds, elle attendit, place Colette, devant l'entrée des artistes, sous une pluie glaciale, au milieu d'une foule de filles excitées, mais bon ton bon genre, gabardines bleu marine et queues-de-cheval sages.

Elle arriva chez Ruc triomphante : IL lui avait signé le programme ! A partir de ce moment-là les manifestations cliniques et, somme toute, banales, de l'hustérite aiguë suivirent leur cours.

Moi, son frère, je la surpris en train de LUI écrire sur du papier rose orné de fleurs et de papillons. Elle LUI demandait une photo dédicacée et LUI racontait sa vie.

Pendant trois longs mois, la Puce, en rentrant du C.E.S., à midi vingt, se précipitait sur le courrier que l'on posait près du téléphone. Fébrilement elle tripotait les enveloppes de compte-chèques, de Sécurité sociale, les réclames et factures diverses. Chaque fois, c'était la même déception, la même moue, les mêmes soupirs, et, en classe, les notes baissaient, baissaient. On mettait cela sur le compte de la fatigue.

Enfin un matin arriva une lettre adressée à la Puce. Je la mis bien en évidence contre le pied de lampe genre bougeoir sur la table basse.

J'observais la Puce alors qu'elle décachetait l'enveloppe. Elle était devenue rouge — la Puce, pas l'enveloppe — comme un coquelicot, puis elle éclata en sanglots en serrant contre elle une chose qui me parut être une photo et sur laquelle on pouvait lire : « *Avec toute ma tendresse* » ce qui — entre nous — était vachement compromettant.

La Puce descendit aussitôt sonner à l'étage au-dessous, chez sa petite copine, pour lui montrer en sanglotant la photo mais la petite copine aussi sanglotait car elle venait justement de recevoir une photo de LUI, la même, avec une autre dédicace : « *Vive la passion de la vie* » ce qui était un peu sibyllin.

La Puce ne fit pas de réflexion bien qu'elle préférât de beaucoup sa dédicace à elle : « *Avec toute ma tendresse* ».

C'est alors qu'au C.E.S. on emmena les troisièmes voir *les Femmes savantes* dans un petit théâtre de la périphérie avec des comédiens sympathiques mais obscurs. A la sortie, la Puce n'eut aucune envie d'attendre les acteurs. Avec deux copines elle échappa à la surveillance des professeurs débordés et, après quatre changements de métro, elle atterrit avenue de l'Opéra où elle savait qu'IL habitait à un certain numéro que l'on se refilait au C.E.S. de bouche à oreille.

Elles firent irruption dans un hall « cossu » (elle s'y connaît, la Puce !) avec la ferme intention de LUI rendre visite et de LUI offrir un bouquet de fleurs qu'elles avaient acheté à un kiosque.

Le concierge les refoula gentiment en prétendant qu'IL n'était pas à Paris en ce moment.

La Puce rentra à la maison à sept heures et demie et fut punie.

On pouvait espérer que les vacances à la montagne, dans un chalet en location, le grand air et le ski, amélioreraient sensiblement l'état de la Puce. Il n'en fut rien. On dormait tous les trois, mon frère, la Puce et moi dans une petite chambre aux lits superposés. Crevés par une journée de ski, on se couchait tôt. Et voilà qu'un soir, vers 23 heures, le réveil sonne sur la couchette du haut qu'occupent la Puce et le chat Fripon. Réveillé en sursaut, je grogne. La Puce descend majestueusement l'échelle, le chat dans ses bras, enfile sa robe de chambre, prend le transistor et va s'enfermer dans la cuisine glaciale pour écouter *Barbier de nuit,* une émission à laquelle IL participe. Et cela jusqu'à une heure du matin !

Nous avons compris alors que l'hustérite, c'était très grave ! Déjà, au lycée, parmi mes camarades femelles, j'avais observé cette étrange maladie. Il n'était question que de LUI. Mais qu'est-ce qu'il a donc ce type ?

Même Martine était contaminée depuis qu'elle L'avait vu jouer dans *la Chouette* de Tchékhov. Elle me dit un jour — c'était pendant le cours d'allemand — « *Tu as beau te mettre une longue écharpe autour du cou et porter des petites lunettes cerclées de métal, tu ne LUI ressembleras jamais, pauvre c...* ».

Enfin, pour en revenir à la Puce, parfois sur la piste de ski elle s'arrêtait, là, en plein milieu. Je lui criais : « *Qu'est-ce que tu fais, la Puce ?* » et elle me répondait, rêveuse : « *Il est deux heures et demie...* ».

— Et alors ?

— *IL commence à jouer* les Caprices de Marianne... »

Chaque matin la Puce allait acheter les journaux au village pour se tenir au courant des spectacles de la Comédie-Française, des critiques (qu'elle découpait) des programmes de radio et de télé. Ainsi elle apprit que le soir même on LE verrait dans une émission sur la jalousie. Par malchance nous n'avions pas la télé au chalet.

« *J'aurais mieux fait de rester à Paris, je m'ennuie à la montagne* » soupirait la Puce.

— « *Oui, on le sait, tu voudrais passer tes vacances dans le quartier de l'Opéra !* »

Mais à 8 heures du soir, voilà la Puce qui s'amène avec un poste de télé portatif qu'elle s'est fait prêter on ne saura jamais par qui. Elle l'installe dans la cuisine et y regardera son émission à 22 heures.

Il commente une scène de *Phèdre* au cours Florent.

Alors la Puce commence à dire qu'elle préférerait suivre les cours du cours Florent plutôt que ceux du C.E.S. !

Papa lui répond de réviser ses maths pour la rentrée et de cesser de penser à des bêtises.

Mon frère et moi nous la taquinons : « *L'avenir c'est l'informatique, la Puce ! Plus tard il faut que tu fasses de l'informatique..., de l'informatique... tique... tique...* »

Mais la Puce n'apprécie pas la plaisanterie et pique sa crise : « *Man ! Fais les taire ! Je ne peux plus les supporter !* » Nous poursuivons avec notre humour si fin : « *Et comment vont MM. Jacques Soja, Georges Desgruyères, Francis Munster ? Et Geneviève Facile ?*

— *Man ! Fais les taire ! Personne ne me comprend dans cette maison ! Un jour je m'en irai !*

— *Allons,* dit maman, *laissez la Puce tranquille. Je la comprends, moi. A son âge j'aimais Jean Marais. Ah ! Jean Marais !*

— *Et moi,* ajoute grand-mère, *à son âge j'aimais Pierre Richard-Willm. Ah ! Pierre Richard-Willm ! Quand l'été il jouait au théâtre du Peuple à Bussang, je lui apportais des roses...*

— *Des roses ! Eh bien, mémé, qui aurait cru cela de toi !* »

GABOU.

Actuelles

Super !

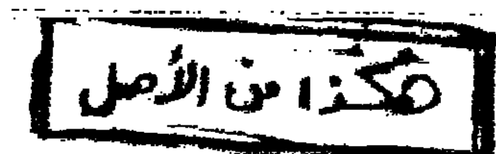
« Triade supersubstantielle, superdivine et superbonne, guide des chrétiens dans la divine sagesse, conduis-nous à cette superagnoste, superclaire et superéminente hauteur, où les simples, absolus et immuables mystères de la théologie se découvrent au sein de l'obscurité superlumineuse d'un silence initiateur aux arcanes — obscurité qui, dans les plus épaisses ténèbres, superbrille de la supersplendeur, et, sous une complète intangibilité et invisibilité, superemplit de charmes superbeaux les intelligences anommates.

» Voilà quelle est ma prière. »

***

Ce n'est pas le langage d'une de nos sectes adolescentes, mais celui du traité *De la théologie mystique,* œuvre du pseudo-Denys l'Aréopagite, datant de la fin du Ve siècle ou du début du VIe siècle. Traduction du grec par l'abbé Dulac (1865).

JEAN GUICHARD-MEILI.





PATRICK TOTH/VIVA.

VIES

Embauchez-moi !

« Embauchez-moi », disait la pancarte. Jean-Claude cherchait du travail dans une station de métro. On lui a surtout fait l'aumône.

MICHEL ABADIE

STATION Charles - de - Gaulle-Etoile. Au pied de l'escalier mécanique menant sur le quai du R.E.R., direction Saint-Germain-en-Laye Appuyé à une barrière métallique oubliée devant un mur de carreaux bleutés, un homme debout, une pancarte jaune dans les mains, le regard dans le vague. En majuscules noires, il a écrit : « *EMBAUCHEZ-MOI* », et dessous, en plus petit : « *tout travail* ». Les gens passent, surpris, interloqués et continuent leur chemin. A ses pieds, sur un sac en plastique rouge quelques pièces.

LE PERSONNAGE : Jean-Claude, trente-six ans. Il en fait facilement cinq de plus. Cheveux noirs, visage émacié. Son unique œil valide fixé dans le vide. L'autre, masqué par un bandeau de gaze blanche, n'y voit plus que de 1/10e et pleure en permanence. Une veste trois-quarts, en cuir noir. Un gros pull marron à col ras et un pantalon vert.

L'ITINERAIRE. — Né en Avignon. Enfance à Toulon. Il apprend le métier de monteur électricien chez un oncle. Rejeté par sa famille pour avoir voulu vivre avec une femme mariée, dont il a une fille. De travail en travail, il trace son chemin dans la société pour arriver à la tête d'un service de cinq personnes dans une grosse entreprise de toiture ondulée.

A cette époque, on ne se refusait rien. Si on avait envie d'aller au restaurant ou au cinéma, on n'hésitait pas. Et puis, il y a quatre ans, j'ai eu un accident. Quarante jours de coma pour moi, ma femme tuée sur le coup. En deux ans, j'ai subi quatorze opérations. Entre, je faisais différents boulots pour vivre. J'ai même été pompe à merde à Fréjus, déménageur, etc. En mai dernier, j'en ai fini avec les hôpitaux. En juin, je suis monté à Paris, pensant trouver du travail plus facilement qu'à Toulon. J'ai bossé pour trois boîtes d'intérim. En septembre, il n'y a plus eu de travail. Un mois d'attente. J'ai commencé par vendre mes vêtements aux Puces. Comme rien ne venait, j'ai fini par vendre ma trousse à outils. Mon plus grand regret. Mais il fallait vivre. Puis je suis descendu ici. Dans le métro.

LE METRO. — La première fois, j'avais honte. Quand je m'installe, j'ai toujours honte. J'attends qu'il n'y ait personne *pour sortir ma pancarte*. Une fois installé, je ne suis plus là. Je regarde devant sans voir. J'ai choisi cet endroit parce que les gens riches qui habitent Neuilly y passent. Et puis, c'est pas le petit employé du Châtelet qui va m'embaucher. Je me suis habitué à ce coin. Je m'y sens en sécurité. De 9 heures du matin à 5 heures du soir, tous les jours, sauf le dimanche matin — *il n'y a personne* — je suis là. Je préfère quand plusieurs personnes passent ensemble. Quand c'est une personne seule, on se sent face à face. Certaines n'osent pas regarder mon panneau. Je commence à connaître des têtes. Sans regarder ma montre, à voir les gens qui passent, je sais l'heure où le temps dehors. Il y a des gens qui me disent bonjour. J'accepte l'argent car j'en ai besoin pour survivre, mais c'est le travail que je cherche. *Je compte les pièces au fur et* à mesure que ça tombe. Quand j'ai 5 F, je ramasse la monnaie. J'ai besoin de 50 F pour vivre. 40 F pour l'hôtel et 10 F pour un sandwich et un café. Des jours de cafard, j'ai envie d'écrire par terre ce qui m'arrive, mais je n'ose pas par dignité. Parfois, j'entends : « *Tiens, il est encore là celui-là.* » J'aimerais savoir jouer de la musique pour donner quelque chose en échange. Toute la journée debout à ne rien faire, c'est long. Dans la tête ça tourne. On regarde les gens et on se dit : « *Tiens, c'est le bon !* » A 5 heures, j'arrête. Il y a trop de monde et les agents de la R.A.T.P. patrouillent. Je vais changer la monnaie à une caissière que je connais et je rentre à l'hôtel.

LES GENS. — Les gens sont plus braves qu'on ne croit. Un jour, un type m'a demandé combien je voulais pour un après-midi de travail. Je lui ai répondu : « *Ce que vous voulez* ». Il m'a amené au Salon nautique, m'a payé un déjeuner et, après avoir visité l'exposition, m'a donné 100 F. Une autre fois, un jeune s'est arrêté, a fouillé dans ses poches et, ne trouvant rien, a enlevé sa *montre pour me la donner. Une* autre personne a ouvert son porte-monnaie, m'a regardé, l'a refermé et tendu. Ça fait quelque chose. Il y avait 50 F. La veille de Noël, une femme m'a donné un billet de 100 F. Je lui ai dit que je n'avais pas de monnaie. Elle a eu l'air surprise. Cela m'a permis d'acheter un cadeau à ma fille.

L'HUMILIATION. — Le plus dur a été d'accepter de descendre. Et puis, surtout, ce type bien habillé qui mangeait un gâteau en descendant l'escalier. En arrivant à ma hauteur, il l'a jeté à mes pieds. C'est la chose qui m'a le plus humilié. Pourtant, j'ai dit merci.

LA FIERTE. — Pour moi, j'ai deux vies différentes. En haut, je me sens *dans la société*. en bas, *je suis dehors. J'accepte bien* l'argent dans le métro, mais après, je veux être normal Je me lève à 6 heures, je vais acheter le journal pour les annonces et téléphoner. Puis je descends. Le soir, je rentre à l'hôtel, je me lave. Je ressors, vais dans un café où je suis connu sous le nom du « Toulonnais ». Je mange un sandwich et je rentre me coucher. Tous les soirs, je lave mes affaires. Elles sèchent la nuit sur un radiateur. Comme ça je reste propre. Je tiens à partir tous les jours à la même heure et à rentrer de même. Je ne suis pas fier de la vie que je mène. *Si je rencontrais* un ancien collègue dans le métro, je n'y mettrais plus les pieds.

LE TRAVAIL. — Je serais plus heureux d'avoir un boulot que de recevoir sans rien donner. Un *jour, on m'a demandé de laver* une voiture. Dix francs pour un après-midi de travail Dans le métro, j'aurais ramassé plus, mais j'ai préféré me rendre utile. On m'a demandé d'installer des prises électriques, de changer des joints, etc.

Ça ne dure jamais longtemps comme boulot. J'ai vendu des gadgets, mais il faut acheter la marchandise. J'ai essayé à Rungis, mais ils préfèrent la main-d'œuvre étrangère. Après avoir épuisé les annonces, la distribution de prospectus et les cartes postales, j'ai décidé de faire ma demande de travail par moi-même.

LE DESESPOIR. — Parfois, je réalise que je suis encore *là*. Quand je vais chez un employeur et que je donne mon adresse à la poste ou à l'hôtel, je vois que ça tique. Une fois, j'ai trouvé un travail. Après la première journée, j'ai demandé une avance. Le lendemain aussi. Le troisième jour on m'a dit que je devais attendre le vendredi. J'ai dû m'arrêter, car si le soir je n'ai *pas 40 F pour payer l'hôtel*, je suis à la rue. Quand j'avais des valises, on me faisait crédit. Maintenant, c'est fini. Il m'arrive de discuter avec des clochards. Ils se plaisent dans leur vie. Je n'ai pas envie d'être comme eux. Si jamais ça ne s'arrange pas, je préfère une balle dans la peau que de finir sur un banc avec un camembert et un litron de rouge. Aujourd'hui, je ne suis rien, je sers à rien. C'est ce qui me mine le plus.

L'ESPOIR. — Je crois que je vais m'en tirer. J'ai espoir qu'un jour une personne me dira : « *J'ai quelque chose pour vous.* » Une quinzaine de personnes m'ont demandé *mon adresse*. Je *peux pas en vouloir* à la *société*. Je m'en tirerai par ma volonté.

L'AMOUR. — J'ai rencontré une femme. Elle sait que je travaille au noir, que je n'ai qu'un pantalon, que j'habite dans un hôtel, mais elle ne sait rien de mes journées dans le métro. Parfois, je me passe d'un sandwich pour lui apporter des fleurs. Quand elle m'invite, elle ne cesse de me reprendre, de corriger ma façon de me tenir à table, mon langage. J'ai l'impression de lui faire honte. Ce qu'elle ne sait pas, c'est qu'avant cette dégringolade j'étais comme elle. Normal. Le soir, après une journée dans le métro, j'ai plutôt envie de me laisser aller, de manger librement, sans chichis, de me défouler. Qu'une femme s'intéresse à moi malgré mon œil fichu, ça m'a aidé. Beaucoup.

LE REVE. — Si j'avais de l'argent tout de suite, j'aurais une maison et ma fille. Ça fait quatre mois que je ne l'ai pas vue. Avoir une clef, rentrer chez soi, je ne demande que ça.

Quand je pense qu'autrefois ça me faisait rire d'entendre parler de boulot-métro-dodo. Aujourd'hui, c'est mon rêve, mais je n'ai que le métro. ■

ÉNERGIE

Les bénédictins au secours d'E.D.F.

A l'abbaye de la Pierre-qui-Vire, le Père Athanase veille sur sa centrale électrique. Et vend du courant à Electricité de France.

OLIVIER CALON

DEBOUT sur un tabouret, un vieil homme, tout de noir vêtu, vérifie les témoins de pression, suit des yeux la petite aiguille rouge des potentiomètres, appuie sur le réducteur de vitesse. Puis, reculant de trois pas, il contemple le large panneau orange qui abrite tous les organes de contrôle de la turbine électrique qui tourne bruyamment à quelques mètres de là. Le vieil homme a du mal à dissimuler une certaine fierté : *« Dix ans qu'elle tourne et pas un ennui ! »* Puis il ajuste ses lunettes sur son nez avant d'ouvrir une nouvelle fois un volumineux classeur où sont répertoriés des schémas, des courbes, des chiffres.

Nous ne sommes pas dans une unité de production d'E.D.F. mais dans une abbaye de bénédictins. A l'abbaye Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire, dans l'Yonne, à l'orée du Morvan. Le vieil homme s'appelle ici Père Athanase et son habit noir est une coule surmontée d'un scapulaire.

Certes le Père Athanase n'est pas un bénédictin tout à fait comme les autres. Polytechnicien, ancien ingénieur en chef à la S.N.C.F. puis aux services télégraphiques de Paris, il est entré dans les ordres en 1954 à l'âge de quarante-six ans, à la Pierre-qui-Vire. Spécialiste des questions de production électrique, c'est lui qui est à l'origine de la conception et de la mise en service de la turbine hydro-électrique qui alimente le monastère en énergie depuis dix ans. C'est lui le responsable de son exploitation et de son bon fonctionnement. Car elle fonctionne bien la mini-centrale de la Pierre-qui-Vire ! Qu'on en juge : non seulement elle couvre les besoins énergétiques des cent personnes et des cent quarante hectares qui composent l'abbaye, mais son rendement permet aux bénédictins de revendre à E.D.F. les deux tiers de leur production électrique. Certes, le cas n'est pas exceptionnel en France, mais il est unique que le vendeur soit un monastère !

La centrale de l'abbaye de la Pierre-qui-Vire, d'une puissance de 430 kW, produit en moyenne 1,8 million de kWh par an (200 000 en 1976, année de la sécheresse, mais 2,2 millions en 1977). C'est loin d'être négligeable. Il n'est plus question ici d'artisanat mais presque de performances industrielles : 1,8 million de kWh, cela représente la consommation annuelle d'un bourg de 3 000 habitants.

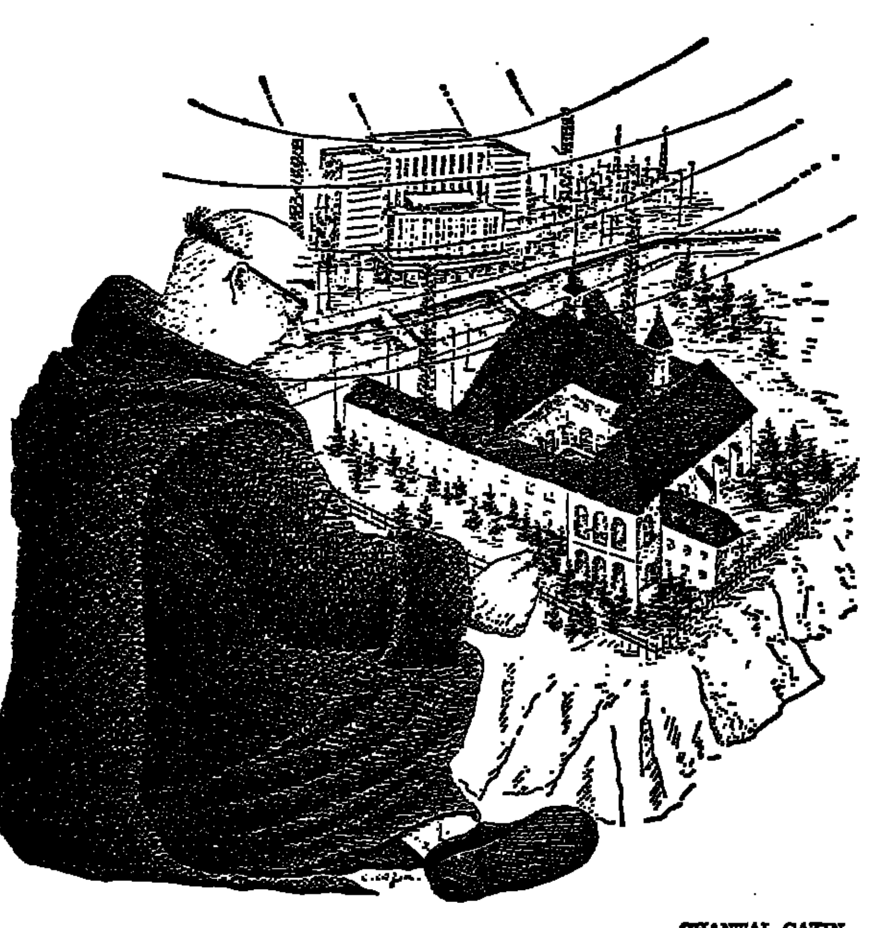
A l'origine de cette réussite technique et de ce négoce (relativement) rentable se trouvent plusieurs facteurs dont la conjugaison a permis ce tour de force. Facteurs techniques autant que religieux.

Une tradition

Une rivière, le Cousin, également baptisée Trinquelin, traverse les champs de l'abbaye. Et son débit moyen, sans être exceptionnel, suffit largement à alimenter une turbine électrique de moyenne puissance malgré des crues fréquentes en hiver et au printemps. Le terrain, en léger dévers accentué par un aménagement de canalisations réalisées par les moines, offre à l'eau une hauteur de chute de 32 mètres en fin de course. Autre facteur technique favorable : l'abbaye disposait d'une ligne E.D.F. avant d'entreprendre la mise en place de la turbine. Enfin, les bénédictins n'en étaient pas à leur coup d'essai. Dès 1924, ils avaient réalisé une turbine à aubes de 12 kilowatts.

La production autonome d'électricité est une tradition à Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire. Une tradition qui, curieusement, s'explique par des motifs d'ordre religieux. En effet, la règle de saint Benoît qui régit la vie des abbayes bénédictines préconise la plus large autonomie possible.

La communauté bénédictine doit assurer, dans la mesure du possible, son autarcie, l'autosatisfaction de ses besoins vitaux. L'énergie est un besoin vital, et les bénédictins doivent donc — ou devraient — la produire eux-mêmes.



CHANTAL CAZIN.

Cependant, la réalisation de la centrale n'aurait pas été possible sans les connaissances et la rigueur du Père Athanase même si, humilité oblige, il s'en défend. Certes, le Père Athanase n'a pas construit la centrale seul et *ex nihilo*. Il a fait appel à certains de ses anciens collègues ingénieurs. Quelques moines du monastère possédaient également des connaissances dont le Père Athanase s'est servi. Et la plupart des pièces détachées — alternateurs, accumulateurs, générateurs, bobines, transformateurs, pales... — ont été achetées chez différents fabricants. Mais la conception et la réalisation de l'ensemble sont entièrement *« made in* la Pierre-qui-Vire ».

Tueur à gages

(Suite de la première page.)

On s'est calmé, on essayait de rester à l'écart de tout, mais la police tombait de partout ! Le F.B.I., tout le monde était sur nos trousses. Donc, j'ai été obligé de disparaître. Je me suis sauvé pendant trois mois au Texas pour calmer les esprits. Après je suis revenu. Ça a été le temps noir. On a commencé à faire les cons, à se disputer entre nous. Alors je suis retourné en Europe après la mort de mes associés.

— Que leur est-il arrivé ?

— Eh bien ! il y en a un, c'est la police qui a tiré, parce qu'elle n'arrivait pas à le coincer. Un autre aussi, un accident de voiture. C'était pas un accident de voiture, c'était la police encore. Le troisième on lui a mis de la « poudre » dans son verre et après on lui a fracassé la tête. C'était soit la police, soit quelqu'un qui essayait de prendre notre place, vu notre faiblesse. C'est tout à fait normal ! C'est les risques du métier !

— Et le quatrième ?

— Lui il a été arrêté pour meurtre à la carabine.

— Avec preuve ?

— Euh... Sans preuve, mais avec preuves... C'est-à-dire que le jury a décidé qu'il était coupable. On lui a donné trente-deux ans. C'était pas lui cette fois qui avait tiré. C'était un meurtre que j'ai jamais discuté avec lui. Le lendemain, les flics l'ont ramassé et lui ont collé ça. Ils voulaient le coincer depuis longtemps. Le père de la victime était dans le pétrole. Il avait dit qu'il donnerait 50 000 dollars à l'Etat de Floride pour sa police, si on trouvait le meurtrier de son fils. Ils l'ont trouvé, lui, mon homme, enfin mon bras droit. Il avait tout fait ce monsieur, c'était un grand bandit !

— Il avait fait beaucoup de contrats avec toi ?

— Ah oui ! Il en a fait d'autres. Il en a fait plusieurs. Dans le cadre de l'agence, il était obligé de faire des trucs, pousser jusqu'au meurtre... C'est-à-dire que si un mec me dit « moi je veux celui-là mort », alors on prend une décision, soit un accident qui lui arrive, soit direct.

— Quelles raisons peut-on avoir de faire tuer un homme ?

— Toutes. Héritage, influence, affaire, politique. Un rien des fois. Une mesure d'exemple quelquefois, comme le membre de la famille de quelqu'un qui doit passer comme témoin devant un tribunal, pour l'effrayer !

— Mis à part la Mafia et les particuliers, qui peut encore utiliser les tueurs ? Le F.B.I., par exemple ?

— Pour ces boulots très particuliers, le F.B.I. non ! La C.I.A. oui, ils font des trucs comme ça. Ils font appel à des tueurs ou ils ont leurs tueurs à eux. Au lieu de mettre ces types en prison, ils les laissent courir et ils les utilisent quand ils ont besoin. Et ils ferment les yeux après si les types travaillent pour eux.

— Sur des contrats privés ?

— Ah, mais bien sûr ! Mais tant que ça touche pas la politique. Si l'on doit toucher la politique, c'est eux, c'est la C.I.A. qui décide !

— Et les milieux politiques en emploient beaucoup à ton avis ?

— Eh bien, on a qu'à voir ceux qui sont morts par cause de politique, c'est tout !

— Je voudrais savoir comment l'on devient un « tueur à gages » ?

— Les tueurs, en général, ce sont des gens qui ont fait la guerre, qui ont fait le Vietnam, ou alors qui ont « fait la rue ». Il y a des tueurs magnifiques ! Depuis la guerre du Vietnam, on a des tueurs fabuleux aux Etats-Unis. Aussi, parce que ce sont des malades de la gâchette, ils sont devenus obsédés.

— Tu penses alors qu'il existe un réel plaisir à tuer ?

— Ah, mais bien sûr ! Sûrement, ça existe ! Ou alors ce sont des gens qui ont vu de l'argent à prendre là-dedans, c'est tout. Ils s'en foutent de la vie d'un homme, d'une femme.

— Mais tu ne crois pas que l'idée de la vie, de la mort, même pour ces gens-là, peut changer après le premier meurtre ?

— Je ne sais pas.

— Est-ce que le premier meurtre est difficile ?

— Sûrement. Il a un peu le trac, c'est tout à fait normal.

« Un ou deux bâtons »

— Tuer, c'est quand même quelque chose ?

— A la longue, ça représente rien du tout. Ça représente qu'on va toucher un ou deux, ou cinq bâtons. Et c'est tout ce qu'il faut voir !

— Est-ce qu'ils sont jeunes, en général, les tueurs à contrats ?

— En général, oui, entre vingt-cinq, vingt-huit et quarante ans.

— Crois-tu qu'il faille des dispositions particulières pour faire ce métier ?

— C'est une question d'argent, tout d'abord. Et puis, il faut avoir des couilles ou être fou, l'un des deux !

— Fait-on appel à des étrangers, certaines fois, aux Etats-Unis, pour réaliser des contrats ?

— Souvent, les Européens utilisent les Européens et les Américains utilisent les Américains. Mais, des fois, on « appelle » s'il n'y a pas un type capable sous la main. On leur paie le voyage, les frais, etc.

— Il y a donc des tueurs qui ont acquis une grande célébrité pour la qualité de leur travail ?

— C'est sûr qu'il y en a. Il y en a de très bons qui sont demandés partout, qui vont en Europe, qui vont au Mexique, au Brésil..., qui font des entraînements, qui — pendant la période qu'ils doivent tuer quelqu'un — se remettent en condition pour courir, pour abattre... Ça, c'est les vrais professionnels ! Ça, c'est les contrats chers, très, très chers !

— Ils se mettent en condition physique et psychologique ?

— Tout, tout, tout. Ils arrêtent l'alcool, ils arrêtent tout pendant deux, trois semaines. Ils se mettent en supercondition avant d'aller remplir le contrat. Et quand il y a un contrat qui court, c'est pas un seul mec qui se présente, il y en a dix, quinze qui se présentent.

— Et alors, comment fait-on la sélection ?

— On choisit par la réputation, la confiance, la recommandation, par tout...

— Beaucoup de particuliers cherchent-ils à faire exécuter des contrats ?

— Ah ça, c'est sûr.

— Alors, à qui peuvent-ils s'adresser ?

— Aux « tireurs à la gâchette ». Il y en a un peu partout aux Etats-Unis.

— Des professionnels, combien en existe-il aux U.S.A. ?

— Des vrais, il doit y en avoir une bonne centaine. J'en connais un, c'est son seul travail. A la lunette, il prend son fusil, il s'installe, il tue, c'est tout !

— Comment les particuliers peuvent-ils prendre contact avec ces professionnels ?

— Il y a plusieurs moyens, mais toujours avec de l'argent. L'information, il faut aller la chercher. Par exemple, moi, si j'ai besoin à Paris de drogue, je vais pas aller aux Champs-Elysées m'asseoir là-bas et demander. Si j'en ai besoin, je vais là où il y en a. Et c'est comme ça que ça se passe. Tu vas à Harlem, à New-York, tu te renseignes. Tu vas en Floride, par exemple dans une banlieue où tu sais qu'il y a des « spéciaux », que ça existe. Tu laisses filer l'information, en définitive, elle est vite recueillie.

— Mais également par la police ?

— Bien sûr. Mais même si le flic t'entend parler, il va pas t'arrêter. Il va te surveiller. Il va mettre quelqu'un sur toi. « Celui-là, il cherche, regarde ce qu'il veut. » Parce que toi, tu vas pas venir et dire : « Je veux un type armé, je vais tuer quelqu'un. » C'est pas possible. Tu vas dire : « Je voudrais un garde du corps, un type pour m'accompagner quand j'irai déposer de l'argent. »

— Il n'existe pas d'autres moyens ?

— Certains avocats sont de bons intermédiaires quand on veut trouver un tueur à gages. Ils sont connus pour ça. Ces gens-là sont en rapport toujours avec tous les genres de mecs qu'on peut chercher !

— Et c'est eux qui s'occupent de tout ?

— Oui, de tout ! Je connais un avocat qui avait douze personnes qui travaillaient pour lui.

— Comment ça, douze personnes ?

— Douze mecs qui travaillaient pour récupérer l'argent que les gangsters ne lui payaient pas. Moi j'ai fait des travaux pour cet avocat.

— Arrive-t-il qu'un tueur sous-traite son contrat ?

— Bien sûr, ça c'est très courant.

— Tu l'as fait ?

— J'ai fait faire des contrats, et c'est quand même moi qui disais comment faire.

— Donc le tueur n'était pas maître de sa méthode ?

— Ça dépend avec qui. Non, s'il tombe sur un type qui veut le faire à sa façon. Moi par exemple, je le fais à ma façon. Toujours !

— Mais il ne doit pas aimer qu'on lui dise comment faire son job ?

— C'est son problème. Moi je l'achète. J'achète sa qualité ou alors ses défauts. Ce que je lui dis, il fait. Avant je suivais le mec à descendre pendant une semaine, des fois plus. Je voyais sa femme, j'essayais de rentrer dans sa vie privée, un peu. Je voyais comment il procédait. Et après seulement, je disais comment agir.

La réputation

— Parlons simplement du sentiment de responsabilité. N'est-ce pas la même chose d'appuyer sur la détente ou de commanditer le contrat ?

— Non, non, pas du tout.

— Où vois-tu la différence ?

— La différence, c'est que tu ne vois pas le mec tomber. Tu ne descends pas les escaliers en voyant des flics partout.

— Les contrats sont limités dans le temps ?

— En général oui. Ils sont limités, c'est-à-dire pour une semaine, deux semaines, trois mois... Ça dépend de ce que veut le commanditaire. S'il te dit « je veux que ce mec vive une semaine, d'accord ? » Et toi tu dis « une semaine je peux pas, je veux deux semaines ». Mais il faut qu'au bout de ces deux semaines « il » soit mort.

— Peut-on faire plusieurs reports de date et est-ce courant ?

— Un vrai professionnel ne prend pas de risques. Si la date limite est tel jour, il téléphone et il dit : « Je ne peux pas le faire, j'attends la prochaine fois ou sinon je rembourse l'argent. »

— As-tu déjà été obligé de rembourser ?

— Non ! Tout le monde s'adressait à moi pour certaines choses spéciales. C'est mon nom qui se jouait là, si je laisse tomber, c'est fini. Donc je ne voulais pas perdre mon titre. La réputation, c'est capital !

— Donc un tueur qui rembourse voit sa réputation en prendre un coup ?

— Elle est morte, sa réputation. A moins qu'il ait un truc super-raisonnable. Mais s'il est prouvé que le tireur a été mauvais sur l'affaire, il vaut mieux pour lui qu'il disparaisse. Surtout qu'il risque de mourir si un autre tireur prend le contrat et le réussit. On a peur qu'il y ait une fuite.

— Un tueur qui s'est fait remarquer par sa future victime ou qui a échoué dans la réalisation de son contrat représente donc un danger pour son commanditaire ?

— Si l'attentat échoue, les flics posent des questions au mec qu'il a failli être buté. « Qu'est-ce que vous avez comme ennemis ? » Il va parler, il va dire qui veut le descendre à son avis. La trouille de mourir est là, il va cracher tout ce qu'il a dans les poumons... Et il y a un risque de remonter au type qui a lancé le contrat. Mais surtout, la « cible » devient intouchable pendant un an et des fois plus. Et oui, c'est normal, le type est entouré, surveillé !

— Peut-il arriver qu'un tueur fasse chanter son commanditaire ?

— Ça se passe que dans les films. Ils sont trop balèses. S'il a les moyens de prendre un tueur, il a les moyens d'en prendre dix pour se débarrasser de celui-là.

— Et, au contraire, est-ce qu'un tueur qui a parfaitement réalisé son contrat ne risque pas d'être exécuté à son tour, en tant que témoin dangereux ?

— En général, le mec qui lance un contrat, il se mouille pas. Il casque la prime, mais il se mouille pas. C'est-à-dire qu'il a aucun contact avec le mec à flinguer ni avec le mec qui exécute le contrat. Et celui-là, jusqu'au dernier moment, il ne sait pas qui on lui demande de tuer. Donc, une fois que le contrat est réussi et le type mort, il n'y a plus personne, pour parler de rien avec personne. L'intermédiaire, c'est le téléphone dans les cabines publiques, ça suffit pour les instructions.

— J'insiste ! Un type qui a réalisé un contrat vraiment très important par ses répercussions ne risque-t-il pas gros, tout de même ?

— Quelquefois sur de très gros coups, le commanditaire exige qu'après le contrat il doive quitter le pays ou quitter le métier ! Des fois il revient cinq ou dix ans après sur une autre super-demande !

— Arrive-t-il que le tueur aille voir le type qu'il doit descendre pour lui monnayer ce qu'il sait ?

— Non, non, les tueurs c'est des malades, c'est des tueurs à gâchette. C'est le plaisir de la concurrence contre les flics. Tu sais, moi, des fois, les flics venaient me voir, ils disaient : *« On t'aura. »* Et c'était un jeu. L'un d'eux est devenu mon ami. Je lui offrais à boire, je lui disais : *« Sale flic, t'es encore ici, tu joues au play-boy, mais t'es un sale flic ! »* Il me disait : *« Je t'aurai, t'en fais pas, je t'adore, mais je t'aurai. »*

— Quelle sorte de satisfaction procure un contrat ?

— D'abord, le plaisir c'est l'argent. C'est le premier des motifs.

Pour un président

— Quels sont les prix demandés pour liquider quelqu'un ?

— Pour un contrat, ça varie entre 2 000 et 10 000 dollars, ça dépend.

— C'est pas cher, 2 000 dollars !

— Je dis 2 000 dollars pour une merde.

— Les prix varient donc selon les difficultés ?

— Ah ! oui, suivant le titre du mec qu'on veut abattre... Si on veut abattre un cireur de chaussures, ça coûte zéro franc. Si on veut abattre un type qui est à la tête d'un grand magasin, ça coûte cinq bâtons... Si on veut abattre un P.-D.G. d'une société de pétrole, un politicien, ça coûte beaucoup plus. Et si on tire sur le président des Etats-Unis, par exemple, comme ils ont fait à Kennedy, c'est un contrat qui a coûté 50 000 dollars, d'après ce que je sais.

— C'est pas cher pour un président !

— Comment ça ? Vingt-cinq briques ! C'est beaucoup d'argent pour un tueur.

— Les plus forts contrats tournent autour de quelles sommes ?

— Grand, grand maximum, entre 50 et 100 000 dollars.

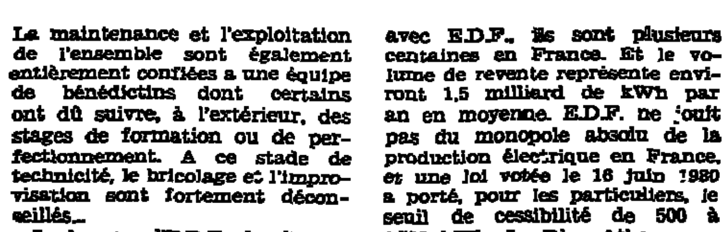
— Des « grands tueurs » peuvent avoir exécuté combien de contrats durant leur carrière ?

— Ça dépend. Tu peux avoir des mecs qui en ont fait dans leur vie vingt ou trente.

— Quels sont les moyens utilisés pour réaliser un contrat ? Tu m'as dit que la carabine à lunette, c'est du cinéma. Pourquoi ?

— Un contrat à la gâchette, ça se fait dans la rue. Le mec, il se balade ou il descend de sa voiture pour aller à la banque, une voiture s'arrête et il reçoit une balle dans la tête. C'est comme ça que ça se passe si on veut tirer. Et on prend la voiture et on s'enfuit. La voiture est volée, tout est volé. On arrête la voiture un peu plus loin. On se casse à pied. Il y a une autre voiture qui nous attend, et on se passe. Ça, c'est les contrats qui se font aujourd'hui. Les tireurs d'élite, à la lunette, ça n'existe pratiquement plus, parce que maintenant le mec n'a pas le temps de se sauver. Il est sur un immeuble en général, il n'a pas le temps de s'évader, donc il se fait piéger.

هكذا من الأصل



La maintenance et l'exploitation de l'ensemble sont également entièrement confiées à une équipe de bénédictins dont certains ont dû suivre, à l'extérieur, des stages de formation ou de perfectionnement. A ce stade de technicité, le bricolage et l'improvisation sont fortement déconseillés...

Le bureau d'E.D.F. du district d'Avallon, loin de voir en la Pierre-qui-Vire un concurrent déloyal, a souvent pour la centrale de l'abbaye les yeux d'une grande sœur. Les techniciens d'E.D.F. n'hésitent pas à offrir des conseils ou à faire des suggestions afin d'augmenter le rendement ou de simplifier la maintenance de la turbine du monastère. La situation eût-elle été la même si, au lieu d'un monastère, E.D.F. avait eu pour interlocuteur une « communauté alternative » produisant elle-même son électricité dans le but avoué de lutter contre le quasi-monople d'E.D.F. ou pour manifester indirectement son opposition à sa politique nucléaire ? Tel n'est pas le propos des bénédictins.

Les mains nettes

E.D.F. trouve probablement son compte dans cet insolite marché. En effet, la règle de saint Benoît ordonne que *« s'il faut vendre quelque produit du travail du monastère, ceux qui seront chargés des transactions doivent se garder les mains nettes de toute fraude ; on cédera plutôt la marchandise à meilleur compte que ne font les séculiers... »* Aucun risque de superprofits, donc ! Et d'autant moins que les prix de revente sont fixes...

L'abbaye de la Pierre-qui-Vire est loin d'être le seul producteur autonome d'énergie à commercer avec E.D.F., ils sont plusieurs centaines en France. Et le volume de revente représente environt 1,5 milliard de kWh par an en moyenne. E.D.F. ne jouit pas du monopole absolu de la production électrique en France, et une loi votée le 16 juin 1980 a porté, pour les particuliers, le seuil de cessibilité de 500 à 4 500 kWh. Le Père Athanase a donc désormais les mains libres pour augmenter la puissance de sa *turbine*. C'est *son objectif* avoué.

Car, aujourd'hui, le Père Athanase n'est pas totalement satisfait de son « enfant » hydro-électrique. *« On pourrait mieux répartir la puissance et pousser jusqu'à 2,5 et peut-être 3 millions de kWh par an. Mais la turbine est trop près des bâtiments. »* Ces bâtiments qui abritent, outre le cloître, l'église, l'oratoire et la très productive imprimerie, l'« hostellerie » qui peut accueillir une cinquantaine de visiteurs, candidats à la méditation et à la retraite. Le cadre s'y prête admirablement. L'abbaye, construite en 1850, est plantée au milieu d'un bois à 450 mètres d'altitude. Appelé autrefois « le désert de la Pierre-qui-Vire », ce site escarpé et froid n'a certes pas volé son nom...

Infatigable, le Père Athanase, après plusieurs heures consacrées à l'étude de l'hébreu entre deux des six offices quotidiens, inspecte sous la pluie le canal qui draine l'eau du Cousin jusqu'à la turbine. Il s'encrasse. Le Père Athanase fait la grimace. Mais une autre question le turlupine : que deviendra la centrale — sa chère centrale — quand il ne pourra plus en assurer la bonne marche ? *« Vu mon âge, il serait grand temps de penser à la relève ! »*. Avis aux ingénieurs tentés par la vie monastique. Mais sérieuses références exigées... ■

PATRIMOINE

M. l'archéologue départemental

L'archéologue départemental protège, anime et conseille. Une tournée dans le Loiret, département de pointe pour une expérience nouvelle.

RÉGIS GUYOTAT

MALGRE le froid glacial, les pieds s'enfoncent dans la glaise. Les « pierres » sont là : une bonne demi-douzaine, alignées côte à côte au milieu des labours. *« La charrue a buté ; j'ai cru d'abord à une ancienne borne ; puis les autres sont apparues ; alors, j'ai préféré vous appeler »*, explique Roger Coli, agriculteur à Quiers-sur-Bezondes (Loiret). En parka et pataugas, la trentaine, Jean-François Baratin, archéologue départemental, a déjà ouvert sa « trousse d'urgence », arpenté et fait un premier relevé des « découvertes ». Des tessons, des fragments de tuile inhabituels dans la région, jonchent le sol. Diagnostic : traces d'habitat gallo-romain.

Une vingtaine d'archéologues seulement aujourd'hui sont employés par des collectivités locales. La plupart sont rémunérés par des budgets départementaux, quelques-uns le sont par des villes. J.-F. Baratin a été le premier d'entre eux, il y a dix ans. Longtemps assumée par des associations bénévoles ou des amateurs plus ou moins qualifiés, l'administration de l'archéologie en France, contrairement à l'étranger, fait ses premiers pas et ne possède encore qu'une organisation squelettique, dont les effectifs et les moyens sont inversement proportionnels à l'étendue du territoire à protéger. Les seules structures existantes le sont au niveau régional. Exemple : pour « couvrir » la région Centre, dont dépend M. Baratin, soit 7 % du territoire national, une région qui compte des sites gallo-romains aussi célèbres que ceux d'Orléans, de Chartres, de Tours ou de Bourges, la direction régionale des antiquités peut disposer d'un effectif de quatre archéologues...

C'est la raison pour laquelle *M. Baratin plaide pour la départementalisation* du service des fouilles : *« Le ministère*, explique-t-il, *s'est engagé récemment à réunir un groupe de travail sur les « archéologues de collectivités ». La départementalisation me paraît être le meilleur cadre pour pratiquer l'archéologie. Cela permet un contact étroit entre les administrations, les élus, les associations et même les particuliers. Nous sommes ainsi plus près du terrain. On fait appel à nous, nous commençons à être connus. »*

Dans les cours de fermes du Loiret, après le curé, le médecin ou le conseiller agricole, un nouveau personnage a fait son apparition, monsieur l'archéologue départemental, que les ruraux, comme M. Coli, à Quiers-sur-Bezondes, n'hésitent plus à solliciter. Un coup de téléphone anodin peut mettre l'archéologue sur la piste d'une découverte importante. *« L'an passé*, raconte M. Baratin, *un correspondant nous a signalé qu'il voyait une fosse dans une tranchée creusée par E.D.F. pour enterrer des câbles à haute tension : nous avons ainsi découvert, en suivant la progression de la tranchée, en rase campagne, sur près d'un kilomètre, les vestiges d'une agglomération inconnue du haut Moyen Age : le site va être fouillé prochainement. »*

Il est rare en tout cas que l'archéologue se déplace pour rien. *« Il y a un côté cascade dans les contacts*, précise encore M. Baratin, *on recueille toujours des informations »*. Les « pierres » de M. Coli sont laissées à leur solitude ; ce dernier entraîne ses visiteurs dans un champ voisin : pour lui, les traces d'un aqueduc antique se trouvent là, enfouies sous le sol ; il en a repéré le tracé naguère sur un plan « très ancien » détenu aujourd'hui par un notaire des environs. Une aubaine pour l'archéologue. Le notaire peut s'attendre à un coup de téléphone. Retour à la ferme de M. Coli ; la carte d'état-major est dépliée : le regard de l'archéologue bute sur une « motte féodale ». M. Coli connaît bien *sûr le nom du propriétaire*. Un moment plus tard la voiture du service des fouilles est sur les lieux. Le propriétaire, agriculteur, n'est pas là. M. Baratin expose le but de sa visite à son épouse : conserver la butte dans son état ; éviter de la niveler serait souhaitable ; en contrepartie, l'administration pourrait envisager un déclassement de la parcelle, qui est cultivée, donc un dégrèvement d'impôt. De chaque côté, on prend bonne note et on promet de se revoir.

Diplomatie

Nouvel arrêt, cette fois au presbytère du village voisin. Une visite diplomatique. Ici comme ailleurs, M. le curé anime la société archéologique locale. Depuis toujours, ces sociétés ont mené leurs recherches en toute indépendance, il faut maintenant que le service des fouilles affirme sa présence et sa prééminence, rappelle la réglementation, oriente les travaux, exige des compte rendus et stimule les énergies des chercheurs bénévoles, auxiliaires toujours aussi précieux. M. le curé exhibe un magnifique silex taillé qui fait pâlir d'envie ses visiteurs : *« Il vient du Périgord ! »*, s'empresse de préciser l'abbé.

La tournée est terminée. Des tâches administratives attendent l'archéologue à Orléans. *« La loi fait obligation de ne pas détruire les vestiges du passé*, explique-t-il, *elle a un caractère restrictif ; elle ne donne en aucun cas la possibilité et les moyens de connaître les richesses de notre sous-sol. Il n'y a pas de servitude archéologique dans les plans d'occupation des sols. C'est pourquoi nous avons élaboré un document annexe à valeur informative que nous joignons désormais à tous les P.O.S. Les élus savent ainsi ce qu'ils ont chez eux, et ils le prendront en compte »*.

L'archéologue départemental instruit donc les P.O.S., tout comme les permis de construire déposés par les aménageurs, et aussi les demandes d'ouverture de carrières, les dossiers de remembrement agricole. Du pain sur la planche pour une politique originale expérimentée pour la première fois en France dans le département du Loiret, grâce à une prise de conscience des élus, mais menacée par le traditionnel manque de moyens qui est le lot de toute institution culturelle. D'autres collectivités se sont mises maintenant à imiter l'exemple du Loiret. *« Nous avons été les pionniers*, conclut J.-F. Baratin ; *auparavant, les archéologues restaient entre eux ; c'est une époque révolue »*. ■

— C'est donc la rapidité d'intervention de la police qui, en définitive, a déclassé le tireur à lunette ?

— Oui, bien sûr. La radio surtout, la radio policière. Maintenant, au contraire, il faut être très près ou alors sur une route libre où le mec voyage. Ou dans un *avion, et on le « fait »* dans les toilettes. N'importe quoi, mais près et dans la tête, comme ça il n'y a pas de risque de vie !

» Mais aujourd'hui, le flingue commence à être abandonné. C'est le type qui disparaît carrément. Il est enlevé, et on le retrouve plus. On lui met une grosse pierre autour du ventre et on le jette dans la mer, on *lui ouvre le ventre et il se fait* manger par les requins. Ou encore, par exemple, on attrape le type qu'on doit descendre. On le garde avec nous. On l'habitue à la drogue pendant une semaine, pendant deux semaines. On lui shoote ses doses et il reste à la maison avec toi. Il bouge pas. Et, au bout de deux semaines, on le *tue* « overdose ».

» Quand on cherche ce monsieur, les flics trouvent de la drogue chez lui, ils trouvent de la drogue dans son sang, ils trouvent beaucoup de piqûres. Ils se disent, ce sale camé est mort de son overdose. Alors ça c'est aujourd'hui ce qui se fait le plus aux Etats-Unis.

— Ça me paraît bien compliqué comme méthode !

— Au contraire. Je suis au courant d'une affaire, je peux donc t'en parler. C'est l'histoire d'un type qui a fait faire un contrat contre l'amant de sa femme. Aujourd'hui encore tout le monde croit que c'est naturel ! Les deux types sont rentrés chez lui et lui ont dit : *« Voilà on est là pour te tuer. Voilà pourquoi. »*

Le contrat exigeait qu'on lui dise pourquoi. « Mais je n'ai » pas envie de te mettre une » balle dans la tête. Je préfère » que tu crèves en overdose. Tu » vas faire un mot gentil à ta » mère en disant que tu en as » marre de la vie et que tu » arrêtes là ! Et on va te laisser » vivre le temps voulu. Nous on » reste avec toi, on rigole avec » toi, on « sniffe » avec toi. » Et ils ont commencé à lui faire ses doses.

— Et alors que s'est-il passé ?

— On est resté avec *lui* trois jours à la maison. Finalement, tout en se droguant, et tout, le mec il réfléchissait autrement. Et la drogue continuait, jusqu'au moment où il a écrit le mot à sa mère. Comme il se piquait, il y avait sur la seringue ses empreintes, partout ses empreintes. Le mec, il s'est retrouvé mort. Le climatisateur marchait, pour que ça *sente pas mauvais*. Au bout de deux à trois semaines, quelqu'un a commencé à sentir et ils ont retrouvé le mort... naturel !

— Mais n'est-ce pas gênant d'établir un dialogue avec sa victime ?

— Ce n'est pas un problème ça. De toute façon, quand tu as *un contrat à faire*, toi tu vois pas l'intérêt du mec à flinguer, tu vois ton travail. Du moment que je le vois lui comme un gagne-pain, je m'en fous de sa vie. Il me rapporte rien s'il vit. Oui ! s'il meurt. Alors je m'en fous ! On doit aller jusqu'au bout avec ce métier. Sinon tu fais rien.

— Mais la future victime peut essayer *de t'offrir, pour vivre,* plus que le prix que tu as reçu pour la tuer !

— On peut proposer 100 000 pour vivre, ça sert à rien. Parce que, quand on est professionnel, on peut pas se faire retourner. A moins qu'on offre une somme incroyable, qu'on puisse se casser, jamais se faire loger, qu'on puisse se refaire le visage et tout. Il faut dire quelque chose, c'est que tu ne discutes pas avec des gens normaux, tu discutes avec des mecs qui sont butés, qui ont ça dans la tête, qui travaillent pour ça. S'ils le font pas, c'est qu'ils ont perdu. Ils jouent plus le jeu. Alors ils sont comme morts eux aussi.

« Il tue les yeux »

— Oui, mais tu ne peux pas kidnapper un homme important pendant huit jours !

— Non, pour le milieu politique ou les grands hommes d'affaires, ou les vedettes de télévision ou autre, on continue au revolver à la gâchette, à la grenade, à la bombe, à tout ce qu'il *faut. L'empoisonnement* aussi, mais c'est difficile. Il faut pénétrer. C'est-à-dire qu'il faut prendre quelqu'un dans la maison, un médecin par exemple. Ou alors au restaurant, un serveur. Mais le plus souvent, maintenant, on utilise les drogués pour tuer.

— Comment cela ?

— Tu peux compter sur eux, pour que la mission soit accomplie à tous les coups. N'importe quels risques ! Un drogué, même s'il y a cent mille flics, il va tuer ! On les alimente en bonnes doses et quand on veut faire le truc, on lui dit « Bon ! il y a ça » à faire et tu en auras tant que » tu veux une fois le truc fait. » Et après, on le liquide aussi, car un drogué ça parle ! En manque, *il devient fou. Il fait n'importe* quoi !

» Il va même à la police. » Bon, je sais des choses, donnez- » moi de la drogue. » Les flics disent oui pendant un mois, deux mois, trois mois, s'il le faut, jusqu'au jour où ils en ont marre et ils s'arrêtent de lui en donner. Alors là, le camé commence à chanter et raconte tout ce qu'il *sait. Donc quand on a utilisé* un drogué, il faut s'en débarrasser, le tuer !

— Comment s'en débarrasse-t-on ? En engageant un second drogué ?

— Non, on le tue. Overdose. On le tue en le faisant jouir. Souvent avec la superdose, on rajoute de la mort-aux-rats pour être sûr !

— Est-ce que les « contrats » peuvent désigner aussi des femmes et des enfants ?

— Sûrement. Pour un professionnel, c'est la même chose. Lui, *il tue les yeux, il voit rien d'autre*. Il tire entre les deux yeux. Il se fout que ce soit une femme, un enfant, une mère...

— Et il se fout donc aussi du motif ?

— Le motif ça ne l'intéresse pas, il travaille pour de l'argent, et puis c'est tout. Son métier c'est de tirer et sans plus.

— C'est une bataille contre la société en général ? Se sentir plus *fort* qu'elle ?

— Je ne sais pas, car je ne parle pas de ça... Seul compte l'argent qui sert à flamber !

— Des joueurs ?

— Non, je ne dis pas joueur, je dis des mecs qui ont l'habitude de se payer trois, quatre grammes de coc par jour. L'habitude de sortir avec les filles, de conduire une Mercedes, des tas *de trucs qu'il faut entretenir*. La vie, c'est ça les plaisirs de la vie. S'ils meurent, ils s'en foutent car ils ont vécu comme ils ont voulu.

— C'est-à-dire qu'ils n'attachent pas plus d'intérêt à leur vie qu'à celle des autres ?

— Exactement. Ils attachent de l'importance à se « déchirer ». A passer des soirées fabuleuses, à s'amuser. Avoir des filles qui travaillent pour eux. Avoir des femmes qu'ils « tirent » quand ils veulent. Avoir un superappartement... à flamber de l'argent ! et à se faire appeler « Monsieur ». C'est peut-être un complexe de se faire appeler « Monsieur ».

— Connaît-on des tireurs à la gâchette qui se sont retirés fortune faite ?

— Non, parce qu'ils claquent trop, ces mecs-là, ils ne font jamais fortune. Je ne sais pas, je ne connais personne.

— Ils savent que ça peut s'arrêter brusquement ?

— C'est certain. Ils jouent. Ils jouent la vie.

— Oui, mais ils risquent la prison à perpétuité ?

— Oui, mais on réfléchit pas à la taule. Tout ce monde-là, les assassins, tous les criminels, tous les voyous, s'ils prennent dix minutes par jour à réfléchir, ils se disent : « Si je vais tra- » vailler, je touche 4 000 sacs par » *mois, si je travaille comme je* » travaille actuellement, je peux » me faire en un mois deux à trois » bâtons. »

— Ces tueurs ont-ils une autre activité, disons plus anodine, dans le quotidien ?

— C'est des mecs qui sont à leur compte, soit qui font un peu de trafic. Ils travaillent pas !...

Quand on arrive à cette folie de tuer, on évite les gens ! On a pas de contact avec les gens !

— Peux-tu me dire quelque chose sur la personnalité, sur la mentalité du tueur en général ?

— Ce sont, en général, des gens avec beaucoup de couilles.

— Mais ce sont des types complètement irréfléchis ou, au contraire, des « vicieux » ?

— Ce sont des gens fabuleux. Ce sont des mecs pour qui la vie de quelqu'un ne compte pas, ce sont des gens en général qui sont amoureux des animaux. Ils sont affectueux au possible, très tendres, très doux. C'est un manque de luxe qu'ils ont eu. Tout d'un coup, ils se retrouvent avec deux, trois bâtons et c'est la folie !

— Ah ! ce ne sont pas des brutes mentalement diminuées ?

— Non, pas ceux que j'ai connus dans ce milieu. Ce sont des gens magnifiques pour l'amitié. L'amitié peut aller jusqu'au jour où ils se coupent la tête pour toi !

Des flics partout

- Et si, par exemple, on leur propose un très gros « contrat » pour tuer un ami ?

— Ils ne le prennent pas. Si c'est un ami, jamais ils trahissent. C'est pour ça qu'il y a eu des collisions bandes entre bandes !

— Ces tueurs sont-ils des solitaires ou ont-ils une vie privée, une famille, une femme ?

— *Oui*, ça n'a pas d'importance... La femme, elle sait ! Des amis viennent. Tu as bu un verre de trop, tu discutes. Si la femme est intelligente, elle voit ce qui se passe. Elle voit les revolvers sortir de la maison, rentrer et tout le reste..

— On ne se sent pas fatigué, certaines fois, d'une telle vie ?

— Ah, mais tout au bout d'un *moment*, on est tellement emmerdé, on voit tellement de flics partout qu'on en a marre !

— Ah ! parce qu'on voit des flics partout ?

— Oui, mais bien sûr, on est complètement dans ce trip ! On a *toujours affaire à des flics ou* à des gangsters, à des mecs douteux, dangereux. Tu sais plus comment il faut dormir, s'il faut dormir armé, combien de chiens tu dois avoir à la maison pour te réveiller... Des fois tu as peur de sortir tout seul, d'être dans la voiture tout seul, et tu peux te faire dessouder dans la minute !

— Donc, en définitive, la police, qui a liquidé tes amis et t'a forcé à fuir en Europe, t'a rendu un fier service en quelque sorte ?

— C'est sûr ! Moi, je suis *content* que ce *soit arrivé*. Je m'en suis tiré comme ça, j'ai une balle dans la jambe, c'est tout.

— Est-ce que tu sais à peu près l'argent que tu as gagné en Floride ces deux ou trois dernières années ?

— Je sais pas... Des centaines de millions. Oui, j'ai dû me faire dans les 350, 400 millions !

— L'écrivain Albert Camus a écrit : « Le désir de tuer peut correspondre à un désir de suicide. Le criminel tue pour mourir. » Qu'en penses-tu ?

— Il est fou celui-là ! La vie est *si fantastique* qu'on doit y tenir à n'importe quel prix ! En plus, il faut vraiment être barjo pour prendre un revolver et se le décharger dans la tête !

— Mais, donc, tu te rends compte un peu de ce que les tueurs infligent à leurs victimes ?

— Oui, bien sûr. Oui, mais cette simple question d'argent devient le vice ! C'est la vie d'un autre. Tu n'en as rien à foutre ! ■

CROQUIS

Émotion

L'épaisse enveloppe porte la mention : « IMPORTANT : DOCUMENTS PERSONNELS ». Tremblant (permis de séjour ? extradition ?), je l'ouvre... Mon nom, imprimé en majuscules !

CHER M. JOHN HARRIS,

Ceci vous avise que vous pourrez peut-être bientôt faire valoir votre droit aux 150.000 F CASH que...

Dans ce cas, à 9 h 30 précises, le 1er juin 1981, un fourgon blindé partirait de l'agence B.N.P. de Bagneux pour la maison des Harris. Deux convoyeurs de fonds frapperaient à votre porte... à moins que vous ne préfériez recevoir un chèque libellé au nom de M. John Harris...

Il ne me faut que renvoyer les certificats portant mon nom en majuscules et mes deux (deux !) numéros de participation.

Bon. Vite, vite, vite. Le quatrième certificat ne me donne droit qu'à un abonnement avec 50 % de réduction à un mensuel qui ne m'intéresse pas. Je l'enlève. Ah ! dans une petite enveloppe séparée il y a une clé en métal mince et flexible — en la renvoyant avec les autres certificats je risquerai de gagner non pas 150.000 F mais 250.000 F !

Je me rends compte qu'il y a 9 999 autres lots, dont mille jeux touché-coulé... Hmmm... mais vivement le fourgon blindé !

Ai-je tort de refuser ce mensuel ? « *Vous découvrirez les faces cachées de votre personnalité (ainsi, récemment nous avons parlé des données biologiques et psychologiques qui déterminent les comportements amoureux)*... » Oh, dear me, no, que ces faces restent cachées...

J'investis 1,30 F (timbre) et traverse la place. En route pour la boîte aux lettres, je ronronne d'autosatisfaction : enfin, être imprimé de temps en temps dans *le Monde*, cela paie ! On a entendu parler de moi ! On ne m'a pas encore invité à l'Elysée, mais on commence à me reconnaître ! Quelle chance de ne pas être *mort jeune*, comme Keats !

Voilà Mme Combadazou. Tiens, elle a la même enveloppe. Bizarre — cette maîtresse femme, viticultrice de force et de charme, se serait-elle abaissée jusqu'à quémander des piges dans un journal parisien ? Sûrement pas — et jamais deux sans trois, voilà Mme Pons, l'institutrice...

Nous nous asseyons sur les marches de la maison des Nordistes absents (un cagnard : le terral souffle). Pourquoi nous ? Nous examinons nos biographies...

Dénouement pathétique. Nous constatons que nous sommes tous les trois sur la liste d'une maison de vente par correspondance.

Plus d'hubris.

Nous nous engageons à une belle partie de touché-coulé si par hasard...

JOHN HARRIS.

Eux et Elle

Entretien avec Alain (11 ans) et Denise (10 ans)

● *Avez-vous déjà entendu parler de la mort ?*

ALAIN. — Oui, des fois à la télé. On dit comme ça que quelqu'un est mort, et on le montre.

DENISE. — Et puis, aussi, souvent ils sont beaucoup à mourir, comme en Italie. Alors on les voit pas, on voit seulement leurs maisons écroulées et des amis à eux qui pleurent.

● *A part à la télévision, en avez-vous entendu parler ailleurs ?*

A. — Oui, mais presque jamais parce qu'en France on meurt moins que dans les pays où des catastrophes ont lieu. En France, les gens vivent jusqu'à la fin, ils meurent seulement quand ils sont vieux. Tandis qu'ailleurs, dans certains pays, tout le monde meurt.

D. — C'est presque toujours dans les même pays que ça arrive, c'est comme la faim, les gens meurent toujours de faim au même endroit.

● *Et vous, croyez-vous que vous pourriez mourir ?*

A. — Non, je mourrai dans très longtemps, quand je serai vieux.

D. — Moi aussi, mais s'il y a la guerre on mourra peut-être avant.

● *Savez-vous quand a eu lieu la dernière guerre en France ?*

A. — En 68, quand tout le monde est descendu dans la rue avec des drapeaux et que les gens se sont battus avec la police. Il a fallu que le président de la République aille en Angleterre et fasse un appel à la télé.

D. — Oui, mais il a fallu aussi qu'il débarque avec les Américains et qu'il chasse les Allemands.

● *Est-ce que vous aimeriez qu'il y ait la guerre ?*

A. — En fait, je crois que j'aimerais bien qu'il y ait la guerre, parce que je ne l'ai jamais vue, à part à la télé, j'aimerais bien voir une vraie guerre. Peut-être que j'aurais peur au début, mais j'aimerais bien.

D. — Moi, j'aimerais pas, surtout s'il y avait des bombes atomiques, ce serait trop triste de se cacher dans des caves. Et puis peut-être qu'on mourrait.

● *Mais qu'est-ce que c'est pour toi, mourir ?*

D. — Je sais pas, moi, j'y pense jamais... Il me semble que mourir c'est comme quand on dort, mais ça dure tout le temps. Comme si on dormait, dormait, dormait, et qu'on s'arrête jamais, qu'on se réveille plus du tout. sur la figure, tout dans la personne est trop vieux, et ça tombe en panne petit à petit.

A. — Ce qui est dur, c'est

tio

CL

sûrement quand on est pas encore mort et qu'on sent qu'on va mourir, parce qu'on ne peut rien faire, on est emporté au fond comme si on se noyait, et à un moment on y voit plus et on peut plus respirer ni bouger.

● *On est malade avant de mourir ?*

D. — En principe, oui. On est de plus en plus malade, les organes ne marchent plus, on est obligé de les remplacer par des médicaments, et de plus en plus, de plus en plus, et puis ça ne sert plus à rien, et on meurt.

A. — C'est surtout parce qu'on est vieux qu'on meurt. On est autant ridé dans le corps que sur la figure, tout dans la personne est trop vieux, et ça tombe en panne, petit à petit.

● *Pensez-vous que ce serait une bonne chose de supprimer la mort si c'était possible ?*

A. — Si personne ne mourait jamais les gens seraient beaucoup trop nombreux, ils n'auraient même plus de place pour bouger. Et puis tout le monde serait vieux, ça serait laid. Et puis peut-être que quand on a vécu toute une vie on en a marre, peut-être qu'on préfère mourir

RÉGIS JAUFFRET.

IDENTITÉ

L'enfermement des jeunes Algériennes immigrées

Coincées entre deux cultures, en conflit avec leur famille, les jeunes Algériennes de la deuxième génération d'immigrés n'ont souvent qu'une solution : le silence.

SABINE CHALVON-DEMERSAY

LES jeunes Maghrébines. Adolescentes, filles d'immigrés. La deuxième génération. Assises entre deux chaises, coincées entre deux cultures. Comment vivre leur appartenance à la communauté musulmane en conservant les acquis de la libération des femmes ? Isabelle Taboada-Léonetti, chargée de recherche au C.N.R.S. (1), a effectué plusieurs recherches sur les jeunes filles maghrébines. La dernière en cours s'intègre dans une étude comparative sur des adolescents immigrés de plusieurs nationalités (2). Un cas limite, particulièrement dramatique : les jeunes Algériennes.

Leur première revendication ouvre la voie de toutes les autres : le contrôle et la possession de leur corps. Elles veulent pouvoir en disposer à leur gré. Etre libres de le vêtir, de l'orner, de le décorer. Libres de leurs postures, de leurs mouvements, de leurs déplacements. Elles refusent cette aliénation de la femme maghrébine telle que la décrit Tahar Ben Jelloun : « *Corps censuré, désir étouffé, parole interdite, image voilée, réalité niée sous le masque et la tradition.* »

Comme le note Isabelle Taboada-Léonetti : « *Sous l'action des modèles de libération de la femme, venus renforcer sur le plan collectif la persévérante résistance des femmes à travers le temps, il s'opère un déplacement : la femme qui refuse d'être un objet sexuel pour l'homme tend à le devenir pour elle-même, aussi bien à travers le désir de l'autre — qui reste primordial en tant que confirmation de soi — qu'à travers sa propre satisfaction narcissique (être belle « pour soi »).* »

Mais cela ne peut être accepté facilement par leurs parents pétris de culture musulmane. Les tensions et les conflits se multiplient. Conflits sur les vêtements. Elles ne peuvent s'habiller à leur gré : les jeans sont trop moulants, les tee-shirts trop étroits, les chemisiers trop échancrés, les jupes trop courtes. Tout ce qui laisse voir, tout ce qui laisse deviner les formes des femmes est à proscrire. Conflits sur le maquillage. Elles ne peuvent impunément souligner les traits de leurs visages. « *Un jour, mon père a trouvé dans mon cartable un tube de crème pour les lèvres. Il a commencé à m'insulter, me traiter de tous les noms, de fille perdue, il m'a battue et je ne pouvais rien faire et il ne m'écoutait pas.* »

Conflits sur les sorties. De nombreuses filles, parmi celles qui ont été interrogées, n'ont jamais été au cinéma. Aller au bal serait une impensable expédition. Aller au marché, c'est déjà une conquête... La plupart du temps, la vie de loisirs se limite à l'espace clos du logement.

Et puis, surtout, il y a le mariage. A l'heure dite et au moment voulu, on va leur choisir un mari. Un Algérien. En principe, elles n'auront rien à dire. Elles seront sommées d'obtempérer : « *A quinze ans et demi, mes parents voulaient me marier. Je n'osais pas m'opposer parce que dans ma famille cela ne se fait pas, mais je pleurais chaque fois que je les entendais en parler. Mon père m'a battue plusieurs fois, ils ont fini par ne plus en parler.* »

Certaines espèrent pouvoir opposer une résistance efficace : « *Mes parents se rendent bien compte qu'ils ne pourront jamais m'imposer un mariage. Ça, il n'en est pas question. Ma sœur plus âgée que moi, on a essayé de la marier. On a voulu la berner en lui disant : « C'est un » mec bien. Il sait raccommo- » der ses chaussettes, il a son » deuxième bac. » On essayait de l'éblouir. Elle a refusé. Ça été une réaction violente avec mes parents. Elle a quitté la maison. A moi, je crois qu'ils ne me proposeront pas.* »

Refuser l'époux à qui son père la destine, c'est déjà grave. Mais épouser un Français est impensable. La rupture certaine, irrémédiable, définitive, sans appel. Et pourtant... « *Si je m'imagine vivre avec un garçon, c'est avec un Français. Je ne m'imagine même pas avec un Algérien. Je repousse. Je ne pourrais jamais me donner à un Arabe.* » La même jeune fille est tombée malade à la mort de Claude François. Elle ne voulait plus ni boire ni manger. Elle ne dormait plus. Il a fallu faire venir le médecin. Car ce chanteur, blond aux yeux bleus, avec ses manières douces, était pour elle le symbole de l'impossible mari.

Le père

Les heurts les plus violents se produisent avec le père. Souvent âgé, déjà retraité, invalide ou pensionné, il a conservé toute son autorité. Il ne manque pas d'en user. Le rôle de la mère est plus équivoque. Elle peut avoir une certaine complicité avec sa fille. L'aider à dissimuler certaines sorties, à camoufler certains écarts. Mais sur les points fondamentaux, elle manifeste généralement la même intransigeance. Comme les familles sont très nombreuses, elle a souvent une grande différence d'âge avec ses enfants : « *Mes parents sont plus âgés que les parents de mes copines. Ma mère ne s'habille pas jeune. Elle ne connaît pas les chanteuses.* » Recrue de fatigue, usée par d'innombrables grossesses, sa mère a accepté son existence de recluse. Elle voit bien que la vie a changé mais se garde souvent de porter un jugement de valeur. Ce n'est ni mieux ni pire. C'est différent.

Quant au rôle des frères, il est très ambigu. Ils jouissent, eux, d'une totale liberté de mouvement. Ils connaissent les mœurs des jeunes. S'ils le voulaient, ils pourraient se constituer comme alliés objectifs de leurs sœurs. Car, en leur compagnie, elles pourraient sortir à leur gré. Ils sont une caution suffisante de moralité. Mais souvent, ils refusent ce rôle de gardien. Ils sont même parfois plus rigoristes que leurs parents. Il y a pour eux deux poids et deux mesures. Il y a les bandes avec lesquelles ils sortent, les copains avec qui ils écoutent de la musique, les filles avec qui ils flirtent ou ils couchent. Et puis, il y a leurs sœurs. A qui ils disent : « *C'est pas des gens pour toi.* »

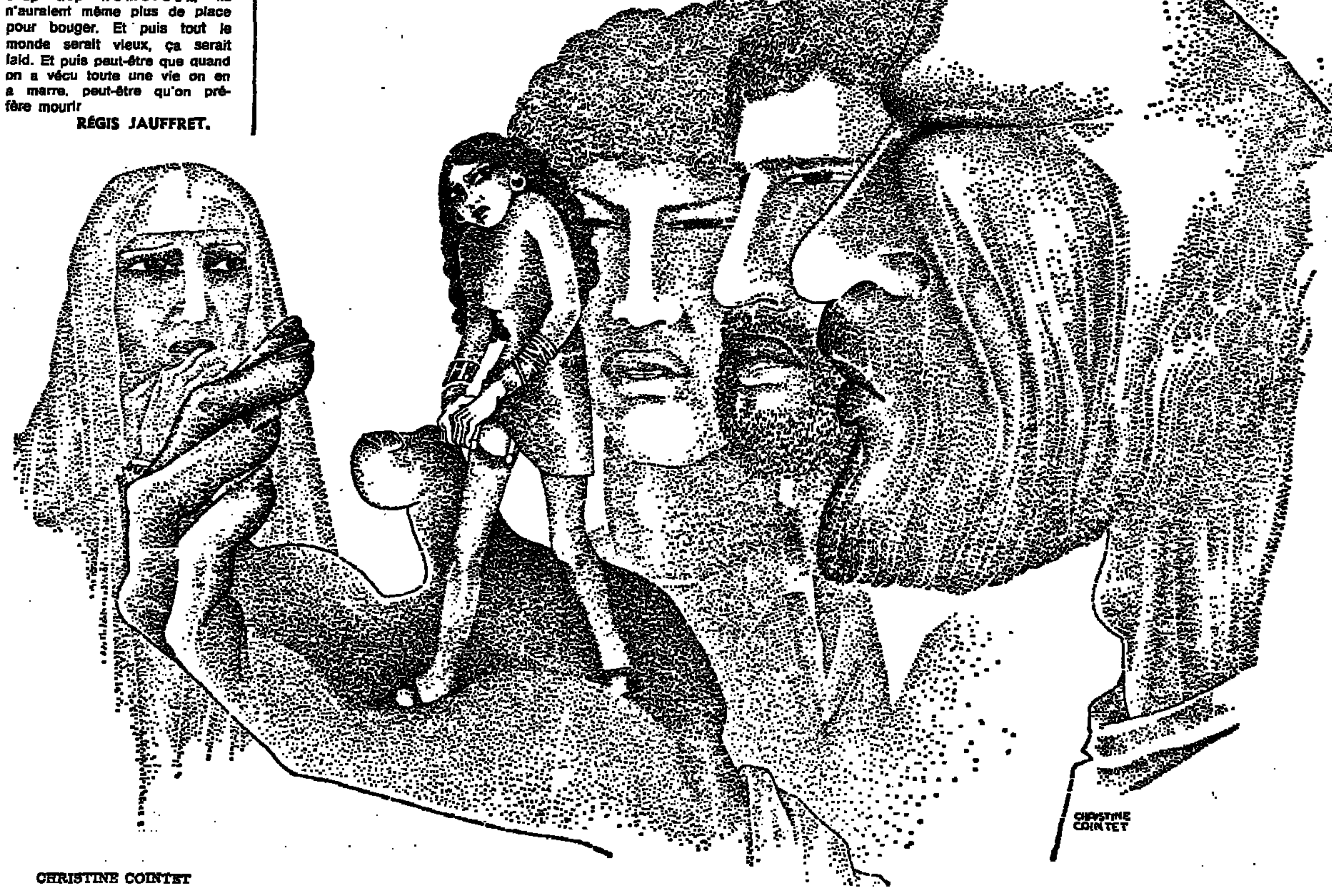
La seule solution pour certaines est la rupture. Le suicide. La fuite. La fugue. Un soir, décider de ne pas rentrer. « *J'ai été contre mes parents, à me révolter avant les autres. Je me suis réveillée avant les autres... Mes parents m'avaient giflée parce qu'on m'avait trouvée à discuter avec un copain. Et j'ai pas supporté. Je suis partie.* » Toute la nuit, c'est l'errance. Elle passe devant les cafés qui ferment, elle arpente les rues qui se vident, elle s'arrête sur les bancs publics. Ulcérée par l'injustice, grisée de liberté, mais sans un sou, elle traîne sans savoir où diriger ses pas. Et puis, au petit matin, c'est le retour. Morose, frileuse, elle attend sur les marches de l'escalier : « *Je suis partie à 4 heures et revenue le lendemain matin. Je n'avais plus d'argent. Je ne savais plus où aller. Alors, je suis revenue.* »

L'histoire peut aussi se terminer devant le juge des enfants, qui décide que la jeune fille est en danger moral ou physique, et organise son placement à l'extérieur de la famille, chez des particuliers ou en institution. Là encore, ce n'est pas si facile. Au début, ces filles goûtent avec délice les fruits de la première indépendance. Puis les difficultés s'amoncellent. Si elles ont une formation assez solide, elles peuvent trouver un emploi. Sinon, elles se retrouvent au chômage. L'isolement devient pesant. Lorsqu'elles ont rompu avec leur famille, elles ont abandonné la seule structure d'intégration sociale dont elles disposaient. Parfois, au bout de quelques semaines, voire de quelques mois, elles y reviennent. « *La famille, c'est quand même la famille, je n'en ai qu'une.* » « *Malgré qu'on n'ait pas d'affection, je ne voudrais pas la perdre.* »

L'autre solution, c'est la passi-

(1) Au Centre d'études sociologiques, 82, rue Cardinet, 75017 Paris. Tél. : 267-07-60.

(2) Enquête du Centre de recherche de l'éducation surveillée de Vaucresson, sous la responsabilité d'H. Malewska. Lire également, d'Isabelle Léonetti et Florence Lévi : *Femmes immigrées*, collection « Migration et Société », La Documentation française, 1978. Et, dans la revue *les Temps modernes* (mai 1980) : *Identité musulmane, identité de femme, deux revendications inconciliables.*



CHRISTINE COINTET



vité. Mesurer ses forces. Economiser ses peines. Attendre. Avec l'espoir que la majorité conduira à l'émancipation. « *J'ai pas envie de discuter. Tant pis, je laisse tomber.* » Mais, en attendant, elles s'ennuient. Inappétence et dégoût de la vie se traduisent parfois par une somatisation : elles sont fréquemment malades, sans cesse fatiguées. Elles ont des conduites d'abandon. Leurs loisirs sont dévorés d'oisiveté. « *Le samedi, le dimanche, je m'embête. Je reste à la maison en pyjama. Je ne me coiffe même pas. J'ai pas envie, c'est tout. Je trouve que ça sert à rien de m'habiller, de me coiffer pour rester toute la journée devant la télévision. C'est pas la peine.* »

Les jours sombres sont donc les jours de vacances, car l'école est le lieu d'une liberté. C'est le seul endroit autorisé en dehors de la famille. C'est là qu'elles peuvent s'affirmer. Les jeunes filles maghrébines ont d'ailleurs presque toujours de meilleures résultats scolaires que leurs frères. Elles espèrent, par cette voie, acquérir une formation, obtenir un travail et pouvoir s'en aller. Provisoirement dans l'expectative, cette issue possible les protège du désespoir.

Pour que la vie reste possible, elles doivent se préserver des champs de liberté, des zones d'ombre, des plages de silence. L'absence de communication est un enjeu dans cette stratégie. C'est la seule solution vraiment viable. Il faut n'aborder que des sujets neutres, éviter de poser des questions, se cantonner dans l'anodin. « *Quand ma mère commence à aborder des problèmes, ça me déplaît. Je préfère que ça se limite. J'ai l'impression qu'elle me tiendrait plus entre ses griffes si elle savait plus de choses sur moi. Plus les années passent et plus le fossé s'agrandit.* » Le constat de silence devient forcément un constat d'échec : « *On est obligé de cacher des choses, de mentir. C'est la faute des parents. On ne peut pas parler. J'aurais aimé me confier à ma mère, qu'elle soit comme une amie.* »

Identité

En fait, beaucoup de ces difficultés ne sont pas spécifiques aux jeunes Maghrébines. Elles sont liées à un âge de la vie. On y retrouve les traces de la très classique crise d'adolescence. Revendication d'autonomie d'un côté, résistance parentale de l'autre. Les chercheurs leur ont proposé le test « Qui suis-je ? » On montre à la personne interrogée une liste d'attributs ; elle doit choisir ceux qui correspondent le mieux à l'idée qu'elle se fait d'elle-même. A une écrasante majorité, elles répondent : « *Je suis jeune.* » Avant d'être femme, avant d'être Algérienne. Et puis, « *Je suis quelqu'un qui ne se laisse pas marcher sur les pieds.* » Enfin, « *Je suis débrouillarde.* » Autrement dit, elles se sentent d'abord et avant tout proches des personnes de leur génération. Mais, en même temps, elles se définissent plus par opposition au monde des adultes que par une conscience collective d'appartenance ou par un sentiment réel de solidarité.

Beaucoup de problèmes sont des problèmes de « jeunes », certes. Mais, exacerbés par le contexte maghrébin, ils se posent avec beaucoup plus d'acuité. La vis est plus serrée. Les jeunes Algériennes sont nettement déphasées par rapport à leurs camarades de classe. « *Je suis mal aimée dans la famille et dans la classe aussi... Pour les milieux arabes, je suis considérée comme une fille qu'on ne fréquente pas. A l'école, je suis parmi les filles les plus sérieuses. Alors ça s'oppose.* » Comment peut-on paraître à la fois dévergondée ici et là-bas sainte-nitouche ? Essayer de s'y retrouver parmi les fragments brisés d'une identité en miettes ?

Même lorsqu'elles rejettent violemment les modèles de la culture musulmane, elles ne souhaitent pas de naturalisation. A une écrasante majorité, elles veulent rester Algériennes. Pourtant, elles n'envisagent pas de rentrer au pays. Un garçon aurait éventuellement là-bas des possibilités d'insertion valorisante, pour une femme, ce serait voir son statut se dégrader. Ce qu'elles souhaitent, c'est vivre en France définitivement tout en étant Algériennes et libres. Il leur faut inventer les fondements d'une appartenance biculturelle, concilier harmonieusement leur double identité. Isabelle Taboada-Léonetti conclut : « *Elles exigent que leur algérianité soit reconnue par la France dans la dignité, avant que l'intolérance et les discriminations raciales ne les conduisent à rejeter la part française d'elles-mêmes.* » ■

BELGIQUE

Tranquille et inquiète jeunesse flamande

La jeunesse flamande, en Belgique, demeure solidement encadrée par ses traditions familiales et culturelles. Mais l'inquiétude monte avec l'accroissement du chômage.

CHARLES LEDENT

PAS plus qu'une autre région, la Flandre belge, et ses habitants, n'échappe aux clichés : depuis toujours se perpétue l'image d'un pays rétrograde, paysan, replié sur lui-même et engoncé dans ses principes et dans ses préjugés. Les Flamands ne sont d'ailleurs pas les moindres responsables de cette situation : eux-mêmes se disent volontiers conservateurs, nationalistes et méfiants à l'égard de ce qui est nouveau.

Rien d'étonnant dès lors si, vue de l'extérieur, la Flandre a toutes les apparences d'un bloc, homogène et puissant. Mais, dès que l'on s'y promène un peu, apparaît la Flandre aux multiples visages : fragile et obstinée, médiévale et moderne à la fois. Alors seulement l'on s'aperçoit qu'en fait plusieurs Flandres cohabitent sur ce sol de quelque 15 000 kilomètres carrés : celle des côtes de la mer du Nord, celle qui longe la frontière française, celle des champs et des prairies du Limbourg, et celle des ensembles industriels de la région d'Anvers... et puis encore toutes celles qui se dérobent au regard du voyageur, et qui, pourtant, existent...

Hasselt, 65 000 habitants environ, chef-lieu de province, est située à la jonction de la Campine industrielle et des vergers du Limbourg méridional. Le cœur historique de la cité, enfermé à l'intérieur des grands boulevards, est tout entier tourné vers la Grand-Place et la cathédrale Saint-Quentin.

C'est une ville bourgeoise, sans extravagance ni précipitation, une ville qui, par le rythme de vie et la jovialité de ses habitants, fait penser quelquefois à une agglomération du midi de la France. Une ville où il doit faire bon vivre... Mais aujourd'hui, à Hasselt comme dans le reste de la Flandre, près d'une personne sur dix est sans emploi.

Quatre métiers

Théo a vingt-cinq ans, les cheveux longs et la barbe en broussaille. Il parle d'une voix feutrée, lentement, avec application, comme s'il cherchait ses mots pour mieux exprimer son désarroi. « *Il y a trois ans que j'ai terminé des études de mathématiques. Et, depuis ce temps-là, j'ai à peine travaillé un peu plus d'un an. J'ai fait quatre métiers, mais jamais professeur de maths.* » Actuellement, il est employé temporaire au service de la jeunesse, à Hasselt. Il y travaille depuis deux mois. Dans quelques semaines, son contrat s'achèvera et il retrouvera une vieille connaissance : le chômage. « *C'est vraiment un problème de trouver du travail maintenant. Je crois que je vais être obligé d'aller vivre à Louvain pour trouver quelque chose. Ma fiancée y habite déjà, elle a un emploi... Ce sera peut-être Louvain, ou à Bruxelles.* »

La situation de Théo n'a rien d'exceptionnel : actuellement, dans les quelque trois cents communes de Flandre, ils sont plus de soixante mille jeunes de moins de vingt-cinq ans à battre la semelle devant les bureaux de pointage où — comme le dit Roger — « *on doit se faire marquer comme du bétail pour avoir droit à recevoir les allocations de chômage* ».

Roger a vingt ans, il est mécanicien-auto. Cela va faire quatre mois qu'il cherche un emploi dans un garage, mais sans résultat. Alors, chaque jour, après avoir « pointé » avec d'autres chômeurs, il vient boire une bière dans ce petit café qui est le lieu de rendez-vous des marginaux de Hasselt.

« *Y a rien à faire, pas moyen de trouver du boulot. Les patrons disent que ça leur coûte trop cher d'engager du personnel, alors ils travaillent avec le moins d'ouvriers possible.* » A côté, le juke-box hurle le dernier succès d'Abba. Roger sourit et continue : « *Je pense parfois à une chose : si on rassemblait tous les chômeurs du pays et qu'on leur fournisse du matériel, ils pourraient construire une ville pour eux seuls. Et comme ça, y aurait du boulot pour tout le monde !* »

Au-delà de la poésie et de l'ironie amère des propos, la détresse est réelle. C'est que, en Flandre plus qu'ailleurs, être chômeur est très mal vu : ici, depuis toujours, le travail a été paré de toutes les vertus, dont la moindre n'est pas la possibilité qu'il offre de s'élever dans la société.

« *Les Flamands*, nous a dit ce vicaire de Tongres, *ont toujours su qu'il faut travailler dur pour obtenir ce que l'on désire, et ne compter que sur soi. Ils ont toujours su que c'est le seul moyen de gagner de l'argent pour s'offrir du luxe.* »

Fainéants ?

En Belgique, les Flamands ont toujours eu la réputation d'être de bons travailleurs, solides et disciplinés. Avant la seconde guerre mondiale, et jusque dans les années 50, quand la Flandre était encore un désert économique, la région exportait ses ouvriers vers la capitale et la Wallonie, où les patrons embauchaient avec satisfaction une main-d'œuvre si docile et si compétente.

Sonia, l'amie de Roger, qui est encore collégienne, constate : « *Les vieux, quand ils voient des chômeurs, ils les traitent de fainéants. Ils disent que les jeunes n'ont plus envie de travailler et qu'ils veulent avoir tout pour rien. Evidemment, eux, ils ont travaillé toute leur vie. Ils ne sont jamais partis en vacances, alors ils ne comprennent pas qu'on n'est pas responsables de ce qui arrive.* »

Quand les adolescents évoquent ainsi l'opinion des vieux, des grands-parents, c'est avec un certain respect, et cet avis a beaucoup d'importance à leurs yeux. C'est que la famille, en Flandre, est toujours solide, et pèse encore de tout son poids sur les jeunes. Ici, on vit chez ses parents jusqu'au mariage. On est vraiment très loin d'Amsterdam et de ses communautés de squatters qui refusent la vie familiale et sociale traditionnelle. Le contraste est frappant avec la décontraction qui est de mise partout aux Pays-Bas.

D'ailleurs, les « excès » des voisins du Nord protestant ne paraissent guère tenter les Flamands, catholiques dans leur immense majorité et qui considèrent avec condescendance le laxisme hollandais. Ici, nulle remise en cause de la famille et, de ce point de vue, tout semble se dérouler sans heurts. Peut-être simplement parce que, comme l'affirme ce Bruxellois flamand, père de trois enfants, « *les jeunes et leurs parent vivent dans la même maison, regardent les mêmes émissions de télévision, mais ne se parlent pas. Ils sont comme des planètes qui se croisent sans jamais se rencontrer. Le plus frappant aujourd'hui, c'est, d'une part la gentillesse et la serviabilité des jeunes et, d'autre part, leur indifférence complète à tout. Voyez les écoles et les universités : il ne s'y passe rien. Mai 68 est très, très loin. Comparez avec les années 30 : là aussi la crise économique sévissait, mais à ce moment les jeunes bougeaient, beaucoup et dans dans tous les sens. Maintenant, c'est le silence complet. C'est effrayant, d'ailleurs, parce que le silence est bien plus dangereux que la colère et la contestation. Avant une grande explosion, il y a toujours un moment de silence...* »

L'enseignement flamand paraît avoir bien digéré les remous de mai 68, et les étudiants d'aujourd'hui n'ont vraiment plus rien à voir avec les contestataires d'alors. Il est vrai aussi que la crise est passée par là et que, comme disent certains : « *A quoi sert de vouloir tout chambouler tout de suite ? Il vaut bien mieux faire changer la société de l'intérieur, sans trop se presser, mais en apportant des changements sûrement plus durables que ceux qu'on pourrait obtenir avec une révolution.* »

« *Il ne faut pas oublier*, dit un responsable des Jongsocialisten (1), *que les Flamands sont avant tout des gens modérés. Considérez simplement leur manière de s'habiller et celle des Hollandais. Chez ceux-ci les couleurs vives et l'originalité à tout prix ; chez ceux-là, la grisaille et la discrétion. C'est symptomatique, vous savez : les Hollandais sont toujours prêts à adopter les nouveautés dans n'importe quel domaine. Les Flamands sont beaucoup plus prudents.* »

Un haut fonctionnaire du ministère de la culture flamande précise : « *Il suffit de franchir la frontière, et, tout de suite, c'est une débauche de sex-shops et de cinémas pornos. Ici, en Flandre, rien de tout cela. Je crois d'ailleurs que cela tient à la différence de sensibilité religieuse : les calvinistes hollandais, longtemps brimés, ont explosé d'un coup, alors que les catholiques flamands, moins frustrés, ont moins ressenti le désir d'une libération soudaine. Mais, de nos jours, les Hollandais ont toujours l'impression que nous sommes en retard par rapport à eux. Ce qui est faux.* »

Contrepoids

Cette opposition entre gens parlant la même langue et à peine séparés par une frontière artificielle peut paraître étonnante à première vue, mais elle s'explique très bien. Ainsi, Sus Van Elzen, un journaliste flamand, écrit (2) : « *Jusqu'à la chute d'Anvers, en 1585, et donc la séparation des Pays-Bas du Sud et du Nord, rien n'autorise à considérer l'histoire et la culture des provinces du Sud indépendamment de celles de l'ensemble des Pays-Bas... Et si les provinces du Sud se sont finalement retrouvées isolées, ce fut le résultat d'une suite d'événements qui ne découlent en aucune manière de la géographie du pays ni de la langue et de la culture des populations concernées... L'identité « flamande » est née de cet isolement et a été cultivée, faute d'une identité néerlandaise générale, pour fournir un contrepoids à l'influence francophone dans la Belgique unitaire.* » Effectivement, jusqu'à la fin du seizième siècle, l'histoire est commune à l'ensemble des Pays-Bas. Puis la contre-réforme catholique triomphe dans les provinces du Sud (l'actuelle Flandre belge) et la rupture est consommée. Les Pays-Bas du Nord restent indépendants, le calvinisme s'y impose, et, dès ce moment, les deux régions s'engagent sur des voies diamétralement opposées. D'autant plus que, dans le Sud, la langue néerlandaise s'appauvrit et s'émiette en une série de patois à ce point distincts les uns des autres qu'ils rendent parfois toute communication difficile entre deux villes distantes de moins de 100 kilomètres.

Aujourd'hui encore, les Hollandais ont souvent tendance à considérer leurs voisins du Sud comme des rustauds incapables de s'exprimer convenablement et, *a fortiori*, de penser correctement. « *Mais ils n'oublient qu'une chose*, déclare un responsable bruxellois de la jeunesse, *c'est que toute la culture néerlandaise du dix-septième siècle, si brillante, a été faite par des Flamands qui avaient fui les persécutions espagnoles de la Contre-Réforme et qui s'étaient réfugiés dans les Provinces-Unies.* »

La Hollande

Cette animosité à l'encontre des Pays-Bas, souvent alimentée par un complexe d'infériorité, on la rencontre chez de nombreux jeunes en Flandre. Dans le meilleur des cas, ils se disent simplement indifférents à ce qui vient de Hollande. Pourtant, l'influence néerlandaise existe bel et bien, par le biais de la radio et de la télévision, qui attirent au moins autant d'auditeurs et de téléspectateurs flamands que les émetteurs belges. L'identité de langue joue évidemment un grand rôle dans cette situation.

Le vicaire de Tongres considère d'ailleurs cette influence avec une certaine bienveillance : « *Il y a une dizaine d'années, quand j'abordais certains sujets dans mes conversations avec les jeunes d'ici — quand nous parlions, par exemple, des relations avec les parents, ou de l'avortement, — je sentais bien qu'ils étaient gênés, et je n'obtenais que rarement des réponses nettes sur ces problèmes. Maintenant, tout cela a changé, et je crois que c'est dû à l'influence hollandaise. Là-bas, dans les émissions, on aborde absolument tous les sujets, même les plus intimes. Alors, comme les jeunes regardent beaucoup les programmes de la télévision hollandaise, ils entendent parler de tout et, à leur tour, ils veulent en parler. Et je crois d'ailleurs que c'est un bien.* »

Patrick, vingt et un ans, étudiant en sociologie à la K.U.L. (3), pense, lui, que « *cette évolution est plus apparente que réelle. Dans le fond, les jeunes, en Flandre, restent très traditionnels et très pudibonds. Et la gêne existe encore, si on parle de la sexualité, par exemple. Mais c'est vrai que les programmes hollandais, très progressistes, peuvent avoir libéré un grand nombre de gens de leurs complexes* ».

L'influence hollandaise a débuté dans les années 60, au moment du décollage économique de la Flandre. Sus Van Elzen écrit à ce propos : « *Les changements économiques et sociaux des années 60 ont aussi contribué à développer dans la jeunesse flamande une forme de conscience nouvelle et moderne, qui a fini par tirer la Flandre de son hibernation de presque quatre siècles. De nombreux pays et régions d'Europe et du monde ont connu ce réveil En Flandre, il vient d'abord d'Amsterdam, la capitale des idées neuves. Il se traduit par des allées et venues entre Anvers et Amsterdam, par des manifestations contre la guerre au Viet-nam, qui deviennent des marches antinucléaires. Il enflamme les universités de Gand et de Louvain, et l'on peut, chaque soir, en observer les progrès sur l'écran de la télévision hollandaise* (2). »

Catholique

A l'heure actuelle, on l'a vu, le calme est revenu en Flandre, mais les changements intervenus à cette époque ont marqué la nouvelle génération, et l'évolution des mentalités est bien réelle chez les jeunes. Néanmoins, elle demeure toujours strictement canalisée par la religion catholique, encore très influente ici. Pour un garçon comme Théo, le cadre de vie est la paroisse et le cercle catholique du quartier. « *Je vais y passer deux ou trois soirées par semaine. On prend un verre avec des copains, on blague, on s'amuse.* » Il n'est pas seul dans ce cas, car, même si la mobilité géographique est plus forte que dans le passé, la grande majorité des gens passent encore toute leur vie dans le même village ou dans le même quartier. Et dans ce décor, le curé joue évidemment un rôle primordial, d'autant plus que l'Eglise, en Flandre, s'appuie sur une organisation très efficace qui permet d'encadrer les hommes de leur naissance à leur mort. Même si, comme partout ailleurs, le taux de fréquentation des églises est en régression, les jeunes reçoivent une éducation chrétienne, habilement complétée dans les organisations de jeunesse (qui se comptent par milliers) et par les revues attrayantes diffusées dans les écoles et qui atteignent des tirages imposants.

Cette position dominante du catholicisme remonte d'ailleurs très loin dans le temps. Le pouvoir et la religion ont toujours entretenu des relations privilégiées, à un point tel qu'il est parfois difficile de distinguer l'un de l'autre. Depuis de longues années, la région vit sous la domination d'un seul parti politique, le C.V.P. (4). Cela est tellement visible que les Flamands ont eux-mêmes qualifié leurs provinces d'« Etat-C.V.P. », ce qui illustre bien l'influence — presque sans réserve — qu'y exerce ce parti politique.

Pour les notables et les dirigeants de cette formation, une telle situation est évidemment très confortable, et, comme le fait remarquer un membre des Jongsocialisten, « *le C.V.P. s'appuie sur une clientèle très nombreuses. Et c'est tout à fait logique puisqu'il commande toute la vie politique en Flandre. Il peut à son gré offrir des emplois ou toutes sortes d'avantages et s'attache de cette façon une fantastique masse de personnes, qui continueront évidemment à voter pour ce parti... Et les socialistes en font les frais : depuis 1958, ils ont toujours perdu des voix aux élections. Et c'est normal puisque le parti socialiste fait partie de presque tous les gouvernements depuis cette époque, et on sait très bien que l'actuel plan Martens de redressement économique profitera surtout au capital. Alors les jeunes se détournent du parti socialiste, accusé de pratiquer avec ses partenaires du gouvernement une politique de droite.* »

Et les petites formations d'extrême gauche ne profitent pas de cette désaffection ? « *Non, pas du tout*, assure Patrick, *car le Flamand est avant tout pragmatique, et même les jeunes savent que ces petits partis ne peuvent jouer aucun rôle réel. Avec une exception toutefois pour les écologistes, qui commencent à avoir une certaine audience parmi les jeunes, mais tout cela va extrêmement lentement, et le phénomène se limite encore, je crois, aux grandes villes et aux milieux intellectuels, plus sensibles que d'autres à certains problèmes.* »

S'adapter

Les jeunes Flamands acceptent-ils cette prépondérance du C.V.P. dans leur région ? Patrick continue : « *Je pense bien que oui. Et, à mon avis, cette indifférence, cette résignation, proviennent de la crise. Celle-ci a raboté les velléités de changement chez les jeunes. Maintenant, ils n'ont plus qu'un souci : s'adapter aux conditions de vie qui sont nées de la crise, et notamment à cet important chômage, qui leur interdit toute originalité, sous peine de passer à côté d'un emploi. Nous vivons le temps de la soumission... Et, en plus, je crois aussi que le spectacle du monde politique de ce pays provoque, au moins autant que la crise, cette indifférence.* »

Quand on parle de politique avec Karel, un chômeur de vingt-trois ans, il rit franchement : « *Pour moi, les hommes politiques sont tous des clowns. Et ce qui les intéresse avant tout, c'est leur portefeuille. De mes problèmes, ils se foutent pas mal...* » Aux élections législatives de décembre 1978, il a voté pour les écologistes parce qu'« *eux, au moins, ils essayent de changer quelque chose* ».

Et l'avenir, reste-t-il encore un peu de temps pour en parler ? « *L'avenir, c'est la guerre pour sortir de la crise. Alors ça ne sert à rien d'en parler* », dit Roger. « *Moi, j'aime mieux vivre au jour le jour, c'est moins triste.* »

Cette réflexion désabusée, qu'on entend ailleurs qu'en Flandre, reflète bien l'état d'esprit d'un grand nombre de jeunes Flamands.

L'avenir est pour eux tellement teinté de gris qu'ils se replient — eux aussi — sur les projets à court ou moyen terme. Pessimisme que tempèrent leur solide bon sens et leur foi dans le travail : « *On finira par en sortir de cette crise, mais il faut en prendre le temps.* » ■

(1) Les Jeunes Socialistes, qui regroupent tous les membres du parti socialiste âgés de moins de trente-cinq ans.

(2) S. Van Elzen, H. et P. Willemart : *la Belgique et ses populations*, Bruxelles, Editions Complexe, 1980.

(3) K.U.L. : Katholieke Universiteit Leuven (université catholique de Louvain).

(4) C.V.P. : Christelijke-Volkspartij (parti social-chrétien), qui, aux élections européennes du 10 juin 1979, a obtenu près de 50 % des voix en Flandre, et qui, au [illegible] flamand du Sénat, possède la [illegible] absolue des sièges.

ALLEMAGNE DE L'EST

Les nouveaux paysans de Thuringe

Paysans, ces travailleurs d'une coopérative de la République démocratique allemande ? La taille de l'entreprise fait de la plupart d'entre eux des ouvriers « postés ». Mais leur vie est, apparemment, moins rude que naguère.

JEAN-PIERRE DELAGARDE

AVEC le pâle soleil qui lèche timidement les façades blanches de ses maisons à colombage, la petite bourgade sommolente serait l'image même de la paix champêtre sans le grondement lointain des batteries de tracteurs qui tirent les arracheuses de pommes de terre.

Nous sommes à Haina, un village est-allemand de 600 habitants, au sud de la Thuringe, à quelques kilomètres seulement de la frontière de la R.F.A. Avec onze autres villages, Haina fait partie d'un syndicat de communes dont le centre est la ville de Römhild et qui regroupe deux coopératives de production animale et une coopérative de production végétale.

« Le processus de concentration et de spécialisation dans lequel la plupart des coopératives se sont engagées à partir de 1975 permet d'avoir recours à de véritables méthodes d'exploitation industrielle », explique Claus S..., cadre à la coopérative de production animale Gradfeld. *En 1961, cette région comptait vingt et une coopératives de tous types et de toutes tailles. Les trois qui subsistent aujourd'hui exploitent un total de 7 800 hectares. »*

En 1945, Haina était un des villages les plus pauvres d'Allemagne et ses terres morcelées nourrissaient bien mal les petits fermiers qui les travaillaient. La belle-mère de Claus, Mme Anneliese Z..., se souvient encore des temps difficiles où sa famille arrivait à peine à joindre les deux bouts malgré les longues heures passées à travailler d'arrache-pied, tant à la ferme qu'aux champs. Au début des années 50, alors que l'idée de la socialisation de l'agriculture se répandait un peu partout dans le pays, les Z... décidèrent de rejoindre une coopérative avec leurs 10 hectares de terres arables et leurs 28 ares de cultures potagères. Depuis, l'essor rapide des coopératives a abouti dans bien des cas à des formes de socialisation très avancées.

Impôts pourvus

Les paysans coopérateurs mettent en commun toutes leurs terres, l'ensemble de leur cheptel et de leurs machines, ne conservant à leur usage personnel qu'un modeste lopin et quelques têtes de bétail. Toutefois, ils restent propriétaires en titre des biens qu'ils ont amenés à la communauté. Ainsi, chaque coopérateur perçoit en fin d'année une sorte d'intérêt à taux invariable, dont le montant a été définitivement fixé au moment de l'inventaire d'entrée. *« Cela me fait un revenu plutôt modique, mais qui correspond à peu près au montant de mes impôts fonciers »*, me précise Mme Anneliese Z... avec un large sourire.

Elle a cinquante et un ans et n'a jamais eu à regretter son adhésion à une coopérative au sein de laquelle elle a acquis la qualification qui lui permet de vivre confortablement de son emploi d'ouvrière spécialisée à mi-temps à la coopérative de production végétale Friedrich-Engels. Le rythme de son existence s'est beaucoup allégé depuis qu'elle ne travaille plus que cinq jours par semaine, et grâce à ses dix-huit jours de congés annuels elle a enfin pu réaliser de vieux rêves de voyages.

C'est Mme Z... qui servira de guide lors d'une visite rapide des surfaces cultivées par la coopérative où d'énormes engins, pour la plupart d'origine soviétique ou tchèque, sont occupés à retourner une terre caillouteuse. En bordure d'un immense champ de betteraves, quelques ouvriers discutent avec un petit homme dont la mise impeccable tranche assez insolitement sur leurs salopettes bleues et leurs bottes de caoutchouc crottées. C'est le « doktor » N..., actuel président de la coopérative. Celle-ci, dit-il, a été fondée en 1975, elle compte mille deux cents membres; elle dispose d'un capital d'immobilisation de 40 milliards de marks et au cours des derniers quatre ans elle a réalisé près de 25 millions de marks d'investissements. Manifestement, M. N..., agronome de formation, est plus un technicien qu'un homme de terrain.

Travail posté

Edeltraud S..., la femme de Claus, est âgée de vingt-sept ans. C'est une jeune femme sans apprêt, avec un visage volontaire encadré de cheveux très courts, vêtue d'une chemise à carreaux et d'un blue-jean de fabrication est-allemande. Elle confirme les dires de sa mère : *« La socialisation de l'agriculture a eu des conséquences bénéfiques, surtout pour les femmes. La réduction du temps de travail, la diminution des efforts physiques, et la spécialisation croissante des tâches ont transformé radicalement nos conditions de vie. »* Comme son mari, Edeltraud S... est employée à la coopérative « Grabfeld », elle travaille au sein d'une équipe chargée de l'engraissement des bovins. C'est une des immenses constructions modernes en tôle ondulée qui se dressent un peu partout dans les vastes prairies bordées de collines boisées qui entourent le village. Ces étables géantes, où l'on pratique l'élevage en batterie, abritent un total de 7 500 bœufs et de 2 800 porcs, ainsi que 660 vaches regroupées dans un seul lieu pourvu des derniers perfectionnements en matière de traite. Tous ces bâtiments ont été entourés de solides clôtures grillagées, conformément aux règlements d'hygiène en vigueur, et l'ambiance générale est celle d'une usine.

De fait, l'industrialisation de l'agriculture a rendu nécessaire l'adoption du système de travail posté, et le double mouvement de concentration de la production et de la spécialisation des tâches entraîne des déplacements inaccoutumés pour les paysans, qui sont de plus en plus souvent appelés à travailler à l'extérieur de leurs villages. Il a fallu mettre en place un système de transports adapté à ces nouveaux besoins, et c'est ainsi qu'aux heures de pointe les rues de Haina s'emplissent d'un va-et-vient incessant d'autocars qui déversent sur ses trottoirs des vagues affairées d'ouvrières et d'ouvriers.

Collège

L'industrialisation agricole accélérée semble avoir gommé ici les habituels contrastes entre ville et campagne. Les paysannes qui regagnent leur village au terme de leurs huit heures de travail quotidien trouvent désormais sur place des magasins suffisamment approvisionnés pour satisfaire l'ensemble de leurs besoins. Il a fallu créer un certain nombre de services. La plupart des villages ont été équipés de crèches et de garderies. La ville de Römhild s'est pourvue d'une teinturerie coopérative et d'un dispensaire où des médecins assurent les consultations par roulement plusieurs fois par semaine. Les trois coopératives se sont associées pour financer la construction d'un collège d'enseignement spécialisé qui prépare une centaine d'internes aux différents métiers de l'agriculture.

« Les habitants de Haina ont construit leur maison de la culture de leurs propres mains », dit Claus S..., avec une fierté visible. *« La majeure partie des équipements sociaux sont l'émanation directe du syndicat de communes : le regroupement de plusieurs villages autour d'un centre commun peut seul permettre une telle capacité d'investissements ; il permet également de coordonner les projets de construction sur une plus grande échelle. »* A Haina, la quasi-totalité des maisons ont été construites, restaurées ou rénovées au cours des dix dernières années. L'Etat encourage les coopérateurs à faire construire en leur allouant des aides substantielles. Wanda H..., trente-deux ans, explique de quelle manière son mari et elle ont pu se payer ce pavillon de six pièces qui n'est encore qu'un chantier où ils se rendent chaque jour pour vérifier l'avancement des travaux.

Prêts

« L'Etat nous a cédé le terrain pour une somme symbolique. Le coût total des travaux s'élevait à 60 000 marks (1). La banque nous a prêté la somme nécessaire, libre de tout intérêt jusqu'à concurrence de 40 000 marks, correspondant au montant du coût des matériaux, et avec un intérêt de 1,5 % sur les 20 000 marks restants, qui doivent couvrir les frais de main-d'œuvre. La totalité de ce prêt sera remboursée sous forme de mensualités qui ne peuvent pas excéder le montant du loyer qu'il nous faudrait payer pour un logement de dimensions équivalentes : un crédit à très, très long terme ! Et si nous venions à mourir avant d'avoir entièrement remboursé notre dette, nos enfants en hériteraient en même temps que de la maison... »

Pour Claus et Edeltraud S..., le problème du logement est définitivement réglé : ils ont hérité de la maison des parents d'Edeltraud, où Mme Anneliese Z... continue d'habiter avec eux. C'est une belle maison ancienne au toit de tuiles rouges, avec une façade en ardoise, qu'ils ont restaurée et équipée eux-mêmes. Comme toutes les maisons des coopérateurs, la maison des S... s'agrémente d'un potager de quelques dizaines d'ares. Mieux loti que son voisin, qui en est encore au cheval et à la charrue, Claus laboure le lopin familial à l'aide d'un motoculteur qu'il a payé de ses propres deniers. Les S... possèdent également une basse-cour : six cochons, une vingtaine de poules et autant de lapins, une trentaine de canards ; ces animaux, ils les revendront à l'Etat après les avoir engraissés. Ils ont aussi deux chèvres, qui font l'objet de la sollicitude particulière de leur fils Carsten, six ans. Malgré ses dimensions réduites, cette petite exploitation privée représente pour les S... un accroissement du revenu familial qui peut aller de 50 à 100 %, suivant les années. Le salaire annuel d'un coopérateur moyen est de l'ordre de 9 000 à 10 000 marks, auxquels s'ajoutent un certain nombre d'avantages en nature. Ces revenus peuvent sembler modestes, mais il ne faut pas oublier que les prix des produits de consommation courante et des biens de service sont stables.

La T.V. de l'Ouest

Claus et Edeltraud S. ont plus que d'autres encore des raisons de s'estimer heureux. Ayant hérité d'une maison, il leur a fallu moins longtemps pour mettre de côté la somme nécessaire à l'achat d'une voiture. Et comme ils disposent d'un minimum de trois semaines de congés payés, ils ont tout loisir d'aller grossir le flot des estivants qui convergent chaque année vers les plages de la Baltique et les maisons de vacances gérées par les syndicats. Grâce à un système d'échange établi entre leur coopérative et une coopérative tchécoslovaque, les S. ont pu prendre, pour un prix fort modique, leurs premières vacances à l'étranger. Le reste de l'année, leurs loisirs sont tout aussi organisés : la maison de la culture propose de nombreux spectacles et le restaurant coopératif des dîners copieux sans être ruineux. Mais ils passent la plupart de leurs soirées devant leur poste de télévision.

Comme presque tous leurs compatriotes, les S. peuvent choisir entre les programmes de cinq chaînes : les deux chaînes nationales de la R.D.A., dont les actualités quotidiennes suffisent à étancher leur soif d'information, et les trois chaînes ouest-allemandes, auxquelles vont finalement leurs préférences, car elles diffusent un grand nombre de films.

Cette existence laborieuse et paisible, sans écarts ni éclats, leur permet d'économiser quelques milliers de marks qui iront grossir les réserves déjà considérables des Caisses d'épargne de la région, où la rareté de certains produits, nettement plus sensible ici que dans les villes, freinera sans doute pendant quelque temps encore le développement de la consommation.

Jusqu'au jour, peut-être pas si lointain, où la prospérité des habitants de Haina leur permettra enfin d'accéder à ce privilège de citadins : prendre d'assaut les comptoirs alléchant des « Intershop » et des « Exquisit », ces magasins où les possesseurs de devises peuvent acquérir, au prix fort, de petits luxes superflus d'importation occidentale. ■

(1) 138 000 F. 1 mark = 2,30 F.

REFLETS DU MONDE

DAILY EXPRESS — THE VOICE OF BRITAIN

Lady Di' super star

On adopte sa coiffure, on s'arrache à des prix exorbitants des copies de son anneau de mariage, les prix de la voiture qu'elle utilise ont monté, on guette avec anxiété l'évolution de son vêtement en craignant qu'elle ne se laisse influencer par le style de la famille royale. La Grande-Bretagne a les yeux braqués sur sa future reine, lady Diana.

En témoigne la façon dont le *DAILY EXPRESS* rend compte de la première sortie en public en compagnie du prince Charles : *« Lady Di' a littéralement plongé dans la vie publique, elle a foncé contre les projecteurs, elle a donné à la Grande-Bretagne l'émotion dont elle avait besoin et a provoqué une scission parmi le public qui, le souffle coupé, l'a vu apparaître dans une robe-bustier de taffetas noir qui a fait sensation. En quelques secondes après l'apparition de Lady Di' aux informations télévisées, le standard de Buckingham Palace a été assailli par les appels de tous ceux qui raffolent de la future princesse et qui auraient souhaité que la robe fût encore plus décolletée. De ceux aussi qui avaient retenu leur respiration lorsque la jeune femme était descendue de voiture, persuadés que tout, y compris les fiançailles, pouvait être fini pour peu que Lady Di', dans ce geste, se penchât un peu trop. »*

Il fallait du courage pour oser cette tenue le soir d'une première. *« Du courage et même plus*, insiste le DAILY EXPRESS, *car, à moins de se tenir toute la soirée raide comme la justice, les baleines du corset vous transpercent le diaphragme. »*

JOURNAL DE GENÈVE

Papa-poule pas content

Le mari de l'une des vedettes de la Ligue américaine féminine de basket-ball a dû se transformer en papa-poule en raison des succès sportifs de sa femme.

Il a confié au correspondant du *Journal de Genève* ce qu'il pensait de ce changement de vie : *« J'en ai absolument marre. Le basket O.K., mais trop c'est trop. Je me sens inactif. Je surveille le « kid ». Je le promène, je le nourris, nous jouons mais je ne fais rien d'effectif pour mon esprit. Molly ne vit que pour le sport. Entraînements, matches, voyages. La première année je voyageais avec l'équipe, ce qui n'est plus possible à cause de notre fils. Lorsque nous sommes ensemble le dialogue est impossible, elle se décharge de toutes ses tensions. Le basket, encore le basket. Il va falloir mettre les points sur les i au plus vite, j'en ai assez. Nous avons déménagé sept fois ces deux dernières années.*

» Molly arrive déçue. Les Pioneers se sont inclinés face aux Nebraska Wranglers. Il faut récupérer le rejeton qui a disparu. Ce n'est pas la joie. Finalement, le trio rejoint la voiture et s'en va dans la nuit. Demain l'équipe féminine de San-Francisco part pour deux semaines « on the road » (sur la route). Et papa ira promener le petit... »

scala

Au bonheur des gauchers

Le magazine officiel d'information de la R.F.A. *Scala* relate les effets de l'ingénieuse idée d'un professeur de danse de Stuttgart qui, bien que droitier lui-même, n'est pas resté insensible aux malheurs des gauchers. Le mensuel écrit :

« Les passants les prennent d'abord pour des articles de carnaval, ces curieux objets pour gauchers, qu'une maison spécialisée de Stuttgart est la première à présenter. Ce sont en fait des ustensiles d'usage quotidien, qui font la joie des gauchers.

» Ce fut l'idée du moniteur de danse Jürgen Ullrich (trente-trois ans et... droitier) de venir ainsi en aide aux gauchers. Parmi les cent vingt articles, environ, que comporte son offre, se trouvent des ciseaux, montres-bracelets, règles, ouvre-boîtes, tire-bouchons, calepins, cuillers, fers à repasser et théières... tout cela construit « de travers », pour être plus facilement maniable de la main gauche.

» Les ciseaux ordinaires, par exemple, ne peuvent guère être utilisés de la main gauche, parce que la lame de droite se meut en principe de haut en bas. Pour des raisons analogues, les instruments qui servent à éplucher les pommes de terre ne peuvent pas, eux non plus, être maniés de la « senestre ». Mêmes difficultés avec les cuillers ; c'est plus grave encore avec les fers à repasser, parce que le câble, monté sur la droite, frotterait sur le linge. A côté de ces ustensiles de ménage, ce magasin offre aussi aux gauchers divers outils, par exemple des truelles de maçon. On peut même, sur commande spéciale, fabriquer des faux et faucilles pour gauchers.

» Pendant deux bonnes années, *le propriétaire de ce magasin s'est mis en quête de sources de fabrication, et les trouva principalement aux U.S.A., en Angleterre et à Hongkong. En République fédérale d'Allemagne, c'est seulement à Solingen, la métropole allemande de la coutellerie, qu'il trouva une firme disposée à lui fabriquer ce qu'il désirait. »*

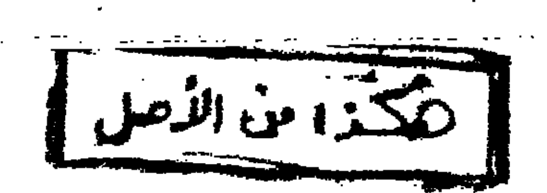
Plus

Handelsblatt — DIE WELT — DIE WELTWOCHE

Connaissez-vous l'Alémanie ?

Le supplément magazine *Plus* (édité en commun par *Die Welt*, *Die Weltwoche* et le *Handelsblatt*) note qu'*« il n'y a pas de contrée dans le pays qui s'appelle Alémanie »* et pourtant *« les Français nous désignent sous le terme d'Allemands, et les Espagnols disent los Alemanes, utilisant le nom d'une tribu germanique établie il y a plus de mille sept cent ans dans les régions au sud du cours supérieur du Rhin (...). Dans d'autres régions, les autochtones sont dénommés, selon le peuplement germanique local d'origine, Frisons, Saxons, Bavarois ou Souabes. Et pourtant, les descendants des tribus alémaniques existent encore : au Lichtenstein, dans le sud du pays de Bade, dans le Vorarlberg en Autriche, en Alsace, en France, et les Suisses alémaniques de la Confédération helvétique. Eparpillés sur cinq Etats, ils peuplent une des régions d'Europe les plus belles et les plus variées (...). Malgré toutes les différences, ils parlent encore aujourd'hui une langue commune et ont des traditions semblables. »*

Le magazine constate que cet espace linguistique alémanique n'a jamais été concentré en un Etat, ce qui, la construction européenne aidant, a créé, par-dessus les frontières, un intérêt réciproque, mais qui ne revêt pas un caractère nationaliste. Cette présentation est assortie de plusieurs reportages intéressants.



LES VOIX DE RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Paris appelle l'Afrique

COLETTE ETCHEVERRY

« *ET pour Sacha, de Moscou, qui nous dit aimer beaucoup la chanson française, voici Nana Mouscouri... En duo avec Serge Lama !...* » On songe à cette musique familière, au-delà de l'Oural. De l'autre côté de la vitre, Jean-Pierre Charbonnier, l'animateur matinal de la chaîne Est, dépouille *son courrier : de* Varsovie, Budapest, Zurich, Helsinki... Il est 7 h. 30 à Paris. Radio-France Internationale (l'un des cinq programmes de Radio-France) émet vers l'Est depuis 7 heures du matin.

Difficile, pourtant, au visiteur de *ce studio tranquille d'imaginer les quelque deux millions et demi* d'auditeurs de ces flashes d'actualité, de ces revues de presse ou bien de cet entretien avec Elisabeth Teissier sur l'astrologie... Mais qu'il passe le minuscule couloir qui le sépare de la chaîne Sud et, question d'ambiance sans doute, il se croirait dans une radio périphérique débarrassée de ses spots publicitaires. Le public s'incarne.

Au micro depuis 6 heures, Guy-Pierre Bennet fait ce que l'on appelle de « l'animation ». Pour trouver le titre de la chanson dont un fragment vient d'être diffusé, on appelle d'Ouagadougou, de Dakar et même d'Athènes ou de Mayotte. On *gagne* un disque, un tee-shirt... Barbra Streisand... « *Ça guinche dans les cases !* », dit quelqu'un en cabine.

Deux studios de chaque côté d'un couloir : la voix de la France dans le monde. Pour qui ? On le sait finalement assez mal. Il y a, bien sûr, le public homogène de *ce million de Français à l'étranger* que R.F.I. relie à la « mère patrie ». Mais les auditeurs de l'Est ? Des étudiants surtout, dit-on, des professeurs : ces intellectuels *que l'on n'obtient jamais au téléphone*. Et quel est cet auditoire africain, plus populaire, plus hétérogène, dont la majorité vit parfois dans des régions très retirées ?...

Pour savoir à qui ils parlent et ce que l'on attend d'eux, les responsables de R.F.I. ne *disposent ni* de sondages *ni* d'indices d'écoute. Existent seulement les milliers de lettres envoyées aux deux chaînes. Parfois pittoresques, comme celle de cet Africain adressée à Guy-Pierre Bennet : « *Toi, grand sorcier qui parle* », elles surprennent surtout par leur familiarité.

Le virage de 1974

Pierre-Olivier Martin, rédacteur en chef des émissions en direct, l'explique ainsi : « *Nous avons avec nos auditeurs des rapports très affectifs. Dans beaucoup de pays où l'information ne circule pas, nous apportons une bouffée d'oxygène. Et puis, en Afrique, pays de tradition orale, la radio est le seul moyen de distraction. On a du mal à imaginer cela en France.* » Du mal, aussi, à imaginer Jacques Chancel — dont les radioscopies sont diffusées sur les deux chaînes, — reçu au Cameroun à l'égal d'un chef d'Etat...

A l'Est — on en convient, — les programmes, tant qu'ils seront diffusés en français, ne pourront jamais s'appuyer que sur une audience limitée. Quant à la fantomatique chaîne Ouest, récemment couplée avec la chaîne Est, elle émet *cinq* heures *par jour* vers les Etats-Unis. Et lorsque l'on sait que seulement 2 % des Américains possèdent un récepteur équipé en ondes courtes...

Rien à voir avec les sept millions à huit millions d'auditeurs de la chaîne Sud, qui, avec ses dix-huit heures de programmes quotidiens (dont une heure en anglais : « *Paris calling Africa* »), est devenue la grande affaire de R.F.I. La radio la plus écoutée en Afrique devant la B.B.C. et la Deutsche Welle, pourtant bien implantées sur ce continent et malgré les six heures de programme diffusées en français par les Etats-Unis. Le virage date de 1974.

Lorsque R.F.I. naît de l'éclatement de l'ex-O.R.T.F et devient l'une des cinq directions de Radio-France, on dresse le bilan : avec un maigre capital d'émetteurs, l'ancienne direction des affaires extérieures et de la coopération diffusait en dix-huit langues. On pouvait donc se montrer plus rationnel et surtout plus efficace en concentrant ces moyens sur une cible bien définie. Un public francophone et disponible, des liens privilégiés avec la France : l'Afrique, *bien sûr*, était toute désignée. *La réforme de 1975 allait* officialiser cette option : abandonnant sa vocation mondiale, R.F.I. émettrait sur trois chaînes, selon neuf « axes » et en quatre langues *réparties en programmes* d'une heure chacune (espagnol, portugais, allemand et polonais, ce dernier depuis l'émetteur de Lille).

Le choix du « tout Afrique » explique-t-il le retard de la France et la faiblesse de sa présence sur les ondes courtes ?

« *La première règle en radio,* dit M. Albert Aycard, directeur de *R.F.I. n'est pas d'émettre coûte que coûte, mais d'être entendu par un public fidèle. On avait tort d'émettre en autant de langues. La réforme de 1975 n'est pas un recul.* » Le dernier classement publié en 1979 par la B.B.C. pourrait pourtant le laisser penser. Avant 1975, la France occupait le vingtième rang dans le monde pour ses émissions vers l'étranger. La voici à la trente et unième place en 1979. Cependant, le handicap est plus ancien. On peut s'étonner que la France, qui fêtera en mai le cinquantième anniversaire de ses émissions en ondes courtes, ne dispose, en tout et pour tout, que d'un parc de vingt émetteurs, dont huit de 500 KW géré par T.D.F., à Allouis et à Issoudun) et que la nationalisation en 1972 du centre de Brazzaville, l'ait privée de son seul relais hors de l'Hexagone...

« Service mondial »

Il y a près de quatre mille émetteurs à ondes courtes dans le monde. A eux seuls, les Soviétiques en détiennent un millier, dont beaucoup sont consacrés aux opérations de brouillage... Plus près, l'Allemagne fédérale, qui n'émet pourtant que depuis 1953, est déjà sensiblement mieux équipée. Alors ?

C'est vrai : les ondes courtes n'ont jamais passionné grand monde en France ! A part six sénateurs représentant les Français à l'étranger, qui vitupèrent régulièrement contre l'insuffisance des programmes, et quelques organismes soucieux de la promotion de la langue, les pouvoirs publics n'ont jamais vraiment cru à cette forme de présence dans le monde. La « voix de la France », c'était avant tout des émissions pour les français. On en était resté au « Poste colonial » qu'inaugurait le maréchal Lyautey en 1931...

« *Le succès de la chaîne Sud a attiré l'attention sur ce que pourrait être une action radiophonique de grande envergure* », explique Jacqueline Papet, journaliste. « *En 1977, on* « recréait » *la chaîne Est ; aujourd'hui, on va jusqu'à reparler de* « service mondial ». On se réfère à l'impressionnant « World Service » de la B.B.C...

La France a-t-elle vraiment les moyens d'une telle politique ? La décision de construire trois émetteurs de 500 kW à Kourou, en Guyanne, a, c'est vrai, été entérinée par le conseil des ministres du 23 février dernier R.F.I aura enfin en 1984 un relais hors de l'Hexagone grâce auquel l'ensemble du continent sud-américain pourra être desservi. Qu'un public latino-américain existe, c'est possible : dans beaucoup de pays de ce continent, le français est encore enseigné.

Pour M. Albert Aycard, une programmation vingt-quatre heures sur vingt-quatre en français avec des séquences d'une heure en espagnol et en brésilien serait souhaitable. Il appartiendra à une commission réunissant des représentants de R.F.I. du Quai d'Orsay et de Radio-France d'esquisser, avant le mois de juillet, ce qui pourra se fai avec Kourou. Là encore, les problèmes sont d'ordre financier, et l'examen du budget de R.F.I. laisse perplexe. C'est avec la même réserve qu'on accueille, dans les salles de rédaction, le projet franco-allemand d'émetteurs au Sri-Lanka.

Quant à la location depuis février de l'émetteur de Moyabi, au Gabon... « *L'affaire est politique*, dit-on du côté des syndicats. *Un service rendu au président Omar Bongo, qui avait fait construire des émetteurs dont il ne savait que faire. On a « suggéré » à R.F.I. de les louer deux à trois heures par jour* » Coût de l'opération : 4 000 F par jour. Etait-ce nécessaire ? Beaucoup en doutent.

Le parent pauvre de Radio-France

Couvrir le monde, ouvrir de nouvelles rédactions en langues étrangères, serait le rêve. Mais pour les quatre-vingt-six journalistes de R.F.I., que ces vastes projets ne semblent pas émouvoir beaucoup, les vrais problèmes sont quotidiens. Financiers, d'abord. Avec 60 millions de francs pour fonctionner en 1980 (les recettes proviennent du Quai d'Orsay, du ministère de la coopération et, dans une moindre mesure, du produit de la redevance), R.F.I. est encore le parent pauvre de Radio-France. « *Sur la chaîne Est,* regrette Jacques Alexandre, responsable des émissions vers l'Europe centrale et orientale, *nous ne proposons que deux heures trente de programmes spécifiques. Le reste du temps nous relayons France-Inter ou France-Culture. Impossible de fabriquer des journaux dans les langues des pays que nous desservons ou des émissions plus adaptées. Voyez : il est 15 h. 30, les Polonais écoutent Jean-Christophe Averty !* »

Pour l'information, beaucoup de revues de presse, rarement des reportages : « *Il y a un temps fou que je ne suis pas sorti de mon bureau avec un Nagra* », constate un journaliste. « *On nous dit qu'il y a les dépêches...* » Même chose sur la chaîne Sud. Pour couvrir le continent, pas de réseau de correspondants, sauf à Alger. « *Nous avons souvent beaucoup de mal à obtenir des informations d'Afrique*, dit une journaliste. *Elles nous viennent des radios locales, qui, lorsqu'elles existent, sont toujours gouvernementales. Si le pays est pauvre, c'est le silence...* » Se déplacer ? Il faut être invité. Ou bien suivre un voyage officiel. Navigation à vue... On avoue faire de nombreuses « ouvertures » sur le roi Hassan II ou sur le président Bongo, on avoue parler un peu moins des régimes plus progressistes... *Le principal étant de ne pas dénigrer le gouvernement et de respecter ses amis.* La censure s'arrête là.

Les journalistes s'en plaignent *d'ailleurs beaucoup moins que de la* désagréable impression d'être, au sein de Radio-France, une race un peu à part, mal aimée. « *Quand on veut punir un journaliste de France-Inter*, déclare un syndicaliste, *on l'envoie à R.F.I. ! C'est la voie de garage, sans possibilité de promotion ni de création. Entre la pesanteur de l'administration et l'immobilisme craintif des rédactions en chef...* »

Chroniques diplomatiques

La diffusion de programmes vers *l'étranger n'est pas la seule mission* de R.F.I. Pour les quatre millions de travailleurs étrangers vivant en France, des émissions d'information sont diffusées chaque matin sur *ondes moyennes en huit langues.* De plus, les activités de coopération sont multiples, tant en matière d'information que de programmes. Auprès de vingt-deux pays *africains*, *R.F.I. joue le rôle d'une véritable* agence radiophonique. Des éléments sonores d'actualités sont adressés chaque jour à vingt-six stations de radios africaines qui peuvent les *enregistrer et les diffuser à leur tour.*

D'autre part, si un journaliste étranger souhaite avoir le point de vue officiel de la France sur une question d'actualité, il trouvera à *l'ambassade de France de son pays* les bulletins et les chroniques demandés à R.F.I. par le ministère des affaires étrangères. Les bulletins sont des textes officiels : *Informations à caractère politique* sur les grandes activités de la France, qui sont traduits en quatre langues par R.F.I., avant d'être retransmis du Quai d'Orsay vers un grand nombre de postes diplomatiques répartis sur les cinq continents. Moins officielles, mais soumises au visa du ministère des affaires étrangères, les chroniques sont traitées par des journalistes spécialisés de la presse écrite et sont envoyées deux fois par mois dans cent quarante-cinq postes diplomatiques. Qu'il s'agisse d'actualité culturelle ou de sujets économiques, elles doivent contribuer à la promotion de la France, en présentant les grandes réalisations françaises. Les articles sont proposés aux radios et aux journaux locaux : « *La Malaisie, l'Argentine et l'Ouganda sont de gros clients*, déclare le responsable du service des télex et chroniques. *Et on a pu récemment lire dans un journal indonésien toute une page rédigée par des journalistes français.* »

Comme de nombreux pays dans le monde, la France propose également *à plus de soixante-dix pays* de diffuser sur leurs antennes des programmes radiophoniques conçus à leur intention. Enfin, dans le cadre de ses programmes de coopération, R.F.I. organise en Afrique un concours théâtral et un concours de la meilleure nouvelle en langue française.

« *Le drame de R.F.I.,* regrette M. Albert Aycard, *c'est d'être si mal connue en France, de ne pas être écoutée par les Français de France* » Mais en Grande-Bretagne et en R.F.A., la situation des homologues de R.F.I. est similaire. Et pourtant...

Au moment où la France se dote de moyens techniques accrus, il lui reste, peut-être, à s'inventer une politique radiophonique à la hauteur de ses ambitions.

Ce que font les voisins

● LES ÉMISSIONS BRITANNIQUES VERS L'ÉTRANGER

La Grande-Bretagne émet sur ondes courtes depuis 1932. La B.B.C. dispose aujourd'hui de quatre-vingt-deux émetteurs, dont trente-six sont situés sur le territoire national et quarante-six dans les centres de relais. Son action s'organise autour de trois grands services :

— Le service européen en seize langues. Quarante-deux heures sont consacrées chaque semaine à des émissions en français vers l'Afrique et l'Europe. Les programmes européens donnent une grande place aux informations concernant le Marché commun.

— Le World Service émet en anglais vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur dix-neuf axes principaux. Ces programmes ont pour mission de rendre compte de la vie sociale, politique et culturelle de la Grande-Bretagne.

— Le service outre-mer en vingt et une langues est diffusé pendant cinquante-cinq heures trente minutes, dont vingt-quatre heures en arabe.

La création, le 26 février, d'un service en pachtou destiné à l'Afghanistan porte à quarante le nombre total des langues utilisées par la B.B.C. De plus, la demande croissante d'information en Turquie depuis le coup d'Etat militaire a amené les responsables de la B.B.C. à augmenter de trente minutes les émissions en turc. Enfin, pour lutter contre le brouillage par les Soviétiques des émissions du service en russe, trente minutes supplémentaires seront également diffusées vers Moscou dès la fin du mois de mars, afin de proposer un programme continu de 19 heures à minuit (heure de Moscou). « L'ensemble de ces mesures, *déclare le directeur des services étrangers de la B.B.C.* Douglas Muggeridge, a pour but d'accroître l'audience de la Grande-Bretagne dans ces parties critiques du monde. »

● LES PROGRAMMES DE LA R.F.A. VERS L'ETRANGER

La Deutsche Welle, radio d'Etat allemande, émet sur douze axes en vingt-neuf langues. La grande force de ce dispositif tient à la répartition de ses relais dans le monde : sur les trente émetteurs d'ondes courtes dont dispose la Deutsche Welle — dont huit de 500 kW — une douzaine sont situés hors du territoire national. Les 2 800 kW totalisés par ces relais ne sont d'ailleurs pas utilisés à plein temps, ceux d'Antigua et de Montserrat dans les Antilles et de Sackville au Canada étant exploités conjointement avec la B.B.C. L'ensemble de ces trente émetteurs permet une diffusion continue vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Quarante-huit heures sont quotidiennement consacrées à des émissions en allemand et soixante heures en langues étrangères. Si l'on excepte l'anglais, sur la Deutsche Welle, les langues arabes, et notamment maghrébines, sont les plus parlées. Avec dix-huit heures de programmes quotidiens, l'Afrique est la cible privilégiée.

La Deutschelandfunk, société de droit public, prend en charge la couverture de la R.D.A et des pays limitrophes. Elle dispose pour cela de huit émetteurs d'ondes moyennes et de douze langues diffusées pendant sept heures trente minutes environ. Les programmes en allemand sont diffusés sur le territoire national et en R.D.A. vingt-quatre heures sur vingt-quatre.



★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Les notes de JACQUES SICLIER

Pépé le Moko

DE JULIEN DUVIVIER
Lundi 23 mars
TF 1, 14 heures

Ce film, où, après la Bandera *et* la Belle Epoque, *Julien Duvivier façonna définitivement le mythe qu'allaient reprendre Prévert et Carné un peu plus tard. Salué à l'époque comme digne pour sa technique, des films de gangsters américains,* Pépé le Moko *installait, dans le cinéma français d'alors, le romantisme des êtres en marge et des vies vouées à l'échec. Le grand Gabin d'avant-guerre est là, tout entier, auprès de Mireille Balin, qui passe comme un rêve inaccessible.*

Ils sont grands ces petits

DE JOEL SANTONI
Lundi 23 mars
FR 3, 20 h 30

★ *Catherine Deneuve et Claude Brasseur, beau couple de doux dingues bricolent des gadgets et un robot pour se venger d'un affreux promoteur. Enfantillages et naissance de l'amour dans une comédie fort originale dont le scénario fut plus apprécié (alors que tous les éléments du film collent ensemble) que le style en liberté de Joël Santoni. L'explication du titre ne vient qu'à la fin.*

Génération Protéus

DE DONALD CAMMELL
Lundi 23 mars
TF 1, 20 h 35

★ *Julie Christie est aux prises avec un ordinateur, cerveau électronique doté d'un cortex organique qui veut lui faire un enfant pour s'assurer « l'immortalité ». Dit comme cela, on pourrait croire qu'il s'agit d'une farce où intervient la science-fiction. Eh bien, non ! : c'est un conte futuriste troublant, hallucinant parfois, et fait pour émouvoir. Les machines modernes et les êtres humains pourraient-ils se réconcilier, s'unir ? A voir aussi, pour les truquages.*

Sissi impératrice

D'ERNST MARISCHKA
Mardi 24 mars
FR 3, 20 h 30

Historiquement faux — on le sait — à force d'idéalisation excessive, de romanesque sirupeux, Romy Schneider oppose la raison du cœur à la raison d'Etat et se fâche avec sa belle-mère, qui est un vrai chameau. La grande actrice d'aujourd'hui n'a heureusement plus rien à voir avec ce kitsch austro-bavarois.

Adieu, ma jolie

DE DICK RICHARDS
Mardi 24 mars
A 2, 20 h 40

★ *Il existait, déjà, deux adaptations du roman de Raymond Chandler :* The Falcon takes over *d'Irving Reis (1942, inédit en France, c'est bien dommage, car Georges Sanders y incarnait le « privé » Philip Marlowe) et* Adieu, ma jolie *d'Edward Dmytryk (1944), avec Dick Powell. Dans cette troisième adaptation, Dick Richards a joué, résolument, (décors, costumes, couleurs expressionnistes) la carte du charme rétro, de l'ancien cinéma hollywoodien. Humour et violence, atmosphère glauque, presque onirique : c'est réussi, fidèle à Chandler. Robert Mitchum accomplit la performance d'égaler, sans cesser d'être lui-même, Humphrey Bogart, le Marlowe du* Grand Sommeil *de Howard Hawks (1946), film dont Michaël Winner a d'ailleurs réalisé, en 1978, une nouvelle version, avec lui.*

Alerte à la bombe

DE JOHN GUILLERMIN
Mercredi 25 mars
FR 3, 20 h 30

Un Boeing-707 quitte Los Angeles. Tout de suite, le suspense est en place : une bombe à bord et un pirate de l'air psychopathe qui fait détourner l'avion vers Anchorage puis exige d'être conduit... à Moscou. Ce film-catastrophe sombre dans le rocambolesque, le pathos et le ridicule. Heureusement, le héros américain par excellence, le sauveur de l'humanité Charlton Heston, est commandant de bord. Nous voilà rassurés !

Le Clan des Siciliens

DE HENRI VERNEUIL
Jeudi 26 mars
FR 3, 20 h 35

★ *Univers sans surprises : les truands, un policier acharné à les capturer, un hold-up (par détournement d'avion !) et, comme les truands sont Siciliens, une vengeance d'honneur. Si l'on accepte les conventions de la série noire française (c'est un roman d'Auguste Le Breton dont José Giovanni est coadaptateur et dialoguiste), on peut prendre du plaisir à ce film qui est du beau travail de professionnels. Têtes d'affiche, Jean Gabin, Alain Delon et Lino Ventura.*

L'Habit vert

DE ROGER RICHEBÉ
Vendredi 27 mars
A 2, 23 h 5

★ *Une pièce Belle Epoque, de de Flers et Caillavet, adaptée au goût des années 30 par un autre auteur boulevardier, Louis Verneuil. Théâtre filmé, de façon banale, mais cette satire des gens du monde et de l'Académie française est jouée par des comédiens prestigieux. Eblouissants : Elvire Popesco, Victor Boucher, Jules Berry, André Lefaur. A voir pour eux.*

Monsieur le P.-D.G.

DE JEAN GIRAULT
Dimanche 29 mars
TF 1, 20 h 35

★ *Jacqueline Maillan, avocate farfelue, est la reine de ce vaudeville dont le scénario extravagant méritait mieux que les gags laborieux de Jean Girault. Ce film n'est pas marqué par la démagogie de la série du « Gendarme ». Comme pour* l'Habit vert, *l'étoile de référence va aux comédiens, Jacqueline Maillan en tête.*

Un carnet de bal

DE JULIEN DUVIVIER
Dimanche 29 mars
FR 3, 22 h 30

★★ *Une riche veuve qui a dépassé la trentaine part à la recherche des danseurs de son premier bal, qu'elle a perdus de vue depuis une vingtaine d'années. A une exception près, elle ne retrouvera que des morts, des hommes déchus, ratés ou médiocres. Film à sketches, sans doute le plus célèbre du cinéma français d'avant-guerre. Mais aussi, surtout, parfait exemple de la vision du monde de Julien Duvivier, de son style réaliste et dramatique. Les feux de la jeunesse ne se rallument jamais, l'amour est une illusion. Tristesse, amertume, goût de cendres. Marie Bell change de toilettes à chaque sketch et compte les coups du destin. Ses nostalgies s'effondrent, la salle de son premier bal n'est plus qu'un lieu médiocre et banal. De grands acteurs de l'époque composent une distribution superbe.* Un carnet de bal, *prix du meilleur film étranger à la Biennale de Venise 1937, ouvrit à Julien Duvivier les portes de Hollywood, où il allait tourner, ensuite,* Toute la ville danse.



Des gazettes aux magazines

**FENETRE SUR...
LA PRESSE FRANÇAISE,
MIROIR DE NOTRE HISTOIRE
Les 23, 24, 26, 27, 30 et 31 mars, le 2 avril
A 2, 17 h 20**

René de Livois, qui assure le commentaire de ces émissions proposées par le réalisateur Philippe Prince, a publié une histoire de la presse française parmi les plus documentées qui existent. On apprendra donc beaucoup en suivant le cours qu'il propose ici. On apprendra, si on ne le savait pas, qui fut Gutenberg, puis comment Théophraste Renaudot « inventa », il y a trois cent cinquante ans, l'information périodique. On apprendra à quelle époque Jacques Callot fit connaître ses gravures. On glissera de siècle en siècle, avec un arrêt passionnant sur les années de la révolution de 1848. On aura vent des hauts faits de Zola au moment de l'affaire Dreyfus. Têtes de chapitre : illustrés de diapositives et parfois, en contrepoint, quelques minutes d'images vivantes, prises dans des imprimeries de journaux comme *le Monde*, où le passage à la photocomposition est encore à venir. Or, il n'y a rien de beau comme le marbre d'un quotidien. Dommage que cette leçon sur la gazette et ses avatars politico-historiques ne soit qu'un survol bien rapide de trois siècles et demi, où le mot de censure et les contrôles des pouvoirs divers ont, pour sûr, recouvert des réalités. Dommage aussi que cette rétrospective illustrée s'arrête à la deuxième guerre mondiale... Enfin, disons qu'est ici proposée une solide chronologie très soulignée par la bande sonore, une musique non sans emphase, signée Dubossons. — M.-L. B.

En mal de respectabilité

**LES DOSSIERS DE L'ECRAN :
LES DETECTIVES PRIVES
Mardi 24 mars
A 2, 20 h 40 et 22 heures**

Détective privé, c'est une des professions qui « véhiculent », comme on dit, le plus de clichés. Mais d'abord, un détective qui n'est pas privé s'appelle Monsieur l'inspecteur ou Monsieur le commissaire, le plus poliment possible. Il ne semble pas qu'un détective privé puisse être, d'autre part, opposé à un détective libre, comme on le fait ces derniers temps en matière de radio. Alors, première question d'un téléspectateur : en quoi un détective peut-il être plus privé qu'un notaire, un secrétaire, un coiffeur, une radio, un autre détective, ou qu'un enfant privé de dessert ? Faut-il voir alors dans le mot privé un euphémisme qui dissimulerait on ne sait (pas encore) quelles amères vérités ?

Revenons aux clichés. Dans la littérature, ils s'appellent Sherlock Holmes, et ils vous repèrent l'assassin à un faux cil posé de travers ; ou Nestor Burma, et ils passent leur temps à recevoir des coups de clef anglaise sur la tête, à chouchouter des prostituées dont les policiers (pas privés) n'ont pas encore fait des informatrices. Au cinéma, c'est du même tabac, pour parler comme on parle dans les films, sauf que, là, il s'agirait plutôt de passages...

Et dans la réalité ? A part les annonces qui ornaient naguère le dos des annuaires téléphoniques ; à part les dérisoires constats d'adultères ou les adolescents filés à la demande des parents parce qu'ils ont de « mauvaises mœurs » ; à part les douteux problèmes de gens en souffrance de respectabilité, qu'est-ce que c'est un détective privé ? Deuxième question d'un téléspectateur.

Sami Frey, alpiniste

**DRAMATIQUE :
LA VOIE JACKSON
Mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 mars
TF 1, 20 h. 35**

Jackson, c'est le nom ou plutôt le surnom d'une fille, à la ville Marie-Josée Neuville, la femme du réalisateur Gérard Herzog, lui-même frère de Maurice, l'alpiniste.

Un nom que ses camarades de cordée donneront à la « Voie » dont ils ont fait, après bien des malheurs et des difficultés, la « première ».

Un film terrifiant pour ceux que chavirent, même avachis dans un fauteuil, la vue de précipices et de parois vertigineuses où s'agrippent des quatre fers une demi-douzaine de petites mouches humaines, épuisées, décimées par le froid, la faim, l'altitude. Ils étaient six au départ. Je ne vous dirai pas combien ils étaient à l'arrivée. Ce serait trahir le secret de l'intrigue.

Et ce serait dommage. On s'y laisse prendre. En effet, on a vraiment l'impression d'appartenir à l'une ou l'autre de ces deux équipes d'abord rivales, bientôt complices face aux caprices du temps, aux fatigues de la montée, aux dangers de la descente à la mort, qui guette, à l'anéantissement dans le sommeil dont on peut être sûr, alors que ce sera le dernier.

Sami Frey est un guide terriblement séduisant, son client, un Américain, est également très bon. Les autres aussi d'ailleurs et particulièrement le chariot de la bande, Guy Marchand ; je vous dis, on s'y croirait. — C. S.

Trois romans étrangers

**MAGAZINE :
APOSTROPHES
Vendredi 27 mars
A 2, 21 h 35**

Bernard Pivot sort de l'Hexagone. Il nous présente trois écrivains étrangers : un Américain, un Italien et, surprise, un Albanais.

William Styron est né en 1925 en Virginie, en terre faulknérienne. Influencé par Joyce et Flaubert, il est connu pour *les Confessions de Nat Turner*, une réflexion sur le problème racial aux Etats-Unis. Son dernier livre, *le Choix de Sophie*, vient de rompre un long silence. Sous forme de parabole, il évoque dans un style baroque l'univers concentrationnaire et l'holocauste nazi.

Italo Calvino, Italien, à la fois témoin et poète, conteur et moraliste, est né en 1923 sur la côte Ligure. Il a déjà publié une œuvre pleine de saveur, de mirages et de vérité. Auteur notamment de *la Journée d'un scrutateur*, récit pointilliste, sobre et élégant d'une élection dans un hospice de Turin, il propose maintenant *Si par une nuit d'hiver un voyageur...*, son dernier roman.

Enfin Ismaïl Kadaré, né en 1934, moins connu du public, est le premier écrivain albanais à connaître une audience internationale. Ayant séjourné en Union soviétique, aux Etats-Unis et en Chine, il est actuellement député au Parlement albanais. Il présente *le Crépuscule des dieux de la steppe* et *le Grand Hiver*.

Exit Benny Hill

**SERIE :
LES COMEDIENS S'AMUSENT
Dimanche 29 mars
FR 3, 20 heures**

Les chaînes ont beaucoup de mal à trouver des équipes d'humoristes qui leur fassent des sketches pas trop sophistiqués, et surtout sans vulgarité excessive. En achetant vingt-six soirées de Benny Hill, grand représentant du comique anglais, FR 3 a acquis les droits de montrer des choses très vulgaires, et c'était signe de santé de voir, tout à coup, la télévision oublier les douteux critères du bon goût.

Exit Benny Hill, sa prodigieuse façon de parodier les produits du petit écran. Et voici, pour douze émissions, un exemple de comique français, proposé par Danielle Bertin, productrice de la série, et Roger Pierre, qui l'animera : *les Comédiens s'amusent.*

Des comédiens vont en effet s'amuser à interroger des personnages inattendus. Ils recevront parmi eux un invité spécial (le premier est Devos, le second sera Bernard Haller). Théâtre, variétés, monologues et gags musicaux se succéderont. Cinq sketches sont prévus chaque fois.

Lundi 23 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La télévision.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus ; 14 h 5, Cinéma : *Pépé le Moko*, de J. Duvivier (1936), avec J. Gabin, M. Balin, G. Gabrio, L. Gridoux. (N. rediffusion.)
Un bandit français, réfugié dans la casbah d'Alger, est traqué par la police. Il s'éprend d'une belle Parisienne venue en touriste. Cet amour cause sa perte.
15 h 36, Variétés ; 15 h 50, Au grenier du présent ; 16 h 49, Rendez-vous au club ; 17 h 15, A votre service.
17 h 25 Croque vacances.
Joe chez les mouches ; 17 h 33, Isidore le lapin ; 17 h 41, Infos magazine ; 17 h 50, Atomas, la fourmi atomique.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche : Roland Magdane.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 L'avenir du futur : Generation.
Film américain de D. Cammell (1977), avec J. Christie, F. Weaver, G. Graham, B. Kroeger, L. Lu, L.J. Blake.
Un ordinateur doté d'un cortex organique conquiert son autonomie et, pour avoir un enfant, séquestre la femme du savant qui l'a construit, s'accouple avec elle.
22 h 10 Débat : Des ordinateurs doués de raison.
Avec le professeur J. Seymour-Papert, directeur du laboratoire d'intelligence artificielle de l'Institut de technologie du Massachusetts ; J.-C. Simon, professeur à l'université de Paris-VI ; Jean Lagasse, directeur « scientifique » chez Renault.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Histoire de la chanson.
15 h Emissions pédagogiques.
La télévision et son public ; Bricolage.
16 h 30 Document : Sur les pas de Lanza del Vasto.
De B. Sterian et P. Barbanegra ; réal. A. Baudry. (Rediff.)
17 h 20 Fenêtre sur... la presse française.
Des presses à la presse.
(Lire notre sélection.)
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; *Félix le chat* ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec Georges Marchais, secrétaire national du P.C., candidat à l'élection présidentielle.
21 h 55 Série : Archives, mémoires de l'homme.
Enquête sur le rattachement des communes à Paris en 1860, de J. Favier ; réal. D. Page.
A travers des dossiers d'enquête publique (réalisés par des commissaires-enquêteurs chargés de recueillir les réclamations des habitants), la réalité fourmillante de la vie des villages qui vont constituer les futurs quartiers de Paris.
22 h 25 Série documentaire : Introduction à la musique contemporaine.
Instruments et matériau, de M. Fano et D. Jameux.
Le processus de production du son, expliqué par Michel Lonsdale, qui joue cette fois plusieurs rôles, et à partir d'un trio de circonstance, Martine Viard, Michel Portal, Jean-Pierre Drouet.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes ; Mixmo Match.
18 h 55 Tribune libre.
Collège pour une société de participation.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les super bécanes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Ils sont grands ces petits ».
Film français de J. Santoni (1979), avec C. Deneuve, C. Brasseur, C. Piéplu, E. Darlan, M. Dali, J.-F. Balmer.
Louise et Léo, amis d'enfance dont les pères ont mystérieusement disparus, luttent contre un promoteur en fabriquant des modèles réduits téléguidés et un robot.
22 h Journal.

Mardi 24 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La télévision.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 14 h 5, Tout feu, tout femmes ; 14 h 10, Feuilleton : l'homme sans visage ; 15 h 5, A vos mains ; 15 h 10, Les recettes de mon village ; 15 h 30, Mémoire en fête ; 15 h 50, A vos mains ; 16 h, Dossier : l'alchimie des parfums ; 16 h 30, Le pour et le contre ; 16 h 40, A tire d'elles ; 16 h 45, Coup de cœur ; 17 h 15, Mini-show.
17 h 25 Croque vacances.
Joe chez les mouches ; 17 h 31, Bricolage (et à 17 h 49) ; 17 h 35, Infos magazine ; 17 h 43, Isidore le lapin ; 17 h 45, Variétés ; 17 h 53, Atomas, la fourmi atomique.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Informations.
21 h 35 Clés pour demain : Les langages de la vie.
De R. Clarke et N. Skrotzky. Avec A. Jacquart (généticien des populations), J. de Rosnay (docteur ès sciences) ; C. Ouzilou-Ziwes (orthophoniste).
22 h 35 Documentaire : Charmes de Paris.
La librairie de la place des Vosges.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
La nouvelle bouffe.
15 h Téléfilm : Banjo Hackett.
De K. Trevey ; réal. A. McLaglen. (Rediffusion.)
La sœur de Banjo Hackett a laissé en mourant un orphelin et... des dettes. L'Ouest américain en 1880.
16 h 40 Itinéraires.
Le théâtre : l'illusion nouvelle ; La fête roumaine.
17 h 20 Fenêtre sur... La presse française.
Les pionniers du journalisme (de 1715 à 1792).
(Lire notre sélection.)
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Les malfaçons dans les maisons individuelles.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Adieu ma jolie.
Film français de D. Richards (1975), avec R. Mitchum, C. Rampling, J. Ireland, S. Miles, A. Zerbe, H. Dean Stanton.
A Los Angeles, en 1941, le détective privé Philip Marlowe part à la recherche de la petite amie d'un truand sorti de prison. Il se trouve embarqué dans une dangereuse aventure.
22 h Débat : Les détectives privés.
(Lire notre sélection.)
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
L'institut de recherche marxiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les super bécanes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Sissi impératrice ».
Film autrichien d'E. Marischka (1956), avec R. Schneider, K. Boehm, M. Schneider, V. Degischer, G. Knuth, J. Meinrad. (Rediffusion.)
Devenue impératrice d'Autriche, Sissi intervient dans les affaires diplomatiques. En butte aux tracasseries de sa belle-mère, elle quitte Vienne sur un coup de tête pour retourner chez ses parents.
22 h 10 Journal.

Mercredi 25 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La télévision : un ordinateur à domicile.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 15, Heidi ; 14 h 45, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h 10, Spécial 10-15 ans ; 15 h 35, Les contes à trembler debout ; 16 h 40, La super-parade des dessins animés ; 17 h 25, Studio 3.
18 h Automag.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 50 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La voie Jackson.
Réal. G. Herzog, avec M.-J. Neuville, G. Marchand, S. Frey.
(Lire notre sélection.)
22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Une heure avec Alexandre Zinoviev.
Avec A. Zinoviev (*le Communisme comme réalité*), M. Heller, historien, auteur de *l'Utopie au pouvoir : U.R.S.S. 1915-1939*, M. Gallo, historien et écrivain ; G. Nivat, traducteur de Soljénitsyne.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Bonanza.
La course à la potence.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie ; Félix le chat ; Maraboud'ficelle ; Candy ; Les blancs jouent et gagnent...
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 20 Sport : Football.
Coupe du monde : Pays-Bas-France (en direct de Rotterdam).
Sous réserve. Au cas où le match ne serait pas retransmis, celui-ci serait remplacé par l'émission : « Trenet tel qu'en lui-même », suivie, à 21 h 40, de : « Alain Decaux raconte », et à 22 h 40 : Histoire courte.
22 h 30 Alain Decaux raconte : Bérénice, aimée de Titus.
Le destin de l'arrière-petite-fille d'Hérode le Grand, de la fille du roi Agrippa.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Cuisinier de collectivité ; Vivre ensemble.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Puzzle : Deux enfants en Afrique.
18 h 55 Tribune libre.
Comité de soutien de Mme M.-F. Garraud.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé
Les super bécanes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Alerte à la bombe ».
Film américain de J. Guillermin (1972), avec C. Heston, Y. Mimieux, J. Brolin, C. Akins, J. Crain, W. Pidgeon, M. Hartley. (Rediffusion.)
Sous la menace d'une bombe, un psychopathe détourne un avion de ligne américain vers Anchorage, en Alaska, puis exige d'être conduit à Moscou.
22 h 20 Journal.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

LUNDI 23 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Family Hours ; 21 h, *Mords pas on t'aime*, film d'Y. Allégret.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Histoires insolites ; 20 h 35, *le Pont de Remagen*, film de J. Guillermin.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, l'Ecran-témoin : *la Légion saute sur Kolwezi*, film de N. Coutard. — TELE 2 : 19 h 55, Théâtre wallon : *Que binde di Foujouyes*.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 25, Série : Noires sont les galaxies ; 21 h 25, Bela Bartok : A l'occasion du centième anniversaire de la naissance du compositeur hongrois, avec l'Orchestre de la Suisse romande, dir. J.-M. Auberson ; 21 h 40, Le temps des gares : Exposition au palais de Beaulieu, à Lausanne ; 22 h 35, Les visiteurs du soir, avec Fr. Guye, violoncelliste ; 23 h 5, Hockey sur glace.

MARDI 24 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *le Tournant fatal*, film de R. Compton.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Série : L'âge de cristal ; 20 h 35, *Ne jouez pas avec les Martiens*, film d'H. Lanoë.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, Feuilleton : Salut champion ; 20 h 50, Elémentaire, mon cher Einstein : Racisme et sciences ; 22 h 10, Mudra Afrique : Ecole de danse fondée à Dakar en 1977. — TELE 2 : 19 h 55, Visa pour le monde : le Wyoming et le Montana ; 22 h, Clap, la fête aux images.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 10, Temps présent : La deuxième génération d'immigrés ; 21 h 20, *Un jour Louis*, film de Ph. Grand ; 22 h, Regards : La passion de Jésus-Christ ; 22 h 40, Hockey sur glace ; 23 h 30, Football : Tchécoslovaquie-Suisse, en différé de Bratislava.

MERCREDI 25 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Hit Parade ; 21 h, *la Planète sauvage*, dessin animé de R. Leroux.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Les grandes villes du monde : Vienne ; 20 h 35, *le Sheriff aux mains rouges*, film de J.-M. Newman.
- TELEVISION BELGE : 20 h, Point de mire : Hergé/Tchang ; 21 h 45, *The Butles*, film de G. Weis et E. Idle. — TELE 2 : 19 h 55, Sports 3.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 50, Jeu : Faites vos mots ; 20 h 10, Barry Manilow Spécial ; 21 h, Plongées dans notre corps : ces fibres qui nous sondent ; 21 h 50, Not the 9 o'clock news : Satire, par la TV britannique de son propre journal télévisé : 20 h 10, Les Madrilladistes de Madrid.

JEUDI 26 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Super-Jaimie ; 21 h, *le Terroriste*, film de G. de Bosio.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Série : Les dames de cœur ; 20 h 35, *Pierre de Coubertin*, film de P. Cardinal.
- TELEVISION BELGE : 19 h 35, Autant-Savoir : Les handicapés ; 20 h 30, *le Gang*, film de J. Deray ; 22 h, Le carrousel aux images et le monde du cinéma. — TELE 2 : 20 h, Concert-promenade : Musique et danse, œuvres de Bizet, Grétry et Dukas, par le Nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F., dir. R. Rossel ; 20 h 50, Série : Civilisation (grandeur et obéissance) ; 21 h 40, Cours d'anglais ; 22 h 10, Basket-ball : Finale à Strasbourg de la Coupe d'Europe des Champions.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h, *Rigoletto*, opéra en 3 actes de Verdi, d'après « Le roi s'amuse » de Victor Hugo, avec l'Orchestre de la Suisse romande, dir. N. Santi, les Chœurs du Grand Théâtre de Genève ; et la projection, à l'entracte, du film de J.-L. Roy : *Viva Verdi* ; 23 h, L'antenne est à vous : la Croix-Bleue romande.

VENDREDI 27 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Hunter ; 21 h, *les Mercenaires*, film de V. Guest ; 22 h 40, Magazine de l'auto ; 22 h 55, Chrono : actualité sportive automobile.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Série : Têtes brûlées ; 20 h 35, *Piège à San Francisco*, film de J. Leytes.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, A suivre : Hebdomadaire d'information ; 21 h 55, *le Royaume de Naples*, film de W. Schroeter. — TELE 2 : 19 h 55, Feuilleton : Maîtres et valets ; 21 h 55, Inter-Wallonie : La communauté arabe de Belgique ; 22 h 25, Art-Magazine.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 55, Jeu : La chasse au trésor ; 22 h, Signe des temps présents ; *l'Illustration* ou la mémoire d'un siècle, premier journal illustré édité en France de 1843 à 1944 ; 22 h 55, Nocturne : *Rêves en rose*, film tchécoslovaque inédit de Dusan Hanak.

SAMEDI 28 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 19 h 30, Série : Switch ; 20 h 30, *les Compagnons de la marguerite*, film de J.-P. Mocky ; 22 h 15, Ciné à la demande : *Aguirre, la colère de Dieu*, film de W. Herzog.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Série : les Héritiers ; 20 h 35, *le Vol d'Icare*, film de D. Ceccaldi, d'après Queneau.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, Série : Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, *le Lion et le vent*, film de J. Milius ; 22 h 5, Cinéscope. — TELE 2 : 19 h 30, *la Traviata*, opéra de Verdi, par le Metropolitan Opera de New-York, dir. J. Levine (en Eurovision).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 25, Série : Raoul, la moto, les jeunes et les autres ; 21 h 25, Charivari : Variétés avec sol, le groupe Osmose... ; 22 h 25, Sport : 23 h 55, Rockpalast Festival : en eurovision d'Essen, avec les Who et le groupe américain The Grateful Dead.

DIMANCHE 29 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h, Série : Kojak ; 21 h, *Mont-Dragon*, film de J. Valère ; 22 h 35, Les sentiers de l'aventure : les Krahos, Indiens d'Amazonie.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h 35, Jeu : La chasse au trésor ; 20 h 35, *la Septième Aube*, film de L. Gilbert.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, Angelo Branduardi ; 20 h 55, *les Marchands de rêve* (première partie), film de V. Sherman.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 45, Histoires de cinéma : Les marchands de rêves ; 21 h 20, La magie de la danse ; 22 h 30, Vespérales ; 22 h 45, Table ouverte.

Jeudi 26 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La télévision qui tombe des étoiles.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Le bacille de Koch.
15 h 15 Les quatre fantastiques.
16 h 50 Croque vacances.
Joe chez les mouches ; 16 h 57, Bricolage (et à 17 h 30) ; 17 h 2, Variétés ; 17 h 5, Isidore le lapin ; 17 h 19, Atomas, la fourmi atomique ; 17 h 26, Variétés ; 17 h 37, Scoubidou.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La voie Jackson.
Réal. G. Herzog, avec M.-J. Neuville, S. Frey, E. Meeks...
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Magazine : L'enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Le vrai secret des Japonais ; Les cols noirs se rebiffent ; Georges Chavanne : réagir ou disparaître ; Comment décrocher une embauche ?
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les collections de prêt-à-porter printemps-été 1981.
15 h Série : Le Saint.
Le portrait de Brenda.
16 h L'invité du jeudi : Ettore Scola.
17 h 20 Fenêtre sur... La presse française.
Le quatrième pouvoir (de 1792 à 1830).
(Lire notre sélection.)
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Les prix au litre et au kilo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
La majorité : R.P.R. et C.D.S.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Echiquier.
De J. Chancel.
Autour de Marie-Paule Belle : Françoise Mallet-Joris, Angelo Branduardi, Edith Butler, Marie Bizet, Michel Wackenheim, Dave, le quatuor Athenæum, Jacques Debronckart, Martial Solal...
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération des républicains de progrès.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : « le Clan des Siciliens ».
Film français de H. Verneuil (1968), avec J. Gabin, A. Delon, L. Ventura, I. Demick, A. Nazzari, S. Chaplin. (Rediffusion.)
Un jeune tueur, évadé grâce au « clan des Siciliens », indique au patriarche, chef de clan, un coup sensationnel : le vol de bijoux exposés à Rome. Ce vol aura finalement lieu en détournant un Boeing qui transporte la collection.
22 h 25 Journal.

Vendredi 27 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Pas besoin de se déranger pour soir.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 25 Waldo Kitty.
16 h 54 Croque vacances.
Atomas, la fourmi atomique ; 17 h 2, Bricolage (et à 17 h 38) ; 17 h 6, Variétés (et à 17 h 35) ; 17 h 9, Isidore, le lapin ; 17 h 25, Les comètes ; 17 h 45, Scoubidou.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La voie Jackson.
Réal. G. Herzog. Avec M.-J. Neuville, G. Marchand, S. Frey...
(Lire notre sélection.)
22 h Opéra première : « le Grand Macabre » de Ligeti.
Cet opéra en deux actes de György Ligeti, composé en 1936, a été créé à l'Opéra de Stockholm en 1978. Le compositeur, Daniel Mesguich (le metteur en scène), Bernard Lefort, administrateur de l'Opéra de Paris, la soprano Eliane Lubin et le baryton Peter Gottlieb, qui en ont été les interprètes, présentent cette œuvre contemporaine.
23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le Mensuel.
15 h Série : Le Saint.
16 h Magazine : Quatre Saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... La presse française.
L'essor (de 1830 à 1870).
(Lire notre sélection.)
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La guerre des insectes.
D'après J. Courtois-Brieux ; adapt. G. Questi; réal. P. Kassovitz ; avec M. Carrière, V. Tennant, M. Fernandes...
Le sac du professeur Anderson a été subtilisé dans l'avion qui le mène à New-York Où il s'agit d'éviter une catastrophe mondiale.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Trois grands romanciers d'ailleurs.
Avec I. Calvino (« Si par une nuit d'hiver un voyageur »), I. Kadaré (« le Crépuscule des dieux de la steppe » et « le Grand Hiver »), W. Styron (« le Choix de Sophie »), et la participation de M. Rambaud, traducteur de W. Styron, et de D. Sallenave, traductrice d'I. Calvino.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 Ciné-club (cycle charme du cinéma d'avant-guerre) : L'Habit vert.
Film français de R. Richebé (1937), avec E. Popesco, V. Boucher, J. Berry, A. Lefaur, P. Larquey, M. Lemonnier, C. Lamy, Palau. (N. rediffusion.)
Membre célèbre de l'Académie française et mari le plus trompé de France, un vieil aristocrate est amené à soutenir la candidature d'un amant de sa femme à un fauteuil d'académicien.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération nationale de la mutualité française.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Dog-connection.
L'horrible trafic de chiens qui se constitue à travers plusieurs pays. Un reportage de C. Druhot.
21 h 30 Dramatique : « les Panthères ».
D'après Boileau-Narcejac. Réal. P. Masson. Avec L. Grinda, A. Boudard, A. Dombasle, M. Colins, D. Ayme, C. Petit, etc.
Fantaisie policière mettant en scène cinq femmes toutes amoureuses d'un compositeur de musique.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 28 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La traque aux gaspis.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Avenir : Des métiers utilisant des langues vivantes étrangères.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Plume d'élan ; 14 h 15, Série : Mon fils ; 15 h 15, Archibald le magicien ; 15 h 20, Découvertes TF 1 ; 15 h 55, Maya l'abeille ; 16 h 15, Temps X ; 17 h 15, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Stars.
Avec Mireille Mathieu, Daniel Guichard, Jean-Claude Pascal...
21 h 35 Série : Dallas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Les malfaçons dans les maisons individuelles (n° 2).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club Disney.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La guerre des insectes.
D'après J. Courtois-Brieux ; adapt. G. Questi; réal. P. Kassovitz ; avec M. Carrière, V. Tennant, M. Fernandes...
Tandis que le sud de la France est envahi par les insectes, on stocke et on spécule à Genève...
21 h 35 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
De J.-C. Dauzonne ; réal. J. Guyon.
Une série de six émissions pour prouver que l'opérette n'est pas un art mineur comme certains le pensent. On écoutera ici, entre autres, des extraits de « Ciboulette », « les Cloches de Corneville », « la Veuve joyeuse », « la Vie parisienne ».
22 h 15 Les frontières de l'inconnu.
Ecologie zéro, sur les traces des loups de la toundra, de M. Peissel ; réal. N. Goodwin et J. Borden.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : Une exploitation d'élevage bovin en Limousin.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Le poney rouge.
D'après Steinbeck. Réal. R. Trotten. Avec H. Fonda, M. O'Hara, C. Howard, Ben Johnson et J. Elam.
En Californie du Nord, dans un ranch, un vieux fermier fait souffrir son fils.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Champ contre champ.

Dimanche 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la communauté chrétienne de Gouvernes.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Sloane agent spécial.
16 h 40 Sports première.
17 h 50 Série : La conquête de l'Ouest.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : M. le président-directeur général.
Film français de J. Girault (1966), avec J. Maillan, P. Mondy, M. Galabru, C. Rich, M. Machado, D. Ceccaldi. (Rediffusion.)
Un P.-D.G. vient passer un week-end dans la maison de campagne de son directeur parisien. La femme du directeur, avocate à la recherche d'une grande cause, introduit, parmi les invités, un assassin dont elle veut assurer la défense.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Timide et sans complexe ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Le tourbillon des jours.
Le naufrage de la conquérante.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Nana.
D'après E. Zola ; réal. M. Cazeneuve ; avec V. Genest, G. Tréjean...
Troisième épisode : après avoir conquis Paris, Nana tombe sous la coupe et l'influence de Fontan, qui profite d'elle. C'est le début de sa chute
22 h 15 Série documentaire : Inuit.
Les Esquimaux et le Canada : l'incommunicabilité. Une émission de J. Malaurie.
(Lire notre sélection.)
23 h 10 Le petit théâtre.
« Un dirigeable ensorcelé », d'A. Halimi.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h Ecouter le pays chanter.
F. Cabrel.
17 h - Prélude à l'après-midi : J.-S. Bach.
Aria et *Cantate 13*, par D. Fischer-Dieskau, baryton, Y. Menuhin, violon, R. Puyana, clavecin, M. Rostropovitch, continuo.
17 h 20 Théâtre de toujours : « Henri IV ».
Dans le cycle Shakespeare présenté en version originale, tous les mois, grâce à la B.B.C., voici l'une des grandes œuvres de la première période de l'auteur, celle des drames historiques de l'ère élisabéthaine. C'est dans « Henri IV » qu'apparaît, pour la première fois, le personnage de Falstaff.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
(Lire notre sélection.)
20 h 30 Documentaire : L'aventure de l'art moderne.
(Lire notre sélection.)
21 h 25 Journal.
21 h 40 Vive l'histoire.
Les hussards noirs de la République.
Une émission de J.-C. Bringuier et R. Stéphane. Réal. J.-P. Gallo.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle J. Duvivier) : « Un carnet de bal ».
Film français de J. Duvivier (1937), avec M. Bell, F. Rosay, L. Jouvet, H. Baur, P. Richard-Willm, Raimu, P. Blanchar, Sylvie, Fernandel, R. Lynen. (N. rediffusion.)
Une femme part à la recherche des huit jeunes gens qui furent, autrefois, les danseurs de son premier bal, à seize ans, et l'ont aimée. Ses souvenirs et ses illusions sont détruits par une réalité dramatique ou décevante.

A VOIR

Une traversée de l'histoire

SERIE : L'AVENTURE DE L'ART MODERNE
Dimanche 29 mars
FR 3, 20 h 30

Dans une série de cinq émissions, André Parinaud et Carlos Vilardebo proposent une traversée de l'histoire de l'art contemporain de 1940 à 1975. Comme pour les huit émissions diffusées en 1979, qui traitaient de la période 1905-1939, les auteurs entendent situer les principaux mouvements de l'art contemporain dans le mouvement des idées et dans leur contexte économique, social, politique. La première émission (29 mars, 20 h. 30) tourne autour de l' « expérience abstraite », en France, avec des peintres comme Wols, Fautrier, puis Mathieu, Soulages, Poliakoff, Hartung, Nicolas de Staël ; en Italie (Fontana), en Espagne (Tapiès), aux Etats-Unis, avec l'expressionnisme abstrait, l'abstraction chromatique, les recherches géométriques, optiques, pour revenir en France avec l'art cinétique. On reviendra par la suite sur les autres émissions dont la dernière débouche en 80 : que reste-t-il quand les démarches artistiques se sont « usées » et ont été « récupérées » ? L'aventure peut-elle se poursuivre autrement qu'en s'appuyant sur « la force de l'individu » ?

Les « instit's » d'avant

VIVE L'HISTOIRE : LES HUSSARDS NOIRS DE LA REPUBLIQUE
Dimanche 29 mars
FR 3, 21 h 40

La journée de classe commençait avec la leçon de morale : un vocable qui recouvrait alors aussi bien le simple précepte d'hygiène que la maxime ou le proverbe recommandant l'honnêteté ou encore telle règle d'éducation civique. C'était le temps de la communale, avec pupitres en chêne sombre et encriers de porcelaine blanche. L'odeur du poêle à charbon imprégnait les tabliers de sarrau gris. Le tableau noir n'était pas vert. Les petits écrivaient sur une ardoise d'ardoise et recevaient une image pour dix bons points. Le « maître » n'aimait pas le « curé », qui le lui rendait bien. Temps désormais lointain, où l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire avait un côté militant parfois sans tolérance. Alain-Fournier, dans son *Grand Meaulnes*, a dépeint joliment ces écoles où, en sus de l'orthographe, de la grammaire et de l'arithmétique, on enseignait l'esprit de la République une et indivisible, les vertus du travail et le prestige de la littérature.

Les instituteurs, alors, jouissaient de la considération unanime : ils incarnaient le savoir et une légitimité indiscutable. L'instituteur était souvent aussi le secrétaire de mairie quand il ne recevait pas les confidences des administrés.

Chargé, à des fins de sélection, de distinguer parmi les petits ceux qui pouvaient continuer (entrer en sixième), et ceux qu'il convenait mieux d'arrêter au certificat d'études, l'instituteur était investi d'un réel pouvoir : il triait parmi les esprits et nul n'y trouvait à redire. Temps révolus. Les « *hussards noirs de la République* », comme les baptisait Péguy, n'ont plus de manchettes amidonnées, ni de chapeaux ronds. Ils sont simplement des « instit's », employés mal récompensés d'une éducation nationale tentaculaire, et souvent peu gratifiante. Devenir instituteur n'est plus synonyme d'aucune « ascension sociale ». Il y a d'ailleurs désormais une majorité d'institutrices. Toujours un signe : les professions qui se féminisent sont celles qu'il fait moins bon choisir...

C'est une de ces femmes institutrices qu'à la rentrée de 1980 — cent ans après la loi de Jules Ferry — Jean-Claude Bringuier et Roger Stéphane ont choisi d'interroger. Ils ont également écouté des instituteurs à la retraite ; l'historienne Mona Ozouf assure le commentaire sans concession de ce retour sur un passé à peine révolu, mais bien fini. — M. L. B.

La « voix de la science »

SERIE DOCUMENTAIRE : *INUIT*
Dimanche 29 mars
A 2, 22 h 15

On a déjà vu cinq des sept émissions conçues et réalisées par Jean Malaurie sur les Esquimaux. Trois ont été diffusées sur la deuxième chaîne, la quatrième passera dimanche soir. Il est temps de refaire un point (*le Monde* daté 1er-2 mars). Cette série, présentée avec un certain fracas, laisse un étrange sentiment d'insatisfaction, l'intérêt faisant place peu à peu à l'agacement.

« Inuit », « dramatique de civilisation » selon son auteur, ne ressemble pas aux documents ethnologiques comme on en voit trop souvent, exclusivement centrés sur le passé mythique. Cette série qui est un « *cri* », dit-il encore, a le mérite (on peut parler de courage) de regarder franchement ce qui se passe précisément aujourd'hui pour ce peuple qui a vécu pendant des millénaires de la chasse et de la pêche, qui a bâti dans un univers de neige et de glace, par — 40°, avec un mode d'organisation sociale tout à fait particulier, le communalisme primitif, une civilisation ; cent mille hommes aujourd'hui, dispersés du Groenland à la Sibérie.

« Inuit », qui parcourt les différents pays dont dépendent les Esquimaux, montre, avec la complexité des situations, le drame d'une civilisation confrontée brusquement depuis quelques années au monde moderne — blanc. « Inuit » dénonce — avec violence, feu et arguments — toutes les expressions du colonialisme culturel et économique imposées à ce peuple, prend parti pour le mouvement d'autonomie qui s'affirme ici et là, fait comprendre la nécessité pour l'Occident d'une politique rationnelle de développement des derniers espaces vierges, le droit des petits peuples, etc.

Tout cela est bien. Jean Malaurie, directeur de recherches au C.N.R.S. (il anime le centre d'études arctiques, seul organisme français pour les hautes latitudes), directeur de la collection Terre Humaine (chez Plon), Jean Malaurie qui assure depuis trente ans des *missions solitaires au Groenland*, au Canada, dans le détroit de Behring, connaît mieux que tout autre les Esquimaux, avec lesquels il a partagé la plus grande partie de sa vie. C'est un scientifique, un politique, ce n'est pas un cinéaste. C'est là tout le problème. Montage confus et extrêmement heurté, images noyées sous un commentaire envahissant, répétitif et « vertical » : Jean Malaurie *ne donne pas ses idées, il les* assène. Le téléspectateur, inondé de chiffres, de faits, de dates, finit par ne plus distinguer le particulier du général, il ne comprend pas non plus le lien qui mène d'une émission à l'autre, il se sent écrasé à la fin par cette « voix de la *science* » *qui lui vient d'en* haut, qui lui dit tout sur tout, par ce témoin privilégié qui parle à la place et au nom des Esquimaux. « *Laisser parler les gens peut être d'une grande hypocrisie, vous savez bien qu'on les choisit,* dit Jean Malaurie pour s'en expliquer, *ce film est le regard d'un homme sur une société, un regard engagé, j'ai une grande connaissance des problèmes, et je cherche à être précis. Il existe des gens qui procèdent avec plus de douceur, ce n'est pas mon tempérament. Les Inuit sont un peuple violent, ils ne vont pas par quatre chemins non plus.* »

Peut-être... mais ce qui manque à ce document — qui aurait pu être unique par la quantité des informations, par la justesse de l'analyse, — c'est justement la manière. Il manque cette approche qui se fait par *le regard, l'image, par l'écoute* attentive de tout, des êtres et des choses, jusqu'au silence (on rêve de silence ! on rêve d'écouter le vent, la glace qui craque, la mer, on rêve d'écouter en prenant son temps, longuement, les Esquimaux), il manque cette sorte de connaissance sensible comme Claude Massot nous l'avait révélée dans son admirable « Chronique de quelques Indiens Wayanas » diffusée sur TF 1 en juin 1977 (coupée de six à quatre émissions !), inoubliable jusque-là. — C. H.



● **Matinales au Japon : « Sendai kara nara made » ou « Quatre fenêtres sur le Japon »**, France-Culture, du 23 au 28 mars et du 30 mars au 4 avril, 7 heures. *Claude Dupont*, Hélène Cornevin et Michel Torand *ont suivi* dans leur *existence quotidienne* quatre personnages du Japon : une *ouvrière*, un *ingénieur*, un paysan, *une actrice* célèbre. A travers ces *quatre* caractères, ils proposent un portrait original du Japon.

● **La matinée des autres : « Mémoires Tarahumara »**, France-Culture, mardi 24 mars, 9 h. 5. *Enregistrée au Mexique*, cette émission n'est pas *seulement* une approche documentaire des Tarahumaras, mais la tentative d'esquisser un *dialogue avec un* peuple dont la vie et les rites ont *suscité* et *suscitent* encore l'admiration et l'enthousiasme des Occidentaux : depuis les textes d'Antonin Artaud jusqu'à l'expérience de l'ethnologue Luis Gonzalez, en passant par les points de vue d'un poète contemporain, Michel Alvès, et d'un folkloriste, Jesus Dominguez Torres. Réalisation : Jacques Meunier, Anne-Marie Abou. Prise de son : Jean Deloron.

● **Signalons aussi** : au programme des Nuits magnétiques, **un reportage sur Hongkong** (du 23 au 27 mars, 22 h. 30) ; la diffusion d'une *dramatique* canadienne de **Michel Delisle, « Donne-moi un whisky »**, qui a reçu le prix du Concours du court-métrage 1980 de la Communauté des programmes de *langue française (lundi 23 mars, 20 heures)* ; l'enregistrement public, à l'auditorium Debussy-*Ravel de la SACEM*, de la soirée **« l'Ecran des compositeurs : avec Pierre Jansen »** (coproduction SACEM-Programme musical de France-Culture, lundi 23 mars, 20 h. 30, entrée libre).

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) : 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 10, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Le Tribunal des flagrants délires ; 12 h., Deux manches et la belle, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Louisiane, par M. Denuzière ; 14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : semaine « Jeunes pour l'an 2000 » : Jacques Brielle (lundi), Issous Biadhio (mardi), Christine Cayolle (mercredi), Christophe Lucet (jeudi), Véronique Jannot (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Duel ou Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allo Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● **RADIO BLEUE** ; 8 h., C. Ceylac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F. ; 10 h. 30, J.-P. Bertrand ; 12 h., Au revoir.

● **EUROPE 1** (informations toutes les heures) : 5 h., J.C. Laval ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous, d'I. Leval ; 9 h., C. Morin ; 10 h., Tous à l'action ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h. 30, Histoires vraies, de P. Bellemare ; 14 h., Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars (P. Newman) ; 17 h., Hit-Parade ; 19 h., Journal de J.-C. Dassier.

20 h., Programme secret, de François Diwo (les pionniers du rock : J. Hallyday) ; 21 h., Rock à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., C.B.I Viviane.

● **R.T.L.** (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15 (toutes les demi-heures) L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h. 30, A votre service, par A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes.

18 h. 30, Challenger, avec A. Torrent ; 20 h. 30, P.C.V. pour l'aventure, avec M. Meynier ; 22 h. 30, Journal et « leader » ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● **R.-M.-C.** (informations toutes les heures) : 5 h., José Sacre ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 9 h. 30, L'espace d'une vie ; 11 h., Le million ; 12 h., La raison du pourquoi ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h. 30, Plus près, plus chaud, par F. Gérard ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 30, Les signes du destin, avec B. Allemane ; 16 h. 30, Enquête sur une vedette, par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Vanille, fraise, avec Patrick Roy ; 19 h., Dossiers politiques ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est.

LE WEEK-END
SAMEDI

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● **EUROPE 1** : 5 h., Brigitte ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 20, Chronique de J. Daniel ; 13 h. 30, Histoires vraies ; 14 h., Histoire d'une vie ; 15 h., Christian Morin ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Revue de presse économique ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Journal ; 1 h., Service de nuit.

● **R.T.L.** : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 45, Chronique politique et économique internationale d'A. Fontaine ; 9 h. 10, Stop ou encore avec E. Pages ; 13 h., Le journal inattendu : Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Tubes avec J.-B. Hebey ; 20 h., W.R.T.L., rock a dance, avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran.

● **R.M.C.** : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier ; 12 h. 30, Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque ; 15 h., Hit-parade avec Jean Meledo ; 19 h. 30, Hôtel de Paris ; 20 h. 30, Disco-Club.

DIMANCHE

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h. 20, La vie du sport ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam Parade d'A. Francis ; 23 h., Futura de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse de J. Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● **EUROPE 1** : 6 h., Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h. 35, C'est dimanche, avec Maryse ; 9 h., Journal ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h. 50, Bon appétit la France, de P. Bonte ; 13 h., Gros plan, de P. Bouchard ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Y. Hegann ; 15 h. 30, Hit-Parade ; 18 h. 30, Europe-Soir ; 19 h., Le club de la presse : Jacques Chirac (le 22) ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Rock à Mymy ; 22 h. 30, Europe panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● **R.T.L.** : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, W.R.T.L., Poste restante, de J.-B. Hébey ; 15 h. 35, W.R.T.L., Hit des clubs ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, Jazz, avec P. Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● **R.M.C.** : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons spectacles ; 16 h., Passe Présent ; 19 h., Jazz ; 21 h., Musique classique.

Lundi 23 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Quatre fenêtres sur le Japon...
8 h, Les chemins de la connaissance : Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (Encore les Indiens) ; 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicennes.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval
10 h 45, Le texte et la marge : « Le livre du bizarre », de J. Carrière.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : Spécial poésie (A. Du Bouchet).
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : Portrait de L. Ferrari.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : « Dietrich Oberlin », de J. Wassermann.
14 h 47, Contact.
15 h, Semaine spéciale R. Barthes : Quel a été l'apport de R. Barthes à la littérature contemporaine.
15 h 50, Quatre regards esthétiques de Barthes.
16 h 50, Départementale : A Fribourg (Suisse).
17 h 32, Musique nouvelle : A Lyon.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Peinture et gravure en République démocratique allemande.
20 h, Donne-moi un whisky, de M. Delisle. Une production de Radio-Canada.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La sagesse de Descartes.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : œuvres d'I. Stravinski, Fauré et Chopin ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : œuvres pour clavier de Manuel de Falla ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Maurice Ravel, l'ordre et l'aventure (Ravel, Saint-Saëns, Dukas, Canteloube, Moussorgski).
12 h, Musique de table : Musique légère (Lutereau, Satie) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : M.-F. Bucquet.
14 h, Musique : Les chants de la terre ; 14 h 30, Répertoire choral : œuvres de Dvorak, par les Chœurs de la Philharmonie tchèque et l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Krombholc ; 15 h 30, Du côté de Schumann ; 16 h 30, Symphoniques : l'héritage de Brahms, Bruckner et Mahler chez Böritz et Goosens.
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h, Chasseurs de son stéréo.
20 h 30, Concert (Salle Cortot, 24 avril 1980) : « Jeux de plein air pour deux pianos » de Tailleferre, « Six poésies de Jean Cocteau » (Honegger), « Sonatine pour flûte et piano » (Durey), « Le Bestiaire » de G. Apollinaire (Poulenc), « Jeux de l'amour et du hasard, pour deux pianos » (Sauguet), « Huit poèmes de Jean Cocteau » (Auric), « Deux poésies de Guillaume Apollinaire » et « Louange de l'olivier » de Jean Cocteau (Cliquet-Pleyel), « Trois poèmes d'amour » et « Les Ludions » de Satie, « Six chansons de sainte Thérèse d'Avila » (Jacob), « le Bœuf sur le toit » (Milhaud), avec M. Raynaud, flûte, J. Herbillon, baryton, M. Ancelin, E. Exerjean, P. Corre, pianos.
23 h, Ouvert la nuit : Solistes français : la pianiste Danielle Laval ; 0 h 5, Les domaines de la musique électro-acoustique.

Mardi 24 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (Lorsque M. Leiris regardait vers l'Afrique) ; 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicenne : Ibn Sina, médecin praticien.
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, La matinée des autres : Au Mexique (Mémoires Tarahumara).
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Musique nouvelle à Lyon (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : D. Desmarquest évoque J. Bousquet.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : « Lettres à Peter Gast », de Nietzsche.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Spécial R. Barthes : L'audience de Barthes à l'étranger.
16 h 50, Départementale : A Fribourg (Suisse).
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La science et les inégalités de développement (Les deux types de sociétés).
20 h, Dialogues : Les Juifs entre la mémoire et l'imaginaire, avec P. Vidal-Naquet et A. Finkielkraut.
21 h 15, Musiques de notre temps : Avec D. Dubreuil.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Strauss, Debussy, Kuhnau, Schumann) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : œuvres pour clavier de Manuel de Falla ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Maurice Ravel, l'ordre et l'aventure (II : Ravel romanesque).
12 h, Musique de table : Musique légère, A. Popp, J. Claudric) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole.
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Inventaire pour demain : œuvres de Decoust, Aimuro, Casanova ; 16 h, Un disque pour la semaine : « Quatuor en fa majeur, opus 77, n° 2 » de J. Haydn, par le Quatuor Tatrai ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen (Mozart, Beethoven, Schubert).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Musique à Rennes (en direct de la Maison de la culture) : Œuvres de Langlais et Teleman, par l'Ensemble instrumental de Basse-Bretagne, dir. J.-L. Menet ; « Trio en la majeur » de J. Cras, par le Trio à cordes des solistes de Rennes ; « Prélude, choral et fugue » de C. Franck (P. Froment).
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de la Maison de la culture de Rennes) : « Deux interludes de la magicienne de la mer » et « Fantaisie pour piano et orchestre » (P. Le Flem), avec A. d'Arco, soliste ; « Quatuor n° 4 » (G. Ropartz), par le Quatuor Bernède ; « Pièces pour piano seul » (P. Le Flem) avec Annie d'Arco ; « Quatrième Symphonie » (P. Le Flem) ; avec l'Orchestre du Théâtre de Rennes, dir. P.-M. Le Conte ; 22 h 30, Heures musicales de Rennes.
0 h 5, Ouvert la nuit : La revue de la presse et de l'édition musicale française.

Mercredi 25 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (Cette Afrique d'aujourd'hui) ; 8 h. 32, D'Ibn Sina à Avicenne.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Informatique et littérature automatique ; Dictionnaire de la langue du XIX[e] et du XX[e] siècle ; Eléments de génétique quantitative.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Une famille de marchands et industriels du Moyen-Age à nos jours, de P. Brochard.
11 h 2, Musique nouvelle à Lyon (et à 17 h. 32).
12 h 5, Agora : Avec P. Covo.
12 h 45, Panorama : Littérature étrangère.
13 h 30, Magazine des jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : « La Malouine », de D. Delouche.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Du couple à... la famille.
15 h 2, Points d'interrogation : Le despotisme éclairé et la formation des Etats ; La création des premiers musées publics.
16 h 20, Actualité : Le musée de la Renaissance à Ecouen.
16 h 50, Départementale : A Fribourg (Suisse).
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Terreur et inutilité des mathématiques.
20 h, La musique et les hommes : L'approche tragique du dieu caché.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Bach, Strauss, Berlioz, Wolf ; 7 h 05, Intégrale de la semaine : œuvres pour clavier de Manuel de Falla ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : Maurice Ravel, l'ordre et l'aventure (III : Ravel pensant).
12 h, Musique de table : Musique légère (Boieldieu, Ibert, Parish-Alvars, J. Strauss) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Lily Laskine.
14 h, Microcosmos : Les études à l'étude (J.-S. Bach) ; 14 h 30 (et 15 h 20), Kaléidoscope (Poulenc, Janacek) ; 15 h, Jeu des énigmes ; 15 h 50, Galerie de portraits : Heinrich Heine (Schumann, Liszt) ; 16 h 30, Chants de village : chants du quotidien (Corse).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Portrait par petites touches : cycle Chopin, avec Erik Heidsieck au piano.
19 h 35, Concert donné à l'occasion du 100[e] anniversaire de Bela Bartok (en direct de la grande salle de l'Académie de musique de Budapest — Echanges internationaux). Œuvres de Bela Bartok : « Neuf pièces pour chœur, à voix égales » ; « Sept pièces de Mikrokosmos » (arrangement du compositeur pour deux pianos) « Concerto pour deux pianos », par l'Orchestre national de Hongrie, dir. Janos Ferencsik, avec Z Kocsis et D. Ranki, pianos, et le Chœur de jeunes filles de la ville de Gyor, dir. M. Szabo.
21 h 45, Ouvert la nuit : Le concert égoïste de Roland Barthes (à l'occasion de l'anniversaire de la disparition de R. Barthes), avec des œuvres de Chopin, Mozart, Beethoven, Dvorak, Schubert, Weber, Fauré, Schumann, Bellini, Monteverdi ; 0 h 5, Les mémoires de la musique : André Prévin l'homme orchestre (Mozart, Prévin, Walton).

Jeudi 26 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (Rimbaud) ; 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicenne : L'arabe et le persan, langues de culture d'Ibn Sina.
8 h 50, Les miroirs du songe.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : Visite à Messieurs les curés de Paris, avec J. de Bicaumont.
11 h 2, Musique nouvelle à Lyon (et à 17 h. 32).
12 h 5, Agora : Avec K. Raine.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : La facture d'orgue en Agenais.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : Œuvres, de P. Lagerkvist.
14 h 47, Spécial R. Barthes : L'apport de Barthes aux théories du langage.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouvelles convergences.
16 h 50, Départementale : A Fribourg (Suisse).
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'interféron.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Leçons de bonheur », de L. Atlan. Avec : J. Stoleru, F. Marthouret, J. Boulva et J. Coste.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Mendelssohn, Pergolèse, Mozart et Liszt) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : œuvres pour clavier de Manuel de Falla ; 7 h 40, Actualité de la semaine ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h. 2, L'oreille en colimaçon : Récréasson.
9 h 17, Le matin des musiciens : Maurice Ravel : l'ordre et l'aventure.
12 h, Musique de table : Musique légère (Offenbach, Boccherini, Walberg) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Lily Laskine.
14 h, Musiques : Concertos pour pianos légers (Bach, Hummel) ; 15 h, Répertoire choral (Martin) ; 16 h, Aimez-vous Frédéric Rzewski ? ; 17 h, L'art de la transcription (Bach).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Concert (en direct du Studio 106) : œuvres de Haydn, Beethoven, Verdi, par le Quatuor Bartholdy ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert « Musique à découvrir » (en direct de l'Auditorium 105) : « Le Bal vénitien » de Delvincourt ; « Carnaval à La Nouvelle-Orléans » de D. Milhaud ; « Fantaisie » et « le Bouquet de Béatrice » de Daniel-Lesur ; « Trois espaces sonores » de J. Rivier ; avec Ph. Corre et E. Exerjean, pianos, et le Quintette à vent de l'Orchestre national de France.
22 h 30, Ouvert la nuit : le lied schubertien ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent : François Vercken (Vercken, de Lassus, Palestrina, Narayan, Parker, Ohana, Berio).

Vendredi 27 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (Quel Küsniewicz et quelle Pologne ?) ; 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicenne : H. Corbin et les avicennisants français.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : La nuit appelle l'aurore, avec R. Huyghe et Daisaku-Ikeda.
11 h 2, Musique nouvelle à Lyon.
12 h 5, Agora : Avec J. Grosjean.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes : En Afrique.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : Œuvres, de P. Lagerkvist.
14 h 47, Un homme, une ville : Proust à Paris.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : La musique de A à Z.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'évolution des espèces et la biologie moléculaire.
20 h, Roger Vailland, esquisse pour le portrait d'un vrai libertin.
21 h 30, Black and blue : Musiques noires.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Vivaldi, Stravinski, Scarlatti ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : œuvres pour clavier de M. de Falla ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : Maurice Ravel : l'ordre et l'aventure (V : Ravel et nous).
12 h, Musique de table : Musique légère (Roger-Roger, Nicolai) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Régis Pasquier.
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Dialogue instrumental : œuvres d'Hindemith, Brahms, Strauss ; 16 h, L'Opéra de la semaine : « l'Elixir d'amour », de Donizetti, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra royal de Covent Garden, dir. J. Pritchard.
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h, Actualité lyrique.
20 h 20, Concert (émis de Baden) : « Concerto pour violon et orchestre n° 2 en ut dièse mineur » de Chostakovitch, « Symphonie n° 6 en la mineur » de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kondrachine, avec G. Pauk, violon.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : cycle Chopin, avec B. Engerer au piano ; 23 h 5, Vieilles cires : L'art de Fritz Busch (Berlioz, Reger) ; 0 h 5, Jazz Forum : Itinéraire de Charles Mingus.

Samedi 28 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science (Les clubs d'astronomie).
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Ambitions et limites d'une politique de la recherche aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... H. Lecot.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française Images, 1[er] et 2[e] cahier. Au piano : R. Casadesus).
12 h 5, Le Pont des Arts.
14 h, Sons.
14 h 5, En un temps incertain, en des lieux incertains : Lucrèce.
16 h 20, Livre d'or : Le Kreuzberger Streichquartet interprète Beethoven, Webern, Schubert.
17 h 30, Pour mémoire : Egypte.
18 h 30, Entretiens de carême : Une prière qui souffre, par le Pasteur Ian Muir.
20 h, Le Pèlerinage, de C. Viret, d'après P. Lagerkvist. Avec : L. Terzieff, C. Viret, etc.
21 h 5, Lectures hantées : Pär Lagerkvist.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Carte blanche aux mélomanes : les grands orchestres (Bonneau, Ketelbey, Perkins, Gold, Becucci, Rose, Black, Moret, Lemare, Strop, Khan, Eliscu, Youmans, Hayman, Luypaerts).
7 h, Actualité lyrique : L'opérette du jour : « Madame Favart » d'Offenbach ; A Monte-Carlo : « les Noces de Figaro » de Mozart ; A Nice : « le Barbier de Séville » de Rossini ; à Toulouse : « Cosi fan tutte » de Mozart.
9 h 2, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian : « Sonate pour piano et violoncelle » de Chopin ; 10 h, Enregistrements historiques et rééditions (Bruckner) ; 11 h 40, Musique ancienne ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine : « Dérives » de G. Grisey, par l'Orchestre national de France, dir. J. Mercier ; 14 h 30, L'acoustique musicale : « Six Petits Préludes » de Bach, avec Glenn Gould au piano.
16 h 30, Concert (Echanges internationaux, Radio hongroise : 10-11-1980) : Œuvres de Mendelssohn et Schumann, avec L. Baranyai, E. Varasdy, M. Szaboky, pianos, J. Kiss Domonkos, violoncelle, K. Pitti, soprano.
17 h 45, Comment l'entendez-vous ? Le parasite et l'invention (Gounod, Xenakis, Daquin, Vierne, Chopin, Couperin, Schubert, Poulenc).
20 h 5, Soirée lyrique (Echanges internationaux) : « Lohengrin », opéra en trois actes de Wagner, par les Chœurs du Grand Théâtre, dir. P.-A. Gaillard, l'Orchestre de la Suisse romande, dir. H. Stein, avec Salminen, S. Jérusalem, A. Saunders, S. Nimsgern, U. Vinzing, H. Welker, J.-L. Rieder, B. Martin, A. Greiner, G. Cachemaille, M. Rouvier.
0 h 5, Ouvert la nuit : Genèse (Urbanner, Villa-Lobos, Poulenc, Martinu).

Dimanche 29 mars

FRANCE-CULTURE

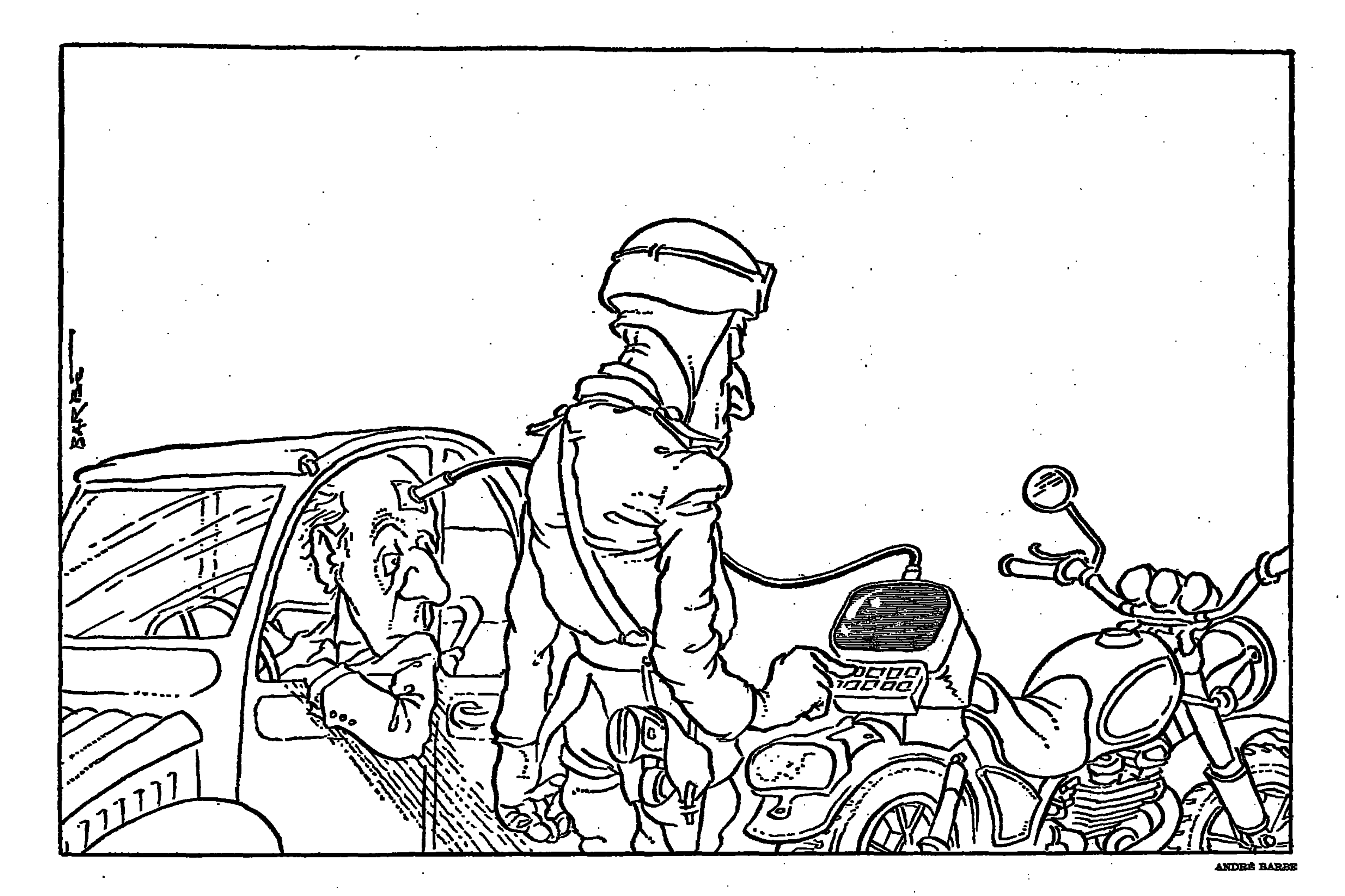
7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Fédération française de droit humain.
10 h, Messe en l'abbaye Notre-Dame de la Grâce-Dieu (Doubs).
11 h, Regards sur la musique : « Les Saisons », de Haydn.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Concert de harpes celtiques et instruments traditionnels bretons d'aujourd'hui.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « Le Verger de Louis XIII », de R. Lepoutre.
16 h 5, Le lyriscope : « Les surprises de l'enfer », d'I. Aboulker, par l'Atelier lyrique de Caen ; « Ben, ou la précaution inutile », de D. Miller, par l'Opéra-Studio du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles.
16 h 45, Conférences de carême : « Ils seront deux en une seule chair », par le R.P. Sintiss.
17 h 35, Rencontre avec... R. Dubos.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie persane.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Henze, Schlonsky, Strebotnjak, Suk.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Equivalences (non-voyants) : « Concerto en sol mineur pour orgue, orchestre à cordes et timbales » de F. Poulenc, avec G. Litaize à l'orgue et l'Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., dir. C. Brück.
6 h 30, Concert-promenade : Œuvres de Beethoven, Boschsa, Wieniawsky, Lehar, Strauss, Minkus, Zeller, Zelweker, Ziliner, Ziehrer, Schneider.
8 h 2, Dimanche matin : Musiques chorales ; 9 h 2, Les classiques favoris (Mozart) ; 9 h 30, Cantate (Bach) ; 10 h 30, Les classiques favoris (Mendelssohn).
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées) : « Sonate pour piano et violon » de Brahms ; « Sonate pour piano et violon » de Prokofiev, avec F.-R. Duchable, piano, et D. Suk-Kang, violon.
12 h 5, Le Jeu des penchants.
12 h 45, Tous en scène : de Broadway à Hollywood : Lena Horne ; 13 h 30, Jeunes solistes : Jacqueline Mayer, mezzo-soprano, et Jean-Bernard Dartigolles, piano, interprètent Fauré, Debussy et Wolf.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre en France : Vincent d'Indy.
16 h 15, La Tribune des critiques de disques : « Concerto pour orchestre » de Bela Bartok.
19 h, Concert de jazz : le duo Couturier-Celea à la Maisons des arts de Créteil et l'Europamerica à l'Espace Cardin.
20 h 5, Concert : Musique traditionnelle de Géorgie.
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h, Saturnales : Georges Bizet.



هكذا من الأصل



ANDRÉ BARBE

POLICE

L'après-SAFARI

En toute illégalité, le ministère de l'intérieur et celui de la défense gèrent de nombreux fichiers informatiques de citoyens. *Les connexions sont possibles. Un projet* de décret vise à les soustraire à tout contrôle.

ÉRIC ROHDE

LE propre de certaines petites phrases est d'être aussi lourdes de sens que laconiques. Telle celle que l'on lira dans les toutes dernières pages du premier rapport d'activité de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) (1) : « *Au moment où la police prend possession d'un matériel perfectionné (...) la commission voit s'édifier devant elle une mosaïque. Les pièces en apparaissent une à une sans que l'ensemble puisse encore se deviner.* » Que signifie cette remarque, formulée trois ans après le vote de la loi « relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés », à la bonne application de laquelle la CNIL est chargée de veiller ? Sept ans après la révélation du projet SAFARI (2), les dangers que faisait encourir aux libertés l'utilisation de l'informatique par la police n'ont-ils pas disparu ? C'est en effet ce que certaines parcelles encore cachées de cette « *mosaïque* » laissent redouter.

Les problèmes que pose l'informatique policière ne sont pas fondamentalement différents de ceux apparus en 1974. Les progrès considérables de la technologie en ont cependant complètement modifié les données. Si plusieurs administrations n'ont pas désarmé et utilisent encore le numéro du répertoire national de l'INSEE (la direction générale des impôts, par exemple), la police, pour sa part, semble y avoir renoncé. Elle n'en a pas moins poursuivi depuis 1974 un ambitieux plan de développement de ses équipements informatiques. Son parc d'ordinateurs, qui est le plus important de l'administration, est passé de 210 unités à 510 en 1978, dernière année statistique connue. La valeur de ses équipements a augmenté de 122 % durant cette période, contre 83 % pour l'ensemble de l'administration, pour atteindre 618 *millions de francs* (3). Ces chiffres témoignent, certes, d'une croissance substantielle des matériels employés. Mais ils ne permettent pas de se faire la moindre idée des applications dont ils sont les supports. De même qu'ils rendent mal compte de l'accroissement de la capacité de traitement dont dispose le ministère de l'intérieur, si l'on considère que les bonds en avant réalisés par la technologie ont permis d'accroître la puissance tout en abaissant les coûts. De notables progrès ont par ailleurs été réalisés dans le domaine des logiciels. Progrès qui ont consacré le passage des applications du mode « différé » à celui du « temps réel », l'utilisation de réseaux, la possibilité aussi de « gérer » véritablement des fichiers et d'interroger des banques de données avec plus de finesse. Loin de se cantonner à l'écart de ces évolutions, le *ministère de l'intérieur* s'est mis au goût du jour.

Jusqu'en 1978 environ, les applications informatiques des différents services formaient un ensemble pléthorique. Mais à partir de cette date les patients efforts engagés depuis mai 1974 par Bernard Martinage allaient commencer à porter leurs fruits. Cet habile polytechicien, sous-directeur de l'informatique, a su progressivement supprimer les redondances entre les traitements du ministère et de la préfecture de police de Paris, rattacher le Centre électronique de gestion et de traitement de l'information (Cegeti) à la place Beauvau et surtout imposer une nouvelle génération de matériel. Peu respectueux de l'orthodoxie administrative, dont il raille souvent les pesanteurs, il se tailla un domaine de plus en plus vaste, formant aujourd'hui un ensemble complexe.

« L'œil »

Ce sont d'abord les principaux grands fichiers. Il en existe deux sortes : les fichiers de police administrative et les fichiers de police à proprement parler. Les premiers concernent tous l'automobile.

● *Le fichier national des permis de conduire.* — Il mémorise le contenu de sept millions de permis (dix-huit millions sont classés manuellement) ainsi que les sanctions qui frappent leur titulaire, les demandes de duplicata et les restrictions médicales.

● *Le fichier des cartes grises de la région parisienne.* — Il contient l'état civil de six millions de propriétaires et plus de huit cent mille anciens propriétaires, tous les renseignements fournis lors de la demande, les indications portées sur le document en lui-même et des renseignements tels que : vol, inscription de gage, immatriculation temporaire, duplicata ou encore restriction éventuelle d'utilisation. Ce fichier sert aussi à des contrôles ou à des recoupements ainsi qu'à l'établissement de la carte dans les préfectures et les mairies de la région parisienne.

● *Le fichier national des véhicules volés.* — Il recense les caractéristiques de quatre cent mille véhicules ainsi que le nom et les coordonnées de leur propriétaire, le lieu, la date et les circonstances du vol. Ce fichier est relié à différents services de police par l'intermédiaire de deux cent cinquante terminaux *qui, au total, l'interrogent deux* millions de fois par an.

● *Le fichier national des véhicules.* — Ce fichier, qui comportait la liste des numéros de série avec la corrélation de la première immatriculation, a cessé d'être exploité depuis plusieurs années. Sa remise en route et sa réactualisation sont à l'étude.

Quant aux quatre cent mille contraventions mensuelles, elles ne font pas l'objet d'un fichier au sens strict du terme. Tous les dix jours, environ, il est fait un rapprochement entre les cartes maîtresses (le double que conserve l'agent verbalisateur) et les cartes reçues au retour. Une liste de véhicules pour lesquels les contrevenants ne se sont pas acquittés d'un timbre-amende (environ le tiers) est ainsi dressée, elle-même « rapprochée » avec le *fichier des cartes grises* pour identification du propriétaire. Complétée de cette façon, la liste est adressée sous la forme d'une bande magnétique aux services du Trésor via le procureur. Aucune trace des contraventions n'est officiellement conservée au centre. Il ne semble pas que cette première catégorie de fichiers contienne des renseignements confidentiels. Il en va tout différemment de la seconde, qui comporte quatre grands fichiers automatisés. *Pour l'instant.*

● *Le fichier des personnes recherchées.* — C'est un fichier très important dans la mesure où il constitue l'« œil » de la police sur les individus qui, sans être forcément délinquants, criminels ou présumés tels, ont maille à partir avec les autorités *administratives, judiciaires ou* militaires. Les personnes recherchées pour l'exécution d'un mandat ou d'un jugement représentent environ 17 % des fichés ; les déserteurs, insoumis ou toutes les autres personnes recherchées par l'armée, 19 % ; les détenus évadés, 1 % ; le reste constituant la foule des interdits de séjour ou expulsés, des fugueurs, des débiteurs du fisc que l'on recherche plus ou moins ou... que l'on surveille, tels les interdits de jeux. C'est aussi ce fichier qui contenait, sous la forme d'un sous-fichier, le fameux répertoire des « M.R. » (mouvements révolutionnaires), apparemment supprimé, du moins sous sa forme électronique.

Pour chacun il indique, autant *que l'on sache, l'état civil* lorsqu'il est connu, éventuellement les surnoms et « alias », le motif de recherche, la conduite à tenir (en cas de rencontre) et un numéro qui renvoie à un dossier archivé par ailleurs. Le fichier des personnes recherchées est l'un des plus sollicités grâce aux deux cent cinquante terminaux auxquels lui sont non seulement reliés les aéroports, la police des frontières et les commissariats, mais aussi les préfectures et certaines mairies qui le consultent avant délivrance d'un passeport. Avec le fichier des véhicules volés, il sera le second fichier interrogeable à partir des terminaux embarqués dont les trente premiers exemplaires sont expérimentés en ce moment. C'est très probablement à ce fichier que se seraient adressés les terminaux de lecture optique si la zone de lecture automatique avait été maintenue sur la nouvelle carte d'identité plastifiée. Il est géré en temps réel sur disques, mais copié quotidiennement sur une bande que s'échangent la police et la gendarmerie pour la mise à jour de leur système respectif.

● *Le fichier de recherche criminelle.* — Outil de police judiciaire, il contient ce qui est connu d'environ 400 000 « affaires », soit un cinquième d'entre elles, les plus « importantes » seulement. Le fichier est divisé en plusieurs sous-fichiers, dont notamment : « infractions », avec le détail des modes opératoires ; « objets volés » ; « auteurs » ; et « victimes ». (Les plaintes pour vol de papiers, par exemple, sont repertoriées.) Seuls une vingtaine de terminaux lui sont connectés.

● *Le fichier des associations des renseignements généraux.* — Fichier de référence qui contiendrait environ 80 000 enregistrements renvoyant à un numéro de dossier. Quatre critères de recherche : l'appellation, le sigle, le siège, l'activité. Selon un policier informaticien, les autres fonds documentaires du service ne sont pas près d'être informatisés en raison de la complexité du classement et du désordre y régnant.

● *Le fichier de la direction de la sécurité du territoire* (D.S.T.). — C'est l'un des rares, sinon le seul, parmi les grands fichiers de police, à usage exclusif de son service. Il est d'ailleurs isolé des autres applications, rue des Saussaies.

Un tout

Hormis ces deux derniers fichiers, toutes ces applications sont mises en œuvre au Cegeti, dans l'immeuble de la rue Jules-Breton, ou dans les locaux loués au Palatino, près de la porte de Choisy. Trois cent cinquante personnes, dont une trentaine de policiers seulement, en assurent l'exploitation. Le budget annuel global serait de 50 millions de francs.

Traitées dans un même local, toutes ces applications, pour différentes qu'elles soient, constituent chacune la partie d'un tout. Cela ne signifie pas que l'utilisateur, devant son terminal, puisse, indifféremment, puiser dans l'un ou l'autre des fichiers et en croiser les contenus, mais que ce serait possible si la décision devait en être prise un jour. Car les développements informatiques du ministère de l'intérieur obéissent à un schéma d'ensemble cohérent.

(Lire la suite page XIV.)

(1) 21, rue Saint-Guillaume, 75006 Paris. Tél. : 544-40-65. Le rapport remis au président de la République est édité par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire 75340 Paris Cedex 07. Voir *le Monde* du 10 décembre 1980.

(2). Voir *le Monde* du 21 mars 1974.

(3) *Chiffres du ministère de l'industrie.* Précisons que les statistiques officielles regroupent les matériels de certains ministères. Ainsi comptabilisé, le parc du ministère de l'intérieur n'apparaît qu'en troisième position.

L'après-SAFARI

(Suite de la page XIII.)

Toutes les applications fonctionnent sur des mini-ordinateurs Mitra 125, 225 ou 525 de la Cimsa (filiale militaire de Thomson-C.S.F. informatique) compatibles entre eux. Toutes utilisent les mêmes logiciels : le système d'exploitation MMT2 (qui « gère » les relations entre les différents organes d'une configuration) et Myriade (qui est le logiciel transactionnel mis au point par le Cegeti). Mais il semble, par ailleurs, que les divers fichiers du centre ne soient pas, physiquement, dissociés les uns des autres. Ils seraient pilotés, du moins plusieurs d'entre eux, par un « système d'information distribuée » commun nommé Témis, que commercialise la Cimsa. Si tel était le cas, il n'y aurait même pas lieu de s'interroger sur l'existence ou non de connexions puisqu'il s'agirait d'un système intégré.

Quelle que soit son architecture, ce système, qui traite des informations judiciaires, a été développé sans aucun contrôle judiciaire. Le fait mérite d'autant plus d'être souligné que les traitements déjà en cours ne sont qu'un commencement.

L'informatisation de deux grands fichiers de renseignements judiciaires est en effet à l'ordre du jour. Il s'agit en premier lieu du « sommier technique » du secrétariat général de l'administration policière (SGAP) de Paris, véritable mémoire policière de toutes les affaires ayant fait l'objet d'un jugement. Au sommier, contrairement au casier judiciaire, rien ne se perd ni ne s'efface, rien ne s'oublie. La saisie de ce fichier aurait déjà commencé depuis plus d'un an.

Mais le grand dessein qui mobilise en ce moment la police est l'élaboration d'un fichier général des références. L'idée n'est pas nouvelle. Elle consiste à rationaliser la gestion des dossiers du fichier central de la police nationale. Comme son nom le laisse deviner, sa fonction consiste à regrouper en un lieu unique une copie de chaque document établi par chaque direction, qu'elle ait une vocation administrative ou judiciaire. Deux types de classements y sont effectués, par nom et par affaire. En 1974, le fichier central comportait déjà onze millions de dossiers correspondant à environ huit millions d'individus français ou étrangers. Un recueil confidentiel élaboré par les services du ministère de l'intérieur est à cet égard riche d'enseignements.

Passeport

Bien que datant de mars 1968, il fournit d'intéressantes indications sur le contenu des fichiers de l'époque. Si bien des choses ont dû évoluer depuis, il est peu probable que le contenu des fonds ait changé. La police n'est-elle pas réputée pour ne rien jeter ? D'après cet ouvrage, l'inventaire du fichier central serait très complet : des amateurs radio aux trafiquants de drogue, en passant par les postulants à une décoration, les propriétaires de colombier, les nomades et les forains ou les grands truands, c'est une bonne partie de la population française qui y serait ainsi recensée pêle-mêle, à un titre ou à un autre.

On conçoit que la gestion d'un fonds de cette ampleur n'aille pas sans poser de problèmes. Ainsi, la constitution d'un fichier général de références permettrait de retrouver instantanément le ou les numéros de dossiers afférents à un nom si celui-ci est répertorié. Le projet prévoit aussi, semble-t-il, de consigner les références des affaires archivées par les renseignements généraux et la D.S.T. dans leurs propres fichiers respectifs.

La police, on le voit, n'est pas en reste dans le grand mouvement d'informatisation de la société. Encore n'est-ce là qu'un aspect de la question, celui des fichiers centraux. L'autre concerne la nouvelle orientation donnée à la fabrication et à la gestion des titres d'identité. On se souvient de l'avis favorable rendu par la CNIL le mois dernier pour le projet des titres de séjour délivrés aux étrangers (4). Feu vert qui est intervenu sept mois après un avis également favorable ayant trait à la carte nationale d'identité (5). Or il est sûr aujourd'hui que ces deux applications n'étaient que les premiers maillons de la chaîne. Contrairement aux dénégations du sous-directeur à l'informatique, il existe bel et bien un projet de passeport européen à fabrication informatisée. Une note le détaillant doit être adressée prochainement pour « information » à la CNIL, au moment « *où le gouvernement français s'apprête à s'associer à l'acte de droit international* ». Emanant du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, dépendant du premier ministre, celle-ci précise que des négociations visant « *à établir un modèle identique pour tous les Etats membres de la communauté quant à la couleur, au nombre de pages et à l'ordre des différentes mentions* » sont engagées depuis 1974.

Le document précise que conformément aux souhaits de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le nouveau titre comporterait une page plastifiée infalsifiable sur laquelle seraient portées les mentions inscrites par l'autorité de délivrance (*le Monde* du 3 janvier). L'accord laisserait à chaque Etat la possibilité d'inclure ou non sur cette « page » une zone de lecture optique, solution d'avance récusée par la France selon la note. Celle-ci indique encore que plusieurs Etats membres envisagent l'octroi d'un numéro d'identification non pas lié au passeport (donc appelé à changer) mais au détenteur, sans préciser cette fois si telle est l'intention de la France.

Quelle que soit la formule retenue par chaque signataire de l'acte, le projet ne sera pas sans conséquences sur les ressortissants des autres pays. Car l'un des Etats membres, écrit le secrétaire général du comité, Pierre Achard, projette d'installer des terminaux de lecture, raccordés à un fichier central, aux différents points d'entrée de son territoire, sans préciser le nom de ce pays (vraisemblablement la Grande-Bretagne). « *Tous les porteurs de carte, y compris les nationaux, seraient soumis à la lecture automatique de leur document.* »

Connexion

Ainsi un passeport européen viendra s'ajouter au permis de conduire européen dont le principe a été arrêté en décembre dernier pour 1985 (6). Sera-t-il également plastifié, infalsifiable et fabriqué par ordinateur ? C'est plus que probable. Selon certaines sources, telle serait déjà l'intention du ministère de l'intérieur, qui étendrait également le procédé aux cartes grises. En outre, elle s'inscrit parfaitement dans la dynamique en cours. Ne suffit-il pas d'adapter à cette fin les programmes qui réalisent dès à présent la carte d'identité ?

La généralisation de la confection de ces documents par l'informatique donnera à terme une nouvelle dimension aux problèmes que pose, à l'égard des libertés, l'usage de cette technologie par la police. Le procédé de fabrication mis au point s'appuie sur un système mettant six centres de mini-ordinateurs à contribution reliés entre eux par le réseau spécialisé Transpac. Réseau auquel il est d'ores et déjà prévu de connecter les fichiers des personnes recherchées et celui des voitures volées. On peut dès lors se poser la question suivante : bien que chaque application transitant par Transpac puisse fonctionner en boucle fermée, le raccordement de plusieurs systèmes différents, mais utilisant des matériels et logiciels identiques, ne reviendrait-il pas à une connexion de fait ?

La variété des traitements existants ou prévus, dont certains se situent à une échelle internationale, plaide en faveur d'une analyse globale et prospective du développement de l'informatique au ministère de l'intérieur. Ce n'est pas le chemin qui est pris pour l'instant. Si seuls les traitements qui sont mis en œuvre après la loi du 6 janvier 1978 doivent faire l'objet d'une demande d'avis à la CNIL, les anciens ne lui échappent pas complètement. Suivant son article 48, ils doivent être déclarés en bonne et due forme. Avant janvier 1980, dit le texte, à partir du 1er décembre 1979, a précisé la CNIL lors d'une délibération fixant un calendrier d'appel. Quoi qu'il en soit, le ministère de l'intérieur n'a encore déclaré aucun de ses fichiers. Pourquoi ? Le ministère de la défense, quant à lui, en a déclaré cent soixante-deux. Cela signifie-t-il, par exemple, que le Comité droits et libertés dans l'institution militaire (C.D.L.I.M.) (7) a la possibilité d'exercer un droit d'accès auprès de certains fichiers recensant les appelés, pour vérifier si la Sécurité militaire y a porté des appréciations qui, au terme de la loi, ne devraient pas y figurer ? Non, paraît-il. Pourquoi ?

A ces interrogations, une seule réponse. Parce que ces fichiers contiennent effectivement des données dont la loi n'autorise ni la collecte ni la détention, encore moins le traitement, qu'il soit automatisé ou manuel. Les deux administrations de la défense et de l'intérieur sont donc dans une situation parfaitement illégale. Les responsables de ces traitements sont passibles d'une peine de six mois à trois ans et d'une amende de 2 000 F à 200 000 F au titre de l'article 41 de la loi sur informatique et libertés, et d'une peine d'un an à cinq ans et d'une amende de 20 000 F à 2 millions de francs au titre de l'article 42 de la même loi. On ne l'ignore pas en haut lieu. Et la démarche qu'ont entrepris les deux ministères pour régulariser ces traitements fournit aussi la preuve de leur existence.

Décret

Le dernier alinéa de l'article 31 prévoit que pour des motifs d'« intérêt public » il peut être fait exception à l'interdiction de « *mettre ou conserver en mémoire informatisée, sauf accord exprès de l'intéressé, des données nominatives qui, directement ou indirectement, font apparaître les origines raciales ou les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales des personnes* ». Néanmoins, il doit être pris dans ce cas un décret en Conseil d'Etat, après avis conforme de la commission. Le projet d'un tel décret existe, il est même depuis plus d'un an à la CNIL. Il prévoit en gros que tous les fichiers nominatifs importants pourront bénéficier de la règle de l'exception ! Et il prévoit aussi sa non-publication au *Journal officiel*... Sans doute pour ne pas inspirer les curieux qui demanderaient à exercer un droit d'accès par magistrat de la CNIL interposé.

Ce projet de décret, classé « confidentiel-défense », le voici.

L'article premier s'applique aux deux principaux fichiers du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), au fichier de renseignements des brigades de gendarmerie et au fichier des personnes soumises au service militaire mentionnant notamment les informations fournies par la sécurité militaire. L'article 2 concerne les fichiers de la direction générale de la police nationale, le fichier de recherche criminelle, le fichier des personnes recherchées, le fichier des associations et groupements (des Renseignements généraux) comportant notamment des informations sur les membres, le fichier des « personnes à responsabilités publiques ou s'étant signalées à l'attention des autorités publiques », et enfin le fichier de la D.S.T. Les articles suivants du texte, qui n'en comporte que quatre évoquant le fond, concernent des fichiers de gestion interne. Le document est rédigé sur papier à en-tête de la Direction des affaires civiles et du sceau, sous-direction de la législation civile et de la procédure.

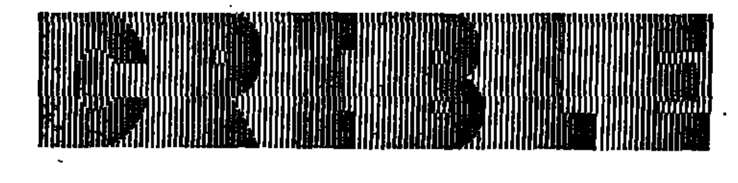
Si ce décret est effectivement signé, cela reviendrait à fournir la possibilité à la police et à l'armée de traiter sans restrictions et à l'abri de tout contrôle public de tout sur tous. ■

(4) Voir *le Monde* du 11 février 1980.

(5) Voir notamment *le Monde* des 3 avril 1980, 20-21 avril 1980, 5-6 juin 1980, 3-4 août 1980.

(6) Voir *le Monde* daté 7-8 décembre 1980.

(7) 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 707-56-35.



ANNIE BATLLE

BOITE A OUTILS

Science et technologie, encore et toujours

L'Université des Nations unies (UNU), dont l'un des objets fondamentaux est « *de promouvoir et d'effectuer des recherches dans les domaines cruciaux de la survie, du développement et du bien-être des hommes* », poursuit depuis 1976 un programme intitulé « Les alternatives de développement socio-culturel dans un monde en évolution » (S.C.A.).

Une des parties de ce programme est plus particulièrement consacrée à « La transformation du monde » (T.M.) et c'est dans ce cadre qu'a été organisé en octobre 1979, à Belgrade, un séminaire sur « La science et la technologie dans la transformation du monde ».

L'intérêt du document édité par les Nations unies, qui restitue l'essentiel des communications et des conclusions effectuées, est, malgré l'inévitable austérité de la présentation et l'aspect mosaïque des interventions :

— La volonté et la discipline des participants (universitaires, prospectivistes, planificateurs du monde entier) de coller à l'étude de la dimension de la science et de la technologie dans la période que nous vivons, et d'accorder autant d'importance aux sciences sociales, aux sciences de l'homme qu'aux sciences naturelles pures et appliquées ;

— La dimension planétaire de l'approche et du débat. L'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine, les pays de l'Est, sont réellement présents et le discours européen occidental n'est pas privilégié mais relativisé. La relation science-technologie-culture est sous-jacente en permanence.

Les titres des différentes sections sont : Science et technologies, facteurs de la civilisation contemporaine ; Génération et transfert technologique ; Biologie, médecine et futur de l'humanité ; Contrôle de l'espace et pouvoir ; De la dépendance intellectuelle à la créativité. (Programme Document - MSDPD - 16/UNUP - 196. The First International Seminar on Science and Technology in the Transformation of World, a Report of Proceedings, 112 pages. UNU - Toho Seimei building, 15-1 Shibuya 2 - Chome Shibuya, Ku, TOKIO 150 - JAPON.)

Le risque technologique majeur

« *Du point de vue de la santé mentale, la solution la plus satisfaisante pour l'avenir des utilisations pacifiques de l'énergie atomique serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude* » (Organisation mondiale de la santé, Genève, 1958). Le premier ouvrage de la collection « Futuribles » chez Pergamon Press, *le Risque technologique majeur*, par Patrick Lagadec, témoigne d'une volonté lucide de s'opposer à cette stratégie de désinformation pessimiste. Le risque technologique majeur nous concerne tous, et en priorité les sociétés industrielles. Au-delà du seul risque atomique, les concentrations et la complexité des ensembles de production, des flux de transports, des agglomérations géantes, multiplient les risques d'événements catastrophiques. Les développements sur une échelle exponentielle de la science et de la technologie ont ajouté aux cataclysmes naturels une gamme de cataclysmes artificiels dont la variété et la gravité probable s'enrichissent au fil des ans.

Un bilan détaillé met l'accent sur l'insuffisance généralisée des moyens de prévention, de lutte et de réparation ; il conclut à l'existence de limites sérieuses aux possibilités de prévention, d'obstacles quasi absolus dans la lutte contre les désastres et d'obstacles absolus pour la réparation. Dès lors, pourquoi sacrifier quelques heures à la lecture de ce travail, même s'il s'agit d'un sujet capital, traité avec une grande rigueur ? Parce qu'il fait peur, et que la peur peut se transformer en force faisant agir la raison. Et surtout — c'est la conclusion du livre — parce que, « *à la limite de ce que nous pouvons penser, il y a d'abord le sérieux de notre liberté. Une liberté qui commande la responsabilité* ». (Collection « Futurible », Pergamon Press-France, 24, rue des Ecoles, 75240 Paris Cedex 05).

REPÈRES

Un plâtre en fibres de verre

Même le banal plâtre de retour des sports d'hiver évolue. Les laboratoires pharmaceutiques 3M commercialisent en France un nouveau plâtre-résine nommé Lightcast - II, expérimenté et vendu depuis six ans aux Etats-Unis.

C'est une bande de fibres de verre tressées enduite d'une résine photosensible, présentée sous emballage opaque. On place d'abord sur le membre blessé un jersey protecteur hydrophobe puis on enroule la bande. Sa souplesse permet de la lisser et de la modeler parfaitement autour du membre. Quelques minutes sous une lampe à ultraviolets suffisent ensuite à lui donner la rigidité du plâtre.

Les avantages du Lightcast-II sont nombreux : il peut remplacer le plâtre à chaque fois qu'une immobilisation est nécessaire (fractures, tendinites, etc.); il est léger (deux fois plus que le plâtre classique), solide, une épaisseur suffit ; on peut donc enfiler un vêtement par-dessus. Sa porosité permet une libre circulation de l'air, ce qui réduit les démangeaisons. Insensible à l'eau, il supporte l'immersion pour les soins d'hygiène et la balnéothérapie. Enfin, il est suffisamment transparent aux rayons X pour permettre un contrôle radiologique de l'évolution des fractures.

Un inconvénient toutefois, son prix : huit fois plus cher environ que le plâtre traditionnel. (*Science et Avenir*, 29, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. : 233-21-73).

Jeunes de Californie

Les médecins californiens sont tenus depuis le 1er janvier de signaler à la police toutes les filles célibataires de moins de dix-huit ans qui ont des activités sexuelles. « *J'irai en prison plutôt que d'obéir à cette loi et de violer la confiance de mes patientes* », a déclaré le Dr Edward Zalta, président de l'Assocation médicale de Los Angeles. La loi proposée par le sénateur démocrate Omer L. Rain devait améliorer la législation existante pour inciter les médecins à rapporter les cas suspects d'attentats à la pudeur sur mineures ; mais dans la mesure où elle ne laisse pas le choix au médecin de décider ou non s'il y a lieu de signaler le cas, elle est refusée par le corps médical qui considère, comme le dit le Dr Brad Cohn, président de l'Association médicale de Californie, qu'« *elle ruine la confiance des jeunes dans les médecins et menace leur santé* ». (International Herald Tribune.)

Système d'alarme pour vieillards et infirmes

Ce système électronique d'appel au secours pour les vieillards et infirmes peut s'installer dans tout immeuble ou habitation relié au réseau téléphonique. L'installation Talla se compose d'un émetteur de 10 cm×5 cm×2 cm d'un poids de 100 grammes, porté au poignet ou en sautoir, d'un récepteur situé n'importe où dans l'immeuble, le jardin ou les dépendances, et d'un appareil automatique d'appel téléphonique.

L'émetteur à batterie rechargeable possède un interrupteur facile à actionner et deux voyants lumineux, le premier, vert, indiquant que l'émetteur est déclenché, le second, rouge, indiquant que la batterie a besoin d'être rechargée. Le cas échéant, ces voyants sont remplacés par des avertisseurs sonores. Quand le porteur actionne l'interrupteur de mise en marche, l'émetteur envoie un signal au récepteur qui déclenche le mécanisme d'appel automatique. Celui-ci forme successivement trois numéros téléphoniques au moins, afin d'avertir les intéressés de l'appel au secours. (*Artella Ltd, Croft Road, Moordown, Bournemouth BH 9 2 TL.* Dans : *Actualités industrielles de Grande-Bretagne*, 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 266-91-42.)

BLOCS-NOTES

● LA SOCIETE D'INFORMATION. — Une conférence sur les technologies de l'information et leurs effets sur les modes de vie des individus et des groupes sociaux est organisée en Irlande, à Dublin du 18 au 20 novembre 1981, par le programme FAST de la Commission des Communautés européennes (programme de prévisions et d'évaluation en science et technologie), et par le National Board for science and technology d'Irlande.

Cette conférence tiendra lieu de tribune aux décideurs et représentants des différents secteurs sociaux et des différents domaines de la recherche. Ils pourront y exposer leurs scénarios alternatifs de la vie en Europe dans les années 90. (Conférence Office, National Board for science and technology, Shelbourne House Shelbourne Road, Dublin 4, Irlande, tél. (01) 68-33-11, poste 236.)







MORGAN.

CONCENTRATION

Le zen et le miracle japonais

On s'interroge souvent sur les raisons des succès économiques du Japon. Pour le maître Taisen Deshimaru, la réponse ne fait pas de doute : ils tiennent à l'influence du zen dans l'inconscient collectif.

JEAN MANDELBAUM

LES missions économiques françaises se succèdent au Japon pour *tenter de* décrypter les secrets des succès japonais. Mais les membres de ces missions ont quelque peine à communiquer avec leurs interlocuteurs japonais, et donc à *comprendre* réellement les causes profondes de ce qui leur est montré. Car, au-delà de la déjà redoutable barrière du langage, il y a le presque impénétrable système de pensée japonais.

On parle de haute productivité individuelle et collective et de consensus social. Mais à quoi tiennent-ils ? Attribuer les succès économiques *japonais* à des éléments rationnels, quantifiables ou génétiques, participe dans le premier cas de la myopie intellectuelle de l'Occident et relève dans l'autre d'un racisme d'autant plus subtil qu'il est inversé.

Il est désormais établi que ce sont surtout des éléments irrationnels qui déterminent la progression foudroyante de cette nation. *Les* composantes socio-culturelles ou socio-spirituelles (systèmes religieux ou philosophiques) sont encore peu connues en Occident. *Le* zen est l'un de ces principaux courants.

Taisen Deshimaru, leader charismatique d'une des principales tendance du zen, réside à Paris depuis 1967.

Cet entretien, préparé par le *docteur* Durix, vice-président de l'association zen d'Europe, s'est déroulé dans une forme d'anglais très particulière, propre à Taisen Deshimaru, et appelée par autodérision « zen-glais ».

***

« Taisen Deshimaru, pourquoi avez-vous choisi de vous installer à Paris ?

— La réponse est évidente. Paris, qu'on le veuille ou non, reste l'un des principaux foyers culturels du monde. En outre, les Français sont profonds et peut-être plus sensibles que d'autres à l'expression de théories *nouvelles pour eux.*

— Pourquoi n'avez-vous pas appris le français ?

— C'eût été une perte de temps. Il vaut mieux pratiquer *le zen.*

— Qu'est-ce que le zen ?

— Le zen n'est ni une religion, ni une pratique, ni un état d'esprit. Il se situe au-delà de tout cela. Si vous le voulez, le zen, c'est la vraie religion. Ce *n'est pas de la théologie.*

— Pourtant, parmi les milliers de personnes qui sont, semble-t-il, en contact avec le zen en France, la plupart ont une autre religion. N'y a-t-il pas là une contradiction ? De même qu'entre le but que vous poursuivez, le prosélytisme et le refus du moyen de communiquer facilement.

— Nous sommes des contradictions vivantes. La construction des esprits n'est pas rationnelle. Etre vraiment *rationnel*, c'est savoir intégrer l'irrationnel. Vouloir rationaliser le monde est une erreur. Nous devons au contraire conserver les contradictions, apprendre à vivre avec elles. La vie est difficile.

— Certains disent que le zen n'est que le « za-zen », c'est-à-dire le zen assis, autrement dit une posture : assis très droit sur un coussin dur, jambes en position de lotus, bassin rejeté vers l'arrière (anus vers le ciel), mains croisées.

— Le zen est bien « za-zen », mais c'est auss. et surtout une posture mentale.

— Les handicapés physiques ne pouvant pratiquer « za-zen », sont-ils exclus de la pratique zen. ?

— Pas du tout. Il suffit qu'ils apprennent la bonne respiration à défaut de la bonne posture.

— Qu'est-ce que la respiration zen. ?

— C'est une respiration dynamique, axée sur l'expiration, contrairement à la respiration yoga fondée sur l'inspiration. L'une apporte la force (voir le Japon), l'autre l'émollience (voir l'Inde).

— D'où les rapports du zen avec les arts martiaux ?

— Bien sûr, *mais ce serait* très long à expliquer. Vous pouvez peut-être vous reporter à mon ouvrage paru chez Seghers en 1977, *Zen et Arts martiaux.*

— Le zen est-il donc l'une des composantes de la force nationale *japonaise, héritage des* samouraïs, de ce qu'on a pu appeler il y a trente ans le militarisme japonais ?

— Non, c'est mal comprendre le zen. Celui-ci est utile individuellement, et, dans le domaine de la force dans lequel vous souhaitez que je me place, les arts martiaux permettent de libérer l'homme *de sa peur.*

» Mais la force individuelle de l'être humain , c'est important. C'est une des composantes de la santé. La force sexuelle également. *D'ailleurs* un proverbe japonais dit : « On ne prête pas de l'argent à celui qui ne bande *pas* ».

— Le zen est réputé résoudre de nombreux problèmes physiques et psychiques ?

— Il est médicalement prouvé (voir les travaux de Hirai) que la posture zen produit des effets psychiques positifs. Or le physique entraîne le mental et réciproquement. Corps et esprit constituent alors une unité.

— On cite souvent le cas du restaurant Mikasa Kaikan à Tokyo, où tous les employés pratiquent *« za-zen » avant le début* du travail.

— C'est tout à fait vrai, et les résultats financiers de l'entreprise sont extrêmement positifs. Et ce n'est bien sûr pas un cas isolé. Nombreuses sont les entre*prises japonaises où* les *employés* pratiquent telle ou telle forme de conditionnement physique *ou* mental.

— Le zen peut-il être considéré comme l'une des raisons du succès économique japonais ?

— *Certainement.*

— Pour mieux comprendre, analysons certains des principes de base du zen : le « mu-jo ».

— C'est le principe de l'impermanence des choses. Nous, Japonais, en sommes imprégnés (en *permanence*). *Nous savons* bien que l'instant présent ne se renouvelle pas, que les choses ne sont jamais exactement identiques. *Cela* permet une adaptation constante et sans crainte à l'évolution.

— Le « mu-shotoku » ?

— C'est l'esprit de non-profit ; agir sans attendre une récompense directe à l'action entreprise. Le subconscient ainsi libéré, toute notre énergie peut être utilisée. C'est donc paradoxalement en abandonnant *toute ambition* personnelle *que* l'on réussit.

— Le « hishi-ryo » ?

— C'est l'esprit même du zen. La conscience au-delà de la conscience, la conscience absolue, la conscience naturelle. Il faut conserver *cet* état d'esprit pendant la pratique du za-zen. C'est une notion parfaitement incompréhensible hors de la pratique du zen.

— Que recherchez-vous alors ?

— Suivre naturellement l'ordre cosmique des choses. Mais *tout le monde ne réussit* pas.

— Le zen est donc extrêmement utile pour l'homme moderne ?

— Tout est utile, mais rien ne doit être fait dans un but utilitaire. On ne peut expliquer à *quoi le* zen est *utile. Ses* usages sont infinis et indicibles. On ne peut les délimiter. Il est toutefois concevable que le zen résolve tous les problèmes humains, car le zen contrôle tout. Je peux par exemple apporter la sagesse aux *hommes* politiques, l'efficacité aux hommes d'affaires.

— Peut-on établir des rap*ports* entre le zen et la psychanalyse ?

— Je ne suis pas psychanalyste, et il *m'est difficile de* répondre, mais *je peux dire* ceci : Il faut laisser venir l'énergie de l'inconscient et non pas la forcer à sourdre.

» De célèbres spécialistes de la psychologie du comportement sont parfaitement d'accord avec cet aspect du zen.

— Et le « satori », qui est présenté en Occident comme l'illu*mination finale apportée par* le zen ? Est-ce bien cela ?

— Non pas du tout. Le « satori », c'est simplement le fait de retrouver la conscience originelle. Nous possédons en nous la conscience de Bouddha que le Karma nous cache. Il faut répéter les bonnes choses en permanence. Tout le monde a un esprit sain au départ, et c'est en prati*quant le* za-zen que l'on chasse les angoisses et les peurs, et que les racines de l'esprit se purifient. C'est cela le satori.

— Est-il exact que le zen cherche à rompre les relations affectives entre le maître et les disciples ?

— Ces relations affectives sont importantes, mais il faut aller au-delà, et rechercher l'unité *entre le maître et le disciple.*

(Lire la suite page XVII.)

LE GÉNÉRAL DE GAULLE.

18 Mars 1942.

C. de Gaulle.

TÉMOINS

Le premier testament du général de Gaulle

En mars 1942, à Londres, l'opposition entre le général de Gaulle, chef de la France libre, et l'amiral Muselier, qui commandait la marine, aboutit à un véritable début de mutinerie. L'amiral Paul Galleret, alors capitaine de corvette, qui fut – du côté gaulliste – un des acteurs de l'événement, apporte ici son témoignage.

PAUL GALLERET

IMPROVISÉE comme en défi à une capitulation sans précédent dans notre histoire, et cela à partir de rien et en territoire étranger, le Mouvement de la France libre (ainsi nommé d'après l'épithète de *free french*, que, peu enclins aux périphrases, lui donnèrent d'emblée les Anglais) eut certes à surmonter de nombreuses difficultés. Toutefois son existence ne fut réellement menacée qu'une seule fois : en mars 1942.

De la crise majeure qu'il connut alors, n'ont été publiées jusqu'à présent que des relations édulcorées ou tendancieuses, et toujours très incomplètes. D'où, semble-t-il, pour moi qui fus un des plus proches témoins de ce qui s'est alors passé, le devoir de combler cette lacune, maintenant surtout que, selon l'expression de Saint-Simon, « *le temps écoulé a mis ce récit à l'abri des ressentiments* ».

Dès juillet 1940, le hasard avait voulu que, parmi les tout premiers à avoir répondu à Londres à l'appel du 18 juin, il se trouvât un journaliste scientifique de trente-neuf ans, André Labarthe, auquel le général de Gaulle, favorablement impressionné par sa fougue et son titre de docteur ès sciences physiques, avait aussitôt confié une importante responsabilité : l'armement de la France libre. Mais ce grand discoureur divaguait parfois si étrangement qu'un jour le général, excédé, fut amené à lui dire : « *Monsieur Labarthe, vous êtes un frénétique !* » Ainsi catalogué, il voua à de Gaulle une rancune implacable et, désormais résolu à tout faire pour le « déboulonner », il se chercha à cette fin des alliés.

Ce fut chez les marins qu'il les trouva. Ayant rencontré deux d'entre eux peu après leur arrivée, le vice-amiral Muselier et le commandant Moullec, il sympathisa d'autant plus vite avec eux que dans un passé récent ils avaient été, comme lui-même, de chauds partisans en France du Cartel des gauches. Une sympathie qui se mua en amitié intéressée quand il apprit que l'amiral allait commander les F.N.F.L. (Forces navales de la France libre) avec Moullec comme chef d'état-major.

Pour Labarthe, ce seraient là deux alliés d'autant plus précieux qu'en Grande-Bretagne les marins représentaient les deux tiers des effectifs du mouvement.

Ainsi, en septembre 40, se trouva constitué chez les Français libres un trio d'opposants décidés à s'emparer un jour de la direction du mouvement ; trio qui deviendra le noyau d'une véritable conjuration à partir du moment où, afin d'assurer une liaison permanente entre lui et les personnalités britanniques hostiles au général, le Dr Leslie Beck du PID (Political Information Department) aura fait s'y affilier une jolie femme de ses amies, Mrs Michaelis, qui, d'origine picarde, était devenue anglaise par son mariage avec un richissime oxfordien.

Dans cette optique de pronunciamiento, il apparut à Muselier et à Moret qu'il leur suffirait de s'assurer l'adhésion des officiers et principalement de ceux qui se trouvaient en service à Londres même. Tantôt, on soulignait le contraste entre l'attitude distante du général et l'abord facile et chaleureux de l'amiral, tantôt, à la moindre occasion, on accusait de Gaulle, ce « biffin », d'injustice à l'égard de la marine, et on cherchait, d'ailleurs sans succès, à l'affubler de sobriquets tels que « boulanger » ou plus stupidement encore « Képi Ier » !

En outre, on soulignait sans cesse combien il était anormal qu'un amiral à trois étoiles comme Muselier fût subordonné à ce général qui n'en avait que deux !

Afin d'ôter aux officiers toute occasion de le rencontrer et de faciliter éventuellement une sécession, la marine qui, jusque là, avait ses bureaux au premier étage de Carlton Gardens, les transféra dans un autre immeuble : Westminster House, possédant, grâce à la générosité de Mrs Michaelis, son propre mess.

On laissait entendre que si les choses n'évoluaient pas, la marine pourrait être amenée à devenir une section de la Royal Navy : éventualité que presque tous les officiers considéraient comme acceptable, comme s'ils ignoraient que la masse des volontaires, autrement dit la « base » du mouvement, était foncièrement fidèle au général, fidélité qui, comme on le verra, se manifestera à trois reprises.

La première fois, ce fut lors de l'arrestation de l'amiral par les Anglais le 2 janvier 1941. Comment, se demanda-t-on, cela avait-il pu se faire ? Tout simplement ! La cause en avait été que deux volontaires de l'armée de terre en étaient arrivés à voir en lui l'ennemi n° 1 de la France libre et n'avaient rien trouvé de mieux pour le neutraliser que de le dénoncer aux services anglais de sécurité comme entretenant une correspondance secrète avec Vichy.

Son emprisonnement ayant provoqué une énergique protestation du général et les pièces à conviction s'étant révélées des faux grossiers, le cabinet britannique s'empressa de le faire libérer avec ses excuses.

Labarthe et Muselier se préparèrent à tirer parti de la première opportunité qui se présenterait, laquelle leur parut être, en septembre 1941, le projet de création du Comité national de la France libre.

L'aumônier

Ils revendiquèrent pour leur triumvirat, assorti de quelques comparses, dont René Pleven, l'entière réalité du pouvoir. Mais très vite cette tentative tourna court devant l'attitude intraitable du général. Néanmoins, quelque temps après, celui-ci jugea bon de passer l'éponge en nommant Muselier commissaire national à la marine, et en adoptant plusieurs mesures d'apaisement que lui avait suggérées l'aumônier des F.N.F.L., l'abbé Olphe-Galliard.

La plupart du temps en soutane, l'abbé Olphe-Galliard en imposait par sa prestance, son glorieux passé de combattant et le rayonnement de sa bonté teintée d'humour.

Il y avait plusieurs mois que je n'avais pas vu l'aumônier quand, le 15 novembre 1941, nous nous rencontrâmes à Londres à la sortie de l'Albert Hall où le général venait de prononcer son premier grand discours en public. Pressé de me parler, il m'entraîna à l'écart de la foule. Certes, il comprenait, me dit-il, que le général ait cru devoir dépeindre le mouvement comme « *un bloc maintenant inébranlable* ». Mais, selon lui, Muselier et Labarthe n'avaient pas renoncé à leurs cyniques prétentions : d'ailleurs, il tenait d'un ami anglais que le bruit courait à la City que quelque chose se tramait à nouveau contre le général, et, cette fois, avec la participation massive des marins. Or que la marine pût ainsi concourir à la ruine de la France libre était pour lui intolérable ! « *Il y a là en cours*, me dit-il, *une machination qu'il est urgent et vital d'enrayer.* »

« *Finalement*, me dit l'aumônier, *je ne vois que vous d'assez résolu et perspicace pour assumer la besogne, ingrate mais nécessaire, d'accusateur public* « » Il conclut : « *Soyons donc vigilants et prêts à intervenir, tel doit être notre pacte !* » Sur quoi il aborda un autre sujet qui n'était d'ailleurs pas sans rapport avec celui que nous quittions : les liens de l'amiral avec la Royal Navy.

La Royal Navy

Ces liens étaient curieusement cordiaux. D'une part, la rapidité avec laquelle l'amiral avait réussi à organiser les F.N.F.L. sur des bases solides, grâce à quoi elles contribuaient très efficacement à la protection des convois, lui avait valu incontestablement l'estime de ses collègues anglais. D'autre part, ceux-ci éprouvaient pour lui une sorte de sollicitude parce que, la Navy étant en Grande-Bretagne « *the senior service* », ils comprenaient mal qu'il fût subordonné à un général qui, de surcroît, était moins ancien que lui...

Celui qui, en sa qualité de « délégué auprès des éléments navals alliés », ressentait le plus tout cela, c'était, assurément, l'amiral Dickens, lequel, tout à son souci d'efficacité et à son désir de gonfler l'importance de ses fonctions, souhaitait extrêmement que, comme les autres, les F.N.F.L. devinssent une section de la Royal Navy.

Ce fut, d'ailleurs, parce que l'on y sut que Muselier tenait beaucoup à assumer une importante mission que le général venait de lui confier (celle de rallier à la France libre avant la fin de l'année 1941 les îles Saint-Pierre et Miquelon), que l'Amirauté ne s'opposa pas à ce qu'il appareillât le 24 novembre, avec le *Surcouf* et trois corvettes, de Greenoch pour Terre-Neuve. Mais, diverses complications étant intervenues, l'opération ne put être menée à bien que la veille de Noël.

Or, entre-temps, un événement d'une importance mondiale s'était produit : le 7 décembre, les Japonais avaient attaqué Pearl Harbor provoquant l'entrée des Etats-Unis dans la guerre. « *C'est donc le moment ou jamais*, se dirent les conjurés, *de réparer notre échec de septembre.* »

Malheureusement, leur chef nominal s'était laissé engluer dans une aventure lointaine. Ce fut pourquoi, Labarthe et Moret, utilisant un procédé de surchiffrement grâce auquel ils pouvaient communiquer secrètement avec lui, l'inondèrent de messages destinés à l'alarmer, l'admonester ou l'indigner.

En même temps, ils mettaient au point le scénario du pronunciamento, scénario qui, à l'instant où Muselier posera le pied sur le sol du Royaume-Uni, lui sera remis par une messagère de charme, Marie-Alix Michaeli.

Bien que pris en main dès son arrivée par Labarthe et Moret auxquels se joindra le général Odic (un aviateur antigaulliste venu d'Alger via New York), Muselier, qui avait reçu du général de Gaulle et du Comité national un accueil des plus chaleureux, se montre peu enclin à se lancer dans une nouvelle aventure.

Mais, le 2 mars, au cours de sa première entrevue avec le général, celui-ci, après l'avoir félicité à nouveau, l'invite à se séparer de Moret en raison des télégrammes inconvenants que celui-ci lui avait adressés pendant toute son absence ; télégrammes dont on n'avait eu connaissance à Carlton Gardens que parce que deux jeunes aspirants, détachés en renfort au bureau du chiffre de Westminster House, avaient été si choqués par l'animosité dont ces textes témoignaient envers le chef de la France libre que, second témoignage de la loyauté viscérale des volontaires de la base à son égard, ils avaient estimé ne pas être en droit de les lui laisser ignorer.

Démission

Les conjurés, clamant que c'était là une « *abomination digne de la Gestapo* », n'en pressent que plus vivement l'amiral de sauter le pas. C'est ce qu'il fera le lendemain où, après une réunion du Comité national consacré au compte rendu de sa mission, il déclarera qu'il démissionne de son poste de commissaire national.

Le général a, alors, une réaction à laquelle nul ne s'attendait : se souvenant de ce qui s'était passé en septembre et tenant compte des mises en garde de l'aumônier, il accepte la démission mais, primo, il nomme commissaire national à la marine le plus ancien des officiers (le capitaine de vaisseau Auboyneau, alors en opérations dans le Pacifique, promu contre-amiral à titre temporaire) ; secundo, il met l'amiral Muselier en permission pour trente jours et... le relève de son commandement des F.N.F.L.

Stupeur et indignation de celui-ci qui considérait les F.N.F.L. comme son fief ! D'urgence, il réunit les chefs de service pour les mettre au courant de ce qu'il appelle « un coup bas ». « *Il faut faire bloc*, dit-il, *et pour cela, je compte sur tous mes officiers !* » En même temps, il convoque à Londres les commandants des navires dans les ports et il en envoie quatre en délégation chez l'amiral Dickens pour lui dire qu'ils sont entièrement solidaires de leur amiral et qu'ils protestent contre la décision qui le frappe. Enfin, sur les indications de Mrs Michaelis, il écrit au premier lord de l'Amirauté pour accuser le général, qui a constamment usé envers lui de mensonge, de chantage et de brimades, de le limoger aujourd'hui dans le but de détruire les F.N.F.L. ; lettre qu'il conclut en proclamant hautement « *l'impossibilité pour des hommes libres de se soumettre à la domination despotique d'un seul homme* ».

Appels au secours qui, comme le raconte le général dans ses *Mémoires*, ne restèrent pas sans effet : « *Convaincu par Alexander, le cabinet britannique exigea de moi le maintien de Muselier dans ses fonctions de commandant en chef des F.N.F.L. Le 6 mars, notification me fut faite de cette mise en demeure par M. Eden accompagné de M. Alexander.* »

Mais, dès le lendemain, ce sera par écrit que le général répondra à cette notification verbale en exposant à M. Eden, de la façon la plus complète et la plus claire, les raisons pour lesquelles lui-même et le Comité national ne peuvent accepter à ce sujet l'ingérence du gouvernement anglais et en précisant en outre nettement que, si celle-ci leur était imposée, ils cesseraient de s'acharner à une tâche devenue impossible.

Une épreuve de force dont l'issue ne fait aucun doute, pensent les conjurés, qui estiment donc le moment venu de dévoiler carrément le but de la conjuration. « *Ce que l'on veut faire*, expliquent-ils, *c'est mettre à la tête de la France libre, au lieu d'un Comité national aussi mal composé que celui-ci, un groupement de personnalités ayant fait leurs preuves, groupement qui aurait pouvoir de décision...* »

L'esclandre

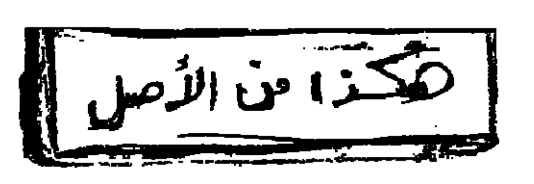
Ce n'était un secret pour personne que ledit groupement devait comprendre, outre le triumvirat, des gens comme René Pleven, Henry Hauck et le général Odic.

Labarthe et Moret avaient en outre imaginé, afin d'être plus sûrs d'être suivis par tous les officiers, de les inviter à adresser à l'amiral, pour le cas où la décision prise contre lui ne serait pas rapportée, des lettres individuelles de démission, lettres qui, disaient-ils, constitueraient de leur part autant de témoignages de dévouement à son égard.

Ayant appris par l'aumônier que, le 10 mars, Muselier a fait courir le bruit que déjà trente « démissionnaires » se sont fait connaître, le général décide le 11 mars de venir parler aux officiers de Westminster House. Il y arrive à 17 h. 30, accompagné d'un seul aide de camp. « *A commencer par moi*, déclare-t-il en débutant, *chacun doit le respect à l'amiral.* » Là-dessus, ce dernier, prévenu par Moret, fait irruption, très pâle et dans une agitation fébrile. Tranquillement, le général termine son allocution ; après quoi il manifeste le désir de s'entretenir avec chaque officier en particulier. Muselier déclare alors, aux acclamations des conjurés, qu'il s'oppose catégoriquement à ce que ces entretiens aient lieu hors de sa présence. « *Amiral*, lui réplique le général, *vous manquez au devoir militaire* » : puis, très maître de lui, il se retire en disant qu'il reviendra une autre fois et que « *d'ici là, tout le nécessaire sera fait.* »

Cet esclandre m'avait brutalement révélé à quel point l'avenir du mouvement était en danger. Aussi lorsque, pour rompre le silence oppressant qui avait suivi le départ du général, Muselier demanda si quelqu'un désirait des explications, me suis-je avancé, soudain résolu à mettre la circonstance à profit pour jouer, comme convenu avec l'aumônier, mon rôle d'accusateur public.

Ce fut à Moret que je m'en pris ; en forçant ma voix, je lui reprochai d'avoir constamment cherché à envenimer les rapports entre le général et l'amiral, et, pis encore, d'avoir plusieurs fois tenté, par ambition ou aveuglement, de provoquer une scission du mouvement. Sans doute ai-je insisté longuement et véhémentement sur ce qu'un tel comportement avait d'insensé et d'odieux car, relatant cette scène dans son livre, Muselier conclut en disant : « *Galleret se retira furieux !* »



En tout cas, j'avais été à la fois entendu et compris puisque le lendemain, 12 mars, les trois officiers les plus anciens, Gayral, Wietzel et Jaquet, ne cachent pas leur résolution de se détacher de la conjuration : un revirement d'importance, car il permettra aussitôt au général, qui en a été informé par l'aumônier, de réorganiser le commandement des F.N.F.L. en le confiant, jusqu'à l'arrivée de l'amiral Auboyneau, au capitaine de vaisseau Gayral, et en désignant le capitaine de frégate Jaquet comme chef d'état-major en remplacement de Moret mis en permission d'office ; deux nominations qui feront immédiatement l'objet d'une diffusion générale.

C'est au manoir des Michaelis, qui, depuis le début de la crise, était devenu le foyer de la conjuration, que, le 15 mars, l'amiral les apprend. En hâte, il écrit à nouveau au premier lord de l'Amirauté pour lui prédire que l'effondrement des F.N.F.L. va immanquablement résulter de ces décisions du général

Puis il envoie deux télégrammes, l'un à Auboyneau, pour le dissuader d'acepter de lui succéder, en disant qu'il a tous les officiers avec lui sauf Galleret, et l'autre à Villefosse (qui est resté à Saint-Pierre-et-Miquelon) : « *Crise très grave — Galleret contre nous — Wietzel hésitant* »

Enfin, il demande aux conjurés de redoubler de zèle, ce qui se traduira principalement par l'envoi de deux d'entre eux en mission dans les ports pour y inciter les équipages à mettre sac à terre.

Départ

A cette même date, le vent n'est pas à l'optimisme à Carlton-Gardens. C'est que le général y estime de mauvais augure que le cabinet britannique n'ait pas encore répondu à sa lettre du 8 mars dans laquelle il avait expliqué pourquoi il ne pouvait accepter de rendre à Muselier le commandement des F.N.F.L., et plus inadmissible encore que le premier ministre n'ait pas tenu compte d'une seconde lettre qu'il lui avait écrite le 12, cette fois pour l'inviter, conformément à l'accord de juridiction existant entre eux, à mettre hors d'état de nuire pendant un mois l'amiral Muselier, qui, la veille, avait donné « *un exemple grave d'insubordination devant les officiers rassemblés* ».

Or, de la part des Anglais, cette passivité était de nature à ruiner l'autorité qu'eux-mêmes lui avaient reconnue. Aussi décide-t-il de leur faire savoir que, aussi longtemps que la mesure qu'il leur a demandé d'appliquer ne le sera pas, il suspendra tous ses rapports avec eux, et, comme pour confirmer ses dires, il part le 18 mars pour la campagne, à Berkhamsted, situé à 40 kilomètres de la capitale.

Certes, il ne se dissimule pas que, ce faisant, il engage un pari et qu'il doit donc se tenir prêt à toute éventualité, y compris à la pire. Aussi a-t-il pris la précaution de laisser aux mains de trois de ses collaborateurs (dont François Coulet) une sorte de testament écrit de sa main, dont voici les principaux passages :

« *Londres, le 18 mars.*

» *Si je suis amené à renoncer à l'œuvre que j'ai entreprise, la nation française devra savoir pourquoi.*

» *J'ai voulu maintenir la France dans la guerre contre l'envahisseur. Cela n'est possible, actuellement, qu'aux côtés et avec l'appui des Britanniques. Mais cela n'est concevable que dans l'indépendance et dans la dignité (...).*

» *La France a déjà compris dans quelle voie et de quelle façon j'ai fait tout pour la servir. Elle comprendra que, si je m'arrête, c'est parce que mon devoir envers elle m'interdit d'aller plus loin. Elle choisira sa route en conséquence.*

» *Les hommes passent, la France continue.* »

Fausse réponse

La nouvelle du départ du général s'était aussitôt répandue, remplissant d'espoir les conjurés.

Mais le lendemain matin, 19 mars, parvient à Carlton-Gardens la réponse à une question que j'avais fait poser officiellement cinq jours plus tôt : « *Le Foreign Office a-t-il reçu, le 11 mars, de l'Amirauté, une lettre particulièrement importante relative au général de Gaulle ?* »

Importante, c'était, en effet, ainsi que, lorsque le 13 mars Moret en avait donné lecture aux officiers, il l'avait qualifiée, et cela à juste titre, car non seulement elle concernait exclusivement les procédés de gouvernement du général, mais ceux-ci y étaient stigmatisés avec une dureté inouïe et dans des termes qui frisaient la diffamation.

La réponse du Foreign Office consistait en un démenti pur et simple ! Aussitôt informé de celui-ci, Gayral en fait donner communication par Wietzel aux officiers, et l'un d'eux, Murville, un « démissionnaire », écœuré de la supercherie ainsi révélée, déclare qu'il retire sa démission.

C'est alors que, harcelé par Labarthe et Mrs Michaelis, qui craignent que d'autres ne l'imitent, Muselier, jouant le tout pour le tout, lance le mot d'ordre « grève générale », ce qui fera que ce même jour, à 16 heures, pour le seul état-major, dix-huit officiers quitteront leur service en engageant tous leurs subordonnés, militaires et civils, à en faire autant.

Abandon de poste concerté, en pleine guerre, avec incitation à la désertion collective, ce n'était pas et ne pouvait pas être une grève ; c'était véritablement une mutinerie, et qui, en paralysant l'état-major et le commandement, avait pour but de désorganiser la marine et, par ce biais, de forcer la main aux Anglais.

Mais cette bombe fera long feu, car — troisième témoignage de la fidélité profonde et inviolable des volontaires au chef de la France libre, — il n'y a pas eu la moindre défection dans le personnel subalterne des bureaux et des services de l'état-major, grâce à quoi, avec l'aide de quelques *officiers convoqués de* Glasgow et de Portsmouth, le fonctionnement de celui-ci sera presque instantanément rétabli.

Ainsi, dès le 20 mars au soir, pourra être transmis à tous navires et bases l'ordre ci-après signé du général :

« *Dans la période d'incertitude que traverse la marine, le devoir est de faire son service et d'obéir. Comme chef des Français libres, j'ai donné des ordres, la marine les exécutera. Si quelque incident devait cependant se produire, ceux qui l'auraient causé et les chefs qui l'auraient toléré subiraient les sanctions prévues par la loi pour la désobéissances devant l'ennemi. Mais je sais que je puis compter sur le bon sens, le patriotisme et la discipline de tous. Je salue au nom de la France la marine française libre.* »

Un ordre qui, affiché dès réception dans toutes les formations, y aura un tel effet magique que, sauf en un seul endroit (au dépôt de Londres où, pendant un court moment, quelques excités pousseront des hourras en l'honneur de l'amiral et chanteront sur l'air des lampions : « *C'est Museau, Museau qu'il nous faut !* »), le calme le plus complet continuera à régner partout dans les F.N.F.L.

Epilogue

Ce que voyant, les Anglais, sur qui la « grève » du 19 mars avait produit une déplorable impression (particulièrement à l'Amirauté, où l'on gardait un amer souvenir de la vague d'insubordination dont avait souffert la Royal Navy après la première guerre mondiale), vont éprouver le besoin d'en finir promptement.

Ce sera d'abord M. Alexander qui, pressé par le premier ministre, se hâtera de notifier à l'amiral et à Moret qu'ils devront se tenir hors de Londres pendant quatre semaines, sans aucun contact avec la Marine.

Puis ce sera l'amiral Dickens qui demandera à l'état-major de faire parvenir aux officiers mutins une sorte de lettre circulaire qui n'était autre qu'une mise en demeure de reprendre leur service.

Enfin, le 23 mars au matin, un haut fonctionnaire du Foreign Office arrivera à Berkhamsted, porteur de la nouvelle que le cabinet britannique n'insiste pas pour que Muselier reste commandant en chef des F.N.F.L., ce qui fera que, oubliant à l'instant son testament devenu sans objet, le général regagnera dans l'heure qui suit Londres et Carlton-Gardens.

Dès lors la crise va se terminer rapidement et, qui plus est, en douceur. Au bout de dix jours, en effet, la plupart des mutins, apparemment revenus à la raison, auront fait leur soumission et repris leurs fonctions comme si de rien n'était. Contrairement à certains racontars, aucun d'eux, même les meneurs, ne sera l'objet d'une sanction ou d'une exclusion, la France libre ne pouvant se passer d'un seul de ceux-là mêmes qui avaient comploté de la quitter. ■

GRANDE-BRETAGNE

« Ma vie avec Nye »

Haï par les puissants, adulé par le peuple, Aneurin « Nye » Bevan a été l'un des plus prestigieux leaders travaillistes. Son épouse, Jennie Lee, raconte sa vie à ses côtés.

BERNARD CASSEN

ON l'appelait « Nye ». Pendant quinze ans — de 1945 à sa mort d'un cancer en 1960, — il fut le héros de la gauche travailliste. Même aujourd'hui, il ne se passe guère de congrès du parti sans que le nom d'Aneurin Bevan soit invoqué par un orateur désireux de raffermir l'ardeur des militants par une maxime ou un bon mot emprunté au grand disparu. « *Comme le disait Nye...* » joue, toutes proportions gardées, le même rôle qu'une citation du général de Gaulle dans une réunion du R.P.R. Et l'élection récente de M. Michael Foot à la tête du parti travailliste ne peut que raviver la flamme : « Michael », même s'il s'est quelque peu assagi dans la dernière période, où il cautionna complètement la politique « centriste » de MM. Wilson et Callaghan, reste l'héritier spirituel de « Nye ». Il fut aussi son ami — parfois difficile, — son biographe après sa mort, et il est aujourd'hui l'élu inamovible de sa circonscription galloise d'Ebby Vale.

Peut-on imaginer figure plus représentative de ce que le mouvement travailliste britannique a de meilleur — son enracinement populaire, sa générosité sociale, s'appuyant sur une forte tradition religieuse non conformiste, son obstination dans la défense des « petits » contre les « grands » et son rejet de l'arrivisme — qu'Aneurin Bevan ? Mineur de fond à quatorze ans, il sut profiter, six ans plus tard, d'une bourse de son syndicat pour acquérir les éléments d'une culture qui devait faire de lui un des dirigeants politiques les plus éclairés et le seul parlementaire capable, par son éloquence, et malgré son bégaiement, de mettre les rieurs de son côté dans ses joutes avec Winston Churchill à la Chambre des communes.

Député constamment sur la brèche pour défendre les travailleurs contre le patronat ou, pendant la guerre, les soldats d'Afrique du Nord victimes de l'impéritie de l'état-major anglais, il devint ministre de la santé et du logement dans le gouvernement travailliste de Clement Attlee en 1945. C'est lui qui créera la clé de voute du *Welfare State*, de l'Etat-providence, qu'est le système national de santé, c'est-à-dire l'accès à la médecine libre et gratuite pour tous.

C'est sur une question de principe apparemment secondaire — la suppression par le gouvernement, et contre son gré, de la gratuité des appareils dentaires et des lunettes — qu'il abandonnera son portefeuille en 1951. Entreprenant lui aussi sa traversée du désert, il parviendra néanmoins à résister à la vague qui déportera le travaillisme à droite, sous l'influence de son *nouveau* leader, Hugh Gaitskell, successeur d'Attlee. La confiance personnelle que lui manifestent les militants lors des congrès obligera plus tard le groupe parlementaire à en faire le leader adjoint du parti, chargé des affaires étrangères dans le « cabinet fantôme ». Gaitskell-Bevan : un tandem difficilement viable, tant les oppositions politiques et personnelles étaient exacerbées entre le tribun populaire et l'intellectuel raffiné à la recherche du juste milieu. Leur mort prématurée (Bevan en 1960, Gaitskell en 1963) fera de Harold Wilson le chef du parti et le premier ministre ayant occupé le plus longtemps le 10 Downing Street après la guerre (de 1964 à 1970 et de 1974 à 1976). On peut rêver à ce qu'aurait été un *Royaume-Uni dirigé par un* Bevan dont l'envergure, la chaleur humaine et le souffle font apparaître bien étriquées les figures de MM. Wilson et Callaghan...

Indomptable

Nye eut la chance d'avoir comme maîtresse, puis comme épouse, en 1935, une autre forte personnalité de la politique anglaise : Jennie Lee. Issue comme lui d'une communauté minière, elle avait cependant pu faire des études supérieures à l'université d'Edimbourg. Dans une région où l'on valorise la culture, elle deviendra, en 1929, député de la circonscription ouvrière de North-Lanark à l'occasion d'une élection partielle. Jamais sans doute on ne vit à Westminster parlementaire aussi jolie, ni aussi combative... Après une liaison avec un autre député travailliste, Frank Wise — déjà marié et père de famille, — elle trouvera sa voie avec cet autre être de vif-argent qu'était Aneurin Bevan. Aujourd'hui âgée de soixante-seize ans, n'ayant rien perdu ni de sa vitalité ni de son esprit, elle nous raconte ce que fut sa vie avec Nye (1).

Cette femme indomptable avait repéré en Nye un animal politique dont les idéaux correspondaient aux siens, mais qui pourrait mieux qu'elle les faire avancer. C'est pourquoi, tout en s'acquittant scrupuleusement de *ses responsabilités de militante* et de parlementaire, elle accorda toujours la priorité aux impératifs de l'action et de la carrière de Nye. En premier lieu en veillant, tant affectivement que matériellement, à ce que leur maison, leur *home*, soit effectivement un lieu de retraite et d'intimité, à l'abri des tempêtes de la vie publique. Et Bevan en avait bien besoin, car il fut sans conteste le dirigeant politique britannique le plus haï de l'après-guerre. Haï par les conservateurs, haï aussi par la direction du parti travailliste, Hugh Gaitskell en tête, qui pratiquait la chasse aux sorcières de gauche et qui ne voyait en lui qu'un communiste infiltré.

L'establishment britannique ne pardonne guère à ceux, syndicalistes ou hommes politiques, qui prétendent utiliser les structures légales de l'Etat, Parlement et gouvernement, pour modifier les choses en profondeur. Bevan fut sa bête noire, un peu comme l'est actuellement M. Anthony Benn. Fidèle à elle-même, la « grande » presse harcela et dénigra l'un hier, comme elle harcelle et dénigre l'autre aujourd'hui. Jennie Lee raconte que, ministre de la santé, Nye dut s'entourer de la plus totale discrétion pour faire don d'équipements hospitaliers à sa collègue ministre de la santé de l'Inde : « *Il y avait toujours quelques vautours de Fleet Street rôdant aux alentours, prêts à fondre et à faire du mal, même à l'occasion des plus innocentes transactions.* »

S'il était haï par les puissants, Nye était adulé par le « peuple » travailliste et respecté par les grands du tiers-monde : Tito, Nasser et Nehru. En France, il fut l'ami du Jean-Jacques Servan-Schreiber de *l'Express* des années 50 et de M. Pierre Mendès France. Des « *loups solitaires* » comme lui...

La conviction et l'authenticité ayant quelque peu déserté la rhétorique politique de ces temps de crise, la générosité et la foi militante du lutteur que fut Aneurin Bevan sembleront à certains terriblement « datées ». A d'autres, elles apparaîtront au contraire comme les conditions d'un débat politique réellement démocratique. Des conditions de *plus en plus difficiles à réunir* aujourd'hui, et pas seulement en Grande-Bretagne... ■

(1) Jennie Lee, *My Life with Nye*, Jonathan Cape, Londres, 1980, 280 p., £ 8.50.

Le zen

(Suite de la page XV.)

« Au moment de la fusion entre maître et disciple, le disciple devient maître et l'unité originelle est retrouvée. L'amour à l'européenne est un dualisme, l'amour « Zen » est unité. Unité du corps et de l'esprit.

— Etre moins zen ne signifie pas apparemment pour vous rompre avec la vie séculaire ?

— En effet, dans le zen, les moines sont ceux qui simplement cherchent la foi.

— Et la mort pour vous ?

— C'est simplement le retour du corps et de l'esprit à leurs éléments originels.

— Pour en revenir à l'économie, quels sont les rapports du zen et du travail ?

— Le fait de ne pas travailler est traditionnellement perçu par les Japonais comme quelque chose de fondamentalement nocif. Cela est une attitude parfaitement zen. C'est le Gyo-gi. Le travail à la japonaise consiste à faire un effort important, apparemment sans objet, c'est-à-dire sans récompense immédiate. Il faut bien comprendre que c'est le travail en soi qui est le but, et non pas le résultat financier ou autre.

» Un grand acteur ne travaille pas pour de l'argent, mais pour accomplir sa tâche d'acteur, le mieux possible. Au Japon, les syndicats peuvent se mettre en grève, mais chaque individu souhaite continuer à travailler.

— Et la place de Dieu dans tout cela ?

— Je ne crois pas en Dieu. Je crois au cosmos. Dans sa puissance fondamentale. On ne peut apercevoir l'unité cosmique, mais seulement son ordre. On est donc obligé de croire à cet ordre fondamental. Il n'y a pas de substance essentielle dans notre corps, simplement des connections qui créent la vie. Il n'y a pas de dieu, ni fixe ni palpable.

— Comment peut-on conclure cet entretien ?

— Le zen n'est pas une réponse spirituelle à un monde matérialiste. C'est une façon de contrôler les rapports de l'un et de l'autre. C'est une réponse à la fois matérielle et spirituelle. Le rôle du maître zen consistant uniquement à éduquer, en donnant une réponse antithétique à une question thèse. C'est donc une sorte de dialectique orientale, et même si *tous* les jeunes Japonais ne sont pas soumis à un enseignement zen, ils en sont imprégnés de par la tradition mentale de la société *dans laquelle ils évoluent.*

— Comment voyez-vous l'avenir du zen en Occident ?

— Tôt ou tard, les principes, au minimum disons utilitaires, du zen seront intégrés dans la mentalité occidentale. Cela me paraît inéluctable. »

Un vrai et profond silence

Le terme *Zen (t'chan* en chinois, *dyana* en sanscrit) est très difficilement traduisible. Habituellement, il implique les notions suivantes : concentration sans objet, vrai et profond *silence, esprit originel* et pur de l'être humain.

Traditionnellement, on rapporte qu'il y a deux mille cinq cents ans environ le Bouddha Cakyamuni, après une longue quête douloureuse et un grand nombre de mortifications, s'interrogea sur les souffrances humaines, et le sens de la vie et de la mort. N'ayant pas trouvé de réponse à sa question, il s'assit en lotus sur un coussin d'herbes, et dans une intense concentration s'éveilla à la « connaissance » de la réalité universelle, au-delà de toutes contradictions. Rappelons que Bouddha signifie : l'Eveillé.

De très nombreux intellectuels occidentaux ont connu le zen grâce aux ouvrages de Daisetsu Suzuki. Ils ont souvent été enthousiasmés par ce mode de pensée jugé par eux fascinant, étrange et *profond*.

Jaspers et Heidegger, en Europe, auraient même reconnu dans le zen la quintessence de leur recherche.

De son côté, Arthur Koestler estime au contraire que le zen est un *« ramassis de sottises »*. Il est vrai que le profane est souvent très déconcerté par les étranges séances d'interrogation du maître par les disciples *(mondo)* qui concluent les séances *(seshin)* de za-zen.

Le maître se fait en effet le devoir de prendre le contre-pied systématique des interrogations des disciples en termes parfois fort rudes.

Les réponses elliptiques, ambiguës ou subtiles rendent les tentatives de compréhension rationnelle illusoires et laissent les disciples *sur* leur faim.

Mais le zen est avant tout une pratique. Cette pratique, maître Taisen Deshimaru l'a apportée en Europe, lorsque ayant reçu la transmission de l'héritage spirituel de son maître Kodo Sawaki, il vint l'enseigner à la fin de 1967 à Paris, *où* il s'est alors fixé.

Depuis, de nombreux lieux de pratique se sont *ouverts* non seulement dans les principales villes françaises et européennes, mais dans le monde entier.

Aujourd'hui, peu de Japonais pratiquent le zen. Paradoxalement, ce sont les Occidentaux qui en sont les plus nombreux et les *plus* ardents *adeptes*.

Il est indéniable cependant que les principes de base du zen ont imprégné l'inconscient *collectif, et que la mentalité* quotidienne japonaise reste relativement proche du zen originel. C'est pourquoi il est vraisemblable que c'est dans le zen qu'il faut chercher les clés de la croissance ininterrompue du Japon.

Il apparaît ainsi clairement que :

— Le principe du gyo-ji, « ligne directrice du travail », explique la forte productivité japonaise ;

— Le principe du mu-jo, « impermanence des *choses* », permet l'adaptation constante des individus à l'évolution du monde ;

— Le principe du mu-shotoku, « esprit de non-profit », peut expliquer la volonté créatrice *et le consensus social élevé du* Japon.

Quant au principe d'hishi-ryo, « conscience au-delà de la conscience », il permet la mise en œuvre cohérente des trois concepts précédents.

LANGAGE

L'orthographe dans la campagne

JACQUES CELLARD

CONTINUITÉ, changement, réformes, respect des institutions : on s'y croirait. Le fait est que le vocabulaire et, derrière lui, l'idéologie de la bataille séculaire autour de l'orthographe n'ont rien à envier à ceux de la bataille septennale pour la présidence. Ceux qui réclament une « nouvelle donne » orthographique, l'alternance, en somme, ne sont-ils qu'une « minorité vociférante » ? Et ceux qui « tapent d'un petit poing rageur sur les tables du Café du commerce » pour proposer des remèdes à la crise ne méritent-ils que d'être « fustigés » pour crime de « dénigrement systématique » de l'institution ?

Il devient urgent, en tout cas, que les responsables de notre devenir orthographique s'emploient à « *mener une politique à un haut niveau, en définissant clairement ses objectifs, et en se dotant des moyens d'action appropriés* ».

Irons-nous jusqu'à parler d'un « choix de société » ? Pourquoi pas ? Ecrire sans fautes n'est plus, comme au siècle dernier, la condition et la garantie d'un emploi dans la fonction publique, chez les « nantis » ; et les illettrés de la génération des vingt ans en 1981 n'ont guère moins de chances de se caser sur le marché du travail que les forts en orthographe. En fait, ils n'ent ont pas plus, c'est-à-dire fort peu. Mais ce sont bien deux visions de la société française qui s'affrontent à travers cette querelle.

D'un côté, les vertus de l'effort, le scrupule, le respect du patrimoine (et Dieu sait si, pour le meilleur et pour le pire, l'orthographe appartient à ce patrimoine !), la tradition (ah ! ces souffrances des parents « bons en orthographe » qui voient l'un de leurs rejetons multiplier les fautes !), le contentement qui naît de la difficulté vaincue. Bref, une société bien cravatée.

De l'autre, le refus de l'arbitraire, le goût de la spontanéité plus ou moins prise pour l'essence de la liberté, le souffle de l'égalité — plus d'orthographe, plus de victimes, — la volonté du rationnel : une société à bonnet phrygien.

De là à parler de gauche pour la réforme, de droite pour le maintien, il n'y a qu'un pas à ne pas franchir d'ailleurs. Même s'il est doublé, comme on le dit d'un film, de préoccupations et de fantasmes politiques le problème de l'orthographe est avant tout un problème de techniques. Il n'y a pas une entité « orthographique du français » que l'on pourrait en quelques années remplacer par une entité « orthographe nouvelle » par la vertu d'une révolution de fait ou d'une décision administrative. Il y a des individus et des situations.

Qui a besoin de l'orthographe ? De quelle orthographe ? Au prix de quel travail ? Les réponses à ces questions sont évidemment liées à l'idée que nous nous faisons de ce que sera demain, dans nos sociétés, la place de la communication écrite traditionnelle. Si celle-ci est condamnée par la radio et la télévision, l'orthographe mourra de sa belle mort en même temps que l'écriture, et « on ne tire pas sur une ambulance ».

Cette fin peu glorieuse est encore du domaine de l'histoire-fiction. Jusqu'à preuve du contraire, c'est par la parole que se structure dans une première étape le mouvement confus de la pensée intérieure. Dans une seconde étape, c'est l'écrit qui, à son tour, structure la parole Pourquoi ne pas admettre que l'orthographe agit, en dépit de sa complexité et peut-être grâce à elle, comme une troisième structuration de la pensée ?

Une orthographe phonétique ? A ce compte, il en faudrait une pour le français central et officiel, une autre pour le français du Midi, une pour la Picardie, une pour l'Alsace, une pour Ménilmontant et une pour le seizième ! Pense-t-on sérieusement que cette fausse simplification libérerait des désirs et des capacités d'expression jusqu'alors refoulés par la crainte de faire des fautes ?

Lecture

La facilité et la spontanéité ont leurs charmes, personne n'en disconvient. Mais le fait est là : aussi loin que nous remontions dans l'histoire des sociétés humaines, la pensée spontanée s'efface toujours derrière la pensée élaborée. Cette élaboration porte simultanément sur le choix des mots, sur leur arrangement en phrases, et sur la structuration des phrases en textes. On peut regretter que nous, Français, soyons obligés d'y ajouter la difficulté de la graphie.

Mais nous ne sommes pas les seuls, et il est impossible de prouver que cette difficulté constitue véritablement un handicap majeur dans la diffusion du français. Si les jeunes Américain(e)s font aujourd'hui beaucoup plus d'espagnol que de français, ce n'est pas parce que l'espagnol a une orthographe presque phonétique et le français une orthographe artificielle.

Et surtout, il faudrait s'entendre sur la « difficulté » de notre orthographe. Personne n'a jamais imaginé que les romans sentimentaux à public populaire pourraient avoir une orthographe simplifiée, la compliquée étant réservée aux romans ou aux journaux élitistes ou élitaires. Et si nous, Français, lisons peu, ce n'est pas parce que nous sommes détournés de la lecture par les difficultés de l'orthographe.

C'est donc dans le passage du « lu » à l'écrit que se situe la difficulté. Et là, il faut désigner non un coupable mais un responsable : le système d'enseignement du français tel qu'il est conçu est géré par notre ministère de l'éducation. Celui-ci seul pourrait « penser » une grande politique de l'orthographe pour les années qui viennent ; lui seul pourrait demander pour ce faire le concours de sociologues, d'économistes, d'orthophonistes, de pédagogues bien sûr, et d'autres : traduire en décisions le résultat de leurs travaux, et suivre sur le terrain l'application de cette politique.

Marmitons

Nous sommes loin de compte. S'il s'agit de réformes du contenu, simplification graphique de mots ou d'accords, le ministère se réfugie courageusement derrière l'autorité de l'Académie française, laquelle n'a aucun pouvoir ni de décision ni d'application, et n'a même pas le minimum de compétence nécessaire à cet égard. S'il s'agit de pédagogie, c'est à peu près le chacun pour soi.

Osera-t-on suggérer que ce problème de l'acquisition de l'orthographe n'intéresse guère les responsables de notre enseignement du français ? Celui-ci paraît n'avoir qu'un objectif digne d'attention : le commentaire littéraire ; et un seul vrai souci : en arriver le plus tôt possible à la littérature. Au salon, les belles-lettres et leurs dévots ; aux cuisines, les instituteurs-marmitons et les basses œuvres orthographiques.

Au mieux, l'orthographe est enseignée en fonction de la dictée, conçue elle-même comme une approche gourmande de la littérature. Au pis, et trop souvent, on feint d'ignorer que les élèves que l'on « initie » aux beautés de *la Chanson de Roland* ou du gazouillis de Colette savent à peine lire et écrire.

Réformer l'orthographe ? Peut-être. Mais après que l'on aura réformé l'enseignement du français en lui fixant pour priorité l'accès du plus grand nombre à la langue écrite de chaque jour, non l'accès de quelques-uns à la paraphrase littéraire. ■

THÉATRE

Pitié pour l'entracte

BERNARD DORT

LE théâtre parisien vient de battre un record : celui du plus long spectacle *sans entracte*. *La Trilogie du revoir*, de Botho Strauss, montée par Claude Régy, au Théâtre des Amandiers de Nanterre, dure quelque trois heures et quart d'affilée. La représentation est annoncée pour 20 h 15 ; elle commence effectivement à la demie et se termine, sans la moindre interruption, à minuit moins dix. Certes, cette *Trilogie* est loin d'être ennuyeuse, mais une aussi longue station assise n'en est pas moins une épreuve, et cette épreuve frôle la torture pour les fumeurs invétérés (dont je suis), en état de manque, passé deux heures de privation.

Sans doute faut-il que la représentation ne se termine pas trop tard, à Nanterre, pour que les spectateurs parisiens (plus nombreux que les nanterrois) ne ratent pas le dernier R.E.R. On sait aussi que, après minuit, les techniciens du théâtre ont droit à des heures supplémentaires, qui accroissent lourdement les dépenses. *Mais* il n'y a pas que des raisons matérielles ou financières à la suppression de l'entracte. Celle-ci est en passe de devenir une règle. De plus en plus on donne des spectacles continus. Au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, *la Tempête*, de Shakespeare, se déroulait aussi (dans une version, il est vrai, sensiblement réduite) sans interruption, tout comme aujourd'hui *la Cerisaie* de Tchekov, montée par Peter Brook — deux spectacles de plus de deux heures chacun.

Frivolité

La réduction du nombre et de la durée des entractes date, il me semble, d'une trentaine d'années. Elle est allée de pair avec le développement du « théâtre populaire ». Il fallait raccourcir les soirées théâtrales et permettre aux travailleurs, qui logent en banlieue (1) plus souvent que dans Paris, de ne pas rentrer trop tard chez eux. C'est pour cela que, en 1955, Vilar fit commencer les spectacles du T.N.P. à 20 heures au lieu de 21 heures.

Mais l'entracte avait aussi mauvaise réputation : il sentait la frivolité et la mondanité bourgeoises. Je me souviens d'une époque, pas si lointaine, où, à la Comédie-Française, il n'y avait pas moins de deux entractes par soirée : l'un *entre le troisième et le quatrième acte* de la pièce de résistance, et l'autre entre celle-ci et la petite pièce qui la précédait ou la suivait (ainsi, la soirée dépassait souvent minuit).

Parfois même, à l'Opéra, la durée des entractes excédait celle du spectacle : il y a quelques années, à l'Opéra de Rome, pour *Ernani*, on avait droit, moyennant un intervalle, comme disent les Italiens, à trente ou quarante minutes entre chaque acte, à deux heures d'interruption contre une heure et demie de Verdi. Ne fallait-il pas avoir le temps de se rendre visite de loge à loge, de se montrer, de voir et d'être vu ? Le théâtre, au dix-neuvième siècle, ne tenait-il pas de la maison de rendez-vous ? Alors, le spectacle de la salle l'emportait souvent sur celui de la scène. Relisons Balzac *(Splendeurs et Misères des courtisanes)* ou Zola *(Nana)*.

Il n'en est, bien sûr, plus ainsi. On rogna donc sur la part de l'entracte. Mais de là à supprimer celui-ci ! Passe encore pour certaines œuvres : une tragédie grecque, par exemple, souffre mal d'être interrompue. Et Kleist eut probablement raison de suspecter Goethe d'avoir voulu provoquer l'échec de sa *Cruche cassée* lorsque, représentant celle-ci à Weimar, il la coupa d'un entracte. D'autres œuvres, au contraire, appellent une ou plusieurs interruptions : elles ont été construites, précisément, sur de telles ruptures. Elles supposent un suspense de l'action, une pause (les Allemands nomment l'entracte *« die Pause »*).

Que des motifs d'ordre matériel (changement de décor, etc.) aient rendu cette pause nécessaire à une époque où l'on ne connaissait pas la scène cinétique et où l'on ne pouvait guère procéder à des transformations à vue... cela explique, sans doute, la construction de bien des œuvres dramatiques (surtout les mornes « pièces bien faites » du dix-neuvième siècle), mais une telle construction n'en demeure pas moins, avec ses exigences — l'intervalle ou la pause est l'une de celles-ci. Ne pas marquer d'arrêt entre le premier et le deuxième acte de *En attendant Godot* serait aussi contraire à l'économie, à la respiration et au sens de la pièce de Beckett que de pratiquer une coupure arbitraire dans *Huis clos* de Sartre ou dans *Fin de partie*.

Pétrifier

Or, pour ce qui est de *la Trilogie du revoir*, Botho Strauss a prévu expressément trois types de transition différents : deux qui maintiennent l'enchaînement par un « noir » ou un « changement de plan », l'autre qui institue une coupure (entre chacune des trois parties de la pièce, il est prescrit : « Rideau »). Or, s'il respecte les liaisons, Claude Régy gomme les interruptions. Il rétablit une continuité là où, précisément, il y a discontinuité.

Pourquoi, donc, aujourd'hui, ce déni de l'entracte ? Deux hypothèses viennent à l'esprit. L'une tient à ce que j'appellerai une « épicisation » du spectacle théâtral. La représentation rêve de la continuité de l'épopée, du roman ou du film. Elle refuse la fragmentation rigide en scènes ou en actes. Elle veut être une sorte de fleuve dans lequel le spectateur peut, à son gré, se plonger ou duquel il peut se retirer. Certains grands spectacles brechtiens étaient construits à cette image — par exemple, *le Cercle de craie caucasien*, dont Brecht remarquait qu'il vaudrait mieux ne le voir que par fragments et, chaque fois, d'un point de vue différent. Mais, alors, il faudrait que, matériellement, le spectateur ne soit pas bloqué sur une position assise, fixée à l'avance et immuable : il devrait avoir la possibilité, le loisir, d'aller et de venir, de bouger, de modifier sa distance et son attention par rapport à un spectacle continu. Tout comme le lecteur a celle de poser et de reprendre le livre, ou le téléspectateur celle de vaquer à ses occupations personnelles devant l'infatigable écran de sa T.V.

L'autre hypothèse, à l'opposé de celle-ci, est, hélas ! plus communément plausible. Elle repose sur la conviction que la représentation théâtrale serait une chose trop sérieuse, sinon sacrée, pour souffrir d'être interrompue. Une messe ne supporte pas d'entracte (encore qu'elle comporte bien des « numéros » différents). Un spectacle qui prétend au rituel, à la cérémonie, non plus. Tout théâtre aspire, peu ou prou, à pétrifier ses spectateurs. Les obliger à rester assis, immobiles et silencieux, pendant quelques heures, c'est un début de pétrification. On met, le plus longuement possible, les spectateurs en posture d'admiration, d'écoute respectueuse, et l'admiration devrait s'ensuivre. Nous voilà en pleine méthode Coué !

Paroles

Or le théâtre n'a rien à gagner à de tels procédés. Ce n'est pas en ligotant son public sur des fauteuils ou sur des bancs (souvent impropres à la station assise) qu'il s'attachera ce public. Au contraire. Il n'a pas à être un lieu de contrainte, moins encore d'incommodités ou de souffrances. Ses praticiens, gagnés souvent par une espèce de sado-masochisme (qui se donne aussi libre cours dans la conduite des acteurs), l'oublient trop : le théâtre doit être, d'abord, un espace de convivialité. Vilar ou Ariane Mnouchkine, qui ont pourtant rompu avec bien des usages « bourgeois », dont les fauteuils et la prolifération des entractes, le savaient : l'accueil du public, une certaine liberté de mouvements de celui-ci... ont fait partie de leurs premiers soucis. Effectivement, le public s'est toujours senti à l'aise, hier, dans les hangars de la Cartoucherie (où il pouvait se restaurer à peu de frais et se détendre) ou, autrefois, dans les couloirs de Chaillot, dont la nudité marmoréenne était réchauffée par l'atmosphère festive du T.N.P.

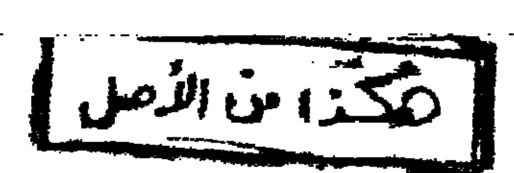
Maintenant, dans bien des théâtres, il n'y a plus, monolithique et fermé sur soi, que le spectacle. Quand on y entre, il faut tout oublier du reste — et même de soi, de son propre corps. Peut-être est-ce trop exiger du spectateur : il n'a pas forcément une vocation d'ascèse. Assurément, ce n'est pas attendre assez de lui. Un spectacle ne vit que d'échanges entre la scène et la salle ; il appelle une parole double. A l'entracte, le spectateur prend la parole. Le théâtre n'a que faire de spectateurs paralysés et muets. ■

(1) En 1957, dans une « réponse à Jean-Louis Barrault », Vilar notait : *« Le public de la banlieue parisienne (le P.B.P.), le public de ce Paris qui est plus grand que Paris, est un des meilleurs publics qui soient au monde. Paris compris, évidemment. »* (Cf. *le Théâtre, service public*, présentation et notes d'Armand Delcampe, coll. « Pratique du théâtre », Gallimard, Paris 1975, page 199.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



La récupération des déchets

La crise de l'énergie et les dangers de la pollution ont provoqué une prise de conscience anti-gaspillage. On récupère de plus en plus métaux, papiers, déchets organiques, etc. L'Etat, les collectivités locales, les entreprises, sont en première ligne de cette bataille.

CHRISTINE EFF

Plus de 500 millions de tonnes de déchets sont produits en France chaque année : ordures des ménages, rejets des industries, résidus de l'agriculture, dans lesquels se retrouvent pêle-mêle, papiers et métaux, tissus et caoutchouc, verre et huiles, boues et plastique... Ces déchets, il faut s'en débarrasser. Alors, vaille que vaille, on les enfouit sous terre, on les jette dans les rivières, on les brûle, ou on les abandonne au hasard.

Agir ainsi, c'est prendre, délibérément, le risque de déverser sels de potasse, chlorure de calcium et mercure dans les cours d'eau, de rejeter dans l'atmosphère, amiante et poussières sulfureuses, de laisser des quantités trop importantes de phénol et de cyanure s'infiltrer dans les sols et s'entasser au bord des chemins, papiers gras, carcasses de voitures et vieux matelas.

Agir de la sorte, c'est aussi disperser matières premières et énergie.

1973 : le choc pétrolier. Les pouvoirs publics s'alarment de la dépendance de la France pour ses approvisionnements en matières premières et de l'appauvrissement des réserves nationales. La civilisation de l'hyperconsommation et du gaspillage a vécu ! Désormais, la France doit économiser. Comment ? En organisant, notamment, la récupération des déchets. 1 à 5 % des besoins énergétiques pourraient être ainsi couverts, estime-t-on.

La loi du 15 juillet 1975, relative « à l'élimination des déchets et à la récupération des métaux » jette les bases de cette nouvelle politique « économique » :

— Les communes doivent assurer la collecte et la récupération des ordures ménagères.

— Les industriels sont responsables des déchets qu'ils produisent (les sanctions prévues vont de l'amende à l'emprisonnement).

— Une Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) est créée.

● *Les déchets des ménages.* — Chaque année, les ménages français produisent 14 millions de tonnes d'ordures ménagères (plus de 250 kg par an et par habitant), auxquels il faut ajouter un million de tonnes d'« encombrants » (vieux matelas, appareils ménagers hors d'usage, etc.). A raison de 95 %, la population bénéficie actuellement d'un service de collecte des résidus ménagers qui sont traités à 70 %. La moitié est répandue dans des décharges contrôlées, le reste est acheminé vers des usines pour y être réduit à l'état de compost (amendement organique pour les sols) ou incinéré (1).

Ce flux d'ordures ménagères peut toutefois être détourné vers la récupération dès le ramassage. Les premières « collectes sélectives », organisées en 1973, déjà, à La Rochelle puis au Havre, ont porté essentiellement sur le verre. Depuis, elles se sont étendues au papier et au carton et touchent plus de quatre mille communes.

● *Les déchets industriels.* — L'industrie produit 150 millions de tonnes de déchets par an, dont 2 millions présentent un caractère toxique ou dangereux. Ces déchets sont, en principe, éliminés par les industriels eux-mêmes ou par les professionnels de la récupération (2). En 1979, un tiers a été revendu à des récupérateurs, un tiers a été mis en décharge, tandis que le dernier tiers était rejeté dans la nature ou subissait des traitements divers.

● *Les déchets organiques.* — D'origine domestique (boues d'épuration, compost urbain...), industrielle (sous-produits des abattoirs, des distilleries, des conserveries) ou provenant du monde agricole (résidus des récoltes, déjections d'élevage, déchets du bois), les déchets organiques représentent 395 millions de tonnes. Ils sont en partie réincorporés dans le sol.

Les métaux

— LA FERRAILLE : la ferraille a toujours été récupérée en presque totalité. A 95 % en 1979. La même année, le fer récupéré permettait de réaliser une économie d'énergie de 55 % (par rapport au traitement du minerai lui-même). La ferraille de qualité qui provient des chutes propres de la sidérurgie est généralement recyclée au sein même de l'usine qui l'a produite. Les autres déchets ferreux, rejetés par les usines de transformation des métaux ou que l'on retrouve au rebut, épaves automobiles (3), matériel ferroviaire, charpentes métalliques, vieilles machines agricoles ou industrielles, électro-ménager, etc, sont récupérés par des ramasseurs professionnels. Seuls échappent encore à ce circuit les boîtes de conserve et le fer emprisonné dans le béton. Sur 12 millions de tonnes de ferraille récupérée 9 millions de tonnes sont utilisées en France, principalement par la sidérurgie et les fonderies, tandis que 3 millions de tonnes sont exportées vers l'Italie.

— LES METAUX NON FERREUX : les déchets des métaux les plus courants (aluminium, cuivre, étain, plomb, zinc) proviennent des débris domestiques ou artisanaux (plombiers, serruriers, électriciens), de l'administration (les Domaines et les services publics mettent en vente par adjudication le matériel réformé et les déchets de fabrication des entreprises d'Etat), mais surtout de l'industrie. En 1979, 736 000 tonnes ont été récupérées et recyclées suivant deux filières : l'utilisation directe par les producteurs ou l'affinage.

METAUX	RECUPERATION		ECONOMIES d'énergie
	Tonnes	% (1)	% (2)
Aluminium	192 000	46	95
Cuivre	230 000	42	87
Etain	2 250	23	—
Plomb	131 000	62	50
Zinc	119 000	41	60

(1) Par rapport à la consommation apparente de métal.
(2) Par rapport au traitement de la matière première vierge.

Pour améliorer les taux de récupération de ces métaux, et donc augmenter les économies d'énergie, réduire les importations et le déficit de la balance commerciale — objectifs fixés en 1975 par le gouvernement — les industriels s'efforcent de mettre au point de nouveaux procédés de fabrication qui leur permettent, non seulement de récupérer mieux et davantage, mais aussi d'utiliser plus judicieusement les matières premières et des matériaux de substitution, moins chers ou d'origine nationale. L'ANRED apporte son concours financier et technique aux expériences susceptibles de trouver de larges applications.

Par exemple, dans le secteur du cuivre, importé presque en totalité, quatre sociétés tentent de supprimer le brûlage des câbles en installant des unités de traitement capables, après broyage, de séparer le métal de la gaine plastique. D'autres se lancent dans la valorisation des bains usés de gravure contenant du cuivre. Dans le secteur des métaux spéciaux, deux unités de traitement des déchets mercuriels ont été créées dans l'Isère et dans l'Ain tandis que l'ANRED engageait une campagne de récupération du mercure contenu dans les dix millions de piles-boutons jetées chaque année.

A Grand-Quevilly (Seine-Maritime), une usine d'engrais a investi 40 millions de francs en 1977 dans la réalisation d'un atelier qui transforme en plâtre une partie du phosphogypse rejeté jusqu'alors dans la Seine.

Ces initiatives, parmi d'autres, présentent l'avantage de préserver l'environnement. Mais on est encore loin des objectifs gouvernementaux : en 1979, les taux d'importation demeurent très élevés tout comme le déficit de la balance commerciale.

METAUX	DEFICIT de la Balance commerciale (1979) (en millions de francs)	IMPORTATIONS % (1)
Aluminium	697,7	50
Cuivre	2 852,2	95
Etain	682,6	107
Plomb	377,7	17
Zinc	494,5	28

(1) Par rapport à la consommation.

Pourquoi ne pas récupérer davantage la chaleur dégagée par l'incinération des déchets industriels, les calories perdues lors du refroidissement des réacteurs nucléaires ? Pourquoi ne pas développer les capacités d'affinage de déchets qui, souvent, faute de pouvoir être traités en France, sont exportés et nous reviennent sous la forme de produits manufacturés ? Certes, les investissements peuvent être lourds, mais les économies réalisables sont appréciables.

Organisation au sein même de l'entreprise, le recyclage demande aussi une organisation par secteur ou par région. C'est ainsi qu'au niveau local se sont créées, d'une part, des associations dans lesquelles se retrouvent de petites entreprises qui ne peuvent, seules, supporter les charges de cette nouvelle politique des déchets et, d'autre part, des bourses de déchets qui facilitent les échanges entre industriels.

Les papiers et cartons

Autre secteur déficitaire de la balance des paiements (6,4 milliards de francs) : les bois et pâtes à papier. Pour une consommation en France de plus de six millions de tonnes de papiers et cartons, la récupération atteint à peine 1,8 million de tonnes, soit environ 30 %.

Vieux papiers et cartons sont collectés à 80 % auprès des agents producteurs « par obligation » (éditeurs de presse, imprimeurs, grandes surfaces, administrations...) ou auprès des « volontaires » (ménages, commerçants, industriels et collectivités locales). Récupérés, ils sont *triés manuellement* pour une première élimination des corps étrangers, puis conditionnés par balles de 300 ou 600 kilos. Ces fibres cellulosiques de récupération (F.C.R.) sont réintégrées au circuit de production après un nouveau traitement et fournissent papier journal ou d'écriture, papier d'emballage ou domestique, cartons, etc.

En 1975, puis en 1977, le gouvernement avait fixé comme objectif une augmentation de la part de vieux papiers utilisés en papeterie. Un des moyens suggérés était la valorisation de 500 000 tonnes supplémentaires de vieux papiers par an. En raison des difficultés et des réticences rencontrées à chaque étape : collecte, recyclage, commercialisation, cet objectif n'est pas encore atteint.

La collecte sélective exige une grande organisation au niveau des communes, une bonne information du public et... sa participation ! Les fluctuations des cours, les variations brutales de l'offre et de la demande ne garantissent pas la rentabilité des opérations de recyclage et n'incitent pas les entreprises papetières, souvent en situation difficile, à se lancer dans les investissements nécessaires. Les procédés de désencrage sont coûteux et pas toujours efficaces. Les débouchés, enfin, restent incertains. Bien que les administrations se soient engagées à utiliser du papier recyclé (4), les exigences de qualité des utilisateurs éventuels, les barrages psychologiques (le public n'est pas prêt, selon l'ANRED, à utiliser des mouchoirs ou des serviettes jetables en papier recyclé) restent des obstacles difficiles à surmonter.

Le verre

En 1979, seules 300 000 tonnes de verre ont été recyclées (soit un tiers de la production) et cent millions de bouteilles réemployées. Pourtant, les économies réalisables dans les deux cas sont importantes : elles peuvent être évaluées à 798 thermies par tonne de verre recyclé (soit 0,08 tonne de pétrole) et à 2 891 thermies en cas de réemploi. En effet, les stades de l'extraction du sable à la fusion sont supprimés.

Pour diminuer encore ces quantités, un contrat de cinq ans a été passé à la fin de l'année 1979, avec les verriers qui se sont engagés à réduire de 8 % le poids moyen des bouteilles de verre, à porter le recyclage à 600 000 tonnes, à multiplier par deux le nombre de bouteilles réemployées et à acheter aux collectivités locales le verre récupéré sur la base d'un prix indexé.

Mais, faute d'avoir pu ou voulu imposer le retour à la consigne, malgré une tentative en 1977, l'Etat se prive d'une réduction de sa facture pétrolière de 200 à 300 millions de francs.

Les huiles

« Avec 3 litres d'huile usagée, on fait 2 litres d'huile de base ». Sur ce thème, l'ANRED s'est lancée dans une campagne de recyclage des huiles usagées. Suivant en cela les deux principaux objectifs fixés par la loi du 23 novembre 1980 : supprimer les pollutions dues aux huiles rejetées dans la nature ou brûlées sans précaution et développer la régénération.

Actuellement, 90 000 tonnes d'huiles usagées (huiles moteurs ou industrielles) sont régénérées, ce qui représente une économie de 130 000 tonnes de fuel lourd.

Les plastiques et le caoutchouc

La récupération des plastiques ne concerne que les déchets de production dont la composition est homogène. Le plastique jeté par les ménages est trop mélangé et souillé pour être traité efficacement, du moins en France. Si 50 000 tonnes de plastiques sont récupérées, 80 % sont exportées vers l'Italie pour y être régénérées.

En ce qui concerne le caoutchouc, la technique du rechapage (5) a permis, en 1979, de récupérer 1,4 million de pneus (contre 18 millions de pneus remplacés !). A la suite de l'accord conclu, en janvier 1979, avec les professionnels du rechapage et de la distribution, le nombre de ces pneus rechapés devrait être porté à 4,4 millions en 1985. Le public, cependant, reste méfiant, d'où les efforts de promotion de l'administration par le biais d'achats publics et de contrats de recherche pour le recyclage du caoutchouc. A l'université de Compiègne, deux chercheurs ont mis au point une méthode qui consiste à dissoudre le caoutchouc dans de l'huile chaude pour le transformer en un combustible liquide aux caractéristiques proches de celles du fuel lourd. Un brevet a été déposé, et la chambre de commerce d'Amiens envisage l'installation, dans cette ville, d'une usine qui, en utilisant ce procédé, pourrait fournir 1,8 tonne de liquide combustible par tonne de pneus traités.

Les déchets organiques

Avec la création en 1979 d'un « comité technique pour la valorisation des déchets organiques », l'ANRED tente de développer la valorisation de 395 millions de tonnes de déchets produits par les stations d'épuration, les abattoirs, les distilleries, le monde agricole...

Sous forme d'amendement organique, une partie de ces déchets est répandue sur les sols au même titre que le fumier ou les engrais. Mais parce qu'il reste mêlé à trop de débris de verre et de plastique et ne présente pas encore de garanties suffisantes, le compost (420 000 tonnes produites en 1979) est mal commercialisé. Or, à elle seule, la culture de la betterave sucrière pourrait absorber trois fois la production actuelle de compost.

Une autre catégorie de déchets peut, puisqu'elle recèle un taux élevé de protéines, servir à l'alimentation animale. Par exemple, le sang des abattoirs, le sérum des fromageries et les eaux grasses de restaurant, valorisés, permettraient de réduire les importations coûteuses de tourteaux de soja en devenant nourriture pour le bétail. Pourtant, les quantités de sang d'abattoir utilisées restent minimes. En dehors de l'alimentation animale, seule une faible part est employée dans la charcuterie, l'industrie pharmaceutique, les cosmétiques. Des essais sont en cours pour son utilisation dans la fabrication du béton léger (*le Monde Dimanche* du 26 octobre 1980).

Enfin le Commissariat à l'énergie solaire accorde une aide financière aux travaux de recherche sur la valorisation énergétique de la biomasse (fermentation méthanique des déchets organiques).

S'il n'est pas possible de parler de toutes les expériences tentées et des résultats obtenus, catégorie par catégorie, on aimerait cependant pouvoir dire : « La France dispose d'un stock de déchets de tel volume qui représente tel potentiel énergétique susceptible de lui faire économiser tel montant de devises. » C'est malheureusement impossible. Les professionnels et l'administration ne disposent pas de moyens suffisants pour fournir des chiffres précis, des éléments de comparaison. Du simple point de vue des données quantitatives, nécessaires à la moindre recherche, les sources différentes sont à l'origine d'incohérences et de contradictions. Contradictions qui donnent la mesure des difficultés rencontrées pour mettre sur pied une politique d'ensemble des déchets. Quand bien même cette politique ne serait pas la solution de tous les maux, il existe certainement des méthodes à privilégier pour aider cette évolution. L'idée de recyclage et de récupération, sans être devenue tout à fait un thème à la mode, intéresse un nombre croissant de Français. En témoigne la multiplication des initiatives personnelles et des inventions, sérieuses ou farfelues.

Il n'en reste pas moins que, à tous les niveaux de la récupération, se pose le problème du financement, lui-même fonction du prix des matières premières. Or les cours de celles-ci, le pétrole mis à part, ont peu augmenté ces dernières années, ce qui peut freiner l'enthousiasme des uns et décourager consommateurs et producteurs de fournir l'effort nécessaire pour gonfler la collecte des déchets. Il faudra trouver, après l'ère du gaspillage, le chemin qui, de la civilisation des greniers de nos grands-mères, mène à une société économe de ses moyens. ■

(1) En 1979, vingt-huit des cent quatre-vingts usines d'incinération étaient équipées pour récupérer la chaleur dégagée par la combustion des détritus.

(2) La profession de la récupération compte onze mille entreprises et environ quarante-cinq mille salariés. Son chiffre d'affaires est de 12 milliards de francs.

(3) Un million et demi de véhicules sont mis, chaque année, au rebut. 98 % des épaves sont valorisées. Une douzaine d'entreprises de déchiquetage broient, laminent et cassent ces épaves et séparent les différents débris. Près de Poitiers, l'usine de la Société française de broyage peut, en une minute, tirer d'une tonne de voitures, 760 kilos de fer, 20 kilos de cuivre et d'aluminium et 220 kilos de caoutchouc, plastique, tissus et boues.

(4) Le *Journal officiel* utilise depuis 1978, 3 000 tonnes de papier recyclé pour ses publications. En 1979, les P.T.T. récupéraient 203 000 annuaires. S'ils étaient tous récupérés, 580 000 arbres seraient épargnés chaque année, soit 38 000 tonnes de papier.

(5) Un pneu rechapé est un pneu dont la bande de roulement a été reconstituée.

Le recyclage des ordures ménagères

Dans cette gigantesque poubelle qui contiendrait tous les déchets des ménages rejetés en un an, que trouverait-on ? Pas moins de 2,4 millions de tonnes de papiers et cartons, 300 000 tonnes de matières plastiques, 350 000 tonnes de verre, 450 000 tonnes de ferraille, 50 000 tonnes d'aluminium, de cuivre et d'étain...

Pour mieux exploiter ce potentiel, on s'efforce de mettre au point de nouvelles techniques permettant de récupérer tantôt le contenu énergétique des ordures (sous forme de combustibles stockables), tantôt ses composants organiques ou minéraux. Le procédé Revalord, par exemple, permet la récupération, grâce à un tri mécanique en plusieurs étapes, du verre, du papier, des ferrailles et du plastique. Mis au point par le Bureau de recherche géologique et minière (B.R.G.M.), il sera exploité dans le courant du deuxième trimestre 1981 à Nancy, en amont de l'usine d'incinération qui, depuis 1972, traite les ordures ménagères de tout le district (deux cent soixante mille habitants).

Dans le déroulement du processus Revalord, un premier criblage permet de séparer chiffons, papiers et cartons des déchets qui passent par des perforations de 200 millimètres. Un séparateur magnétique entre alors en action et retire du circuit les métaux ferreux. Un deuxième criblage, par des perforations de 50 millimètres, cette fois, laisse passer les résidus les plus fins qui sont incinérés, tandis que les « refusés » passent par un séparateur « à détente d'air comprimé » qui élimine les éléments les plus légers des plus lourds. Ces derniers sont confiés à un nouvel appareil de tri par « rebond et adhérence ». Les « adhérents » sont incinérés, les « rebondissants » sont envoyés à une autre machine qui concasse tout ce qui est verre. Les matériaux refusés lors de cette avant-dernière étape sont à nouveau triés en fonction de leur densité. A la fin de ce périple, on ne trouve plus que les métaux les plus légers ou les objets creux en matière plastique. Tout au long du parcours, à chaque niveau, les « refusés » ont été emportés pour être traités selon leur nature : les papiers ont été triés manuellement et regroupés en balles, les verres concassés ont été broyés, les « irrécupérables » ont été incinérés.

D'autre recherches ont pour objet l'exploitation du méthane rejeté par les ordures en décomposition dans les décharges. Mais beaucoup d'inconnues demeurent. Si l'on sait que 1 tonne d'ordures enterrées permet la fermentation de 200 mètres cubes de gaz, on ignore encore en combien de temps et dans quelles conditions (le Monde du 23 mars 1980).

L'organisation administrative

Deux ministères s'intéressent à la récupération des déchets : d'une part le ministère de l'économie, avec la direction générale de l'énergie et des matières premières, dont dépend l'Agence pour les économies d'énergie et de matières premières, d'autre part le ministère de l'environnement et du cadre de vie, avec la direction de la prévention des pollutions et le comité national pour la récupération et l'élimination des déchets.

Créée par la loi du 15 juillet 1975, l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) est placée sous la tutelle de ces deux ministères. Etablissement public à caractère industriel et commercial, l'ANRED est chargé de mettre en œuvre, sur l'ensemble du territoire, la politique gouvernementale quant aux déchets, en facilitant les actions d'élimination et de récupération ou en remédiant à la carence des moyens publics ou privés.

Installée à Angers depuis 1978, l'ANRED, avec sa cinquantaine d'agents, ingénieurs et techniciens, dispose, pour l'année 1981, d'un budget de 52,9 millions de francs. Au cours des années 1978-1979, elle a accordé 68 millions de francs d'aides, pour moitié aux collectivités locales, pour moitié aux entreprises industrielles et commerciales, sous forme de prêts participatifs ou d'aides remboursables.

Le Monde
DIMANCHE

COURRIER

Parti pris : bonjour ! Vous et moi : Lui ; Actuelles : super ! II

AUJOURD'HUI

Vies : embauchez-moi ! III
Energie : les Bénédictins au secours d'E.D.F. ; Tueur à gages en Floride IV
Patrimoine : M. l'archéologue départemental V
Croquis : émotion, eux et Elle ; Identité : l'enfermement des jeunes Algériennes immigrées VI
Belgique : tranquille et inquiète, la jeunesse flamande VII
Allemagne de l'Est : les nouveaux paysans de Thuringe VIII
Radio-Télévision (IX à XII) : Les voix de Radio-France Internationale.

DEMAIN

Police : l'après-Safari XIII
Crible XIV

CLEFS

Concentration : le Zen et le miracle japonais XV
Témoins : le premier testament du général de Gaulle XVI
Grande-Bretagne : « Ma vie avec Nye » XVII

CHRONIQUES

Langage : l'orthographe dans la campagne ; Théâtre : pitié pour l'entracte XVIII

DOSSIER

La récupération des déchets XIX

UNE NOUVELLE INÉDITE DE ZIVKO CINGO

La fille de l'oncle From

VOILA, l'oncle From restait de nouveau seul. L'Organisation avait décidé de lui prendre Etia, sa fille. Les gens de la section craignaient que l'esprit bizarre de From s'installât dans le jeune cœur d'Etia.

Il y avait sans doute dans la vallée des hommes plus courageux et plus forts que l'oncle From, mais malgré cela dans toute la Paskvelia (1) personne n'avait jamais été respecté autant que l'oncle From. Cela sans doute parce que l'oncle n'avait jamais prononcé un mensonge de sa vie. Il parlait toujours comme il pensait et ne craignait jamais personne. Il fut le premier parmi les membres de l'Organisation locale qui osa injurier les sacro-saintes réunions. « *Je te les sifflerais, moi, ces réunions*, disait l'oncle From, *je te les sifflerais et je te les enverrais là où je pense* », disait l'oncle sans craindre personne.

A cause de cela, les gens se méfiaient un peu de lui ; car ce n'était pas une époque où l'on pouvait dire tout ce qu'on pensait. Le seul qui pouvait le faire et qui le faisait était l'oncle From. Mais maintenant il restait complètement seul et l'on entendait rarement sa voix. Il semblait qu'il vivait dans le silence depuis des jours, des semaines, voire des mois. Tout aussi silencieux il quittait sa maison au crépuscule et ne cessait de se promener à travers les vergers. On le voyait ainsi, grand et noir, semblable aux arbres, errer pendant des heures dans les vergers.

C'était vers la fin du mois de février, juste au début du printemps. Celui-ci n'était pas encore arrivé dans le village. Tout d'abord, le vent chaud du sud s'était mis à souffler à travers les vergers, puis, jour et nuit, on put entendre son passage bruyant et dispersé. Sous son souffle les arbres dégelèrent, laissant échapper de petites flammes bleues. Alors, nous eûmes l'impression que les vergers fleurissaient, mais ce n'était qu'une illusion fugitive, car les petites flammes se décrochaient des branches et, tels des météores, se précipitaient mortellement vers le sol. Partout alentour la neige était secouée par des explosions flamboyantes. La terre ouvrait sa poitrine boutonnée, le printemps arrivait. C'est peut-être à cause de cela que l'oncle From venait si souvent dans les vergers.

(1) Paskvelia : province imaginaire où l'auteur situe son récit.

Ce printemps-là, une nouvelle vie commença en Paskvelia. Tout d'abord toutes les petites clôtures furent enlevées, puis les enclos tombèrent, la rivière devint collective, les bornes et les limites furent arrachées et, dans les petits vergers parsemés, le premier tracteur pénétra pour labourer. Tout était en commun, collectif. Mais les anciens, nos grand-pères et nos pères, tout ce printemps-là, ne vinrent pas dans les vergers. Ils ne pouvaient pas entendre les pleurs stridents des palissades. « *Que les jeunes fassent cela*, murmuraient-ils, *c'est pour eux, nous avons fait notre temps* », ainsi parlaient-ils et, bien entendu, ils injuriaient en cachette la collectivisation et leur folle descendance. Pendant ce temps, nous détruisions impitoyablement les clôtures, chantant bruyamment et lançant des slogans enthousiastes.

Parfois, en ces jours-là, l'oncle From venait dans notre coin. Quand l'oncle From s'approchait, comme sur un ordre, plus personne n'osait chanter ou prononcer un slogan. L'oncle nous observait d'un regard avide et clair. Insoutenable était le regard de l'oncle From. La lumière qui jaillissait de ses yeux nous faisait baisser la tête et, tels des coupables, nous avions envie de nous cacher, de fuir le regard de l'oncle From. Et lui, il continuait à nous regarder de ses yeux brûlants. Puis nous entendions sa voix.

« *Eh ! jeunes gens, où est mon Etia ?* », demandait l'oncle From. « *Eh ! jeunes gens, qu'est-il arrivé à ma petite-fille ?* », demandait-il. « *Où l'avez-vous envoyée, mon Etia, ne me le direz-vous donc jamais ?* »

Nous continuions sans dire un mot à arracher les pieux des clôtures, profondément enfoncés dans la terre, et nos mains restaient immobiles comme captives de la neige. Le froid nous piquait dans les veines.

« *Eh ! jeunes gens, eh ! mes bons jeunes gens*, répétait l'oncle From, *allez-vous me laisser seul toute ma vie ?* »

Personne n'avait bronché, personne n'avait levé la tête, même le camarade Lako semblait perdu, bien que cela ne dût pas lui arriver à lui, car il était secrétaire. Mais, nous étions maintenant tous raisonnables, nous nous taisions. L'oncle From restait ainsi encore quelques instants, puis, n'ayant pas obtenu de réponse, il s'éloignait du même pas à travers les vergers. Courbé et seul. Il marchait comme porté par le vent, comme roulé.

Puis, sa voix nous arrivait de tous les côtés à travers les vergers : « *Où est mon Etia ?* »

Mais, nous non plus, nous ne savions rien sur Etia. Elle avait été emmenée le jour où l'oncle From avait été exclu de toutes les organisations. Ça avait été sûrement ainsi, car les gens étaient tombés d'accord sur tout et on les avait laissés rentrer chez eux. C'était arrivé le septième soir depuis que les gens avaient été enfermés dans l'école. Privés de sommeil et fatigués, les visages humains ressemblaient à des tisons. Leurs yeux troubles devenus jaunâtres semblaient sauvages. Personne n'ouvrait la bouche, personne ne bougeait de sa place. Sept jours. Et pendant ces sept jours, la voix impitoyable d'un homme assis derrière la table, qui semblait lui aussi épuisé, avait demandé pour la énième fois tout en bâillant bruyamment : « *Qui accepte volontairement la collectivisation ?* »

LA fumée remplissait de plus en plus la classe et une odeur piquante brûlait les yeux des gens. Sans doute à cause des feuilles de noyer qu'ils fumaient. Dans l'obscurité, ils ne pouvaient plus se reconnaître. Tout ce qu'on pouvait voir, c'était ces sombres visages d'hommes à la braise amère de noyer aux lèvres. Ils fumaient et se taisaient. Le silence était si profond qu'on se croyait à un enterrement. De temps en temps, un grincement froid et affreux venait de la table où étaient assis les dirigeants. L'un d'eux nettoyait avec grand soin son revolver. C'était le septième jour. Le septième jour, quand l'oncle From vit ce vaurien le revolver à la main, eh bien, il ne put se retenir davantage. L'oncle ne pouvait jamais se retenir quand quelqu'un faisait des choses semblables. L'oncle From devenait alors le vrai From. Il se leva de sa place, plus grand que jamais, et, de sa voix profonde et claire, il dit :

« *Rien à faire, camarades. Laissez les gens s'occuper de leurs affaires. Ça viendra tout seul* », dit ainsi l'oncle From, et les gens relevèrent leurs têtes approuvant par un hochement. Mais ceux de la table sursautèrent rapidement et énergiquement.

« *Quoi, From*, dit Antonié Achtalko, le secrétaire du comité régional, *quoi, tu proposes la dispersion du collectif. C'est cela que tu veux, mon bon camarade ?* »

« *Il n'y a rien à disperser* », dit l'oncle From, et je crois qu'il souriait, car l'oncle From aimait rire toujours, parlant de cette façon, « *il n'y a rien à disperser puisque nous n'avons encore rien créé*, dit l'oncle From, *et on ne peut rien créer par la force. On ne peut pas, puisque les gens ne veulent pas* », ainsi parla l'oncle From et ajouta encore : « *On ne peut pas forcer les gens* », puis il reprit sa place.


BERNAR BOULITREAU.

« *From*, dit sévèrement Antonié Achtalko, *tu sais ce que tu dis, From ? C'est une terrible injure, c'est une trahison, c'est une calomnie contre le pouvoir populaire et contre notre parti respecté. C'est une trahison, From.* »

L'oncle From se leva de nouveau et, toujours sans se presser, se dirigea vers ceux qui se trouvaient derrière la table.

« *Toi, camarade Achtalko*, dit l'oncle From d'une voix un peu changée, *toi, Antonié Achtalko, ne parle pas de cette façon avec moi. C'est tout ce que j'ai à te dire.* »

Le camarade Achtalko ne put se retenir, un sourire moqueur couvrit son visage jaune et un peu gonflé comme un coing, et tirant sur sa rare et courte moustache, il dit d'une voix pleine d'ironie :

— *Veux-tu qu'on te pardonne, From ?*

— *Non*, dit l'oncle From, *il n'y a rien à pardonner.*

— *Tu es devenu un traître, From*, dit alors le secrétaire, tournant son visage vers les autres. *Tu es devenu traître au peuple. Tu as trahi le parti. Tu as trahi notre parti à l'œuvre.*

— *Ne parle pas de cette façon*, répéta l'oncle From, *tu n'as pas le droit de parler de cette façon avec moi* », dit l'oncle From, mais il avait envie de dire : « Eh toi, maudit bâtard, Antonié Achtalko, je te connais bien, je te connais depuis Klénoéts. Je me souviens si bien du jour où tu t'es blessé à la jambe pour éviter le combat. Nous le savions tous et on t'aurait fait ta fête s'il n'y avait pas eu tant de camarades qui étaient tombés à Klénoéts. Et toi, tu es resté quelque part dans un village. Je sais tout ça. « Un mal- » heureux accident », disais-tu, ainsi se souvenait encore l'oncle From des paroles d'Achtalko pour se justifier devant les camarades. « Un malheureux acci- » dent », disais-tu les larmes aux yeux. Je te connais si bien, Antonié Achtalko », mais il ne le dit pas. D'une voix à peine audible, il murmura : « *Ne me rappelle pas le combat, Antonié, ne salit pas mon parti* », dit l'oncle From en fixant les yeux du secrétaire.

« *Tu l'as trahi* », dit Antonié de la même voix étouffée. Puis dans cette voix monta la force du secrétaire et assénant chaque mot, il tonna : « *Tu l'as trahi, tu lui as marché dessus* », dit le secrétaire. « *Il te punira comme il punit toujours celui qui lève la main sur lui. Il te punira sans pitié.* »

L'oncle From s'approcha encore plus près de la table et, ne quittant pas les yeux du secrétaire, dit : « *Le parti ne peut pas me punir, il sait quel homme je suis. Toi, camarade secrétaire*, dit l'oncle From à Antonié Achtalko, *toi, camarade secrétaire, tu parles de bien haut* », ainsi parla l'oncle From, se redressant devant lui, inaccessible dans sa grandeur.

LE même soir l'oncle From fut exclu du parti, il fut exclu de toutes les organisations et on lui prit Etia. Oh, si vous pouviez voir le visage de l'oncle From pendant que le secrétaire lisait la décision. Il ne put se retenir. Il cria : « *Les hommes, camarades, frères, camarades communistes*, dit l'oncle From, *cela ne peut pas être. Le parti ne peut pas me punir ainsi. Lui que je porte ici* », l'oncle From déchira sa chemise du côté du cœur jusqu'à la taille. « *Les hommes, camarades communistes*, répéta l'oncle From, *tuez-moi plutôt, écrasez-moi plutôt que de me prendre ce que j'ai de plus cher au monde.* »

Il y eut un lourd silence dans la classe, un damné silence, et les gens se taisaient comme une pâte noire. En vain l'oncle cherchait leurs regards, attendait leurs paroles. Personne ne leva la tête, personne ne dit mot.

« *Mais parlez donc, dites quelque chose, les hommes*, prononça l'oncle d'une voix plus basse, *mais parlez mes camarades, dites ce que j'ai fait. Sur quoi tapez-vous donc ? Qu'ai-je d'autre dans ma vie à part notre combat et Etia ?* »

« *Il faut partir maintenant, From*, dit Antonié Achtalko. *Il n'y a plus rien à dire. La discipline du parti est sacrée, et Etia... elle n'est même pas ta fille.* »

« *Elle est à moi*, dit l'oncle From, *et si vous essayez de me la prendre, je ne vous la donnerai pas. Amenez si vous voulez toute la milice et tous les secrétaires, je ne la donnerai pas. Elle est ma fille.* »

En vérité, Etia n'était pas la fille de From. Mais elle ne pouvait pas être la fille de quelqu'un d'autre. Et, l'oncle From à part, elle n'avait personne d'autre au monde. Quand il était revenu de la guerre, il n'avait plus ni sa femme ni ses enfants, il n'avait personne de sa famille. Alors, il trouva Etia. C'était la première année après la Révolution, alors qu'une grande neige recouvrait la vallée. L'oncle From commandait la garde populaire et c'est à ce moment-là qu'il trouva Etia dans la neige. « *Elle sera ma fille* », dit l'oncle From aux gens, « *elle sera mon enfant* ». Et c'est vrai. Etia resta avec l'oncle From et fut sa fille. Puis, elle fut séparée de l'oncle et envoyée dans la ville suivre des cours. Longtemps personne ne sut rien sur Etia. Et nous l'aurions peut-être oubliée si l'oncle, pendant tout ce printemps, n'était venu dans les vergers et ne nous avait demandé sans cesse : « *Eh ! jeunes gens, qu'est-il arrivé à ma petite fille, ne me direz-vous donc jamais où se trouve mon Etia ?* »

Le printemps arrivait de plus en plus vite et de plus en plus fort dans la vallée. C'était le moment des grands préparatifs pour les semailles printanières. Et nous venions de terminer notre travail. Nous écrivions sur les murs des slogans avec de la couleur de terre rouge. Si beaux étaient ces slogans que nous fondions de bonheur. Mais ce printemps, un matin, tous ces slogans pour les semailles et le collectif furent badigeonnés de couleur bleue, et de la même couleur partout était écrit : « *FROM EST MON PERE* ». Sur tous les murs des maisons. Et sur la maison commune. Les gens allaient de mur en mur et lisaient « *FROM EST MON PERE* ». Et lorsqu'ils arrivèrent près de l'école, ils virent Etia qui, si gentille et si menue, se relevant sur ses orteils, essayait d'écrire le plus haut possible « *FROM EST MON PERE* ».

« *Etia, eh ! Etia !* » la fit sursauter la voix du camarade Lako. Mais elle ne le regarda même pas. « *Eh ! Etia*, dit-il, *c'est sûrement ce vieux vaurien qui t'a appris cela.* »

Alors Etia se tourna vers le secrétaire, et, levant son petit visage rond, ce petit diable ne ressemblait vraiment en rien à l'oncle From, mais de la même voix que lui, elle dit : « *Non*, dit Etia, *personne ne me l'a appris. Je sais, From est mon père.* » « *Voilà, sache-le camarade Lako* », ajouta Etia regardant le secrétaire. Pendant qu'Etia disait tout cela, son visage se couvrit de ce sourire qu'avait toujours l'oncle From. « *Voilà*, on entendit de nouveau la voix intransigeante d'Etia, *je resterai avec l'oncle From, que tous les gens du monde le sachent* », et tout son petit être fragile et épuisé tremblait, « *Je resterai toute ma vie avec lui et je serai sa fille* », ses yeux brillaient comme le rayon du soleil matinal et elle-même semblait faire partie de ce soleil qui retentissait au-dessus de la vallée comme une grande cloche de fête.

« *Diabolique*, dirent les gens en la regardant, *comme si elle était vraiment à From... tout à fait From, que Dieu la garde...* »

La couleur rouge des slogans et la couleur bleue qui venait de la main d'Etia, mélangées ainsi sur le mur sous le soleil du matin, fleurissaient en une fleur inconnue. Et les paysans se disaient que c'était peut-être une fleur qui pousse à travers les enclos, parmi les chardons... ■

Traduit du macédonien par
MARIA BEZANOVSKA.

Zivko Cingo est né en 1935 en Macédoine yougoslave. Il est l'auteur de deux recueils de récits (*Paskvelia* et *Nouvelle Paskvelia*), de romans (*la Grande Eau* et *les Neiges argentées*) et de plusieurs pièces de théâtre. *La Grande Eau* vient d'être traduite aux éditions l'Age d'homme.